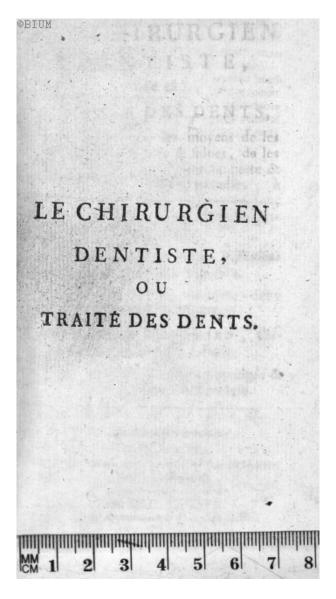
Bibliothèque numérique

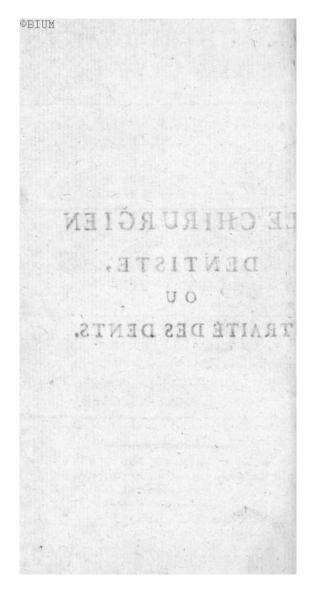


Fauchard, Pierre. Le chirurgien dentiste ou traité des dents... Tome second

Paris: Servières, 1786.







LE CHIRURGIEN DENTISTE,

OU

TRAITÉ DES DENTS,

Où l'on enseigne les moyens de les entretenir propres & saines, de les embellir, d'en réparer la perte & de remédier à leurs maladies, à celles des gencives, & aux accidens qui peuvent survenir aux autres parties voisines des dents.

Avec des Observations & des Réslexions sur plusieurs cas singuliers.

Ouvrage enrichi de quarante - deux planches en taille-douce.

Par PIERRE FAUCHARD, Chirurgien Dentiste à Paris.

Troisieme Edition, revue, corrigée & considérablement augmentée.

TOME SECOND.

A PARIS.

Chez Servieres, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

M. DCC. LXXXVI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

LE CHIRURGI DENTISTE, . Vo TRAITÉ DES DENTS, Où l'on enleigne les moyens de les entretenit propres & faines, de les embellir, d'en réparer la perce de de remedier à leurs moladies, à celles des greufveis, à non auxilians qui penyant furveuit une autres paities voilines des dents. Avec des Differentions & des Reflections for playlears cas fingulars. Ouvrage enricht de quatante-deux planting on taille-doude. Par PIERRE FAHCHARD , CM. rugien Denuffe à Paris. Troilieme Edition, revue, corrigée & confidérablement augmerveu. TOME SECOND. A PARIS. Chec Sunvisuus, Libraire, too Saint-M. DCC. LXXXXI. Ayes, Appropartion & Provings at Rus.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos Amés & Féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT, notre amé PIERRE-JEAN MARIETTE Libraire & Imprimeur à Paris, ancien Adjoint de sa Communauté, nous a fait exposer qu'il désireroit faire réimprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre: Le Chirurgien Dentisse, ou Traité des Dents par le sieur Fauchard, avec des Additions, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & debiter par tout notre Royaume, pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des présentes. Faisons désenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéis-sance, comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait fous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement ou autres, sans la permission expresse se par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contresaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces présentes se-ront enrégistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que la réimpression dudit ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux carac-teres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contre-scel des présentes, que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'exposer en vente, l'Imprimé qui aura servi de copie à la réimpression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de no-tre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le sieur Daguesseau, & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le sieur Daguesseau, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur de Machault, Commandeur de nos Ordres: le tout à peine de nullité des présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expolant & ses ayans-cause pleinement & paifiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des présentes qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit renue pour duement signifiée & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huisfier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. Donné à Paris, le vingt-deuzieme jour du mois de Septembre, l'ande grace mil sept cens quarante six, & de notre regne le trente-deuxieme. Par le Roi, en son Conseil.

SAINSON.

Registré sur le Registre XI. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 696 fol. 616. conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du 28 Février 1723.

CHAR IS

Deferigiion das inflrement convenities à

Cair IL

A Paris le Sept Octobre 1746.

VINCENT, Syndic.

TABLE

DES CHAPITRES,

CONTENUS DANS CE SECOND

CHAPITRE PREMIER.

DANS lequel on combat l'erreur de ceux qui croient que les instrumens de fer ou d'acier, sont préjudiciables aux dents. page 1

CHAP. II.

Description des instrumens convenables à détacher le tuf ou tartre des dents.

CHAP. III.

Maniere d'opérer méthodiquement pour nétoyer une bouche, en détachant, ôtant & enlevant le tartre, sans intéresser l'émail des dents.

TABLE

CHAP. IV.

Maniere d'opérer pour limer les dents, avec les précautions & le choix des limes dont il faut se fervir.

CONTENUS DANS CE SECOND

Description des instrumens convenables pour opérer en ruginant les dents, lorsqu'elles sont cariées.

CHAP. VI.

Description des instrumens qui servent à plomber les dents, avec les précautions & circonstances requises pour y bien réussir.

Deferrence I I Val. A A H Dreambles a

De la muniere de cautériser les dents. 80

CHAP. VIII.

Des dents vortues, mal arrangées & luxées; des instrumens & des remedes qui servent à opérer, quand on redresse & qu'on raffermit les dents.

DES CHAPITRES.

CHAP. IX.

Maniere d'opérer pour raffermir les dents r chancelantes, vivis) movusq inp fustif à faire des dans ou parie de deniiere

CHAP. X.

Description & usage des instrumens nom-més déchaussoir, poussoir, pincettes ou davier, & tevier, qui servent à opérer pour ôter les dents.

CHAP. XI.

Description circonstanciée d'un nouveau pélican, & les imperfections de ceux dont on se servoit auparavant.

CHAP. XII.

Les usages du pélican pour ôter certaines dents, qu'on ne sauroit tirer aussi facilement avec tout autre instrument.

CHAP. XIII.

Des dents artistement figurées pour remplacer celles qui manquent. 215 fores same piece, d'or ou d'argent

DESECT BEATTERS.

CHAP. . XIV.

Maniere de blanchir les os des jambes de bœuf qui peuvent servir, ainsi préparés, à faire des dents, ou partie de dentiers artificiels.

Descripcion. V Xuge. 4 Air 3 nens nom-

Description des instrumens qui servent à fabriquer les dents & les autres pieces artificielles propres à réparer les défauts causés par la perte des dents naturelles.

Description circon lancite d'un notivieur

Ce qu'il faut observer pour percer, placer & attacher aux dents naturelles, ou à quelqu'une de leurs portions, les pieces artificielles: les dimensions les plus convenables de chaque partie qui sert à l'assemblage de ces mêmes pieces. 244

CHAP. XVII.

La description & l'usage d'une machine, artistement composée d'un dentier supérieur complet, assemblé par des ressorts à une piece, d'or ou d'argent,

@BIUM

DES CHAPITRES.

qui embrasse, par le moyen de deux demi - cercles & de deux anses, les dents de la mâchoire inférieure. 259

CHAP. XVIII.

Description d'un double dentier, dont la piece supérieure s'assemble avec l'inférieure, par des ressorts. 276

CHAP. XIX.

Maniere d'émailler les dents ou les dentiers artificiels, afin de rendre leur décoration plus réguliere & plus agréable.

CHAP. XX.

La description & l'usage d'un obturateur du palais à deux ailes paralleles à charniere, assujetties par un écrou, &c. lorsque cet obturateur est en place. 292

CHAP. XXI.

La description & l'usage d'un obturateur moins composé, dont les ailes sont assujetties disséremment de celles des autres obturateurs, & sans charniere.

302

DESIGNATRES.

demi - LI X X TI L

La description & l'usage d'un troisième obturateur sans tige, en partie dentier, dont les ailes sont différentes en sigure de celles des précédens, écartées l'une de l'autre, & assujetties par une vis d'une structure particuliere. Et la description d'un quatrieme petit obturateur.

CHAP. XXIII.

La description & l'usage d'un cinquieme obturateur à plaque osseuse de même que les précédens, en partie dentier, construit de plusieurs pieces, sans tige, ayant deux ailes assujetties de façon qu'elles tournent l'une à droite, & l'autre à gauche, &c. 324

CHAP. XXIV.

Description de toutes les pieces qui composent une machine nouvellement inventée, propre à embrasser les dents de la mâchoire inférieure, pour soutenir & maintenir à la supérieure un dentier artissiciel; & la description de ce dentier. @BIUM

CHAP. XXV.

Description d'un dentier supérieur entiérement artificiel, assemblé avec un dentier inférieur, artificiel en partie, lequel s'ajuste avec les dents naturelles qui restent encore à la bouche. 345

CHAP. XXVI.

Remarques sur un Chapitre d'un nouveau Traité de Chirurgie. 354

Paris, de l'Académie Royale des

Fin de la Table des Chapitres du fecond Volume.

APPROBATION

De Monsteur Hecquet , Doëteur Betjent en la Faculié de Médecine de Paris , & ancien Doyen de ladite Equalié.

APPROBATION

De M. Finot , Docteur-Régent en la Faculte de Medecine de Paris , & Neclesest de leurs Alteffes Scréniffines

TABLE

Des' Approbations contenues dans le second Volume.

APPROBATION

De Monsieur Winslow, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, Professeur en Anatomie & en Chirurgie au Jardin Royal, &c.

APPROBATION

De Monsieur Hecquet, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de Paris, & ancien Doyen de ladite Faculté.

APPROBATION

De M. Finot, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de Paris, & Médecin de leurs Altesses Sérénissimes

DES APPROBATIONS.

Monseigneur le Prince de Conti & Mestames les Princesses de Conti.

TAPPROBATION

De Monsieur Helvetius, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, Médecin ordinaire du Roi, & premier Médecin de la Reine, & de l'Académie Royale des Sciences. 374

APPROBATION

De Monsieur Silva, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine dans l'Université de Baris, Médecin de S. A. S. Monseigneur le Duc, & Médecin-Consultant du Roi.

APPROBATION

De Monsieur de Jussieu, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de Paris, Professeur en Botanique au Jardin du Roi, de l'Académie Royale des Sciences, des Sociétés Royales de Londres & de Berlin.

DES ABILIONS

APPROBATION

De Messieurs les Chirurgiens - Jurés de Paris. ITABORTE 1377

APPROBATION

De Monsieur Verdier, Chirurgien Juré de Paris, & Démonstrateur Royal en Anatomie, & de Monsieur Morand, Associé de l'Académie Royale des Sciences, Chirurgien Juré de Paris & Démonstrateur Royal des opérations.

APPROBATION

De Monsieur de Vaux, Chirurgien-Juré à Paris, & ancien Prévôt de sa Compagnie.

APPROBATION

De Monsieur Tartanson, Chirurgien-Juré de Paris, & ancien Prévôt de sa Compagnie. 380

APPROBATION

De Monsieur Duplessis, Chirurgien Juré à Paris. 383 @BIUM

DES APPROBATIONS. APPOBATION

De Messieurs Sauré & de Gramond, Chirurgiens-Jurés à Paris. 384

APPROBATION

De Monsieur Laudumiey, Chirurgien-Dentiste de Sa Majesté Catholique Philippe V, Roi d'Espagne. 385

Fin de la Table des Approbations.

dembroyer climer & plomber les dents, 14 vais combanta l'esteur de coux qui

LE CHIRURGIEN





LE

CHIRURGIEN DENTISTE,

OU

TRAITÉ DES MALADIES DES DENTS, DES ALVÉOLES ET DES GENCIVES.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Dans lequel on combat l'erreur de ceux qui croient que les instrumens de fer ou d'acier, sont préjudiciables aux dents.

Avant que de traiter de la maniere de nétoyer, limer & plomber les dents, je vais combattre l'erreur de ceux qui croient que ces opérations sont dange-Tome II. reuses, qu'on ne doit point les entreprendre, que par-là on déchausse les dents, qu'on les ébranle, qu'on ôte leur émail, qu'on les gâte, & qu'après tout, ces opérations sont inutiles.

Pour détruire une erreur si grossiere, il suffit d'y opposer l'expérience. Nous voyons tous les jours, qu'après avoir bien nétoyé les dents, & en avoir ôté la cause qui entretenoit le mal, la douleur cesse ordinairement peu de tems après : nous voyons de même qu'ayant été bien plombées & séparées à propos, elles cessent pareillement de se gâter : d'ailleurs, si l'on se donne la peine de jeter les yeux sur ce que j'ai dit dans le volume précédent, touchant la carie, page 154 & suivantes, & le tartre des dents, page 177 & suivantes, on y trouvera de quoi se détromper de semblables erreurs, & de quoi détruire la terreur mal fondée de ceux qui ne sauroient voir approcher de leur bouche aucuns instrumens, sans que leur imagination n'en soit révoltée.

Quelle idée fausse & bisarre saisst ces esprits industrieux à se tromper eux-mêmes: ils appréhendent que les instrumens n'enlevent l'émail de leurs dents, tandis que le burin poussé même

3

de force, ne peut presque pas y saire d'impression, & que la meilleure lime a de la peine à y mordre. Quand même il seroit vrai que les instrumens de ser ou d'acier, appliqués aux dents, seroient capables de les gâter, cela ne pourroit arriver que par l'usage trop fréquent que l'on en feroit; ce qu'on ne doit pas craindre, lorsqu'on est entre les mains d'un habile Dentisse.

On pourra peut-être m'objecter qu'il y a des personnes qui, après s'être fait nétoyer & accommoder les dents, n'en ont pas été plus soulagées; que quelques-uns même s'en sont trouvés plus mal qu'auparavant. A cela je réponds que la faute n'en doit pas être rejetée sur l'opération, mais sur la négligence des personnes qui ont attendu trop

long-tems.

Il n'y a rien que l'on appréhende tant que de faire toucher à ses dents; c'est ce qui fait qu'on néglige d'en avoir soin; & de-là vient que plusieurs ne s'apperçoivent qu'elles se gâtent, que lorsque la maladie a pénétré jusqu'aux parties qui les rendent sensibles; ainsi, ils ne pensent à y faire toucher, que lorsque la maladie est parvenue à un tel degré, qu'elle est presque incurable.

4 LE CHIRURGIEN

Ceux qui sont curieux de la conservation de leurs dents, & qui veulent éviter d'être la victime de leur erreur ou de leur négligence, doivent se les faire visiter une ou deux sois tous les ans par un Dentiste expérimenté.

Je sais bien que malgré toutes ces précautions, il y a eu des personnes, qui n'ont pu éviter d'y avoir mal, & même de les perdre. On ne peut attribuer cette perte qu'à des maladies particulieres, qu'à quelque vice de la masse du sang, ou à l'imprudence qu'elles ont eu de se mettre entre les mains de ces ignorans, qui souvent hasardent tout, aux dépens de ceux qui leur donnent leur constance.

CHAPITRE II,

Description des instrumens convenables à detacher le tuf ou tartre des dents.

M'é TANT suffisamment étendu sur la nature du tartre des dents dans l'onzieme chapitre du premier tome, je passe à présent aux moyens de remer dier à cerre maladie,

DENTISTE.

Nous avons établi que le régime de vivre contribuoit beaucoup à la prévenir; qu'il falloit, pour maintenir ses dents dans un bon état, se les faire nétoyer quand elles en ont besoin, & être attentif à leur conservation, soit par l'usage des remedes convenables, soit par le choix des alimens.

Avant que d'enseigner la maniere de fe servir des instrumens propres à nétoyer les dents, il faut observer qu'ils doivent être d'un bon acier, dont le tranchant puisse bien couper & bien racler. L'or & l'argent n'ont jamais été regardés, jusqu'à présent, comme une matiere propre à faire un tranchant capable d'enlever le tartre & les autres matieres qui s'attachent aux dents. Lorsque M. Dionis (a) a dit que les instrumens qui servent à nétoyer les dents du Roi & celles des Princes sont d'or, il y a apparence qu'il a prétendu parler de leur manche, & non de leur tranchant.

Quelques-uns de ceux qui nétoyent les dents, ont pour l'ordinaire un fatras d'instrumens de toute espece, & veulent persuader par-là qu'on ne les peut bien nétoyer sans cette quantité

(a) Dans son Traité d'Opérations , p. 508.

A 3

LE CHIRURGIEN

d'instrumens, très-inutiles pour opérer, mais nécessaires pour imposer au public. Je ne me sers, en nétoyant les dents, que de cinq especes d'instrumens, (a) du ciseau nommé bec-d'âne, du bec-de-perroquet, du burin à trois faces, du petit canif à tranchant convexe, & du crochet en Z. Ces cinq instrumens font tranchans, & font les fonctions des rugines ou des gratoirs: ils me suffisent pour opérer en emportant le tartre en quelque endroit des dents qu'il se trouve. La plupart des instrumens dont on se sert pour nétoyer les dents, m'ayant paru fort incommodes, & même peu convenables, j'ai été obligé d'en inventer d'autres très-simples, & de réformer quelquesuns de ceux qu'on emploie le plus fouvent.

ubneserg Bec-d'ane.

de non de leur

Le Bec-d'âne ressemble assez à l'instrument dont les Menuisiers & les Charpentiers se servent, pour creuser leurs mortoises, & auquel ils donnent le même nom. La tige du bec-d'âne doit être longue d'environ deux pou-

(a) Voyez la planche 9 de ce tome, p. 15.

ces & demi, sa soie (a) non comprise. Cette tige a quatre faces, une inférieure, une supérieure, deux latérales, & de plus un biseau qui forme son extrémité tranchante. Ses faces latérales font larges d'environ deux lignes, ses deux autres faces d'environ une ligne chacune : la supérieure, qui sert de dos, se rermine où commence le biseau, lequel a environ quarre à cinq lignes de longueur ; l'inférieure se termine à l'extrémité tranchante ; la largeur de cette extrémité s'étend de la face latérale droite jusqu'à la face latérale gauche. Les angles de cet instrument doivent être seulement tranchans depuis l'endroit où commence le biseau, jusqu'où il finit: je les ai rendus ainsi tranchans, ahn qu'ils coupent & raclent en tous sens; ils doivent être mousses dans tout le reste de l'étendue de la tige.

Bec-de-perroquet.

Le bec-de-perroquer est recourbé par sa pointe, assez semblable à la partie supérieure du bec de l'oiseau dont on lui a donné le nom. Sa rige est ronde, & d'environ deux pouces & demi de

(a) Cette soie est la partie qui sert de queue, & qui doit être engagée dans le manche.

A 4

LE CHIRURGIEN

longueur, sans y comprendre ni sa soie, ni sa pointe recourbée. Cette pointe est longue d'environ dix lignes : elle a trois faces, deux supérieures latérales convexes, & une inférieure concave: celleci a environ deux lignes dans sa plus grande largeur. Les deux latérales fupérieures convexes, ont chacune environ une ligne de largeur, trois angles, un supérieur & mousse en forme de vive arrête, & deux latéraux tranchans. Ces trois angles, en se réunisfant, forment ensemble une pointe aigue : la tige de cet instrument est à-peuprès de la grosseur d'une plume à écrire, un peu plus groffe du côté du manche, & elle diminue en s'approchant de sa courbure.

Burin à trois faces.

Le burin à trois faces ressemble assez à certains burins dont les Graveurs se servent, excepté que la pointe de celuici est plus longue: il a une tige étendue en longueur d'environ deux pouces & demi, sans y comprendre sa soie & sa pointe: deux de ses faces sont latérales: chacune est large d'environ deux lignes: elles s'étendent depuis le manche jusqu'à l'extrémité de la pointe : la troisieme face sert de dos: elle est supérieure à une espece de tranchant mousse, qui regne depuis la soie jusqu'au tranchant aigu, qui lui est contigu : cette troifieme face est large d'une ligne, & se continue depuis le manche, jusqu'au biseau qui commence de former la pointe, qui doit être aigue, & d'environ quatre lignes de longueur : cet instrument a trois tranchans, l'un inférieur, formé par les deux faces latérales, & deux supérieurs, formé par le biseau & les deux mêmes faces : il est plus commode pour ôter le tartre niché entre les intervalles des dents, que les rugines dont on se sert ordinai-

coniference of inp

rement.

L'instrument nommé canif à tranchant convexe, n'a point de tige: sa lame est environ deux sois plus longue que celle d'un canif ordinaire, & a son dos beaucoup plus mince a son tranchant un peu convexe: il ne saut pas que cette lame soit trempée bien dur. Elle a trois saces qui s'étendent depuis le manche jusqu'à la pointe, qui est applatie & mince: deux de ses

to Le Chirurgien

faces sont latérales, larges dans leur plus grande étendue d'environ deux lignes: la troisieme face est large d'environ une demi-ligne : ces trois faces vont toujours en diminuant vers la pointe qu'elles forment : la petite face, servant de dos, doit avoir ses angles mousses dans toute leur étendue : le côté tranchant qui lui est opposé, doit aussi être mousse du côté du manche, jusqu'à la moitié de la lame; & l'autre moitié doit former un tranchant aigu & convexe vers la pointe, jusqu'à la face qui forme le dos, où il se termine. J'ai mis cet instrument en pratique, m'étant apperçu qu'on ne pou--voit pas toujours emporter avec le précédent toutes les matieres tartareuses, qui se trouvent adhérentes & nichées dans les intervalles des dents.

all : wir . Le crochet en Z. mon mado

Le crochet en Z a une tige carrée & recourbée, longue d'environ deux pouces, sans y comprendre ni sa soie, ni l'extrémité qui forme le crochet. Il ne sert guere que pour nétoyer la partie intérieure des dents inférieures. Les quatre saces que sorme la carrure

de la tige, regnent depuis le manche jusqu'au crochet, étant chacune d'environ une ligne & demie de largeur : les quatre angles que forment ces faces, doivent être un peu mousses : le crochet contigu à cette tige est long de six lignes, large du côté de la tige d'environ une ligne & demie; & du côté de fon extrémité tranchante d'environ une ligne: ce crochet a trois faces, une intérieure & deux latérales extérieures. L'intérieure, la plus étendue des trois, est d'une largeur égale à celle du crochet : les deux latérales extérieures qui lui sont opposées, sont séparées l'une de l'autre par une vive arrête, à l'extrémité de laquelle se trouve un biseau, qui rend tranchante l'extrémité de la face intérieure. Type bloque significant

Ceux qui se servent de cet instrument, en sont saire la tige toute droite jusqu'au crochet; mais j'y ai remarqué un inconvénient : c'est que lorsqu'on l'emploie, il saut faire ouvrir la bouche considérablement, & encore n'évitetion pas que son dos ne touche aux dents de la mâchoire opposée à celle qu'on nétoie. C'est pourquoi je l'ai fait courber de la maniere qu'on le voit dans la

12 LE CHIRURGIEN

planche (a), afin d'éviter cette incommodité, qui me paroît confidérable. Quoique j'aie donné une forme carrée à la tige de cet instrument, on la peut faire ronde: cela est arbitraire.

Les cinq instrumens dont on vient de donner la description, seront bien trempés & bien montés sur des manches d'argent, d'ivoire, ou de quelque autre matiere, qui convienne également à la propreté & à la commodité: leurs manches feront ronds: cette figure est la plus commode pour les tourner facilement en tous sens. Si toutefois on aime mieux les avoir d'une autre figure, on les fera faire à plusieurs perits pans, plus ou moins multipliés, longs d'environ trois pouces : leur circonférence doit être d'environ un pouce & demi par leur gros bout, allant en diminuant vers le petit bout, qui aura environ un pouce de circonférence par l'extrémité qui reçoit la foie. Cette extremité fera garnie d'une virole faconnée & propre pour fortifier le manche, s'il n'est pas fait d'argent. L'autre bout sera orné, si l'on veut, d'une petite calore arrondie proprement façon-(a) Planche 9, fig. 5 de ce tome, page 15.

née, pour enjoliver l'instrument. Chaque instrument doit être assemblé avec son manche, au moyen de la soie qui sera carrée: on l'assujettira à l'ordinaire avec du mastic.

Il est à propos d'avoir plusieurs instrumens de la même espece, pour en changer en cas de besoin : ils seront plus ou moins grands, longs, courts, larges ou étroits, suivant l'idée du Den-

Quoique ces cinq especes d'instrumens suffisent pour nétoyer les dents, il est nécessaire d'avoir une petite sonde, (a) pour connoître sûrement par fon moyen, si les dents sont cariées. Cette sonde est courbée par les deux bouts, & ses courbures sont en sens oppolé. Une de ses courbures est mince & plate dans sa concavité & dans sa convexité, à peu-près comme un restort de montre. Elle n'a pas plus d'une ligne de largeur, qui diminue à mesure qu'elle approche de son extrémité. L'autre courbure est ronde, menue & pointue, comme une moyenne aiguille: la pointe en est un peu mousse, pour ne pas piquer les parties. A l'égard du

(a) Voyez la figure 3 de la planche 6, tome premier, page 279.

14 LE CHIRURGIEN

corps de cette sonde, on lui donnera une grosseur proportionnée à ses deux extrémités, & il doit être à plusieurs pans

Chaque fois que l'on se servira de ces instrumens, il faudra les bien laver & essuyer, tant pour la propreté que pour les garantir de la rouille. On ne doit point s'en servir qu'on n'ait accommodé le tranchant de ceux qui en auront besoin, avec une pierre du Levant ou de Lorraine, sur laquelle on mettra un peu d'huile d'olive pour les mieux éguiser.

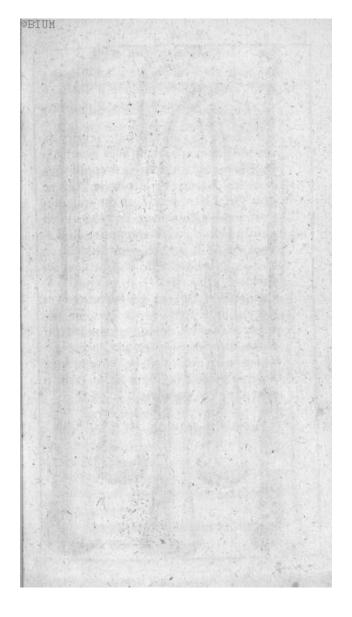
Il est bon d'avertir que les instrumens dont nous venons de parler pour nétoyer les dents, ne doivent point avoir leurs manches trop pesans, parce que ce seroit un défaut qui pourroit nuire à la légéreré & à la sûreté de la main si

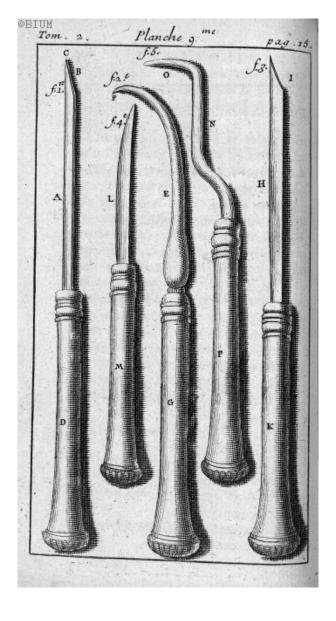
strijom pandunik ind brijadni spesa. Prijom pandunik ind brijadni spesa.

Dancre doublace el ronde, insuna de Priscus, commente mayenné alguilles la poince en el un peu moulle à poete names hisuar les parries. A l'égard du

Plante , page star-

nécessaire en opérant.





Explication de la planche IX, qui contient la figure des cinq instrumens; lesquels fervent à nétoyer les Dents.

L'A figure I représente le bec-d'âne.

A. Sa tige.

B. Son biseau.

C. Son extrémité tranchante.

D. Son manche.

La figure 11 représente le bec de perroquet.

E. Sa tige.

F. Sa courbure qui se termine en pointe.

G. Son manche.

La figure III représente le burin à trois faces.

on H. Sa tige. of the gold to the comment

I. Sa pointe en biseau.

K. Son manche.

La figure IV représente le canif à tranchant convexe.

L. Son tranchant.

M. Son manche.

La figure V représente le crochet en Z.

N. Sa rige.

O. Son extrémité la plus recourbée.

P. Son manche.

16

Maniere d'opérer méthodiquement pour nétoyer une bouche, en détachant, ôtant & enlevant le tartre, sans intéresser

l'émail des dents.

L o R S Q U'U N E personne se présente à nous pour se faire accommoder la bouche, la premiere chose que nous appercevons en l'ouvrant, c'est le tartre, quand il y en a. On doit alors commencer par l'enlever, après avoir examiné toutes les dents avec la sonde, pour s'assurer si quelques-unes sont cariées ou non; car, en cas de carie, on les accommoderoit après les avoir nétoyées; & s'il étoit nécessaire de les limer, cautériser ou plomber, on ne devroit pas dissérer ces opérations.

Pour opérer commodément, on fait affeoir le sujet sur une chaise ou sur un fauteuil stable, qui ne soit ni trop haut, ni trop bas, sa tête étant mollement appuyée contre le dossier. On commence par emporter le tartre des dents qui en sont le plus couvertes, & l'on se sert pour cela du bec-d'âne, que l'on tient de sa main droite avec le pouce, le doigt indicateur & le doigt du milieu: on le tient à-peu près comme on tient une plume à écrire, tandis que son extrémité & ses côtés tranchans

agissent successivement.

Ensuite le Dentiste se place du côté droit, passant son bras gauche pardessus la tête de celui sur qui il opere : le pouce de la main gauche, doit être situé sur les incisses d'en-bas, & l'indicateur sur la levre pour l'abaisser; les autres doigts embrassent le menton

pour l'affujettir.

On commence l'opération par les incisives de la mâchoire inférieure, parce qu'elles sont pour l'ordinaire le plus couvertes de tartre : en opérant, on pose le dos de l'instrument sur l'indicateur gauche qui lui sert de point d'appui : c'est avec les tranchans de cet instrument qu'on emporte aisément la matiere tartareuse par de petits mouvemens légers & réitérés de bas en haut : on suit la même méthode durant toute l'opération, sans quitter l'attitude qu'on vient d'indiquer : on n'en doit changer, ni se mettre devant le sujet, que pour nétoyer le côté droit de la bouche : alors on porte l'indicateur de

la main gauche sur la commissure des levres du côté droit, & on écarte la joue des dents : ensuite on pose l'extrémité tranchante de l'instrument contre la dent qu'on doit nétoyer en premier lieu, & on emporte le tartre de bas en haut, le plus légérement qu'il est possible : les dents qui sont chance-lantes, seront assujetties avec le doigt qui se trouve le plus en situation, & le tartre sera emporté de haut en bas ou de côté.

Après qu'on a enlevé celui qui est fur la furface extérieure des dents, on ôte celui qui se trouve sur la surface intérieure : il faut que le Dentiste continue d'être fitué de la même maniere: ayant baissé la levre avec l'indicateur, il appuie le pouce sur les dents incisives, fi elles ne sont pas stables; & pour commencer par elles, il tient l'instrument comme il est dit; il l'appuie sur les dents voifines qui lui servent de point d'appui, & facilitent son monvement : il continue d'agir de même jusqu'à la derniere dent du côté gauche; ensuite changeant de situation pour nétoyer l'autre côté des dents, il passe du côté droit de la personne, à fon côté gauche; il porte l'indicateur de la main gauche sur les dents qu'il veut nétoyer les premieres, & successivement il porte l'instrument sur les dents situées après celles par où il acommencé. Il opere sur ce côté, comme il vient de faire sur l'autre; avec cette dissérence, qu'il doit avancer le bout du doigt indicateur de la main gauche du côté de la derniere molaire, à mesure que l'instrument passe d'une dent à l'autre.

Quand le Dentiste a enlevé avec le bec-d'âne tout ce qu'il a pu ôter, il prend le bec-de-perroquet, se place devant la personne, & lui baisse la levre inférieure avec l'indicateur de la main gauche: il porte ensuite la pointe de cet instrument entre les intervalles intérieurs que les dents forment entre elles : il le tient de même qu'il a tenu le précédent ; avec cette différence que l'extrémité cave de sa pointe doit regarder la main qui le tient, & que le manche est élevé en haut, pour ôter le tartre : à mesure qu'il passe d'un vuide à l'autre, il continue de soutenir les dents voifines avec l'indicateur de fa main gauche.

Après qu'il s'est fervi du bec-de-perroquet, en opérant dans les intervalles intérieurs des dents, il prend le burin à trois faces, pour ôter en dehors ce qu'il y a de matieres entre ces intervalles. Il se place du côté droit du sujet, dont il baisse la levre inférieure; il infinue la pointe de l'instrument qu'il tient de même que les deux précédens, & il le fait agir entre ces intervalles, Il faut observer que le biseau qui est à son extrémité, doit se trouver dessus, afin d'enlever plus aisément le tartre : on fuit la même méthode pour tous les intervalles qui en ont besoin, en écartant les levres & les joues autant qu'il est nécessaire, & en prenant les fituations les plus commodes.

Lorsqu'il a fini avec le burin à trois faces, il prend le petit canif à tranchant convexe : il le tient comme le précédent instrument, & il tourne son tranchant en dessus, ensorte qu'étant situé au côté droit du sujet, il infinue successivement cet instrument dans l'intervalle de chaque dent, pour enlever ce que les autres instrumens n'ont pu ôter.

Lorsqu'on aura fini avec le petit ca-

21

nif, on se servira, s'il est nécessaire, du crochet en Z, pour ôter de la face intérieure des dents ce que les autres instrumens n'auront pu ôter : le Dentiste se place pour cela au côté droit ou devant la personne; il tient cet instrument de la main droite, & en baissant l'extrémité du crochet qui doit regarder la main & s'en approcher, il le passe sur la face intérieure des dents pour en détacher tout ce qu'il veut en lever.

Après avoir employé ce dernier inftrument pour la face intérieure des dents, il peut encore s'en fervir à ôter les matieres qui font attachées sur leurs couronnes. Il range de nouveau les levres & les joues avec l'indicateur de sa main gauche, tandis qu'avec la droite, il tient l'instrument, pour emporter de dessus les couronnes des dents tout ce qui s'y rencontre.

Les mêmes instrumens qui servent à nétoyer les dents de la mâchoire insétieure, servent aussi à nétoyer celles de la supérieure, étant également convenable pour l'une & l'autre mâchoire.

Pour nétoyer les dents de la mâchoire fupérieure, il faut que le sujet sur lequel on opere soit situé de la maniere

que je l'ai indiqué. Le Dentiste passant son bras gauche par-dessus la tête du fujet, releve sa levre avec le pouce de fa main gauche, & porte fon doigt indicateur sur l'extrémité des dents qu'il va nétoyer, afin de les appuyer : puis, en tenant le premier instrument à-peuprès de même qu'on a dit, il enleve de haut en bas, les portions de tartre qui se trouvent sur les dents, si elles font fermes : lorsqu'elles sont chancelantes, il doit enlever ce tartre de bas en haut, & appuyer toujours la dent, pour ne pas l'ébranler davantage : il faut continuer légérement jusqu'à la derniere dent du côté gauche. Ensuite il vient au côté droit, continuant par celle qui est à côté de la premiere par laquelle il a commencé. Il n'ôtera son bras de dessus la tête du fujet, que lorsqu'il s'agira de nétoyer les dernieres dents de ce même côté, & pour lors il se place devant la perfonne pour achever l'opération, en écartant la joue avec le pouce & le doigt indicateur.

La surface extérieure de ces dents étant nétoyée, on va à l'intérieure. Le Dentiste se place au côté droit du sujet, & passe son bras gauche par-dessus sa tête, pour porter le doigt du milieu de la main gauche entre la levre inférieure & la gencive, afin d'abaisser la levre : l'indicateur en fera autant à la levre supérieure pour la relever. Le Dentiste pose l'instrument par-dessus les dents qui sont devant celles qu'il veut nétoyer, afin qu'elles le foutiennent : il pourfuit jusqu'à la derniere du côté gauche, & il fait tomber la matiere tartareuse, en la prenant de haut en bas : après quoi il en fait autant du côté droit, en passant au côté gauche du fujet, & en changeant la position des doigts entre la gencive & la levre.

Le bec de perroquet ne sert point ordinairement à nétoyer les dents de cette mâchoire; à moins que ce ne soit dans les intervalles des molaires, ce qu'on exécute sans sortir du côté droit, & en relevant la joue du côté où l'on s'en sert.

Le burin à trois faces ôte au contraire tout ce qui se rencontre extérieurement entre les intervalles des dents, sans sortir du côté droit: il faut relever la levre & les joues, à mesure qu'il avance vers l'un ou l'autre côté, en le faisant agir de haut en bas.

Le canif à tranchant convexe, & le crochet en Z, sont pour la mâchoire supérieure, de même usage que pour l'inférieure.

Quoique les situations dont j'ai parlé, paroissent les plus avantageuses pour bien exécuter tout ce qui vient d'être enseigné, il ne saut pourtant pas s'y assujettir absolument, lorsqu'il s'en trouve de plus commodes, & de plus propres aux circonstances qui peuvent se rencontrer.

Souvent, après avoir nétoyé les dents, & les avoir dépouillées du tartre qui les couvroit, on trouve que cette matiere s'est infinuée si avant entre les gencives & les dents, que les gencives en sont gonflées & très-molles, & croissent quelquefois le long des interstices, jusques sur le corps ou la couronne des dents : en ce cas, il faut emporter tout ce qui est détaché des dents, & tout ce qui excede la gencive qui leur est attachée, comme nous l'avons expliqué plus au long en traitant des maladies des gencives & de leurs excroissances, aux dix-septieme & dix-huitieme chapitre du tome premier. Si l'on emporte ces excroissances aux enfans, le sang qui s'en évacuera, fuffira pour leur guérison:

DENTISTE.

25

guérison: pour ce qui est des adultes, il est quelquesois nécessaire d'user de lotions capables de fortisser leurs gencives, comme nous l'avons enseigné aux mêmes endroits.

CHAPITRE IV.

Maniere d'opérer pour limer les dents, avec les précautions & le choix des limes dont il faut se servir.

L'on convient unanimement que les moyennes ou les pețites dents ornent plus la bouche que les grandes. l'eu de gens en connoissent les avantages; mais l'expérience journaliere nous fait voir qu'elles ont plus de durée; les dents longues s'ébranlant plus facilement que les courtes, à cause du peu de proportion qu'elles ont avec leur base, & étant par conséquent moins capables de résister aux esforts qu'elles doivent faire. Les moyennes ou les petites, au contraire, étant égales & bien arrangées, ne sont pas si sujettes à cet inconvénient:

C'est pourquoi, lorsque les dents sont trop grandes, on a recours à la lime pour diminuer leur longueur. On s'en sert encore pour séparer celles qui sont trop serrées, ou qui ont quelque disposition à la carie. Si cette disposition ne s'y trouve point, on doit s'abstenir de cette opération, sur tout lorsqu'il est facile d'introduire le cure-dent dans leurs intervalles, pour en détacher les portions des alimens qui s'y arrêtent.

Avant que d'expliquer la maniere d'opérer, nous ferons quelques remarques importantes sur le tems de l'exécution, & sur la nature des dents qu'on veut limer: on ne peut négliger de faire ces remarques, sans s'exposer à de

grandes méprifes.

J'ai déja fait observer que les dents des jeunes personnes sont toutes creuses, ensorte que la courbure des sibres ofseuses forme la voûte de leur cavité. J'ai dit aussi que l'émail revêt universellement le corps de la dent, excepté le colet; que cet émail est dans certains sujets, sur-tout aux ensans, beaucoup plus mince; & qu'ainsi, il y a des cas où il est impossible de leur limer beaucoup les dents, sans altérer le tissu de leurs sibres, & les vaisseaux qui les

accompagnent. On voit par-là qu'il faut limer les dents des jeunes sujets avec une extrême circonspection, sur tout si elles ne peuvent plus se renouveller, & que dans ces cas il est nécessaire d'examiner avec soin si les dents ont acquis la consistance ordinaire, sans quoi l'on y est facilement trompé.

Quand on prend cette précaution, on peut limer les dents des enfans, fussentiels encore à la mamelle. J'en ai vu qui avoient des dents si grandes, quelques jours après leur naissance, que j'ai été obligé d'en limer les pointes, parce qu'elles blessoient le mamelon de leur nourrice.

Il se rencontre des jeunes gens qui ont quelquesois les dents plus en état d'être limées à l'âge de dix ou de douze ans, que d'autres à quinze ou à dixhuit. Ainsi il ne faut faire cette opération qu'avec discernement & prudence, parce qu'étant faite mal-à propos, elle auroit des suites fâcheuses, & deviendroit la ruine infaillible de la partie pour le soulagement de laquelle on l'auroit vainement entreprise.

Ces mauvais effets ne sont que trop confirmés par des exemples fâcheux;

comme on le peut voir dans la premiere observation, chapitre 24 du

tome premier.

Il y a moins de danger à limer les dents des personnes avancées en âge, qu'à limer celles des enfans; parce que l'étendue de la cavité des dents s'ossifie en croissant; que leur émail s'épaissit, & qu'il se fortisse; c'est pourquoi, les dents des personnes d'un âge médiocre ou avancé, ne sont pas si sensibles que celles des jeunes gens, qui bien qu'ausi dures par leur émail, sont cependant moins appuyées, plus délicates, & par conséquent plus difficiles à limer.

Ce cas n'est pourtant pas si général, qu'il n'arrive quelquesois aux personnes âgées d'avoir les dents si sensibles, qu'elles ont de la peine à soussir la lime; tandis que d'autres, quoique jeunes, n'ont point la même sensibilité, & soussirent sans peine sur leurs dents cette opération. La sensibilité est plus ou moins grande à proportion que les ners des dents sont plus ou moins voisins ou éloignés de la partie que l'on lime.

Il est très nécessaire de limer les dents qui se carient par leurs parties latérales, & de les séparer les unes des DENTISTE. 2

autres, pour arrêter le progrès de la carie. Lorsque les dents sont considérablement gâtées au-devant de la bouche, on fait les séparations plus grandes dans le dedans que dans le dehors, afin d'éviter la dissormité d'un trop grand intervalle.

Il faut faire remarquer ici qu'on doit être très-réservé à séparer les incisives inférieures: parce que cette opération les expose à devenir chancelantes, que le tartre qui s'y engendre est ordinairement plus considérable qu'ailleurs; qu'il occasionne leur perte en détruifant les gencives, & que ce mauvais effet seroit plus à craindre, si ces dents étoient séparées les unes des autres. Néanmoins, lorsqu'elles se carient, on ne peut se dispenser de les séparer; mais elles sont moins sujettes à cet accident que toutes les autres. En un mot, on ne doit jamais séparer aucunes de ces dents, si la carie n'y oblige pas; parce que leur proximité & l'appui mutuel qu'elles ont entr'elles, servent beaucoup à les soutenir, les fortifier, & par conséquent à les rendre plus durables.

La plupart des Dentisses en séparant B 3

les dents, ne croyent pas qu'il soit posfible d'ôter la carie avec d'autres instrumens qu'avec la lime; c'est pourquoi ils s'en servent en toutes sortes d'occafions, jusqu'à ce qu'ils aient emporté toute la carie; mais cela ne se peut faire, fans altérer le tissu de la dent, sans endommager beaucoup la partie saine, & sans la rendre soible en la rendant trop mince.

Il y a d'autres Dentistes, qui dans l'intention de bien ménager les dents, n'y font souvent qu'une petite séparation, y laissant la plus grande partie de la carie, laquelle s'augmente insensiblement dans la suite à un tel point, que si l'on n'y remédie, la dent périt & la séparation devient inutile. C'est pourquoi il est également dangereux de faire des séparations trop petites en laissant ce qui est gâté, ou de les saire trop grandes en altérant les dents.

Pour éviter ces deux extrémités, il faut faire des féparations proportionnées à l'étendue & à la profondeur de la carie, & au volume de la dent : il faut aussi ôter la partie cariée de la dent avec de petites rugines un peu courbes & bien tranchantes, de même que celles

DENTISTE.

qui lui feront indiquées dans la suite : Par ce moyen, on ne laissera rien d'altéré aux dents, & on ne s'exposesa point à en assoiblir les parties saines.

Après quelques recherches, on est parvenu à construire une lime recourbée (a), propre à séparer avec facilité les dents du fond de la bouche : elle est d'un bon usage, quand elle a toute sa persection. Il saut, 1°, que le coude, qui lui sert en partie de tige, soit suffisamment fortisée par son épaisseur, qui doit aller toujours en diminuant depuis le manche jusqu'à la lime. 2°. Que ses angles soient un peu arrondis. 3°. Que sa queue ou sa soie soit sorte, qu'elle pénetre assez avant dans le manche, & qu'elle y soit bien affermie.

Quand on fait la séparation des dents à l'occasion d'une earie, il faut autant qu'il est possible, ne limer que la dent qui est cariée. Ceux qui n'auront pas la main assez sûre, ou assez d'adresse pour se servir dans ce cas des limes taillées des deux côtés, se serviront de celles qui ne sont raillées que d'un côté.

Les dents étant sujettes à se rapprocher après avoir été séparées, il faut

(a) Voyez la figure 2 de la planche 11 de ce tome, page 51.

B 4

quelquefois les limer de nouveau : on doit les féparer de maniere, qu'il reste au niveau des gencives une portion des dents qui ne soit point limée, afin que ces dents se servent mutuellement d'appui, & que leur séparation se maintienne toujours égale. A l'égard des dents qui ne sont pas serrées auprès de la gencive, on fera leur séparation un peu plus grande.

Lorsque les dents molaires sont gâtées jusques dans le centre de leur épaisseur, que la carie pénetre jusqu'auprès de leur cavité, & qu'elles sont extrêmement sensibles, on doit se dispenser d'ôter tout ce qu'il y a de carié, de peur de découvrir les nerss & de rendre

le remede pire que le mal.

Il n'en est pas de même des dents canines & incisives': quoiqu'elles soient cariées jusques dans leur cavité, on peut les limer jusques-là & même en ôter toute la carie, quand même elle iroit jusqu'à découvrir leurs vaisseaux; parce que ces dents, n'ayant qu'une cavité ou canal, la liqueur qui s'y épanche, prend bientôt son issue après cette opération, & me cause ordinairement plus de douleur.

Si les dents sont tournées de côté,

DENTISTE.

un peu couchées & croifées les unes sur les autres, il faut les limer sur les côtés pour les redresser autant qu'il est possible, & les rendre ainsi moins dissormes, ce qui n'est pas un petit avantage.

Lorsque les dents ont des éminences hérissées; si elles sont sillonnées & parsemées de petits trous & de petites taches sur leur émail, comme il arrive assez souvent à ceux qui n'ont point joui d'une bonne santé dans leur bas âge, on peut détruire tous ces désauts, en polissant les dents avec la lime.

Il y a des taches sur l'émail des dents qui sont de dissérentes couleurs : certaines taches sont livides ou noires, & elles viennent souvent de la carie : les autres sont jaunes ou blanches, mais d'un blanc bien dissérent de celui qui est naturel à l'émail de la dent : ces dernieres taches pénetrent quelquesois l'émail de la dent jusqu'à sa cavité, & rendent la substance qu'elles colorent d'une consistance tendre & molle. En ce cas, on ne doit pas s'opiniâtrer à détruire ces taches; parce qu'on seroit obligé de creuser jusqu'à la cavité de la dent pour les enlever.

Quelques Dentistes ôtent la longueur des dents, ou avec les pincertes

incifives, qui ont leur tranchant à une de leurs parties latérales, ou avec celles qui l'ont à leur extrémité; mais comme fouvent ils ne prennent aucune précaution dans cette opération, ils peuvent alors éclater l'émail de la dent; c'est pourquoi il est à propos d'avertir ici qu'il faut faire auparavant une trace, ou petit enfoncement autour de la dent avec une lime convenable, afin que l'action des pincettes ne la fasse pas éclater : cette petite opération est presqu'insensible: On ne se sert ordinairement de ces deux fortes de pincettes que pour les dents qui ont peine à souffrir la lime, ou qui sont d'une grandeur trop considérable.

On doit observer qu'après avoir coupé & emporté les parties des dents qui sont trop longues, il faut polir ces mêmes dents, & les rendre égales aux autres avec la lime.

Les dents dont on peut diminuer la longueur, sont les incisives, les canines & les petites molaires. On le peut faire en les limant par le bout ou par la couronne, & en les limant horizontalement: si elles n'excedent pas de beaucoup les autres, il suffit de les limer de la premiere saçon & de se servir

d'une lime plate pour les rendre égales & unies.

On ne peut diminuer que très-peu la longueur des grosses molaires: parce qu'elles ont sous les éminences de seurs couronnes, de petits sinus qui ont communication avec la grande cavité de chaque dent; de forte que si l'on découvre ces sinus, la dent se trouve en danger de se carier, ou de causer de la douleur. On peut au contraire diminuer davantage la longueur des petites molaires; leurs éminences étant ordinairement plus élevées, & leurs petits sinus étant moins étendus.

Quand les couronnes des canines & des incifives se portent au dédans ou au déhors de la bouche, elles sont ordinairement plus longues que les autres; parce que n'y ayant point d'autres dents à leur rencontre, elles ont une entière liberté de croître. Quand on veut les rendre égales, il faut se servir, autant qu'il est possible, d'une lime plate, & les diminuer du côté de la bouche en pente & en sorme de bifeau : c'est ainsi qu'on diminue leur longueur & leur épaisseur, & qu'on leur sorme un tranchant émoussé en

dehors: celles qui se porrent en dehors doivent être limées par le dehors, afin que leur tranchant se porte en dedans.

On doit diminuer les canines & les incifives qui n'ont point de dent à leur rencontre pour les rendre égales autant qu'on le peut; parce qu'elles sont sujettes à surpasser leurs voisines en longueur. Une dent plus longue qu'elle ne doit être, est beaucoup plus disposée à devenir chancelante, que celles qui sont d'une grandeur proportionnée. D'ailleurs, si cette dent plus longue frotte contre celle qui lui est opposée, elle peut lui causer le même ébranlement. M. Dionis (a) juge qu'il est inutile de limer ces fortes de dents; parce qu'elles repoussent jusqu'à ce qu'elles excedent les autres, & qu'ainfi ce seroit un opération qu'on seroit obligé de réitérer Souvent: mais, c'est tout au plus deux ou trois fois dans le cours de la vie qu'on se trouve obligé de renouveller cette légere opération. Arrivant si rarement, il vaut mieux s'y affujettir, que de s'exposer aux nouvelles brêches qui se font indubitablement après

(a) Traité des opérations chirurgiques, page

l'ébranlement & la chûte de ces dents.

Lorsqu'on diminue la longueur des dents, il faut les limer de maniere qu'elles s'ajustent à celles qui leur sont opposées, & que toutes les dents de chaque rangée portent également les unes sur les autres. S'il s'en trouvoit une qui sût plus longue que sa voisine, elle heurteroit celle qui est à sa rencontre, ces deux dents pourroient devenir chancelantes par la suite, & les autres ne feroient la massication qu'imparsaitement.

Enfin, on lime encore celles qui peuvent incommoder & blesser la langue, les levres ou les joues. On est indispensablement obligé de faire cette opération, lorsque la partie de quelque dent se trouve cassée. La vue qu'on a en la faisant, c'est d'émousser & d'adoucir les portions inégales, pointues & tranchantes du reste de la dent fracturée ou cariée: on lime même les molaires dans un cas semblable.

J'ai vu des ulceres aux joues, aux levres & à la langue, occasionnés par ces sortes d'inégalités. Ces parties étant excoriées par les inégalités qui s'opposoient toujours à la consolidation des ulceres, il fallut emporter les pointes

de la dent avec la lime, pour guérir ces maladies.

Une Dame qui avoit la moitié de la langue détruite par un ulcere de cette même espece, causé par une dent cariée & fracturée, vint chez moi: j'emportai avec la lime les inégalités de sa dent; mais je ne sais si cette Dame a été guérie; parce qu'elle avoit attendu trop long tems, & que d'ailleurs elle étoit âgée de soixante & douze ans.

Ces observations font voir combien il est important d'examiner les véritables causes des ulceres qui se forment aux joues, aux levres & à la langue, en conséquence de la difformité de la couronne des molaires, ou de celle de quelqu'autre dent, ou de quelque chicot d'une dent cassée. Si l'on ne découvre exactement la véritable cause de ces ulceres, on s'expose à les mal caractérifer en les confondant avec les ulceres scorbutiques ou véroliques; ce qui peut devenir funeste au malade, & décréditer la profession. Voyez les trois observations à ce sujet, chap. 36 & 37 du premier volume.

Les limes dont on se doit servir pour limer les dents, sont de huit especes. (a)

(a) V.les planch. 10 &11 de ce tom. p. 50 & 51.

DENTISTE.

De ces limes il y en a de taillées ou hachées au couteau, d'autres au ci-feau. Les moins épaisses ou les plus minces seront taillées au couteau, à cause de leur délicatesse, & qu'elles doivent mordre doucement. Les plus épaisses ou les plus fortes seront taillees au ciseau, parce que leur taille doit être plus grosse, plus enfoncée, & qu'elles doivent mordre davantage. Les Arquebusiers & particuliérement les Horlogers, se servent de limes hachées qu'ils fabriquent ordinairement eux-mêmes ; les Clincaillers vendent celles qui sont taillées au ciseau : mais comme il est difficile d'en trouver chez eux qui soient bonnes & propres pour les dents, on en fait faire exprès par les Ouvriers railleurs de limes : on recommande à ces Ouvriers de les faire d'un bon acier, qu'elles foient bien dreffées à la lime, que leur taille foit égale, qu'elle ne soit pas trop douce, ni trop rude; & afin que ces limes soient d'un bon usage, il faut qu'elles soient bien trempées.

La premiere lime est hachée au couteau en tous sens, elle est mince & plate, sa longueur, sans être emmanchée,

est d'environ quatre pouces, & sa largeur de trois à quatre lignes; son épaisseur est d'environ un tiers de ligne. Celle-ci ne sert qu'à séparer les dents.

La feconde lime taillée au cifeau, est plate, un peu plus grande & plus épaisse que la premiere. Elle sert à rendre les dents égales en longueur.

La troisieme lime, est appellée lime en couteau: cette lime ne sert gueres que dans les occasions où il faut tracer un chemin à une autre lime, comme dans les séparations, &c.

La quatrieme lime est plate & un peu pointue : elle sert pour élargir les endroits séparés qui se trouvent cariés.

La cinquieme lime, nommée feuille de sauge, est mise en usage lorsqu'on veut faire des échancrures un peu arrondies sur les endroits cariés.

La sixieme lime, nommée la lime recourbée, sert à séparer les dents les plus éloignées, situées sur l'un & l'autre côté de chaque mâchoire.

La septieme lime, est nommée demironde. Son usage est d'augmenter les échancrures faites avec la feuille de sauge.

La huitieme lime est ronde & poin-

DENTISTE.

tue : on la nomme queue de rat. Celleci sert pour échancrer & augmenter la séparation proche de la gencive.

Toutes ces limes font ordinairement taillées en tous fens & au ciseau, quoique les petites limes puissent l'être au couteau: leur longueur & largeur font à-peu-prés semblables à celles qui sont

représentées sur la planche.

De ces limes, il faut en avoir de grandes, de petites, de larges, de grosses, de fines & même plusieurs de chaque espece, pour s'en servir selon le besoin. Pour éviter que ces limes ne soient trop froides contre les dents, & que la limaille ne s'y attache, on doit de tems en tems les tremper dans l'eau chaude, lorsqu'on s'en sert, & les nétoyer avec une petite brosse.

Les occasions où l'on se sert de ces limes n'étant pas toujours les mêmes, il n'est pas possible de décrire toutes les circonstances qu'il faut observer dans

leur usage.

Pour se servir méthodiquement de ces limes, il faut les appuyer médiocrement, lorsque les dents qu'on lime font de la douleur, & les conduire le plus droit qu'il est possible de dehors en dedans, & de dedans en dehors.

Pour séparer les incisives de la mâchoire insérieure, le Dentiste doit se placer devant le sujet, lequel sera assis sur un siege stable, sa tête appuyée sur le dossier du siege. Le Dentiste tient la lime de la main droite, & porte l'indicateur de la main gauche entre la levre & la dent qu'il va limer : il soutient ainsi la dent, & abaisse la levre. Il porte ensuite le doigt du milieu de la même main sur la commissure des levres du côté droit, & en écarte la joue, pour voir ce qu'il doit faire en opérant.

Lorsqu'on veut séparer les canines, ou les petites & grosses molaires du côté droit de la même mâchoire, le Dentiste doit être placé de ce même côté, & passer son bras gauche pardessus la tête du sujet, pour affermit avec le pouce & l'indicateur de cette même main les dents voisines, & avec le reste des doigts le menton. Ensuite on garnit la commissure des levres d'un linge sin en plusieurs doubles, pour empêcher que la lime ne morde sur la commissure de la levre. Il tient la lime avec la main droite, & la porte sur la partie de la dent qu'il veut limer.

Pour féparer les pareilles dents du côté gauche, il doit se placer de ce

43

même côté, baissant la levre, & affermissant les incisives avec l'indicateur & le doigt du milieu de sa main gauche: le reste des doigts de cette main afsermit le menton; de maniere qu'après avoir garni la commissure des levres, il tient la lime avec la main droite, & la porte à la partie sur laquelle il doit

opérer.

Pour séparer les incisives de la mâchoire supérieure, le Dentiste doit être placé au côté gauche de la personne, passant son bras droit par dessus la tête du sujet, tenant toujours la lime de la même main, tandis qu'il porte le pouce & l'indicateur de fa main gauche fur l'extrémité des deux dents qu'il veut séparer. Par ce moyen il appuye les dents & la tête, & passant la lime entre le pouce & l'indicateur, il la conduit, comme il a été dit. Il peut encore, sans sortir de cette situation, séparer les ca nines, les perites & les groffes molaires du côté gauche; mais il faut pour cellesci, que le doigt du milieu de fa main gauche appuie sur la dent qui est devant celle qu'il va limer, tandis qu'il por-tera l'indicateur de la même main sur la commissure des levres pour écarter la joue. Lorfqu'il avance du côté des

molaires, il doit avoir garni la commissure des levres d'un linge fin, avant

que d'y poser l'indicateur.

Pour séparer les canines, les petites & grosses molaires du côté droit, il doit être placé de ce même côté & pafser le bras gauche par dessus la tête du sujet, pour poser l'indicateur de cette main entre la levre inférieure & la gencive, & mettre fon pouce fur la couronne des incisives du côté droit de la mâchoire supérieure, & le reste des doigts fous le menton pour l'affermir. Ensuite il garnit la commissure des levres, & porte la lime avec sa main droite, sur l'endroit qu'il veut séparer, en éloignant la commissure des levres avec la lime & avec l'extrémité de son doigt indicateur.

Pour diminuer la longueur des incifives, canines & petites molaires de la mâchoire inférieure, le Dentiste se sert d'une lime plate & taillée au ciseau, comme on a dit, & il se place au côté droit, ou vis-à-vis le sujet: il tient la lime de sa main droite, & porte l'indicateur de sa main gauche entre la levre & la gencive, pour appuyer la dent qu'il veut limer, & tient son pouce de la même main sous le menton, pour l'affermir : la lime poussée & retirée par des petits mouvemens réitérés, passe par dessus l'indicateur, & appuie sur la dent qu'il veut diminuer. C'est de cette saçon qu'il doit limer la dent

qu'il veut accourcir.

©BIUM

Si l'on veut diminuer les grosses molaires du côté droit, le Dentiste doit être placé du même côté, tenir la lime de sa main droite, mettre sur la commissure des levres de ce côté-là un linge sin, & écarter cette commissure; de façon que la lime soit conduite en passant auprès de ce linge sur les éminences qu'il veut ôter. Il en peut faire autant, quand il opere du côté gauche; pourvu qu'il soit placé du même côté, & qu'il change la situation du bras gauche & les sonctions des doigts de la main gauche.

Pour ôter la longueur des incisives & des canines de la mâchoire supérieure, il faut que le Dentiste soit placé du côté droit, qu'il tienne la sime de sa main droite, qu'il porte son bras gauche par-dessus la tête du sujet pour élever la levre avec l'indicateur de la main gauche, & appuyer la dent avec le doigt du milieu. Sans sortir de cette attitude, on peut emporter les tubéro-

fités ou éminences des petites & grosses molaires du côté droit & celles du côté gauche, pourvu que le bras gauche du Dentiste soit passé par dessus la tête du sujet, & que l'indicateur de la main gauche soit sur la dent qu'on veut limer, & le doigt du milieu sur la commissure des levres.

Il est très-nécessaire de diminuer les dents chancelantes, lorsqu'elles sont plus longues que les autres; parce que leur rencontre avec celles qui leur sont opposées, les ébranle davantage & leur cause un plus grand dérangement: mais il est assez difficite de les diminuer dans cette occasion à cause de leur peu de fermeté; c'est pourquoi il est nécessaire de les attacher à leurs voisines avec un fil ciré en plusieurs doubles, auquel on fait faire autant de tours croisés qu'il en faut pour affermirces dents contre les autres.

Après que ces croissemens de fil sont faits, on tourne plusieurs sois les deux bouts du fil autour de son doigt & en les tirant du côté de la dent solide, on assermit celle qui est chancelante : cela ne suffiroit pas, si l'on ne la soutenoit en core avec l'extrémité du doigt qui rient les sils, avant que d'y faire agir la lime.

Si l'intervalle qui est entre la dent folide & la chancelante, se trouve large, il faut avoir un petit coin (a) de bois, ou de plomb en forme de coulisse, afin de remplir cette espace. Par ce moyen ou rendra les dents plus fermes, & l'on aura plus de facilités à les limer. Ces sortes de dents doivent être limées plus courtes que les autres; parce qu'elles s'allongent toujours affez, & sortent facilement de leurs alvéoles où elles ne sont pas fortement attachées.

Pour bien limer ces dents chancelantes, il faut les prendre de côté les unes après les autres, les limer horizontalement d'une partie latérale à l'autre avec le côté le plus étroit de la lime. De cette maniere l'opération en est plutôt faite, & l'ébranlement en est

moins confidérable.

Je n'omettrai pas de faire remarquer que la plupart de ceux qui liment les dents, pour les rendre égales en longueur, les liment ordinairement de taçon qu'ils les rendent droites & carrées par le bout, comme si l'on les avoit dressées avec un rabot. Il faut

(a) Voyez la figure 5 de la planche 11 de ce tom. , pag. 51.

être de mauvais goût pour limer ainsi, puisqu'elles en paroissent plus larges qu'auparavant. C'est pourquoi après leur avoir donné la longueur & l'égalité qu'on souhaite, on doit limer les angles de leurs extrémités & les arrondir un peu; ce qui les faisant paroître moins longues & moins larges, rend leur figure si naturelle, qu'il est dissicile de s'appercevoir qu'elles ayent été limées. En cela comme en toute autre chose, il faut imiter la nature autant qu'il est possible.

Les pincettes incisives qui conviennent à couper & à racourcir les dents qui ne peuvent l'être que difficilement avec la lime, à cause de la douleur qui seroit plus longue, sont de deux especes: les unes ont le tranchant sur le côté (a) & les autres l'ont à leur extrémité (b): On se sert des premieres pour agir dans de certains intervalles où les autres ne pourroient pas être introduites, soit qu'on veuille racourcir les dents, ou émousser les chicots. Les pincettes de la seconde espece sont plus commodes dans certaines occasions,

(a) Voyez la planche 12 de ce tome, pag. 52. (b) Voyez la pag. 13, idem, pag. 53.

par

par exemple, lorsqu'il s'agit d'emporter le corps d'une dent très-cariée, ou d'en retrancher une portion, sans intéresser les dents voisines, & sans endommager sa racine. Lorsqu'on emploie ces instrumens à propos, on réduit les dents ou les chicots au volume qui convient, selon les cas & les circonstances qui doivent régler le Dentiste en pareille occasion.

On peut faire encore des pincettes incisives de la seconde espece, qui se-ront figurées à-peu-près en forme de davier, & n'en disséreront que par les extrémités tranchantes de leurs mâ-choires, dont les tranchans se rencontreront vis-à-vis l'un de l'autre, & s'approcheront suffisamment. Celles-ci se-ront plus convenables en certains cas, sur-tout lorsqu'il s'agit de couper des portions de dents cariées & éclatées aux côtés de la bouche.

Quoique ces instrumens, quand on les sait bien diriger, soient très-propres à racourcir les dents trop longues, je ne puis me dispenser de blâmer un Dentiste de cette Ville, qui continue toujours à s'en servir, sans prendre aucunes précautions; j'ai vu depuis peu plusieurs personnes, qui par son impru-

dence avoient eu les dents éclatées, & même découvertes jusques dans leurs cavités intérieures, parce qu'il en avoit trop coupé. Il faut que ce Dentiste n'en connoisse pas la structure, & qu'il ne se soit pas donné la peine de lire la premiere édition de ce livre.

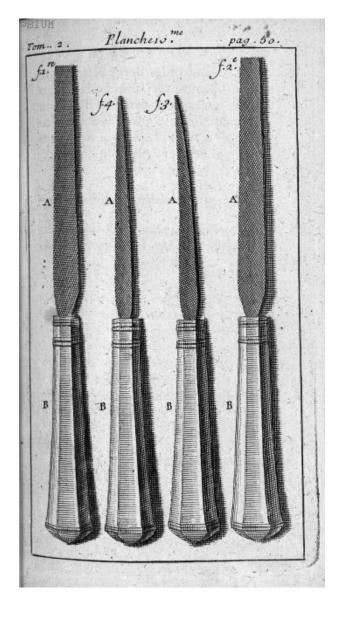
Explication de la planche X, qui contient la figure de quatre instrumens, lesquels fervent à limer les dents.

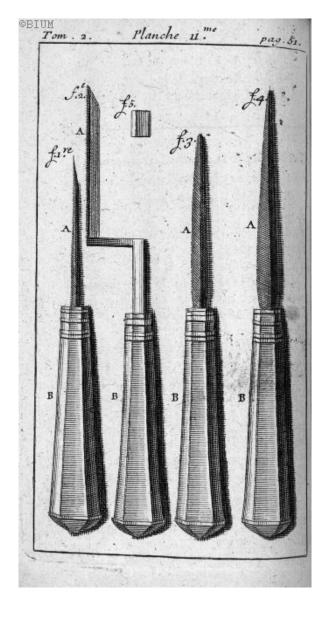
L'A figure I représente la lime hachée ou taillée au couteau, qui sert à séparer les dents, vue par sa partie la plus étendue.

La figure II représente la lime taillée au ciseau, qui sert à égaliser les dents, vue aussi par sa partie la plus étendue.

La figure III représente la lime en couteau, son tranchant tourne à gauche, & son dos à droit : celle-ci sen à tracer une voie à une autre lime.

La figure IV représente la lime plate & un peu pointue, vue du côté de sa surface plate. Celle-ci sert à élargir certains intervalles des dents qui ne sont pas suffisamment distantes.





AAAA. Le corps de la lime. BBBB. Le manche de chaque lime.

Explication de la planche XI, qui contient la figure de cinq instrumens, lesquels servent aussi à limer les dents.

LA figure I représente la lime ronde figurée en queue de rat, qui sert à échancrer les dents cariées.

La figure II représente la lime recourbée qui sert à limer les intervalles des dernieres dents aux deux côtés de la bouche.

La figure III représente la lime nommée seuille de sauge, qui sert à échancrer les dents, vue par une seule surface convexe, quoiqu'elle en ait deux égales.

La figure IV représente la lime demironde, qui sert à agrandir les échancrures, vue par sa surface convexe. AAAA. Le corps de chaque lime.

BBBB. Le manche de chaque lime.

La figure V représente le coin en coulisse, qui sert à assujettir les dents pendant qu'on les lime.

C 2

Explication de la planche XII, qui contient la figure d'un instrument qui sert à racourcir les dents.

CETTE figure représente des pincettes incisives vues dans toute leur étendue, qui servent à dissérens usages, lesquelles sont aussi très - convenables pour racourcir les dents.

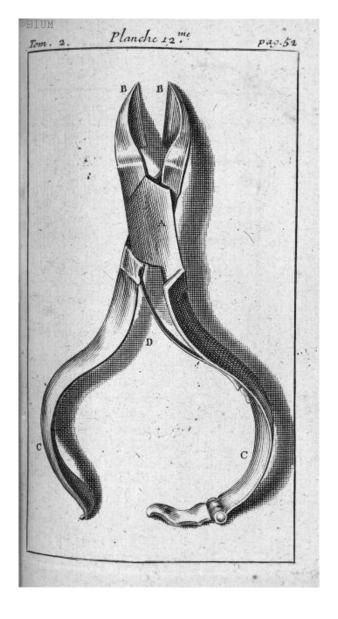
A. Le corps de cet instrument.

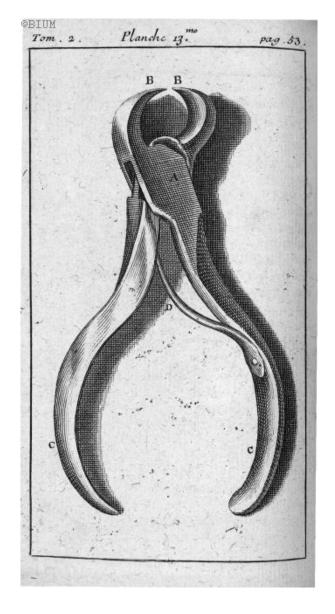
BB. Les extrémités antérieures des mâchoires, caves, pointues & tranchantes par leurs parties latérales.

CC. Les branches ou extrémités pos-

térieures de cet instrument.

D. Le ressort attaché sur la branche semelle, qui sert à tenir les pieces ouvertes: à l'extrémité postérieure de la branche semelle, est une piece à charnière percée d'un trou propre à recevoir un petit bouton en crochet, qui est l'extrémité postérieure de l'autre branche, pour tenir cet instrument sermi quand on le veut.





GBIUM

Explication de la planche XIII, qui contient la figure d'un instrument, qui sert aussi à racourcir les dents, à peu-près de même que le précédent.

CETTE figure représente une pincette incisive, quasi en figure de tenailles tranchantes par son extrémité antérieure, vue dans toute son étendue.

A. Le corps de cet instrument.

BB. Les tranchans de ses mâchoires situés à l'extrémité antérieure.

CC. Les branches ou extrémités poftérieures de cet instrument.

D. Le ressort qui tient la pincette ouverte.

al marifor appoint of the property of the control o

Cepx de la premiere effices et

erical en golpoli est use estimon C 3

CHAPITRE V.

Description des instrumens convenables pour opérer en ruginant les dents, lorsqu'elles sont cariées.

Les instrumens qui servent à ôter les matieres renfermées dans les cavités cariées des dents, & à ruginer la carie de ces mêmes cavités, sont de quatre especes. Je les distingue par leur extrémité tranchante ou pointue. Je range fous la premiere espece tous ceux qui ont à cette même extrémité quatre faces qui se terminent en pointe aigue, & je les nomme forets à ébiseler : je range ceux dont la pointe est formée par trois faces sous la seconde espece, & je les nomme rugines pointues en bec de perroquet; la troisieme espece est la rugine mousse en bec de perroquet : je range dans la quatrieme ceux dont la pointe tranchante est formée par deux faces, & je les nomme rugine en

Ceux de la premiere espece, sont nommés par les Horlogers forets à

55

ébiseler ou à persorer : la tige de ceux que j'emploie doit être ronde & longue d'environ deux pouces & demi depais le manche jusqu'au commencement de la pointe : cette pointe doit avoir environ deux lignes d'étendue.

Ceux de la seconde espece sont des rugines recourbées, dont l'extrémité pointue est formée par deux petits biseaux, & fortisiée par une vive arrête, qui sorme l'angle supérieur de la partie recourbée de la rugine. Cet instrument ressemble assez au bec de perroquet qui sert à nétoyer les dents : sa tige est à peu-près de l'étendue & de la sigure des précédens,

Ceux de la troisieme espece sont semblables à la seconde, excepté qu'ils ont

la pointe plus mousse.

Ceux de la quatrieme espece sont de petites alênes dont on casse la pointe : on les sait ensuite recuire pour les saire détremper. Du côté concave on fait une surface ronde : du côté convexe on fait une surface plate, qui en se terminant en sorme de biseau, sorme ensuite la pointe tranchante : on leur donne une trempe modérée, & on acheve de les persectionner sur la meule. La longueur de cet instrument, non compris

fa foie & fon manche, fera pour le plus court d'environ huit lignes, & pour le plus long d'environ un pouce & demi.

La figure de ces quatre instrumens, que l'on verra dans la planche quatorzieme, suppléera à une description plus étendue.

Il y a seulement des cas qui demandent que les extrémités pointues de ces instrumens, soient tantôt plus ou moins grandes, plus ou moins aigues, ou mousses, ou longues, ou arrondies; afin de les rendre plus propres & plus convenables à s'introduire dans les cavités cariées, suivant que les cavités sont plus ou moins larges, ou étroites, ou prosondes, ou superficielles. Tous ces instrumens seront montés sur des manches, de même que ceux qui servent à nétoyer les dents.

Lorsque les ouvertures des trous cariés se trouvent trop petites à leur entrée, pour en pouvoir facilement ôter les matieres cariées & les plomber, il faut les augmenter avec le soret à ébiseler, qui sera proportionné à la grandeur du trou qu'on veut élargir.

Quand on veut se servir du soret à ébiseler, ou de l'un ou de l'autre des instrumens que j'ai désignés au com-

DENTISTE.

mencement du présent chapitre, pour agrandir, ruginer & nétoyer les trous cariés qui se rencontrent aux surfaces des dents, on fait asseoir le sujet sur lequel il s'agit d'opérer, sur un fauteuil convenable, & sa tête est appuyée contre le dossier: on se place à son côté droit ou devant lui, lorsqu'il est nécessaire.

Sans sortir de cette situation, & sans que le sujet sorte de la sienne, on peut également opérer sur chaque partie des dents que nous allons indiquer, soit que la carie se trouve située aux surfaces, ou aux extrémités de leurs couronnes, soit qu'elle se rencontre en leurs surfaces latérales, ou à leurs surfaces extérieures & intérieures, à l'exception des surfaces intérieures des dents du côtédroit, & des surfaces extérieures des dents du côté gauche, pour lesquelles surfaces le Dentiste doit passer du côté droit au côté gauche.

Si l'on veut se servir du foret à ébifeler, pour agrandir les ouvertures des caries, qui se trouvent sur les surfaces ou extrémités supérieures & sur les surfaces latérales des dents de la mâchoire inférieure, le Dentiste étant situé du côté droit, passe son bras gauche par-

CS

dessurée du sujet. S'il opere aux surfaces indiquées des dents de cette mâchoire, il garnit la commissure des levres d'un linge sin: il écarte des dents la levre inférieure, ou la joue avec l'indicateur de sa main gauche: le pouce de la même main écarte aussi la levre supérieure. Il pose ensuite l'instrument qu'il tient de la main droite sur l'endroit carié: il le tourne entre le pouce & l'indicateur de gauche à droite & de droite à gauche: de cette saçon, il agrandit & élargit le trou de la dent cariée.

Pour agrandir les trous cariés des furfaces extérieures des dents du côté droit de la même mâchoire, il faut être placé de même, passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet, poser le pouce sur les dents incisives de la même mâchoire, & l'indicateur sur la geneive, pour abaisser la levre inférieure: les autres doigts doivent être mis sous le menton pour l'assujettir, tandis qu'on opere avec l'instrument qu'on tient de la main droite.

Pour agrandir les trous cariés des furfaces extérieures des dents du côté gauche de la même mâchoire, il faut que le Dentiste passe du côté droit an DENTISTE.

côté gauche, qu'il embrasse la levre inférieure avec l'indicateur & le pouce de la main gauche; qu'il porte avec la main droite l'instrument dans l'endroit carié.

Etant dans cette situation, on peut élargir les trous cariés des surfaces intérieures des dents du côté droit de la même mâchoire.

Lorsqu'on veut agrandir les trous des caries qui se rencontrent aux surfaces, ou aux extrémités des dents de la mâchoire supérieure, le Dentiste se place au côté droit, ou devant le sujet; il a un genoux à terre; il leve la levre supérieure avec le doigt du milieu de la main gauche; il abaisse la levre inférieure avec l'indicateur de la même main; il tient l'instrument de la main droite, & il observe de garnir les commissures des levres quand il en est besoin.

Pour dilater ou agrandir les trous des caries des surfaces extérieures des dents du côté droit, on se place du côté droit; on tient l'instrument de la main droite; on écarte la levre supérieure avec le pouce de la main gauche, & la levre insérieure avec le doigt indicateur de la même main.

Pour dilater les trous des caries des

furfaces extérieures des dents du côté gauche, il faut être placé du côté gauche, relever la levre supérieure avec le doigt du milieu de la main gauche, abaisser avec le doigt indicateur de la même main la commissure des levres garni d'un linge fin, & porter l'instrument avec la main droite. Dans cette situation on en fait de même aux surfaces intérieures des dents du côté droit de la même mâchoire.

Les rugines en alêne servent aussi à élargir les trous cariés, en les persorant autant qu'il est nécessaire. Ces rugines servent encore à enlever les matieres quiremplissent les cavités cariées. Les rugines en bec de perroquet pointues & en bec de perroquet mousses, servent également à ruginer & à ôter ces mêmes matieres : on s'en sert indisséremment suivant l'exigence des cas, & on se place au côté droit, au côté gauche, ou en devant, suivant qu'il est nécessaire.

Quand on veut agrandir davantage avec les uns ou les autres de ces instrumens les cavités cariées des dents de la mâchoire inférieure, ou en ôter les matieres cariées, on commence par

90

celles qui se rencontre à l'extrémité ou aux parties latérales des molaires du côté droit; on se place du même côté; on écarte la commissure des levres avec le doigt du milieu, & l'indicateur de la main gauche, & l'on porte l'instrument de la main droite dans l'endroit carié.

Si la carie se trouve située de façon à ne pouvoir pas être emportée aisément, dans l'attitude que je viens d'enseigner, il faut passer le bras gauche par dessus la tête du sujet, embrasser les dents voisines avec le pouce & l'indicateut de la main gauche, & porter le reste des doigts sous le menton pour l'assujettir; & dans cette attitude, on réus-fira à ôter cette carie.

Lorsqu'on veut ôter les matieres qu'i remplissent les cavités cariées aux surfaces extérieures des mêmes molaires, on porte l'indicateur de la main gauche sur la surface intérieure de la joue, le pouce de la même main sur la surface extérieure, asin d'écarter la joue des dents, tandis qu'on porte l'instrument avec la maindroite dans l'endroit carié.

Si la carie ne permet pas qu'en gardant cette situation on puisse aisément en emporter les matieres, on porte le

tanines oc. des incilives (

bras par-deffus la tête du sujet, comme on a déja dir. ash establist acutrageme

Pour les caries qui se rencontrent aux extrémités des couronnes, aux parties latérales, & aux surfaces extérieures des dents canines & des incisives, on porte le bras gauche par-dessus la tête du sujet, on abaisse la levre avec le doigt du milieu de la main gauche; le pouce de la même main appuie la dent cariée s'il est nécessaire, & le reste des doigts porte sous le menton pour Paffinjettir. A counq el seve sontter

Si c'est pour ôter les matieres cariées aux surfaces supérieures, aux parties latérales, & aux surfaces intérieures des molaires du côté gauche, il faut passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet, poser l'indicateur de la maingauche sur la gencive de la mâchoire inférieure, pour abaisser la levre inférieure; le pouce de la même main sur la gencive supérieure pour élever la levre supérieure, tandis qu'on porte l'instrument avec la main droite dans l'endroit carié. On a soin de garnir la commissure des levres, quand il est nécessaire.

Lorsque la carie se trouve sur la surface extérieure des dents molaires du

côté gauche, il faut passer au côté gauche, porter l'indicateur de la main gauche sur la commissure des levres pour écarter la joue en dehors, le reste des doigts de la même main sous le menton pour l'assujettir, tandis qu'on porte l'instrument avec la main droite dans l'endroit carié. Il faut avoir garni la commissure des levres.

Etant dans la même situation, on peut ôter les matieres cariées qui se trouvent à la surface intérieure des dents du côté droit de la même mâchoire.

Si l'on veut nétoyer les cavités cariées des surfaces ou des extrémités de toutes les dents de la mâchoire supérieure, & les parties latérales des grosses molaires de cette même mâchoire, il faut être placé au côté droit du sujet, avoir un genou à terre, abaisser la levre inférieure avec l'indicateur de la main gauche, relever la levre supérieure avec le doigt du milieu de la même main, & porter l'instument avec la main droite dans l'endroit carié.

Pour opérer aux surfaces extérieures de toutes les dents de cette même mâchoire, aux surfaces latérales des petites molaires, aux surfaces latérales des canines & des incisives, il faut être

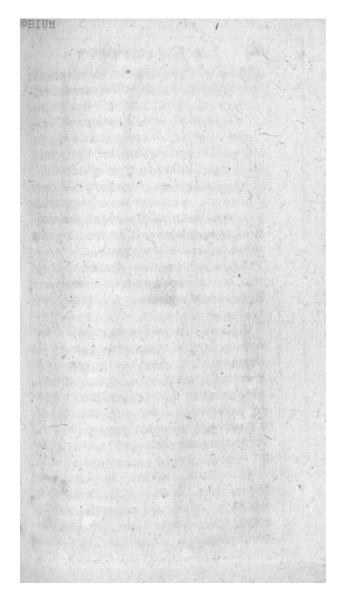
placé du côté droit, passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet, tenir l'instrument de la main droite, lever la levre supérieure avec l'indicateur de la main gauche, & appuyer le doigt du milieu de la même main sur l'extrémité de la dent sur laquelle on opere.

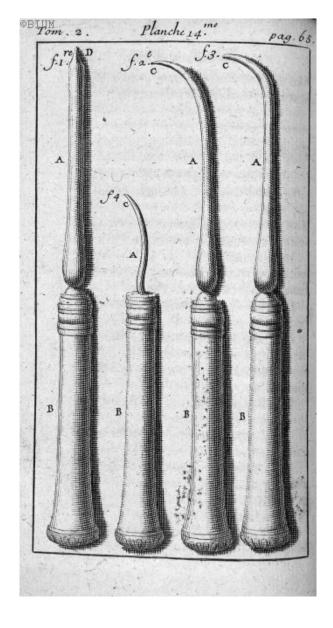
On peut même, sans sortir de cette situation, continuer au côté gauche, s'il en est besoin. On garnit les commissures des levres, & on les écarte des dents lorsqu'il est nécessaire.

Dans cette fituation, on peut ôter les matieres cariées à la surface intérieure des dents du côté droit de la même mâchoire.

Ayant bien nétoyé la cavité d'une dent cariée, comme nous venons de l'expliquer, il faut, avant que de la plomber, infinuer dans cette cavité, avec un instrument convenable, un petit tampon de coton, pour absorber les humidités & balayer, pour ainsi dire, les matieres détachées qu'on n'a pu entever avec les autres instrumens.

Il y a aussi des caries qui sont si superficielles, & dont l'ouverture est si large, qu'elles ne permettent pas au coton imbibé avec l'huile de canelle, ni au plomb, d'y tenir; en ce cas, il





BIUM DENTISTE. faut les ruginer ou limer, & si elles font trop sensibles, les cautériser. Explication de la planche XIV, qui contient la figure de quatre instrumens qui servent à ruginer la carie des dents. L'A figure I représente le foret à ébifeler, vue dans toute son étendue. La figure II représente la rugine en bec de perroquet pointue, vue latéralement. La figure III représente la rugine en becde perroquet mousse, vue de même. La figure IV représente la rugine en alêne, vue latéralement. AAAA. La tige de chaque instru-BBBB. Le manche de chaque instru-CCC. La pointe recourbée de ces instrumens. D. La pointe en biseau du foret à de monte que le procedont : da paint elt plus moule & recourbee, De ces

days of peccess in y an adopt by point of

CHAPITRE VI.

Description des instrumens qui servent à plomber les dents, avec les précautions & circonstances requises pour y bien réussir.

I L n'est pas indissérent de savoir, qu'il est aussi important de plomber les cavités cariées & prosondes, que de plomber celles qui sont moins cariées. On donne, par ce moyen, plus de sorce à la dent en remplissant sa cavité, & l'on empêche l'air d'y entrer, & les portions des alimens d'y séjourner.

Les instrumens qui servent à introduire, & à placer le plomb dans les cavités cariées des dents, sont de trois especes (a).

Celui de la premiere espece, a la tige tonde, de figure cylindrique & pyramidale; sa pointe est recourbée & tout-à-fait pointue.

de même que le précédent : sa pointe est plus mousse & recourbée. De ces deux especes, il y en a dont la pointe

(a) Voyez la planche 15 de ce tome, page 79.

est plus ou moins ronde ou courbe, suivant que les instrumens sont plus ou moins grands.

Celui de la troisieme espece, a sa tige carrée : son extrémité arrondie est recourbée en sorme d'équerre, & elle est de dissérentes grandeurs.

Ceux de la premiere & seconde espece, font nommés fouloirs introducteurs, & ceux de la troisieme espece, fouloirs en équerre : ces instrumens sont emmanchés de même que ceux qui servent à limer les dents. Il faut observer seulement, que la soie de ceuxci doit être forte, garnie d'une mitte (a), & suffisamment longue pour le mieux engager dans le manche : il faut aussi qu'elle y soit bien mastiquée. Ces circonstances sont très-importantes; parce que de tous les instrumens qui servent à la bouche, aucuns ne fatiguent autant du côté du manche que ceux qu'on emploie à plomber les dents. Ils doivent soutenir les efforts que l'on est obligé de faire en différens sens, pour engager & fouler le plomb; c'est pourquoi ils ont d'autant plus besoin d'être bien affermis dans leurs man-

(a) Espece de bouton, formé entre la tige & la soie pour arrêter la soie dans le manche.

ches, & d'être bien garnis de virolles. Ces instrumens, quoique très-utiles, n'ont rien d'ailleurs de particulier qui mérite une plus ample description.

Les fouloirs introducteurs servent, quand la cavité est petite, à introduire, larder & fouler le plomb; & lorsque la carie est grande, ils ne servent seulement qu'à le larder. C'est pourquoi on en doit avoir de mousses & de pointus, pour s'accommoder à ces dissérens

ulages.

Le fouloir en équerre ne sert qu'à fouler le plomb, à moins que la cavité cariée ne soit si grande, qu'il puisse aisément introduire & souler. Son corps a quatre faces, dont la supérieure sert d'appui aux dents opposées à celles sur lesquelles on opere. Lorsque la carie se trouve à l'extrémité de la couronne de la dent, les dents de la mâchoire opposée peuvent servir, en appuyant sur la surface de cet instrument, à ensoncer le plomb que l'on a introduit.

Il y a des personnes qui aiment mieux qu'on se serve d'or battu, pour remplir la cavité cariée des dents, que du plomb ou de l'étain battu: je ne servis aucune difficulté de me servir d'or battu,

the pour arrever in total damping more aler

si l'étain fin & le plomb n'avoient pas dans cette occasion la même propriété que l'or; c'est pourquoi, je laisse le choix de l'une ou de l'autre de ces matieres à ceux qui voudront les mettre en usage, & en faire la dépense : l'étain sin est à préférer au plomb; parce que le plomb noircit davantage, & ne dure pas fi long-tems : tous deux sont préférables à l'or, pour remplir les cavités des dents cariées; parce qu'ils sont plus légers que l'or, & qu'ils se lient & s'accommodent mieux aux inégalités qui se trouvent dans les cavités cariées des dents, qui sont ainsi moins expolées à se gâter de plus en plus. D'ailleurs, for est cher, & tout le monde n'est pas d'humeur, ou en état d'en faire la dépense: néanmoins, quelques-uns entêtés de l'opinion que l'or a de grandes vertus, ont trouvé des gens qui les ont servi selon leur goût. A la vérité, ils se sont fait bien payer ce qui ne leur avoir gueres coûré, puisque l'or prétendu qu'ils employoient n'étoit autre chose que des feuilles d'étain ou de plomb colorées en or, par une teinture faite avec le fafran, la terra merita, le rocou & la gomme gutte, infusés dans de l'eau-de-vie, ou dans de l'esprit-de-

vin, sur les cendres chaudes : la tromperie n'ayant pu demeurer long-tems cachée, ils ont appliqué sur chaque côté des seuilles d'étain ou de plomb battu, une seuille d'or, & les ont fait

payer comme de l'or pur.

On ne peut employer le plomb ou l'étain pour remplir les cavités cariées des dents, à moins qu'il ne soit auparavant battu en seuille : pour s'en servir dans le cas que nous allons prescrire, on doit en avoir de trois sortes. Le premier, de l'épaisseur d'une seuille de papier; l'autre, un peu moins épais; & ensin, un troisseme, encore moins épais que ce dernier.

Quoique je me serve souvent du mot de plomb, pour remplir les dents creuses ou cariées, l'étain sin battu est à présérer: les miroitiers s'en servent pour étamer ou mettre leurs glaces au teint. On doit toujours choisir les plus

minces feuilles de celui-ci.

Pour introduire ce plomb, on le coupe par petites lames, plus ou moins longues, plus ou moins larges, selon l'étendue de la cavité de la dent cariée. On évite, autant que l'on peut, que ces lames soient de plusieurs pieces; parce qu'elles tiennent mieux & durent davantage lorsqu'elles sont continues & de la même teneur.

Si les dents cariées sont sensibles, si elles sont soibles de corps, & qu'il soit difficile d'y saire tenir le plomb, il saut les plomber avec le plomb le plus mince, ou avec celui qui tient le milieu des trois. On se sert au contraire du plus épais, quand il n'y a point de douleur, ou qu'il y en a peu, ou lorsque les dents sont sortes. Celui-ci dure plus que les autres quand il est bien introduit, & il n'est pas si sujet à sortir par l'approche des alimens solides. Cela est si vrai, qu'on a vu des dents, qui ont été trente à quarante ans plombées sans s'être aucunement gâtées.

Lorsqu'on veut plomber l'extrémité & les parties extérieures & intérieures des canines & des incisives de la mâchoire inférieure, on se place au côté droit du sujet ou vis-à-vis: on écarte les levres des dents ou leur commissure, avec l'indicateur de la main gauche: on porte ce doigt jusques sur la dent qu'on veut plomber: on pose une des extrémités de la lame de plomb entre le doigt & la cavité cariée: on insinue ce plomb dans la cavité cariée avec l'instru-

ment qui lui convient le mieux : on tient cet instrument de la main droite, & à mesure que le plomb s'introduit, on a le soin d'en laisser de tems en tems sur la circonférence extérieure de la cavité cariée : on appuie fur le plomb dans cette cavité avec l'instrument, pour le presser autant qu'il est possible : si la cavité cariée de la dent est trop sensible, il ne faut appuyer le plomb que légérement, se contenter de l'introduire dans la cavité, seulement pour le faire tenir un peu, le fouler un ou deux jours après, continuer ainsi jusqu'à ce qu'il soit suffisamment foulé & arrangé, supposé que la douleur n'ait point augmenté. Par ce moyen, on accourume mieux à la pression du plomb les parties sensibles de la dent, en éludant ou moderant par-là leur douleur.

Le plomb étant introduit, & la cavité cariée en étant remplie, on prend l'instrument le plus pointu, que l'on tient de la main droite, pour larder & percer le plomb un peu avant par plusieurs petits trous; asin qu'en le pressant & soulant de nouveau avec l'extrémité du souloir mousse, ce plomb s'unisse, OBIUM.

fe lie, s'attache & s'engage mieux dans tous les petits recoins de cette cavité. Ceci se fait en rabatant dans le milieu tout le plomb qui étoit monté à la circonférence de la cavité de la carie : après quoi on unit & on polit la surface extérieure du plomb avec le souloir le plus convenable, afin qu'il n'y reste aucunes inégalités : on observe que le plomb ne déborde pas le niveau de la circonférence des trous cariés qu'on a remplis.

Pour plomber les extrémités des couronnes des molaires de l'un & de l'autre côté de la mâchoire inférieure & les parties extérieures du côté droit de cette même mâchoire, il faut être fitué de ce même côté, ou devant le sujet. Il faut observer les mêmes circonstances que je viens de dire, & de plus porter le bras gauche par dessus la tête du sujet sur lequel on opere, s'il le faut. Pour plomber les parties extérieures du côté gauche, il faut assujettir le plomb avec le doigt indicateur de la main gauche, ou tenir ce plomb par l'extrémité qui sort en dehors de la bouche avec le pouce & l'indicateur, en cas que la dent qu'on veut plomber, loit des plus enfoncées dans la bouche.

Tome II.

Souvent les caries des dernières molaires du côré gauche, se trouvent si ensoncées dans la bouche, que lorsqu'on opere, on est obligé de porter le bras gauche par-dessus la tête du sujet, asin d'écarter la commissure des levres; & de mieux tenir l'extrémité de la lame de plomb sur la cavité qu'on veur remplir : l'indicateur de la main gaus che fait ces deux sonctions ; il tient la lame de plomb, & range la commissure des levres en même-tems : les autres doigts de la même main portent sous le menton, pour l'assujettir.

Pour plomber l'extrémité inférieure des dents incifives & canines de la mâchoire supérieure, on est situé du côté droit du sujet; on passe le bras gauche par dessus fa tête, le doigt du milieu de la main gauche portant sur les dents qui sont à gauche de celle que l'on veut plomber: l'indicateur de la main gauche releve la levre, pendant que la main droite conduit l'instrument, pour achever de plomber ces dents de même que les précédentes. Si la carie se trouve sur les parties latérales, ou sur la surface extérieure de ces dents, on leve la levre insérieure avec le pouce de la main gauche, on assujettit la

dent avec l'indicateur de la même main, & on observe le même manuel

que ci-desfus.

Si la carie est sur la surface inférieure des dents, on se place du côté droit; on pose un genou à terre; on releve la levre supérieure avec l'indicateur de la main gauche : le pouce de la même main pose sur les dents qui sont à droite de celle qu'on veut plomber, & c'est dans cette situation qu'on introduit le plomb. Comme cette situation n'est pas toujours convenable, pour achever de souler & resouler le plomb, on se releve, on passe le bras gauche par dessus la tête du sujet, & on acheve de plomber la dent.

Pour plomber les surfaces, ou les extrémités des couronnes des molaires de l'un & de l'autre côté de la mâchoire supérieure, il faut être placé du côté droit, ou devant le sujet, & avoir un

genou à terre.

Pour plomber les dents du côté droit de la même mâchoire, on releve la levre fupérieure avec le doigt du milieu de la main gauche; on écarte, enfuire la commissure avec l'indicateur de la même main. Lorsque le plomb est engagé dans la cavité de la dent cariée, on se releve

pour le presser; on passe le bras gauche par-dessus la tête du sujet; on pose le doigt du milieu de la main gauche, sur la dent voisine de celle que l'on plombe; on releve la levre avec l'indicateur de la même main, & on porte l'instrument de la main droite, pour plomber la dent: si les parties latérales des dents de ce même côté, ont besoin d'être plombées, cette derniere situation est également convenable pour la même fonction.

Pour plomber les extrémités descouronnes des dents du côté gauche de la mâchoire supérieure, on a un genou à terre, le pouce de la main gauche appuyé sur les incisives : l'indicateur de la même main écarte la levre supérieure, & on engage le plomb avec le fouloir introducteur, qu'on tient de la main droite : ensuite on se releve ; on passe le bras gauche par desfus la tête du fujet, pour relever la levre supérieure avec l'indicateur de la main gauche: on baisse la levre inférieure, & on écarte la commissure des levres avec le doigt du milieu de la même main. Ces mêmes fituations conviennent aussi pour plomber les surfaces intérieures & exrérieures des mêmes dents.

Quoique ces derniers moyens soient des plus efficaces, pour borner les progrès des caries des dents, & qu'ils empêchent les mauvaises impressions des corps extérieurs qui les environnent, il arrive néanmoins qu'on est quelquesois obligé d'ôter le plomb, par rapport à la continuation de la douleur, qui cesse ordinairement peu de tems après l'avoir ôté.

Lorsqu'on veut ôter, ou lever le plomb de quelque dent plombée, on a recours à l'usage des petites rugines, dont nous nous sommes servis pour ôter la carie des dents. On se place de la même manière que l'on a fait en la plombant. Les doigts de la main gauche y exécutent les mêmes sonctions, suivant que les situations différentes des caries le demandent.

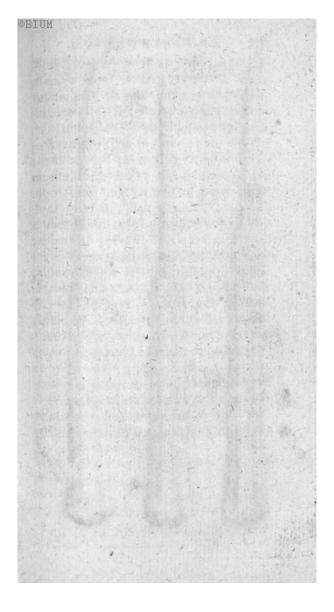
Si malgré tous les moyens que l'art nous prescrit pour remédier à la carie des dents, la douleur recommence ou persiste; si d'ailleurs on est assuré de la prosondeur de la carie, il n'y a point d'autre parti à prendre, que d'ôter la dent, en observant les circonstances marquées au chapitre 14 du tome premier, & la maniere d'opérer qui sera indiquée au chapitre dixieme de ce volume.

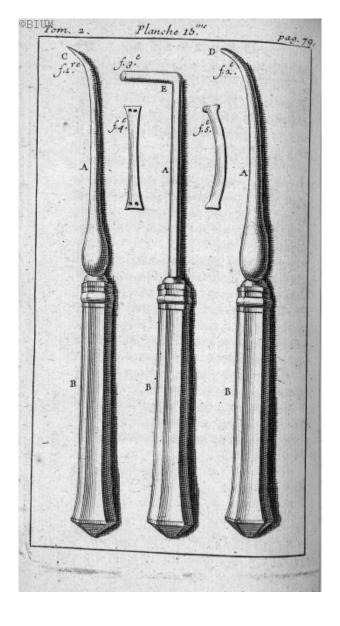
D 3

Avant que de finir celui-ci, il eft bon d'observer, qu'en ôtant toute la carie d'une dent, afin de la plomber lorfqu'elle est creuse, il n'est quelquefois pas possible de se dispenser d'en découvrir le nerf, & de le toucher avec l'instrument; ce qui se reconnoît par la douleur qu'on y cause, & encore mieux par un peu de fang qui fort des vaisseaux de cette dent, & qui, lorsqu'on introduit du coton roulé dans la cavité cariée pour l'essuyer, ne manque pas de faire une petite empreinte sur ce coton, qu'il est aifé d'appercevoir, quand on l'a retiré. Dans un semblable cas, il faut plomber la dent fans differer: il ne seroit plus tems de borner la liqueur qui s'épanche, si elle s'étoit une fois accoutumée à prendre son cours par cette cavité : elle y feroit alors un engorgement, ou un absees tres-douloureux, & l'on seroit obligé d'ôter le plomb, & même la dent : ce qu'on évite en exécutant ce qui vient d'être haup subpart & frue trust

ont you observant les circontances mappies auchapites 14 du tonce premien, & la man ere d'operer qui lira indiquée au chapitre disjeme de ce indiquée au chapitre disjeme de ce

volume.





ée de deux crous à chaque

GBIUM

Explication de la planche XV; qui con-

quels servent à plomber les denis & à les redresser.

La figure I représente le fouloir introducteur le plus pointu, qui sert à introduire, fouler & larder le plomb dans les plus perites cavités, vu latéralement.

La figure II représente le fouloir introducteur mousse, qui sert aussi à peuprès au même usage, vu latéralement.

La figure 111 représente le fouloir en équerre, qui sert principalement à fouler & presser le plomb dans les cavités des dents cariées, vu latéralement.

A. A. A. La tige de chacun de ces infrumens.

B. B. B. Le manche de chacun de ces instrumens.

C. L'extrémité antérieure du fouloir le plus pointu.

D. L'extrémité mousse du fouloir introducteur.

E. La courbure du fouloir en équerre.

La figure IV réprésente une lame

o LE CHERURGIEN

d'argent percée de deux trous à chaque bout; elle fert à redresser les dents. La figure V représente une autre lame d'argent courbée & échancrée, qui

sert à-peu-près au même usage.

CHAPITRE VII.

De la maniere de cautérifer les dents.

Lors que les dents causent beaucoup de douleur, & qu'on a employé inutilement les autres remedes, il faut en cautériser la carie, ôter auparavant les matieres qui se trouvent dans leur cavité; enlever ensuite de nouveau ce que le cautere actuel a cautérisé, remplir la cavité avec le coton imbibé d'huile de canelle; & dans la suite on plombe la dent, de la maniere qu'on l'a enseigné dans le chapitre précédent.

Les instrumens dont je me sers pour cautériser les caries des dents, sont de trois especes (a). Sans m'arrêter à résuter ceux des anciens, je dirai que les aiguilles de sil d'archal, dont on se sert à tricoter, plus ou moins grosses,

(a) Voyez la planche 16 de ce tome, pag. 86.

pointues ou mousses, & un peu courbées par leurs extrémités, font le même esser, & sont plus commodes que tous ceux qu'on a imaginés jusqu'à présent; toutes ces dissérentes proportions sont indiquées, pour se mieux accommoder aux dissérentes grandeurs des trous que les caries ont formés.

Les caries larges & profondes doivent être cautérifées dans toute leur étendue, par trois, quatre ou cinq différentes applications du cautere actuel.

Celles qui sont cariées superficiellement, sont suffisamment cautérisées par une ou deux applications du cautere actuel. Quand ces caries sont très-profondes, qu'elles causent beaucoup de douleur, & qu'on ne peut ôter tout ce qui est carié, sans renouveller, ou augmenter la douleur, il saut y appliquer encore une sois le cautere actuel, tenter d'ôter la matière, & si la douleur persiste plusieurs jours, il n'y a point d'autre parti à prendre, que d'ôter la dent.

Si l'on veut se servir du cautere actuel pour les caries des dents incisives, canines & perites molaires de la mâchoire inférieure, soit en leur extrémité, ou en leur partie extérieure ou latérale, il faut être placé au côté droit,

Ds

ou devant le sujet, ranger la levre & les joues avec l'indicateur & le doigt du milieu de la main gauche, s'il en est besoin, & tenir l'instrument de la main droite.

Pour cautériser l'extrémité des couronnes des grosses molaires du côté droit de la mâchoire insérieure, ou leur surface extérieure, on se place comme il vient d'être dit; on range la commissure des levres, ayant auparavant appliqué une petite plaque (a) entre la joue & la dent qui doit être cautérisée. On doit prendre cette précaution de peur de brûler les parties charnues.

Cette plaque doit être un peu concave en dedans, & convexe en dehors; elle doit avoir un petit manche, elle doit être d'argent ou de fer blanc, & faite quasi en forme de cuillier.

faite quasi en sorme de cuillier.

Si la carie se trouve sur l'extrémité des couronnes ou sur la surface extérieure des grosses molaires du côté gauche de la même mâchoire, il faut passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet, ranger la commissure des levres & la joue avec la plaque qu'on tient assujettie avec l'indicateur de la

(a) Voyez la fig. 4 de la planche 16 de ce tome, pag 86.

main gauche. On tient l'instrument de la main droite, & on le porte de haut en bas dans le trou carié qu'on veut cautériser.

Les caries qui sont situées aux parties latérales des dents de l'une & de l'autre mâchoire, ne peuvent le plus souvent être cautérisées; à moins qu'on ne sépare les dents avec la lime dans leurs intervalles.

J'ai observé qu'on guérit très-souvent, ou qu'on diminue considérablement la douleur des dents incisives & canines par le moyen du cautere actuel, quoique la carie ait pénétré jusqu'à leur cavité.

Pour cautériser l'extrémité du corps des dents incisives & canines, des petites & grosses molaires du côté droit de la mâchoire supérieure, on est situé au côté droit, ou devant le sujet : on met un genou à terre; on écarte des dents la commissure des levres, en se servent de la plaque, que l'on assujettit avec l'indicateur de la main gauche, tandis que la main droite porte obliquement le cautere actuel dans l'endroit carié.

Pour cautériser les surfaces intérieures des dents de la même mâchoire, il faut mettre aussi un genou à terre, &

Le chirurgien dentiste ou traité des dents... Tome second - page 113 sur 496

84 LE CHIRURGIEN
on se sert de la plaque, comme il vient
d'être dit.

Pour cautériser les surfaces extérieures des molaires du côté droit, on garantit de l'action du cautere actuel la commissure des levres & la partie intérieure de la joue, avec la plaque qu'on assujettit avec l'indicateur de la main gauche.

Si l'on cautérise la surface extérieure des incisives & canines, on passe le bras gauche par-dessus la têre du sujet; on abaisse la levre inférieure avec le doigt du milieu, ou l'indicateur de la main gauche; on releve la levre supérieure avec l'indicateur, ou le pouce de la même main.

Pour cautériser les surfaces extérieures des molaires du côté gauche, & même l'extrémité de leurs couronnes, on est dans la même situation : on garantit également la commissure des levres, & la joue avec la plaque, tandis qu'on porte avec la main droite le cautere actuel dans tous les endroits cariés.

Il faut observer d'avoir recours à cette plaque toutes les sois qu'il s'agira de cautériser les dents molaires des deux côtés de la bouche; on évite par-là

de s'exposer en cautérisant les dents, à brûler la langue d'un côré, ou les joues de l'autre. On peut se servir, au désaut de cette plaque, d'une cuilsere à casé.

L'application du cautere actuel ne fuffisant pas toujours pour guérir la carie des dents, ni pour en arrêter le progrès sans retour, l'air qui agit sur la cavité cariée, faisant que cette cavité s'agrandit, & la salive altérée & mêlée avec les alimens étant cause que la dent se carie davantage, il est nécessaire de la plomber, ainsi qu'on l'a enseigné précédemment; si cependant elle est trop sensible & douloureuse, il faut du moins la tenir bouchée, ou remplie d'un tampon de coton roulé, jusqu'à ce qu'on ait gagné le tems propre pour la plomber.

con les extrétaités font mouffes. Son corps.

Ty. F. Sagartiemités recourings.

Lufip II fepresente una especie de pie la pierra d'argent, quali figurée en toura de coullere : alle torcia garantir de

Fattion du Cap-les pareies voilines del denis, lortes en les caureiries.

Cans toute for (readure)

4 Heave Street arthur applied.

Explication de la planche XVI, qui constient la figure de quatre instrumens qui fervent à cautériser les dents.

de le concorden en caux refund les dents

rie das det si, ni pont en estèteu L'A figure I représente un cautere actuel courbe & pointu par les extrémités.

A. Son corps.

B. B. Ses courbures pointues retournées dans un fens opposé. molq al

La figure II représente un autre cau-C. Son corps.

D. D Ses extrémités pointues.

La figure III représente un troifieme cautere actuel aussi recourbé, dont les extrémités sont mousses.

E. Son corps.

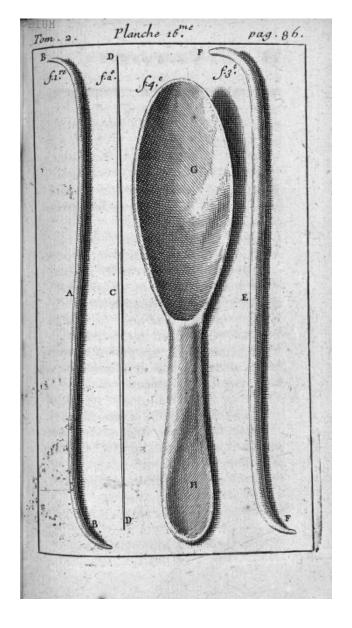
F. F. Ses extrémités recourbées.

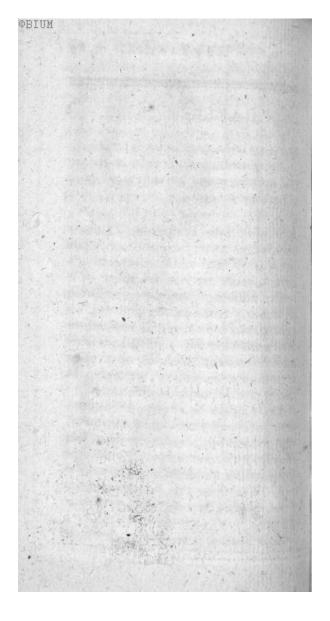
La fig IV représente une espece de plaque d'argent, quasi figurée en forme de cuillere : elle sert à garantir de l'action du feu les parties voisines des dents, lorsqu'on les cautérise.

G. La concavité de la plaque

dans toute son étendue.

H. Son manche aplati.





CHAPITRE VIII.

Des dents tortues, mal arrangées & luxées; des instrumens & des remedes qui servent à opérer, quand on redresse & qu'on raffermit les dents.

Lorsque l'on n'ôte point les dents de lait dans un tems convenable, elles peuvent faire prendre différentes figures à celles qui leur succedent, les rendre difformes, courbées, penchées en dehors, penchées en dedans, ou penchées vers les côtés. Il peut encore arriver par-là, que leurs parties latérales se tournent en dehors, ou qu'elles se tournent en dedans; ce qui peut causer plus ou moins de difformité.

Les coups & les efforts violens peuvent aussi contribuer à ce dérangement, tant aux adultes, qu'aux enfans. Les moyens qu'il faut employer pour prévenir tous ces désordres, ou pour y remédier, lorsqu'ils se manisestent, sont indiqués dans la suite de ce cha-

pitre.

BIUM

Les dents qui se dérangent de la

maniere qu'on vient de le rapporter, font les incifives & les canines. Les molaires y sont moins sujettes, & ne peuvent tout au plus se courber qu'en dedans ou en dehors, à cause de leur grosseur, & qu'elles sont plus solidement articulées dans leurs alvéoles.

L'Auteur du petit livre (a) dont j'ai déja parlé dans le premier & le second chapitre du premier tome, nous fait remarquer que les dents qui viennent hors de leur rang, ou qui sont sujettes à se contourner par l'opposition que leur font les dents de lait, sont celles qui sont la plupart adhérentes, qu'on ne peut gueres ôter sans enlever en même tems une portion de la substance spongieuse, & quelquesois même de l'alvéole & de la gencive, d'où s'ensuivent ces hémorrhagies si dangereufes, ou dont on ne peut souvent emporter que la couronne, parce que leurs racines se cassent & restent engagées dans l'alveole. Il ajoute, qu'il est naturel de conclurre qu'il n'y a que le défaut de place qui produit tous ces inconvéniens, de même que toutes les formes extraordinaires des racines.

Depuis plus de quarante années que j'exerce ma profession, je n'ai point (a) Pag. 96 & suivantes.

encote remarqué que les dents qui viennent hors de rang, ou qui font contournées par l'opposition des dents de lait, soient plus adhérentes que les autres. Au contraire, les dents qui ont percé en dehors ou en dedans, ayant perdu leur direction, leurs alvéoles & leurs gencives en sont ordinairement beaucoup moins épaisses, & couvrent bien moins leurs racines, ce qui fait qu'elles sont presque toujours plus déchaussées, moins adhérentes, & par conséquent moins affermies que les dents qui sont bien arrangées.

De plus, le défaut de place n'arrive ordinairement qu'aux incilives & aux canines, & rarement aux petites molaires, encore moins aux grosses. Quand nous sommes obligés d'ôter quelques-unes de ces premieres, quoique mal arrangées, nous ne voyons pas que leurs racines ayent des formes extraordinaires, ni qu'elles causent des accidens si fâcheux que l'Auteur veut nous le persuader.

Les accidens considérables, tels qu'il vient de nous les rapporter, arrivent plus souvent par l'extraction des grosses molaires que par celle des autres dents; parce que les grosses molaires

to LE CHIRTRETEN

ayant chacune deux ou trois racines, & quelquefois davantage; elles font ordinairement plus adhérentes & plus fujettes à avoir des formes extraordinaires; el où l'on peut conclurre aussi que le défant de place; les formes bizarres des racines & leurs adhérences, ne sont pas tonjours produites par l'opposition des dents de lair; puisque les grosses molaires; qui n'out point trouvé de dents de lair à leur passage, sont celles qui occasionnent le plus souvent par leur extraction, les accidens sacheux dont l'Auteur nous a fait le détail.

C'est sur ce préjugé qu'il à dit que des que l'on remarque que les mâchoires d'un enfant n'ont pas une étendue suffifante, il faut lui ôter de bonne-heure les dernieres molaires de lait, sur-tout si les premieres grosses molaires sont d'un gros volume.

Je ne vois pas que cette opération puisse produire un bon esset : parce que ces dernieres perites molaires de lait, étant ôtées, les dents voisines trouvent à la vérité des places vuides pour s'étendre, & occupent totalement, ou en partie, leur place : mais il en arrive un autre inconvénient. BRIUM

nent à être remplacées par les secondes dents, qui ne manquent guere de paroître, ne causeront-elles pas un autre dérangement plus considérable qu'il n'auroit peut-être été auparavant? Ces dents ne trouvant plus leur place vuide doivent nécessairement percer en dehors ou en dedans, & causer par-là le dérangement que l'Auteur craint si fort, & que nous venons de faire remarquer.

Îl n'y a fans doute, continue-t-il (a), en conseillant d'ôter les dents de lait, aucun lieu d'appréhender que cela nuise à la dent qui succede; car je n'ai jamais vu que l'extraction d'une dent de lait puisse empêcher celle qui vient ensuite, de prendre son accroissement dans son

L'Auteur nous fait sentir par-là, qu'il n'a pas encore observé qu'il y a des dents de lait qui ne se régénerent jamais, quand on les a ôtées prématurément; c'est-à-dire, lorsqu'elles ne sont pas encore disposées à être expulsées par les secondes, & qu'elles tiennent encore beaucoup; parce que dans ce tems-là les racines des dents de lait étant longues & souvent adhérentes à l'alvéole & à la gencive, on seroit en

(a) Pag. 97, lig. 18. cire cerre cere significant for voidines, on pour significant for the cere significant for the cere

danger d'emporter avec elles des portions de ces parties-là, & d'intéreffer le fecond germe ou ses vaisseaux. Voilà pourquoi lorsque les premieres dents tiennent beaucoup, les secondes n'étant pas encore assez formées, ou assez dures, celles ci peuvent se ressentir de l'extraction des premieres, faite malàpropos; & c'est aussi de-là qu'il s'en trouve qui ne reviennent jamais : ce fair est constant, & il est aisé de s'en convaincre, si l'on se donne la peine d'examiner les bouches de ceux à qui l'on a tiré trop tôt des dents de lait dans leur enfance, ainsi que je l'ai remarqué bien des fois.

Lorsqu'une dent mal située nuit à l'arrangement des autres dents, lorsque d'ailleurs elle se trouve hors de rang; qu'elle blesse la langue ou les joues, qu'elle choque la vue par sa disformité, & qu'elle ne peut être logée dans le rang des autres dents, il saut nécessairement l'ôter. Si au contraire une dent mal située peut être mise au rang des autres à la faveur de quelque intervalle, on redressera cette dent en la limant, autant qu'il sera possible. Si toutesois la lime n'est pas suffisante, pour mettre cette dent de niveau avec ses voisines, on pourra y réussir par

l'usage des doigts, du fil commun, de la soie, des petites plaques, ou lames faites d'or ou d'argent, ou d'autre matière convenable, ou ensin par le moyen du pelican: ou des pincettes droites (a); si l'on ne peut réussir par tous ces moyens, on ne doit pas balancer à ôter la dent, pour en prévenir les suites fâcheuses.

J'ai vu plusieurs sois des dents courbées ou mal situées percer peu-àpeu les levres, les joues, & produire des ulceres plus ou moins dissormes,

ou dangereux. She and to tab alsohal

GBIUM

Après avoir fait asseoir la personne sur un fauteuil convenable, il faut avant que de redresser les dents qui en ont besoin, examiner quelle est la situation qu'il faut leur donner: dans cette vue, on fait ouvrir & sermer la bouche du sujet sur lequel l'opération doit être faite. On examine d'abord si les dents qui sont courbées ou penchées ne sont point plus longues, ou plus larges que les dents droites qui sont à côté. Si la dent qu'on veut redresser, est plus longue ou plus large qu'elle ne doit l'être, il faut en limer

(a) Voyez la fig. 1 de la planche 20 de ce tome,

tout ce qui excede celles qui sont droites, avant que de tenter de la redresser. On lime aussi les dents qui sont à la mâchoire opposée, si elles ont acquis plus de grandeur qu'elles n'en doivent avoir; afin d'empêcher que dans les mouvemens des mâchoires, ces dents ne viennent à heurter celles qu'on aura redressées: cette précaution empêchera qu'elles ne soient repoussées dans les endroits qu'elles occupoient, avant qu'on les eût redressées.

Si l'on se sert de la lime pour limer les dents des enfans, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, & même jusqu'à quinze, on doit avoir égard à la délicatesse de leurs dents, & se ressouvenir de tout ce que nous avons dit à ce sujet au chap. 4 de ce volume où il est traité de la maniere de limer les dents.

Les dents des jeunes sujets, sont bien plus aisées à redresser, que celles des adultes; tant à cause du peu de volume que les racines de leurs dents ont à cet âge, qu'à cause de la molesse de toutes les parties qui les environnents c'est pourquoi il faut tenter d'abord de les redresser avec les doigts; ce qui se

ard voitines, on pourra'y reaser per

fairà pluficurs reprifes dans le cours de

les ldeux bours doient enfersenrucial Lorfque les dents font penchées en dehors ou en dedans, les doigts ne suffiant pas pour les redreffer, on prendra un fil ou une foie cirée que l'on mettra en plusieurs doubles, & que l'on appliquera par fon milieu dans l'intervalle que forment les deux dents voifines qui sont droites & fermes : après quoi on prendra les deux bouts du fil, qu'on fera passer l'un dedans en dehors, & l'autre de dehors en dedans, pour les faire croifer entre la dent droite & celle qui est penchée : on embrassera ensuite la dent penchée, passant entre elle & la dent droite de l'autre côté, les fils de dehors en dedans, & de dedans en dehors, pour aller encore embraffer de la même maniere cette dent droite : de-là on revient en croisant le fil, jusqu'à ce qu'on air fair aurant de tours qu'il est nécessaire. Il faut observer qu'à mesure que le fil passe sur la dent penchée, il soit posé d'une maniere qui facilite le redressement de la dent : cela réuffit en serrant le fil suffilamment à l'endroit de son appui sur la dent penchée, & en le passant Al ameinbralle

plusieurs sois sur cet endroit; soit que les deux bouts soient ensemble, soit qu'ils passent l'un d'un côté, & l'autre de l'autre. On renouvelle ces fils deux ou trois sois la semaine, & plus souvent, s'il est nécessaire.

Si les dents sont trop penchées, & qu'elles ne permettent pas au fil d'y tenir, il faut se servir d'une lame d'or ou d'argent (a), dont la longueur ne doit pas excéder les deux dents droites entre lesquelles sont celles qui sont penchées : la largeur de cette lame doit être moindre que la hauteur des dents, fur lesquelles ont veut l'appliquer. Il faut que cette lame ne soit ni trop solide, ni trop flexible: on fait deux trous à côté l'un de l'autre à chacune de ses extrémités : dans les deux trous de l'une de ces extrémités on passe les deux bouts d'un fil, & on en fait autant à l'autre extrémité avec un fil semblable : chacun de ces fils fait par le milieu une anse : si la dent se trouve penchée en dedans, on applique la lame en dedans; si elle est penchée en dehors, on applique la lame en dehors. On

(a) Voyez les figures 4 & 5 de la planche 15 de ce tome, pag. 79.

embraffe

embrasse ensuite la dent droite la plus voisine, avec les deux bouts du sil qui se trouvent de ce côté-là. On les fait passer de dehors en dedans, si la lame est en dehors, ou de dedans en dehors, si la lame est en dedans. Ensin, on leur fait faire plusieurs tours croisés, & on arrête ces sils en les nouant.

DENTISTE.

Après que ce bout de la lame est arrêté, on arrête de même l'autre bour, en rapprochant doucement la lame; asin que par sa force & par son appui, cette lamé redresse par la suite du tems

les dents qui sont penchées.

On peut faire à chaque extrémité de la lame deux échancrures, au lieu des trous, parce qu'elle tiendra mieux après que les fils y feront attachés. Si l'on fait des échancrures à la lame, il y faut nouer les fils par leur milieu, appliquer ensuite la lame sur les dents, & faire les croisemens des fils, dont je viens de parler, autour de la dent sur laquelle les échancrures de la lame posent.

S'il y a deux dents penchées en dedans, & deux dents droites entr'elles, on applique la lame en dehors, & les fils autour des deux dents penchées: on applique de même ces fils sur chaque

Tome II.

extrémité de la lame; ce qui oblige ces deux dents penchées en dedans; de se porter en dehors. S'il y avoit une dent penchée en dedans, & une autre dent penchée en dehors, il faudroit mettre une lame en dehors & une autre en dedans, lier les deux extrémités de ces deux lames entre les deux premiers intervalles des dents droites, qui font aux deux côtés des deux dents penchées, & par ce moyen, on redresseroit ces dents. On peut encore redresser les mêmes dents avec une lame seule; mais il faut qu'elle soit plus longue que le trajet qui se trouve entre les dents penchées; parce que dans ce cas, il faut appliquer la lame en dehors, & l'attacher par l'une de ses extrémités à plusieurs dents droites & fermes, à côté de celle qui est penchée en dehors : quand la premiere extrémité de cette lame est attachée, on approche la même lame de la dent, & par-là on oblige la dent de se porter en dedans : alors on affujettit par une autre ligature la seconde extremité de cette lame à la même dent penchée en dedans, pour tâcher de faire venir cette dent en dehors.

DENTISTE.

la lame du côté que la dent incline, il faut éviter, autant qu'on le peut, de mettre cette lame en dedans, de crainte que la personne n'ait de la peine à parler, & que sa langue n'en soit incommodée.

Une lame d'or ou d'argent, appliquée en dehors, peut redresser une dent penchée en dedans, si on l'attache d'abord par une de se extrémités à deux ou trois dents droites, & si l'autre extrémité de cette lame se trouve au droit de la dent penchée pour la faire porter en dehors, comme il vient d'être dit. Cette lame ne dissere point de la précédente, & la maniere d'arrêter le fil, est la même que celle que nous venons d'indiquer : ainsi cette opération ne dissere de la précédente, que par l'application de la lame & du fil.

Lorsque les dents sont penchées de côté, & qu'elles sont un peu croisées sur les autres dents, on peut les redresser sans lame avec le fil seul, en l'appliquant par son milieu du côté où la dent penche, de telle maniere que les deux bouts de ce fil viennent se croiser dans l'intervalle de la dent penchée & de la dent droite vers laquelle on veut approcher la dent penchée. On embrasse

Le chirurgien dentiste ou traité des dents... Tome second - page 131 sur 496

ensuité cette dent droite, avec les deux bouts de ce sil, que l'on ramene en les croisant de même; afin de les saire passer plusieurs sois sur la dent penchée & sur la dent droite: après quoi on les noue.

Si la dent droite, qui est à côté de celle qui est penchée, n'est pas suffifante pour contre-balancer l'essort que les sils ou la lame sont obligés de faire, il faut se servir de plusieurs dents droites; parce que deux dents assermies ont plus de sorce qu'une seule.

Il y a aussi des dents qui sont penchées de côté, sans perdre le niveau des deux surfaces des dents droites voisines: en ce cas l'extrémité de la dent penchée se trouve plus écartée d'une des dents droites voisines, que ne le sont, & le reste de son corps & sa racine: alors on peut la redresser avec les

fils de la maniere qui suit.

Pour y parvenir, on applique un fil par son milieu sur la partie latérale où la dent penche: ensuite on croise les deux bouts de ce fil dans les intervalles des dents droites, vers lesquelles on veut approcher la dent penchée. On tire les deux bouts du fil de ce même côté, & on les reporte en les croisant sur la partie latérale où la dent penche;

de maniere qu'après avoir serré ce sil suffisamment, & l'avoir passé trois ou quatre sois par les mêmes endroits, on approche les deux bouts du sil, pour les passer ensemble dans l'intervalle qui est entre la dent droite & la dent penchée; asin que ce sil passant plusieurs sois & embrassant les premiers tours du même sil, les resserre davantage, & oblige la dent penchée à se redresser plus promptement: on arrête par un nœud ces derniers tours de sil, après qu'ils ont approché les premiers les uns des autres.

S'il se rencontre encore quelqu'autre dent penchée, on la redresse, en y procédant de la même maniere, observant tonjours de bien tirer le fil dont on se sert, pour la redresser du côté opposé à la dent penchée. Si, en appliquant ce fil sur la dent, il venoit à glisser, il faudroit l'affermir avant que de l'appliquer sur une autre dent. Le moyen d'affermir ce fil, c'est de faire avec un de ses bouts, un second tour à la circonsérence du corps de la dent au-dessus du premier.

Si, à côté d'une ou de plusieurs dents ainsi penchées, il s'en rencontre quel-

qu'autre qui soit inclinée en dehors ou en dedans, on la redresse par le même fil qui a servi à redresser les autres dents; ou bien on a recours à la lame d'or ou d'argent, qui, étant appliquée, comme il a été dit, oblige ces dents penchées à reprendre leur place.

S'il arrive que les deux incifives du milieu foient penchées l'une d'un côté & l'autre de l'autre, ou que quelques. unes de leurs voifines foient aussi penchées, foit à la mâchoire inférieure, foit à la mâchoire supérieure, il faut tâcher de les redresser avec les fils, pour diminuer le tropgrand intervalle qu'elles forment entr'elles. On y parvient en appliquant un fil par fon milieu fur la partie latérale d'une de ces dents, & on le porte ensuite sur la partie latérale de l'autre dent penchée. Ce fil doit être ainsi appliqué en l'approchant le plus qu'il est possible de l'extrémité des dents : lorsqu'on l'a serré & croisé suffisamment, pour obliger les deux dents à se redreffer, en les approchant l'une de l'autre, & après qu'il a fait quatre ou cinq tours fur ces deux dents, on le noue, comme il vient d'être dit.

intervalles entre les incisives, ou entre les incisives & les canines. Souvent ces intervalles dépendent de ce que ces dents étant écartées les unes des autres, elles penchent de côté, laissant entr'elles un espace considérable, sur tout vers leur extrémité. D'autrefois, ces mêmes intervalles proviennent de ce que la dent qui devoit occuper cet espace, n'est point venue, qu'elle a été détruite, ou parce qu'elle a péri de bonne heure. Quelquefois ces intervalles ne proviennent que d'une dent cassée. Si la dent est cassée, il faut ôrer sa racine, avant que de rapprocher les dents voisines par le moyen des fils, comme on vient de l'expliquer. Suivant cette méthode, on remédie à la difformité caufée par ces fortes d'intervalles.

Il se trouve encore des dents penchées, qui ne peuvent être remises en place, faute d'un espace suffisamment large pour les loger. En ce cas, on est obligé d'ôter une des dents qui sont penchées, pour distribuer sa place à toutes celles qui en ont besoin, en observant les circonstances rapportées, & cellès que l'on va indiquer.

Quand les personnes sont un peu E 4

avancées en âge, il faut un tems affez confidérable, avant que l'on puisse exécuter ce qui est prescrit par la méthode que je viens de donner. Ce tems, qui est quelquesois fort long, m'a fait chercher d'autres moyens plus prompts & moins incommodes. Je les ai trouvés dans l'usage du pélican, & dans celui des pincettes droites. Avec le secours de ces deux instrumens, quand on les sait bien manier, on fait en un moment ce qu'on ne pourroit faire avec les sils & la lame, qu'en y employant beaucoup de tems.

Le pélican ne peut servir à redresser les dents penchées ou dérangées en devant, ni à redresser celles qui ne perdent point le niveau des surfaces des dents voisines, quoique cependant elles soient penchées de côté. Dans ces occasions, il faut nécessairement avoir recours à l'usage des fils ou des lames; parce que le pélican ne convient qu'aux dents qui sont penchées en dedans.

Quand il y a plusieurs dents voisines, penchées en dedans à redresser, & que l'on veut se servir du pélican, il faut absolument appuyer la convexité de la demi-roue de cet instrument sur les dents voifines de celles qu'on redreffe, quoiqu'elles soient penchées en dedans. On doit observer alors, qu'il faut redresser toujours en premier lieu la dent qui se trouve le plus près du point d'appui de la demi-roue du pélican: cette dent étant redressée, on redressera ensuite la seconde, la troisieme, &c. Enforte que si dans l'opération, la branche du pélican est tournée du côté droit, appuyant son crochet sur la surface intérieure de la dent que l'on veut redresser, le point d'appui de la demiroue du pélican, doit être à gauche par rapport à la mâchoire, & cette demi-roue appuie fur la furface extérieure des dents voifines : ainfi, lorfque l'on veut redresser ces sortes de dents, on continue de même dans la rangée, en allant de droite à gauche; & par ce moyen, la dent qui est la seconde redressée, contribue auparavant à servir de point d'appui à la demiroue du pélican. Lorsqu'on a redresse la seconde successivement, on agit de même à l'égard des autres. On n'auroit pas pu faire cette opération, si l'on avoit commencé par celles du milieu que l'on vient de redresser, puisque E 5

si l'on avoit commencé par celles du milieu, le point d'appui n'auroit pu se faire sur une dent, qui, venant d'être redressée, & étant ébranlée alors, ne

peut être ferme & stable.

Si l'on commence à redresser les dents du côté gauche, la branche du pélican est tournée de ce même côté; le crochet de la branche appuie sur la furface intérieure de la dent que l'on veut redresser; le point d'appui de la demi-roue du pélican, est à droite; elle appuie fur la furface extérieure des dents voifines; de façon que lorsqu'on veut redresser les dents du côté gauche, on continue dans la rangée, en allant de gauche à droite : par ce moyen, la dent qui est la seconde redressée, a contribué à servir de point d'appui à cette demi-roue. Lorsque l'on a redressé la premiere dent, le même ordre se suit toujours : en un mot, la derniere penchée en dedans, qui a servi de point d'appui pour redresser les premieres, est redressée après les autres.

Il arrive rarement que les petites molaires viennent à être penchées naturellement. Il est encore plus rare que cela arrive aux grosses molaires. Lorsque ces dernieres naissent penchantes ou hors de rang, il est très-difficile de trouver des moyens pour les redresser, à cause de la multiplicité de leurs racines, & par rapport aux alvéoles qui les reçoivent, ces mêmes racines étant tortues & obliques. Toutes ces circonstances jointes ensemble, font que quand bien même on pourroit relever ces dents, elles excéderoient toujours la surface de leurs voifines, & ne les pouvant point limer pour les mettre au niveau de leurs voifines, pour les raisons que nous avons dites ailleurs, la mastication en feroit empêchée. Il n'en est pas de même lorsqu'une des grosses molaires devient penchée ou dérangée à cause d'une chûte ou de quelque coup violent; car, alors on peut la redresser de même que les autres, sans craindre qu'elle excede ses voisines.

Pour ce qui est des perites molaires, on peut les redresser en pratiquant la même manœuvre que nous avons indiquée pour redresser les canines, & les incisives. Il n'y a aucune dissérence dans la maniere de cette opération, si ce n'est qu'il faut être placé derrière la personne, pour agir plus commodément. Il faut encore observer en redressant les

dents du côté droit, que la branche du pélican foit tournée du côté droit, & que sa demi-roue porte sur la surface extérieure de la dent molaire antérieure, ou sur la canine du côté droit. Pour les petites molaires du côté gauche, la branche du pélican doit être tournée de ce côté, & sa demi-roue doit porter sur la surface extérieure de la molaire antérieure, ou sur la canine du côté gauche. Cette maniere d'opérer sert à mieux placer la même demi-roue, qui, fans cette précaution s'appliqueroit difficilement sur la surface antérieure des dents, dans l'endroit de la commissure des levres, & sur-tout dans l'endroit des joues. Pour bien réussir dans cette opération, il faut faire attention aux circonstances que nous venons de rapporter.

Pour redresser avec le pélican les dents de la mâchoire inférieure penchées en dedans & sur le côté, se portant sur la face intérieure des dents droites voisines, on fait asseoir le sujet sur un fauteuil ordinaire, sa tête appuyée & tenue sur le dossier par un serviteur, que l'on place pour cet esset derriere le fauteuil. Le Dentiste se place en devant; & si la dent est penchée en CHIUM

dedans inclinant du côté droit, il tiendra l'instrument de sa main droite; si au contraire la dent est du côté gauche, il le tiendra de sa main gauche.

Cette méthode doit être suivie en quelque endroit de la mâchoire que foic située une dent de cette espece qu'on veut redresser. En observant ces circonstances, il faut poser la convexité de la demi-roue du pélican, à fleur de la gencive des dents voisines de celles qui doivent être redressées : le pouce doit être placé le long de la face extérieure de la branche du pélican; de maniere que la pointe du crochet s'applique du côté de la dent penchée qu'on veut remettre dans son assiette naturelle; & il faut que ce crochet pose sur la surface intérieure du corps de la même dent, . & qu'on assujettisse ce crochet avec le pouce & l'indicateur de la main oppofée à celle qui tient l'instrument. Alors on tire à soi du côté opposé à celui où la dent penche; à droite, si elle penche à gauche; à gauche, si elle penche à droite; & toujours en l'attirant de dedans en dehors, jusqu'à ce qu'elle soit suffisamment redressée.

Quand les petites molaires se trouvent penchées en dedans ou de côté,

TIO LE CHIRURGIEN

on les redresse comme on redresse les canines. Après que les dents sont redressées, on les assujettit avec le fil ou la soie cirée, que l'on passe & que l'on croise comme je l'ai dit ci-dessus.

Il se rencontre des dents, dont les parties latérales sont tournées d'un côté en dehors, & de l'autre en dedans. Qu'elles soient droites ou penchées, lorsqu'elles n'auront pu être mises dans leur ordre naturel par le moyen des doigts, des fils, & des lames d'or ou d'argent, elles y seront mises par le pélican & les pincettes droites, si l'espace qu'elles occupent le permet.

Le sujet étant assis sur un fauteuil ordinaire, le Dentiste tient le pélican de sa main droite, & se place du côté droit ou devant le sujet : il pose l'instrument & ses doigts comme nous l'avons dit ailleurs: il ébranle doucement la dent qu'il veut retourner, & sur laquelle se trouve posé le crochet du pélican; soit en la redressant si elle est penchée, soit en ne faisant simplement que la détacher en partie de son alvéole: l'ébranlement de cette dent étant fait, il passe du côté gauche, & pose le pouce & l'indicateur gauche, fur les deux dents qui sont à côté de

111

celle qui vient d'être ébranlée, les autres doigts fervent à affujettir le menton: il porte enfuite fon bras droit par desfus la tête du sujet, & embrasse la dent avec les pincettes droites qu'il tient aussi de sa main droite, donnant un petit tour de poignet, pour tourner la dent autant qu'il est nécessaire: il la remet ainsi dans sa situation naturelle, l'assujettissant avec le fil ciré, de même que l'on assujettit les dents précédentes.

Si c'est à la mâchoire supérieure qu'il faut opérer, le sujet doit être assis sur une chaise très-basse, dont le dossier soit bas aussi: le Dentiste se place derriere la chaise, s'élevant au-dessus de la tête du même sujet. Si la dent est penchée en dedans, & qu'elle soit du côté droit, il tient l'instrument de la main droite; & il le tient de la gauche, si la dent est placée du côté gauche: observant ce qui vient d'être dit, en parlant de la maniere de redresser les dents de la mâchoire insérieure.

Lorsque les dents de la mâchoire supérieure, ont une de leurs parties latérales tournée en dedans, & l'autre en dehors, il faut que le Dentiste soit placé derriere le sujet, pour les ébranler avec le pélican: il faut encore qu'aussitôt qu'elles sont ébranlées, il passe en devant, pour les retourner avec les pincettes droites, mettant, s'il est nécessaire, un genou à terre pour sa commodité. Il doit porter ensuite le pouce de la main gauche sur les dents voisines de celles qu'il doit remuer, l'indicateur entre la levre & la gencive, & les autres doigts sur la joue, pour affermir la tête, tandis qu'avec sa main droite, il porte les pincettes droites, pour embrasser la dent, & la retourner par ce moyen.

On doit bien prendre garde, dans toutes ces opérations, à ne pas trop détacher les dents de leurs alvéoles; parce qu'elles feroient en danger de ne pas se raffermir aisément, ou de tomber. Si ce cas arrivoit, on les remettroit dans leurs alvéoles, les affujettissant comme il a

été dit ailleurs.

On doit encore avoir une grande attention, lorsqu'on redresse une dent avec le pélican, à ne la pas rompre, comme sit, il y a sept à huit ans, un Dentiste, alors mon Garçon; le même dont il est parlé dans la onzième observation, tom. I. p. 325, par une nouvelle bévue, voulant, sans m'avoir consulté,

redresser la moyenne incisive du côté gauche de la mâchoire supérieure d'une jeune & belle Dame, il la lui cassa, faute de l'avoir séparée auparavant des autres dents qui la tenoient trop serrée, ou parce qu'il ne l'avoit point assez ménagée en opérant. On ne put remédier à cet inconvénient, qu'en remettant à cette Dame une pareille dent posiche.

Je me suis toujours servi de la méthode que je viens d'indiquer, pour redresser les dents, même à des personnes âgées de trente à quarante ans, & j'ose avancer qu'avec le pélican & les pincettes droites, j'ai toujours réussi dans ces sortes d'opérations, sans qu'aucune dent se soit rompue, ni se soit

trop détachée de son alvéole.

Il n'est pas encore venu à ma connoissance qu'aucun Dentiste, avant moi,
se soit servi du pélican pour redresser
les dents: je sais seulement qu'ils emploient, pour redresser certaines dents,
les pincettes garnies de buis, auxquelles ils sont faire des dentelures; mais,
ces dentelures n'empêchent pas l'instrument de glisser sur l'émail de la
dent; ce qui fait qu'on peut endommager assez souvent les parties voisines
de la dent sur laquelle on opere. J'ai

expérimenté que le linge, dont on couvre cette dent, convenoit mieux que ces dentelures feules; & comme il est bien difficile & même impossible, de réussir dans tous les cas qui se rencontrent en redressant les dents avec cet instrument seul, j'y ai joint l'usage du pélican, ainsi que je viens de l'expliquer. On pourra voir la description de ces deux instrumens aux chapitres 10 & 11 de ce volume.

Les crochets des pélicans qui servent à ces opérations, sont assez petits & proportionnés aux dents qu'ils doivent ébranler ou redresser. Après qu'on s'en sera servi, & que les dents ébranlées seront soutenues par les sils, on comprimera doucement les gencives avec les doigts, pour les approcher de la dent, & on se servira de la lotion suivante pour les bien rassermir.

Prenez des eaux de rose & de plantain, de chacune deux onces, du vin blanc quatre onces, ou une once d'eaude-vie; du miel de Narbonne une once: le tout étant mélé ensemble, on doit s'en rinser la bouche cinq ou six fois le jour pendant l'espace de douze à quinze jours.

J'ai fait remarquer que les coups &

DENTISTE. les efforts violens pouvoient aussi caufer les mêmes dérangemens dont je viens de parler. Si l'effet de ces coups ne cause que le penchement des dents, il faut les redresser avec l'indicateur & le pouce, ou avec les pincettes droites ou courbes. Cela fait, on se sert des des fils croisés pour les attacher à leurs voisines. Si elles sont déja sorties de leurs alvéoles par quelque accident, il faut les y remettre promptement, & si l'alvéole & la gencive ont été déchirés, on aura recours aux lames de plomb (a) que l'on appliquera, l'une fur la surface extérieure des dents, & l'autre sur leur surface intérieure, ayant auparavant garni ces lames avec du linge ou de la charpie, pour empêcher qu'elles ne gliffent fur les dents, & qu'elles ne blessent les parties voifines : on tient ces lames assujetties par le moyen d'un fil enfilé dans une éguille, que l'on passe dans l'intervalle des dents par les trous de ces mêmes lames, de dehors en dedans, & de dedans en dehors, jusqu'à ce que ces lames & les dents ébranlées soient suffisamment raffermies : ces lames

(a) Voyez les figures 4 & 5 de la planche 28 de ce tome, page 214.

feront plus ou moins longues ou larges; fuivant qu'il y aura plus ou moins de dents à raffermir, & que ces dents feront longues. S'il n'y a qu'une dent qui foit fortie de fon alvéole, fans avoir caufé ni rupture, ni déchirement aux alvéoles ou aux gencives, il faut pour lors se servir du fil croisé: si au contraire plusieurs dents sont sorties de leurs alvéoles, on les soutiendra avec ces lames, & on aura soin d'empêcher qu'elles ne touchent aux gencives.

Si l'on craint que les dents remises de nouveau, ne sortent de leurs alvéoles, on engage les deux bouts d'un petit linge entre les lames & les côtés des dents; afin que le milieu de ce linge posant sur leurs couronnes, retienne chaque dent, & l'empêche de sortir. Enfin, on fait une lotion avec quatre onces de vin, & une once de miel rosat. Le malade a soin d'en tenir de tems en tems dans sa bouche.

Je ne vois pas qu'aucun des Auteurs,

qui ont traité de cette matiere, ait enfeigné la maniere dont il falloit se comporter dans les cas où les dents sont déplacées par quelques chûtes, ou par quelques coups violens, tandis que plufieurs se sont fort étendus dans leurs

Traités d'opérations de Chirurgie, sur des matieres bien moins importantes. Ainsi, je ne connois point d'autre méthode que celle que j'enseigne.

CHAPITRE IX.

Maniere d'opérer pour raffermir les dents chancelantes.

CERTAINES gens se mêlent de travailler aux dents, & se vantent par des affiches qu'ils répandent par tout, d'avoir des opiates merveilleuses pour faire croître les gencives, raffermir les dents chancelantes, & les empêcher aussi de se gâter: d'autres promettent la même chose par le moyen de certaines liqueurs, dont ils sont un grand mystere.

Il est important pour l'honneur de la prosession & pour l'intérêt du Public, de détruire de semblables supercheries & les erreurs qu'elles produisent, en lui faisant appercevoir qu'il n'y a que des affronteurs qui soient capables de faire de telles avances, & que s'il y a des cas où l'usage des opiates & celui des liqueurs peuvent réussir, pour raffermir les dents, il y a un plus grand nombre

de cas, où l'on ne peut en venir à bout fans le secours de la main.

On a pu voir dans le chapitre V du premier Tome, les opiates & les liqueurs que j'ai jugé les plus propres pour raffermir les gencives & les dents. Ainsi, je décrirai seulement ici la manière de raffermir les dents par le secours de la main, lorsqu'elles sont devenues si chancelantes ou si peu affermies, que les autres remedes seroient peu efficaces.

Les causes qui rendent les dents chancelantes, sont en général le tartre, les coups, les essorts violens, ou quelque vice considérable de la masse du fang. Si l'on reconnoît que ces causes proviennent de la masse du fang vicié, il faut avoir recours aux remedes généraux, & en même tems travailler au

raffermissement des dents.

Les dents chancelantes seront raffermies par des tours de fil d'or trait, plus ou moins sin, selon la longueur & la grosseur des dents que l'on veut attacher, & suivant l'intervalle qui se trouve d'une dent à l'autre.

Par exemple, lorsque les dents sont déchaussées & les gencives affaissées, & que les intervalles sont larges, il saut que le fil d'or foit plus gros; au lieu que pour celles qui font plus courtes, moins larges, moins déchauffées, & dont l'intervalle se trouve moins étendu, l'on se sert d'un fil d'or plus fin. (a) Quand il se trouve quelque dent plus chancelante l'une que l'autre, l'on multiplie autour de celle-là les tours de fil , autant qu'il est nécessaire pour la bien affermir. Comme on a besoin de rendre ce fil très-fouple & très-maniable, afin de s'en servir commodément, on le fait rougir ou recuire au feu; & lorsqu'il est recuit, on le jette dans un peu de vinaigre, pour lui redonner sa couleur, s'ill'a perdue. Quand cela ne fuffit pas, on le met dans l'eau seconde bien chaude, & à laquelle on fait jeter un bouillon, puis on le retire. L'eau seconde, est l'eau commune mêlée avec un peu d'eau forte.

Je me sers ordinairement, pour raffermir les dents, de l'or le plus sin & le plus doux, parce qu'il est plus souple, moins sujet à se rompre, & qu'il conserve toujours sa couleur.

Pour exécuter cette opération, on fait asseoir le sujet dans un fauteuil d'une

(a) Voyez les figures 2 & 3 de la planche 28 de ce tome, page 214.

hauteur convenable, sa tête appuyée contre le dossier, le Dentiste étant devant la personne ou à côté. Pour lors, il passe le milieu de son fil dans l'espace de quelques-unes des dents les plus solides & les plus voisines de celle qu'il faut affujettir. Enfuite il prend les deux bouts de ce fil, les fait passer, en les tenant toujours un peu fermes, de dedans en dehors, & de dehors en dedans, entre la dent folide & celle qui est chancelante. Lorsque ces deux bouts de fil d'or ont été croisés dans ce premier intervalle, on continue de même, en les croisant à chaque intervalle, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à celui des deux premieres dents du côté opposé. Si l'intervalle est trop serré près de la gencive, il faut l'élargir avec la lime, jusqu'à cette même gencive, étant absolument nécessaire que chaque intervalle soit suffisant pour permettre l'entrée de ce fil : de-là on revient passer de nouveau ce même fil par tous les endroits où on l'a déja passé, ce que l'on réitere jusqu'à trois ou quatre fois, s'il est nécessaire. L'on affermit davantage la dent la plus ébranlée par un tour circulaire de plus, avec l'un des bouts des fils d'or, en repassant sur chaque chaque dent. Lorsqu'on est parvenu à la derniere dent ébranlée, & que tous les tours de ce fil sont finis, on fait avec chaque bout de ce même fil deux tours de suite, en embrassant celle-ci: après quoi on retord les deux bouts de ce fil; on les coupe à une ligne ou environ de la dent, les retordant de nouveau avec les pincettes (a) à horloger, autant qu'il est nécessaire, & les engageant dans l'intervalle, vis-à-vis du-quel on les a retordues. Si ce fil d'or en le retordant trop fortement pour l'arrêter, se cassoit, il faut défaire le dernier tour de ce fil qu'on a fait à la derniere dent, & retordre de nouveau les deux bouts.

A mesure que le fil d'or s'applique fur les dents, on doit l'arranger à fleur de la gencive avec une fonde mousse, ou un des petits introducteurs ou fouloirs, dont on se sert pour plomber les dents.

Il faut encore observer qu'on ne doit approcher le fil d'or des gencives, qu'en cas que les gencives ne soient pas consumées ou affaissées, & que les dents ne soient pas par conséquent beaucoup

(a) Voyez la figure 1 de la planche 17 de ce tome, pag 128, Tome 11.

plus découvertes qu'elles ne le doivent être naturellement.

De cette maniere la situation des tours de ce fil rend ces dents beaucoup plus fermes, que si l'on avoit approché ce fil à fleur de la gencive ruinée; car ces tours de fil d'or se rencontrant trop. bas, les dents en seroient bien moins affermies. Si les intervalles sont troppeu étendus du côté de l'extrémité extérieure des dents, & qu'il soit impossible d'y passer le fil de la maniere que je viens de le dire, il faut l'introduire à chaque intervalle, comme si I'on vouloit enfiler une aiguille. Avant que de placer le fil d'or, on doit encore observer qu'il faut nécessairement saire avec la lime une petite coche, ou petit enfoncement à la partie extérieure de chaque dent qu'on veut raffermir, & où le fil d'or doit être appliqué. Cela empêche qu'il ne glisse trop près de la gencive, qu'il ne se relâche, & que la dent ne s'en échappe dans la suite. On ne doit pas craindre que ces coches soient capables de gâter les dents, elles ne périssent jamais par cet endroit.

Lorsque les dents sont chancelantes jusqu'au point de tomber d'elles-mêmes, ou d'être ôtées aisément, si la

cavité de leurs alvéoles n'a point perdu entièrement sa profondeur, on peut les y remettre, après avoir percé chaque dent par deux trous, l'un à côté de l'autre à seur de la gencive, lesquels trous perceront à jour la dent par ses parties latérales.

Si c'est aux dents de la mâchoire inférieure qu'on fait ces trous, on fait une rainure à la dent (a), pour loger le fil d'or un peu au-dessus de ces mêmes trous dans toute sa circonférence; cette rainure sera plus ou moins large & profonde suivant l'épaisseur de la dent. Si c'est aux dents (b) de la mâchoire supérieure, on fait la rainure au-dessous des trous.

Avant que de replacer les dents dont il s'agit, dans leurs alvéoles, on engage le milieu du fil d'or entre les deux dents voisines les plus sosides. Lorsqu'on est parvenu en croisant le fil, à l'intervalle de la premiere dent qui est percée, on passe les deux bouts du fil dans ces deux trous; puis on loge la dent dans son même alvéole, dans

(a) Voyez la fig. 2 de la planche 17 de ce tome, pag. 128.

(b) Voyez la figure 3 de la planche 17. idem ' F 2

124 LE CHIRURGIEN
lequel on l'enfonce le plus qu'il est possible.

S'il y a plusieurs dents à enfiler. qu'elles foient voifines les unes des autres, on les enfile de suite avant que de les enfoncer; après quoi on embrasse la dent la plus voisine de la derniere de celles-ci avec le fil d'or pour aller gagner l'intervalle le plus prochain, dans lequel on l'engage, en l'y croisant. On continue de même d'embrasser les dents chancelantes jusqu'à la plus affermie, qui doit servir d'appui : de-là on revient par plusieurs croisemens & tours de ce même fil à la dent solide par laquelle on a commencé. On réitere cette manœuvre autant qu'il est nécessaire, pour bien affermir ces dents ; & on observe de multiplier plus ou moins les tours de ce fil, sur celles qui sont les moins affermies, en se servant de la rainure, pour les mieux assujettir. On arrête ce fil de même qu'il a été dit à l'occasion des dents chancelantes, qu'on raffermit sans les

Quand la cavité de l'alvéole a perdu de sa prosondeur, & que la dent est plus longue qu'il ne faut, on doit racoureir la dent par sa racine en la li-

mant ou en la sciant; afin que son extrémité extérieure se trouve au niveau de ses voisines. Comme ordinairement on découvre la caviré de la racine de la dent, pour peu qu'on la diminue par sa racine, il la faut remplir de plomb, quand cela arrive.

S'il se trouve que les intervalles des dents chancelantes soient plus larges qu'ils ne doivent l'être naturellement, & que les croisemens des fils ne soient pas suffisans pour affermir chaque dent, il faut mettre à chaque intervalle trop large, un petit coin en coulisse (a) fait de dent de cheval marin. Chaque coin ne doit point excéder l'épaisseur des dents: il n'aura qu'environ une ligne de hauteur, & sera proportionné d'ailleurs à l'intervalle dans lequel on l'introduira.

Ces coins ont deux trous & deux échancrures sur leurs parties latérales : on loge dans ces échancrures les deux parties latérales des deux dents qui laissent un trop grand intervalle, lequel se trouve alors rempli. Ces deux trous se font auprès des extrémités de ces coins, ils servent à donner passage aux

(a) Voyez les figures 5 & 6 de la planche 17 de ce tome, pag 128.

F 3

deux bouts du fil d'or, lorsqu'ils y sont parvenus.

Ces petits coins servent à affujettir les dents : on les place dans la partie de l'intervalle la plus proche des gencives, afin que la levre les cache, qu'ils foient moins apparens, & que le fil d'or ne soit pas trop éloigné des gencives. Si ces intervalles sont très-grands, on les remplit avec une dent artificielle; & s'ils sont encore augmentés par la perte de quelques dents, pour réparer ce défaut, on y en loge d'artificielles (a) contigues l'une à l'autre par le talon, ou la partie qui doit être pofée sur la gencive, mais divisées pourtant depuis là jusqu'à leur extrémité: ou bien l'on peut encore remplir ce même intervalle avec deux dents humaines proportionnées à son étendue.

On ne se sert despetits coins, que dans le cas où l'on ne sauroit loger des dents naturelles ou artificielles dans les intervalles des dents. Leur usage n'est pas, comme l'on voit par toutes ces circonstances, pour occuper toute sa longueur de l'intervalle: ils n'ont d'autre utilité que celle de rassermir les

(a) Voyez la figure 4 de la planche 17 de ce tome, pag. 128.

dents, en servant d'appui immédiat à

leurs parties latérales.

A l'égard de l'affermissement des dents de la mâchoire supérieure, il n'y a qu'à suivre la méthode que je viens de proposer pour les dents de la mâchoire inférieure. Par cette méthode on raffermit, non-seulement les incisives & les canines, mais même encore les molaires.

Si M. Dionis (a) avoit connu les moyens que je viens de proposer pour le raffermissement des dents, lorsqu'elles font chancelantes, je suis perfuadé qu'il n'auroit pas conseillé de les ôter: au contraire il auroit préféré à la maxime qu'il donne pour constante, la méthode circonstanciée que je viens de décrire; puisqu'en la suivant, on peut conserver les dents en leur place pendant le cours de la vie, & qu'on les rend capables de faire les mêmes fonctions qu'elles faisoient avant que d'être ébranlées. Le bon fuccès de cette méthode nous permet d'appeller du sentiment de cet Auteur; car il faut convenir que l'opinion d'un homme fi célebre a pu causer la perte des dents

(a) A la pag. 512, de son Traité des opérations de Chirurgie.

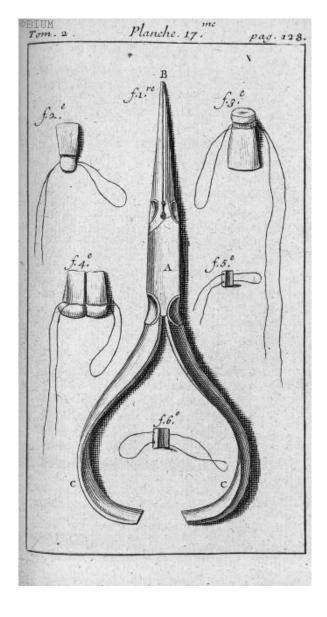
F 4

de plusieurs personnes, auxquelles on auroit pu les conserver : au reste, sans m'arrêter davantage à détruire le sentiment d'un Auteur également respectable par ses connoissances & par une expérience confommée, & dont la mémoire d'ailleurs est en vénération, je prétends seulement établir l'utilité de la méthode que je propose, fondée sur mes expériences. J'ai cru être obligé de m'étendre plus particuliérement dans l'explication de cette méthode; d'autant mieux que personne avant moi, n'a, comme je le crois, pratiqué la maniere de raffermir les dents naturelles, de la façon que je l'enseigne, ni celle de les remplacer après les avoir ôtées, ou lorsqu'elles sont tombées.

Explication de la planche XVII qui contient la figure de plusieurs instrumens, lesquels servent à affermir les dents.

LA figure I représente de petites pincettes à horloger, qui servent à tordre le fil d'or dont on se sert pour raffermir les dents.

A. Le corps de cet instrument.





B. Son extrémité antérieure.

CC. Ses branches recourbées de dedans en dehors, & de dehors en dedans.

La figure II représente une des dents incisives de la mâchoire inférieure percée au-dessous de la rainure, & enfilée d'un fil d'or qui sert à l'attacher à celles qui tiennent encore à la bouche.

La figure III représente une autre incisive de la mâchoire supérieure, percée au-dessus de la rainure, & ensilée d'un fil d'or qui sert au même usage.

La figure IV représente deux incifives artificielles pour la mâchoire inférieure, enfilées d'un fil d'or, servant à les assujettir dans le lieu où on les substitue à la place de celles qui manquent.

Les figures V & VI représentent deux coins à coulisse, servant à assujettir les dents lorsqu'elles sont chancelantes, & qu'elles laissent des intervalles entre elles suffisans pour les introduire : ces coins sont ensilés d'un fil d'or pour les assujettir aux dents voisines.

F

CHAPITRE X.

Description & usage des instrumens nommés déchaussoir, poussoir, pincettes ou davier, & levier, qui servent à opérer pour ôter les dents.

Les instrumens qu'on employe pour ôter les dents & leurs racines séparées, sont de cinq especes; savoir, le déchaussoir, le poussoir, les pincettes,

le levier & le pélican.

La premiere espece est appellée déchaussoir (a); parce qu'il sert à détacher les gencives du corps de la dent, ou des racines, lorsqu'il en est besoin pour les tirer: cet instrument est fait en sorme de croissant dans l'étendue de sa partie tranchante, qui est plate & devient plus mince à mesure qu'elle approche de sa pointe: sa lame est large d'environ deux lignes dans sa partie la plus étendue, sa longueur d'environ dix lignes, tranchante dans toute son étendue en sa partie concave: sa partie convexe sorme un dos, qui en s'appro-

(a) Voyez la figure 1 de la planche 18 de ce tome, pag. 149.

chant de la pointe, devient très-tranchant : sa tige estarrondie, pyramidale & longue d'environ deux pouces : elle se termine du côté du manche par une foie carrée pour la mieux engager. Ce n'est pas sans raison que je recommande, nonobstant l'opinion contraire de certains Auteurs, que cet instrument foit d'un tranchant fin des deux côtés vers sa pointe : la raison en est, qu'il fait non-feulement beaucoup moins fouffrir, lorsqu'il sépare les gencives des dents, qu'il le feroit, s'il n'étoit pas tranchant des deux côtés, ou fi fon tranchant n'étoit pas affez fin. Il arriveroit pour lors que les gencives déchirées causeroient une douleur violente dans l'opératien, & que la dent étant ôtée, ces gencives auroient plus de peine à se réunir. Pour éviter ces deux inconvéniens, je me sers du déchaussoir tranchant des deux côtés; mais comme le même qui sert à déchausser les dents, quoique très-propre à ouvrir différens abscès dans la bouche, après avoir appuyé contre des parties offeuses, peut s'émousser, il faut en avoir un semblable, qui ne serve qu'à ouvrir les abscès ou tumeurs de la bouche. J'ai cru devoir m'étendre sur ces circonstances, plutôt

que de m'amuser à faire une plus ample description d'un instrument aussi simple & aussi connu.

La seconde espece d'instrument se nomme pouffoir (a); il sert à ôter les dents, leurs racines ou chicots, en poussant de dehors en dedans. Cet instrument a une tige & deux extrémités : Sa tige est ronde, ou a plusieurs pans, ce qui est indifférent : cette tige est longue d'environ deux pouces, plus étendue dans sa partie convexe, que dans sa partie concave: sa partie concave est unie du côté de son extrémité dentelée, & sa convexité est un peu arrondie. A cette extrémité il y a une échancrure qui forme deux dents, partageant la concavité & la convexité en deux moitiés, l'une droite & l'autre gauche, prises sur la largeur de l'extrémité de son demi-croissant, ou de sa courbure: cette extrémité est large d'environ deux lignes. A l'extrémité opposée il y a une mitte convexe du côté de sa tige, & plate du côté opposé. Cette mitte sert à orner l'instrument, & à le mieux affermir dans son manche au moyen d'une soie carrée suffisamment longue que l'on

(a) Voyez la figure 2 de la planche 18 de ce tome, pag. 149

cimente avec du mast c dans la cavité du manche qui la reçoit : ce manche doit être en forme pyramidale & beaucoup plus gros par son extrémité opposée à la mitte : il doit être arrondi, ou à plusieurs pans, de la longueur d'environ deux pouces : son gros bout doit être à-peu-près arrondi en forme de poire : la matiere la plus ordinaire dont on fait ces sortes de manches, est l'ivoire, l'ébeine, ou quelqu'autre bois convenable.

Lorsqu'on veut se servir de cet inftrument : on l'empoigne de façon que son manche appuie sur le centre du dedans de la main : le pouce & les autres doigts l'embrassent; tantôt on allonge le pouce sur la tige, tantôt l'indicateur, tandis que les dents de cet instrument appuyent fur la dent, ou fur le chicot que l'on veut enlever. On pousse la dent, ou le chicot de dehors en dedans, baissant le poignet. Lorsque c'est aux dents de la mâchoire inférieure qu'on fait cette opération, on donne un mouvement d'élévation avec le poignet, qui produit un effet à peu-près semblable à celui que les doigts produssent en faignant, lorsqu'on exécute la ponction & l'élévation.

Lorsqu'on se sert du poussoir aux dents de la mâchoire supérieure; l'on tient & l'on appuie de même cet instrument, en sléchissant le poignet de bas en haut, & l'on produit ainsi le même esset. On peut, si l'on veut, ajouter sur la face convexe de cet instrument, une espece de crochet tourné à contre-sens, semblable à l'extrémité dentelée du poussoir : ce crochet sert à tirer en dehors de la bouche les racines, ou les dents qu'on ne peut enlever, en poussant de dehors en dedans.

Il y a encore un autre crochet simple (a), dont les dimensions sont àpeu-près de même que celles de l'instrument précédent. Ce crochet ne differe de cet instrument, que par sa partie antérieure, qui est formée par un biseau, dans la face duquel on a pratiqué une goutiere, qui s'étend depuis la face supérieure de la tige, jusqu'à l'intervalle des deux petites dents. Le crochet simple dont nous parlons, soit en biseau, soit à surface convexe, est présérable au double; parce que le double instrument à crochet est plus

(a) Voyez la figure 3 de la planche 18 de ce tome, pag. 149.

embarrassant en opérant, & qu'il ne fauroit servir à ceux dont la bouche ne peut s'ouvrir facilement, ou à cause des brides, ou de quelqu'autre indifposition. Ainsi un crochet plus crochu étant nécessaire pour tirer les dents, lorsqu'il s'agit d'opérer de dedans en dehors, au lieu de mettre le poussoir & le crochet sur la même tige, il est à propos que chacun de ces deux instrumens ait sa tige particuliere, & son manche particulier; de forte qu'on ne doit se servir que du poussoir, ou crochet simple, dont l'un est employé, comme nous l'avons dit, pour pousser de dehors en dedans, & l'autre pour attirer de dedans en de-

Ces deux instrumens doivent être d'un bon acier, modérément trempé. Leurs dents seront assez pointues; parce qu'il faut qu'elles entrent & s'engagent en quelque maniere en opérant dans le colet, dans la racine, ou dans le chicot de la dent que l'on veut ôter. Comme la dent n'est point émaillée dans ces parties-là, les dents de cet instrument la pénetrent suffisamment; te qui ne contribue pas peu à rendre l'extraction de la dent, ou du chicot

136 LE CHIRURGIEN qu'on veut ôter, plus facile & plus certaine.

Quand on ôte les racines des dents molaires du côté droit de la mâchoire inférieure, & qu'elles sont trop couvertes des gencives, le pélican ne pouvant agir sur elles, après qu'on a placé la personne sur un fauteuil, on fait avec la pointe du déchaussoir une incision longitudinale ou cruciale à la gencive, jusqu'à la racine que l'on découvre par cette incision, & si l'on connoît par le moyen de cette incifion, que le bord intérieur des racines des dents soit entiérement détruit, on doit se servir du poussoir. Lorsque les racines ne tiennent pas beaucoup, la personne étant affise sur une chaise basse, le Dentiste étant placé à son côté droit, tient l'instrument de sa main droite, ayant fon pouce & fon doigt indicateur au long de la partie convexe du poussoir : il pose l'extrémité antérieure de cet inftrument sur la surface extérieure des racines qu'il veut ôter : avant que de les pousser du côté de la langue, il passe son bras gauche par-dessus la tête du fujet, il place son pouce gauche entre les racines & la langue, afin d'empêcher cette partie d'être touchée par l'instrument, le doigt indicateur appuyant sur la face extérieure des dents, qui sont entre les incisives & les racines qu'il veut ôter, & les autres doigts portant sous le menton pour l'affermir: le Dentiste pousse alors l'instrument, autant qu'il est nécessaire pour faire sortir les racines.

Quand il s'agit de faire la même opération au côté gauche de cette mâchoire, on passe du même côté, en ôtant son bras gauche de dessus la tête du sujet, pour y passer le bras droit, qui fait alors la même sonction que faisoit auparavant le bras gauche de l'autre côté: on peut saire la même opération, si l'on veut, sans changer de place, il suffit d'être ambidextre, & de changer l'instrument de main.

Lorsqu'il est question d'opérer aux incisives & aux canines avec le poussoir, on se met à son choix dans la situation la plus commode : on fait assujettir la tête du sujet sur le dossier : on fait agir le poussoir de dehors en dedans, comme on a dit ci-dessus. Après avoir ôté les dents ou leurs racines, il faut laisser un peu saigner la gencive & saire laver la bouche du malade avec de l'oxicrat un peu tiéde : il faut presser

ensuite avec le pouce & le doigt indicateur les parois des gencives; soit qu'elles foient écartées ou non. Par ce moyen, on diminue le vuide, que la dent laisse

après sa sortie.

Les racines qui ne tiennent pas beaucoup, qui ont de la prise du côté de la langue, ou qui n'ont pas été détachées avec le poussoir, doivent être attirées en dehors avec le crochet recourbé destiné à cet usage, le Dentiste étant pour lors placé à côté ou devant la personne.

Les racines ou chicots des dents de la mâchoire supérieure seront ôtées avec le poussoir, de même que celles des dents de la mâchoire inférieure, en faisant à chaque côté ce que nous avons

dit de faire à celle d'en bas.

Il est à propos, lorsque ces racines paroissent un peu difficiles à ôter, que le Dentiste passe derriere le sujet, pour lui assujettir la tête contre son estomac, après quoi, il doit faire les sonctions nécessaires pour opérer en chaque mâchoire, suivant la méthode qu'on vient de donner.

S'il arrivoit, après s'être servi du poussoir, ou de quelque autre instrument, que la racine sûtencore attachée à quelque portion du sond de l'alvéole, **OBIUM**

& qu'elle y fût comme perdue, il faudroit achever de l'ôter avec les pincettes en bec de grue ou de corbeau.

Lorsque les racines ou les dents, tiennent trop, pour être ôtées en les renversant avec le poussoir, ou avec les autres instrumens, de la maniere que je viens de le rapporter, on peut les ôter avec le poussoir, en observant les circonstances qui suivent. On fait asseoir celui sur qui on doit opérer, sur une chaise très-basse : le Dentiste se place derriere : puis étant élevé au-dessus du . sujet, il affermit sa tête contre sa poitrine, il pose le poussoir sur la face extérieure des chicots ou de la dent, il fait ensorte que le poussoir réponde en ligne directe au point d'appui sur lequel la tête se trouve posée : après cela, tenant l'instrument de sa main gauche, il tient de sa main droite une livre de plomb en masse, dont la face extérieure est un peu concave & garnie de drap. Avec cette masse de plomb, (a) il frappe sur le manche du poussoir, & d'un seul coup, s'il est possible, il jette la racine ou la dent du côté de la langue : il doit observer de bien retenir le

(a) Voyez la figure x de la planche 28 de ce tome, page 214. The stell of the called

poussoir, pour éviter qu'il n'offense quelque partie de la bouche. Cette maniere d'ôter les dents ou les racines séparées de leurs corps, est la même, soit que l'on opere sur l'une ou sur l'autre mâchoire.

Lorsqu'il y a quelques dents sur la furface intérieure ou extérieure des autres dents, c'est-à-dire, quelques surdents, qui n'ont pu être arrangées par aucuns moyens, & si elles nuisent aux fonctions de la bouche, ou qu'elles foient cariées, douloureuses ou difformes, il faut nécessairement les ôter. Si elles sont sur la surface intérieure des autres dents, on les ôte avec le pouffoir ou avec les pincettes droites; mais lorsque la carie se trouve du côté extérieur des autres dents, c'est-à-dire, à l'endroit où il faut poser le poussoir, on doit abandonner cet instrument, pour se servir du pélican. On commence par limer la partie latérale des deux dents voisines qui sont à côté, ann d'élargir ou d'augmenter l'intervalle, pour faciliter le moyen de tirer de dedans en dehors la dent cariée & mal arrangée. Lorsqu'une dent est posée contre la surface extérieure des autres dents, on se sert du pélican ou des

@BIUM

pincettes droites, s'il y a de la prise, pour tirer cette dent ou ce chicot.

Pour ôter avec le pouffoir celles qui font sur la surface intérieure des autres dents, & qui ne tiennent pas beaucoup, on n'a que faire d'employer la masse de plomb : le Dentiste se met devant ou au côté droit du sujet, s'il veut travailler à la mâchoire inférieure, ou il se met derriere, s'il s'agit de la mâchoire supérieure.

Lorsque les dents tiennent si fort qu'on est obligé de se servir de la masse de plomb, le Dentiste se place derriere la personne, observant ce qui vient

d'être dit pour les autres.

Lorsque ces sortes de dents ont de la prise, soit qu'elles soient situées sur les furfaces extérieures des autres dents, soit qu'elles soient situées sur les surfaces intérieures des mêmes dents, on peur les ôter avec les pincettes droites, pourvu qu'elles ne riennent pas trop.

Si l'on se sert des pincettes droites, pour ôter les dents, & que les dents qu'il s'agit d'ôter soient du côté droit, ou au devant de la mâchoire inférieure, le Dentiste se place derriere le sujet, tenant l'instrument de sa main droite;

on bus a l'inferience moins dreadue fus

il ferre la dent, & éleve l'instrument en devant, en donnant un tour de poignet: il enleve de cette façon la dent qu'il s'agit d'ôter. Pour ôter les dents du côté gauche, il tient l'instrument de sa main gauche. Lorsqu'il opere à la mâchoire supérieure, il est situé du côté droit ou devant le sujet, ayant un genou à terre, s'il en est besoin. A l'égard des dents qui sont situées sur la surface extérieure des autres, il ne peut les ôter qu'avec le pélican, lorsqu'elles tiennent beaucoup: la façon de les ôter ne dissere point de celle dont nous parlerons dans la suite.

En suivant la méthode que je viens de décrire, on ôte sans rien craindre, les dents qui sont hors de rang, & qui sont placées sur la surface extérieure, ou sur la surface intérieure des autres dents.

L'instrument de la troisseme espece est nommé pincette, parce qu'il pince & presse le corps de la dent qu'on veut ôter. Quelques-unes de ces pincettes sont courbes, d'autres sont droites: il y en a aussi en façon de bec-de-perroquer, dont la mâchoire supérieure est plus étendue, & se recourbe de haut en bas: l'insérieure moins étendue se

recourbe de bas en haut. Il y a au contraire d'autres pincettes, dont les mâchoires font à côté l'une de l'autre, se recourbant d'abord toutes deux de haut en bas, & de dehors en dedans.

De ces pincettes recourbées, il y en a encore qui le sont en façon de bec de grue ou en bec de corbeau. Le davier ordinaire est celui qui est fait en bec de perroquet, dont l'extrémité de chaque mâchoire a deux dents formées par une échancrure : à la face concave de la mâchoire inférieure de cet instrument, il faut observer de rendre la cavité encore plus grande & plus profonde, pour mieux loger & embraffer la convexité du corps de la dent. Il faut que dans cet endroit-là cet instrument foit en façon de chagrin ou dentelé, afin que l'instrument ne glisse pas sur la dent. Toutes ces pincettes, tant courbes que droites, seront à jonction pasfée, leurs branches jointes ensemble par le moyen d'un clou rivé des deux côtés à rivure perdue, & d'une grosseur sufhlante pour résister avec force dans le tems que l'instrument agit. Ce clou lert d'axe & de point d'appui, tandis que la résistance se rencontre du côté

Webselor4 10

de la dent que les mâchoires de l'inftrument embrassent, & que la puissance doit agir vers l'extrémité opposée de ses branches.

Les pincettes ou daviers, dont les mâchoires sont courbes de haut en bas, & réciproquement recourbées de dehors en dedans, doivent avoir deux petites dents à l'extrémité de chaque mâchoire. Ces dents sont séparées par une petite goutiere : elles doivent aussi être dentelées dans leur surface intérieure jusqu'à l'extrémité de leurs dents, de l'étendue de deux ou trois lignes : la surface intérieure des mâchoires des pincettes droites, doit être disposée de même.

La surface intérieure des mâchoires des pincettes en bec de grue ou de corbeau, doit avoir une goutiere un peu plus ample que celles des précédentes.

Les deux fortes de daviers, dont nous venons de parler, servent à ôter les dents de différentes especes. Les pincettes droites servent sur-tout à ôter les incisives & les carines. Les pincettes en bec de grue ou de corbeau, servent pour ôter certaines racines prosondes,

profondes, déja ébranlées, & qu'on ne peut ôter avec les autres instrumens.

Ces fortes de pincettes ou daviers, font si connus & d'un usage établi depuis si long-tems, qu'il me paroît superflu de m'étendre davantage sur leur structure. Il ne me seroit pas difficile, fi je voulois entrer dans un plus grand détail, de donner une description exacte & circonstanciée de chacun de ces inftrumens(a), & de chacune de leurs parties; mais je la regarde comme inutile : il me paroît seulement qu'il n'est pas hors de propos de faire remarquer par quelle raison je rejette les ressorts que l'on ajoute ordinairement à cet instrument, pour faciliter l'ouverture de ses branches. Outre que le ressort est souvent incommode, il arrive que, par sa vertu élastique, il diminue la force de la main qui empoigne les branches de l'instrument pour opérer.

La quatrieme espece d'instrument qui sert à ôter les dents, se nomme élévatoire ou sevier (b). Cet instrument ressemble en quelque maniere au traitoir, ou chien, dont les Tonneliers se

(a) V. les planches 19 & 20, pages 150 & 151. (b) Voyez la figure 1, de la planche 21 de ce tome, page 202.

Tome II.

fervent, pour engager les cerceaux autour de la futaille. Il est composé de quatre pieces, favoir d'une tige, d'un écrou en maniere d'olive, d'une branche courbée en crochet & d'une vis. La tige se divise en plusieurs parties, favoir en sa partie ronde vers son extrémité antérieure & en la partie tournée en vis, près de laquelle il y a une mitte, qui sépare la vis d'une soie. Cette soie s'assujettit dans le manche de cet instrument au moyen d'une rofeite sur laquelle elle est rivée : ce manche est fait en forme de poire : la tige de cet instrument opposée au manche est cylindrique, & coupée un peu obliquement par son extrémité : cette extrémité a dans son milieu une goutiere suivant son obliquité : les faces obliques situées sur les côtés de cette goutiere, font dentelées : l'écrou en olive est percé suivant sa longueur, & par ce moyen, il se monte sur la tige, en s'engageant dans sa vis : il s'éleve dans un endroit de la surface extérieure, une éminence plate par ses parties latérales, percée dans son milieu & arrondie dans sa circonférence : la branche est courbée à l'extrémité antérieure, & depuis sa courbure jusqu'a

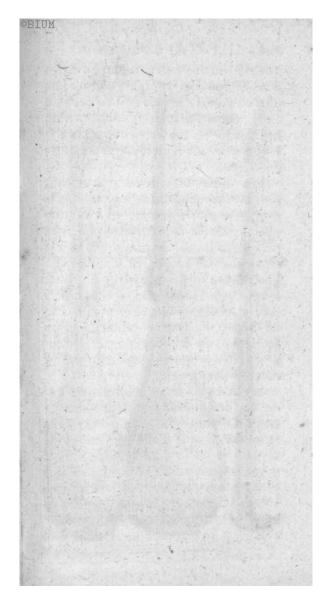
DENTISTE. 14

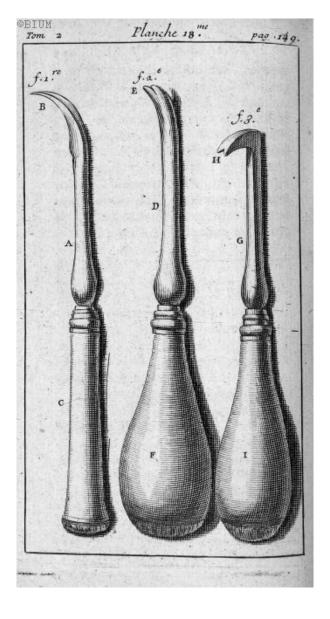
l'extrémité postérieure elle est droire, ayant une face plate inférieure, qui s'étend depuis sa courbure, jusqu'à la même extrémité postérieure de cette branche : route la circonférence oppofée à cette face, peut être arrondie, ou à plusieurs pans : l'extrémité de la face intérieure du crochet a une échancrure, qui sépare la même extrémité en deux dents pointues : la même surface est un peu dentelée : l'extrémité postérieure de la branche se trouve plus large & plus épaisse, que ne l'est le reste de son étendue ; elle est applatie sur les côtés, & arrondie du côté du dos & du côté du crochet : elle a une séparation dans son milieu, qui fert à loger l'éminence de l'écrou : ses parties latérales applaties sont percées, & le trou de la partie latérale gauche est placé à l'écrou, pour retenir la vis lorsqu'elle a passé dans le trou qui est de l'autre côté, & dans celui qui est à l'éminence de l'écrou. De cette allemblage, il résulte une charniere, qui assemble la branche à crochet avec l'éminence de l'écrou. Pour assembler cette branche avec la tige, il n'y a qu'à faire passer la tige dans l'écrou percéà jour: tournant ensuite de gauche

à droite, la vis s'engagera plus ou moins dans l'écrou, suivant que l'on tournera plus ou moins dans un sens ou dans un autre; & par ce moyen l'extrémité de la branche recourbée s'éloignera ou se rapprochera de l'extrémité antérieure de la tige.

Les dimensions de cet instrument, sont les suivantes. La longueur de la tige, y compris sa soie, est d'environ quatre pouces: sa partie arrondie, depuis l'extrémité antérieure jusqu'à sa partie tournée en vis, est d'environ un bon pouce: sa partie tournée en vis est longue aussi d'environ un pouce, sa soie d'environ deux pouces, & son manche de même, l'écrou en olive d'environ six lignes, sa branche à crochet d'environ deux pouces quatre lignes, y compris sa courbure.

Il y en a qui font un assez grand usage de cet instrument; mais comme le point d'appui se trouve trop éloigné de la résistance; que d'ailleurs l'extrémité antérieure de la tige appuie contre la partie extérieure de la dent qu'on veut ôter, tandis que le crochet de la branche est porté sur la face intérieure de cette dent, il arrive que la tige & le crochet, se trouvant horisontalement





149

opposés; cet instrument est aussi propre à casser une dent, qu'à l'ôter: je sais que M. Dionis le loue beaucoup, & dit qu'il a été inventé de son tems: il ajoute qu'il n'a vu personne s'en servir, que seu M. Dubois, Chirurgien Dentiste de Louis XIV. Pour moi, je ne m'en sers que sort rarement, & seulement pour ôter les dents chancelantes ou peu assermies, ce que le davier seul peut saire avec plus de sûreté.

Explication de la planche XVIII, qui contient la figure de trois instrumens qui fervent à ôter les dents.

LA figure I représente le déchaussoir qui sert à séparer les gencives des dents, vu latéralement.

A. Sa tige.

B. Son tranchant & sa courbure pointue.

C. Son manche.

La figure II représente le poussoir qui fert à ôter les dents en poussant de dehors en dedans, vu de saçon que sa courbure & ses deux petites dents sont apparentes.

D. Sa tige.

E. Son extrémité antérieure & recourbée, munie de deux especes de dents, séparées l'une de l'autre par une échancrure.

F. Son manche en forme de poire.

La figure III représente le crochet le plus recourbé, qui sert à tirer de dedans en dehors les dents ou chicots, vu latéralement.

G. Sa tige.

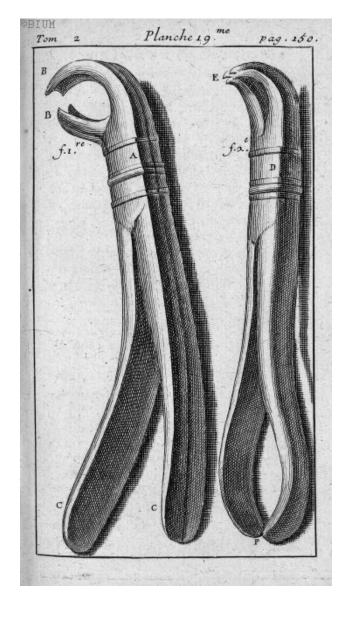
H. Sa courbure très-recourbée, munie de deux especes de dents assez pointues, & divisées l'une de l'autre par une espece d'échancrure ou goutiere.

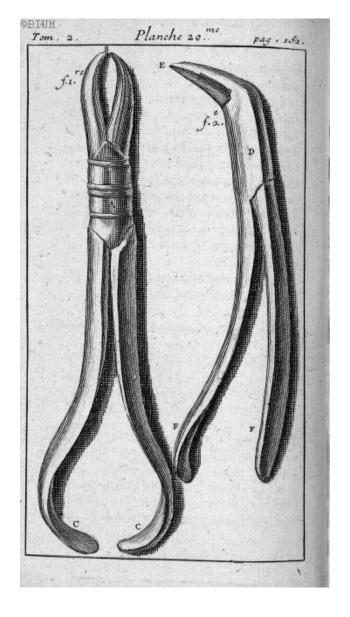
I. Son manche.

Explication de la planche XIX, qui contient la figure de deux instrumens pour ôter les dents.

LA figure I représente le davier, vu de façon qu'on apperçoit les courbures de fes mâchoires & ses deux branches.

A. Le corps de cet instrument. BB. Les extrémités dentelées & recourbées de chacune de ses mâchoires.





DENTISTE. 191

ses branches, qui sert de manche à cet instrument.

La figure II représente un autre davier ou pincette, dont les mâchoires sont recourbées de haut en bas, de droite à gauche & de gauche à droite, qui sert à ôter certaines dents pour des cas particuliers, vu dans toute son étendue, & de façon qu'on apperçoit les courbures de ses mâchoires & ses quatres dents.

D. Le corps de cet instrument.

E. Son extrémité antérieure recourbée & dentelée.

F. Son extrémité postérieure, ou ses branches qui servent de manche.

Explication de la planche XX, qui contient la figure de deux instrumens, pour ôter les dents.

LA figure I représente les pincettes droites, vues latéralement, qui servent à ôter certaines dents.

A. Le corps de cet instrument.

B. Son extrémité antérieure, à laquelle on remarque la courbute de ses

G 4

deux mâchoires & la dentelure de la furface intérieure.

CC. Son extrémité postérieure ou fes deux branches qui servent de manche.

La figure II représente les pincettes en bec de gruë ou de corbeau, vues latéralement, qui servent à ôter les racines des dents ou chicots.

D. Le corps de cet instrument.

E. Les deux mâchoires fermées, recourbées, pointues & dentelées en de-

FF. Les deux branches de cet instrument qui servent de manche.

CHAPITRE XI.

Description circonstanciée d'un nouveau pélican, & les impersections de ceux dont on se servoit auparavant.

LA cinquieme & derniere espece de ces instrumens est nommée pélican. Cet instrument sert à tirer en dehors les dents ou les chicots. Les uns sont saire

Le pélican d'une façon, les autres d'une autre. Celui que je m'en vais décrire, est construit d'une maniere qui n'a point encore paru, & j'ose dire qu'on peut s'en servir avec plus de sûreté & de sacilité, que de tous ceux qu'on a employés jusqu'à présent.

Le pélican dont il s'agit, doit être en premier lieu considéré de plusieurs saçons, par rapport aux dissérens usages qu'on en doit faire, suivant la disférente situation des dents, tant à la mâchoire supérieure, qu'à l'inférieure.

Si nous confidérons ce pélican propre à ôter les dents plus ou moins éloignées, & plus ou moins groffes du côté droit de la mâchoire inférieure, & capable en même tems de les ôter au côté gauche de la mâchoire supérieure, n'ayant pour lors qu'une seule branche à crocher, nous le devons regarder comme simple. Si nous le confidérons comme capable de produire le même effet, ayant encore une seconde branche à crochet, tournée dans le même sens par rapport à ses courbures; mais appliquée sur le corps de cet instrument à l'opposite de la premiere; nous le devons regarder comme répété, double ou jumeau sur un même corps.

Si nous confidérons ce pélican par rapport à l'usage qu'on peut en faire au côté gauche de la mâchoire inférieure, & au côté droit de la mâchoire supérieure, nous le regarderons comme semblable à celui qu'on vient de décrire, excepté que les courbures de fes deux branches, & celles des demies roues seront tournées dans un fens différent, quoique d'ailleurs elles soient les mêmes; & pour lors c'est un second pélican jumeau de celui auquel il ressemble. Tout cela établit quatre pélicans semblables, montés deux à deux sur deux corps différens, quoique d'ailleurs conformes, & ne différant entr'eux que par les divers sens de la courbure de leurs branches, par les différens sens de leurs demi-roues, & par les divers usages qu'ils produifent en opérant sur les dents, aux deux côtés de l'une ou de l'autre mâchoire; tantôt en tenant cet instrument avec la main droite au côté droit, & avec la main gauche au côté gauche. La similitude qui se rencontre entre ces pélicans, aux circonstances près que je viens de rapporter, fait qu'il suffit d'en décrire un seul, pour donner une idée parfaite de la structure de tous les autres, & de leur usage en particulier.

Le pélican simple, (a) est celui qui n'a qu'une seule branche coudée, & une seule demi-roue. Il est composé d'un corps ou d'une piece de bois, d'un essieu, d'une goupille, d'une branche, d'un petit crochet en sorme de ser à cheval & d'une vis; le tout d'acier.

Le corps de cet instrument (b), doit être d'un bois ferme & solide, tel que le bois de buis, de cormier, &c. de la longueur d'environ cinq pouces, de l'épaisseur d'environ dix lignes, & de la largeur, dans sa plus grande étendue, d'environ un pouce : dans les dimensions de cet instrument, il y a plusieurs choses à considérer : son corps proprement pris, comprend le centre & la partie moyenne de sa longueur : sa surface latérale gauche est convexe; cette convexité sert à deux fins; 1°. pour rendre l'instrument plus propre à être empoigné; 2°. pour le fortifier davantage dans l'endroit où il est percé d'un trou très-considérable, qui sert à recevoir l'essieu & à le fortifier. Pour donner encore plus de force au corps de cet instrument, on prend

(a) Voyez la planche 23 de ce tome, p. 206. (b) Voyez la figure 2 de la planche 21, idem, page 202.

deux lames de fer ou de laiton, suffifamment épaisses & larges: on les engage en dedans & en dehors, suivant la longueur du manche, sans qu'elles excedent le niveau de sa surface: on les y assujettit par quatre goupilles rivées à rivures perdues, perçant de parten part: son extrémité antérieure doit être regardée comme la partie qui sert de point d'appui sur les dents & sur les gencives, en opérant, & la postérieure comme le manche de cet instrument.

A l'extrémité antérieure, est placée une espece de demi - roue ovale qui lui est contigue : cette demi-roue est plate dans ses côtés, large d'environ dix lignes, élevée d'environ cinq à fix lignes, & épaisse d'environ deux lignes: cette demi-roue est prife dans l'extrémité antérieure de la tige ou corps de cet instrument : là, elle est située de telle façon qu'elle incline un peu obliquement de dehors en dedans, & de haut en bas : l'extrémité gauche de l'ovale, que sa circonférence décrit, excede la surface latérale gauche d'environ deux lignes, tandis que celle qui lui est opposée, est quasi à niveau de la surface extérieure de l'extrémité du corps de cet instrument : la surface plate inférieure de cette demi-roue, est enfoncée d'environ une ligne, près du bord oblique de la face inférieure du corps de cet instrument : la même furface de la demi-roue inclinée, comme nous l'avons dit, excede un peu, du côté de la circonférence, le niveau de la surface inférieure de l'arbre ou tige du corps de cet instrument. Toutes ces dispositions servent à porter la demiroue du côté du crochet de la branche recourbée, tandis que par ses courbures cette branche s'éloigne d'elle : ces courbures servent encore à faire porter la demi-roue, dont la circonférence n'est que très-peu convexe, sur plusieurs dents à la fois, en inclinant du côté des gencives, & même appuyant en partie sur

Sur toute la circonférence de cette demi-roue, on ajoute un ou deux morceaux de peau de bufle, proportionnés à son épaisseur : on les attache avec de la colle forte; & pour mieux fortifier cette demi-roue, on colle aussi sur fes furfaces plates, un ou deux morceaux de taffetas ou de toile fine. On met par-dessus le tout un linge, qu'on arrête proprement par une liga-

is LE CHIRURGIEN

ture de fil à l'endroit de la jonction de la demi-roue au corps de cet instrument, & pour la propreté on change de tems en tems ce linge.

A la face supérieure de cet instrument est pratiquée une entaille prise dans l'épaisseur de son corps, qui se portant obliquement de dehors en dedans, en s'étendant davantage, se termine par un demi-cercle, au-delà du centre de la surface supérieure.

Cette entaille est profonde dans cet endroit d'environ deux lignes, un peu moins du côté de la demi-roue; & cela pour écarter davantage la surface supérieure de la demi-roue de la surface inférieure de la branche à crochet. Ces surfaces se trouvent d'ailleurs éloignées l'une de l'autre par un vuide d'environ deux lignes, qui regne entre la surface de l'entaille, & la surface supérieure de la demi-roue. Au centre du corps de cet instrument, il y a un trou d'environ quatre lignes de diametre: ce trou perce d'outre en outre; il est d'environ cinq lignes de diametre : il sert à loger un essieu (a), qui

(a) Voyez la figure 1 de la planche 22 de ce tome, page 203.

s'assujettit par son milieu dans ce même trou, au moyen d'une goupille (a), qu'on place dans une engrainure pratiquée dans l'entaille suivant sa longueur, & qui s'introduit ensuite dans un trou pratiqué dans le corps de l'essieu. Il faut observer que l'essieu, dont le corps doit avoir un diametre proportionné à ce trou, est plus gros dans un endroit que dans l'autre; c'est pourquoi on l'arrête avec la goupille par la partie la plus étroite de son corps.

La partie de cet essieu qui excede l'entaille, sert à recevoir la branche recourbée, en faisant la sonction de pivot. Il reçoit aussi un crochet qui sert à arrêter la branche par une engrainure près de sa tête ou de son extrémité: la longueur de cet essieu, lorsqu'il doit servir à arrêter deux branches, est en tout d'environ un pouce; celle de son corps, servant de piédestal, d'environ cinq lignes & demie; celle de chaque tige ou pivot, (car il en doit avoir deux, lorsqu'il sert à recevoir deux branches à un pélican double) doit être d'environ deux lignes; son diametre d'environ trois lignes d'épais-

(a) Voyez la figure 2 de la planche 22 de ce tome, page 203.

feur; l'excédant de la longueur de cet essieu est employé pour les deux gorges ou rainures, & pour les têtes qui les couvrent. Chaque rainure est prosonde dans toute son étendue d'environ une demi-ligne, & large d'autant.

La branche recourbée (a) se divise en trois parties, en tige, en extrémité antérieure ou crochet, & en extrémité postérieure ou annulaire. Sa tige est carrée : elle a une surface supérieure percée en forme d'écrou, pour recevoir la vis qui soutient le crochet en fer à cheval, (b) une surface inférieure, & deux latérales. Cette tige est épaisse d'environ deux lignes, large de trois du côté de son extrémité postérieure, & de deux lignes vers la premiere recourbure. La longueur de cette tige est depuis l'anneau jusqu'à la premiere recourbure, pour l'ordinaire, d'environ un pouce & dix lignes : le reste de cette tige ou branche, s'emploie à se recourber en dissérens sens, & à former son crochet. La premiere courbure se porte de droite à gauche,

(a) Voyez les figures 3 & 4 de la planche 22 de ce tome, page 203.
(b) Voyez les figures 5 & 6 de la planche 22;

. tou a fing . 1 mol

DENTISTE. 1

la feconde dedans en avant, & de gauche à droire; & la troisieme, en se courbant de haut en bas, forme le crochet.

La premiere courbure est d'environ fept lignes d'etendue hors d'œuvre; la seconde a la même étendue, & la troisieme est d'environ six lignes.

A la face intérieure du crochet, il y a une goutiere qui regne dans toute fon étendue, & dont les bords font dentelés jusqu'à l'extrémité du crochet par de petites traces, ou fillons traverfés faits à la lime : une échancrure divise l'extrémité de ce crochet en deux petites dents égales : son extrémité postérieure ou annulaire, est plate, arrondie par sa circonférence, & percée dans son centre d'outre en outre par un trou d'environ trois lignes de diametre. L'épaisseur de cet anneau est d'environ deux lignes du côté de la furface plate, & il a la même epaisseur du côté de la furface circulaire.

Il faut remarquer que si l'on monte une seconde branche à crochet sur le corps de ce même pélican, elle sera recourbée dans le même sens; mais appliquée à la face & à l'extrémité opposée à celle que la premiere branche

occupe. On observera la même circonstance pour la situation de la seconde entaille qui la doit recevoir.

On observera encore qu'au pélican qui sert à ôter les dents du côté gauche de la mâchoire inférieure, & du côté droit de la mâchoire supérieure, les courbures de la branche doivent être tournées à celui-ci dans un sens opposé, c'est-à-dire, de gauche à droite, & de droite à gauche, excepté la derniere, qui sera dans les unes & dans les autres de ces branches recourbées, toujours de haut en bas, formant ainsi le crochet de leur extrémité antérieure.

La branche recourbée est arrêtée dans l'entaille en sa partie annullaire par le petit crochet en ser à cheval, qui s'engage dans la rainure de la partie de l'essieu, qui sert de pivot. Ce crochet a de plus une queue sormée par une petite lame percée d'un trou à son extrémité, pour donner passage à une petite vis (a), qui l'assujettit dans le petit écrou pratiqué à la surface supérieure de la tige de la branche à crochet. La longueur de cette queue ou lame, est d'environ dix lignes, son

(a) Voyez les figures 7 & 8 de la planche 22 de ce tome, pag. 203.

épaisseur d'environ une demi-ligne, de même que celle de son fer à cheval, qui en se logeant dans la rainure du pivot, entre sa tête & la surface plate de l'anneau, affujettit la branche par sa partie la plus étendue dans la cavité demi-circulaire de l'entaille, tandis que le reste de la branche se loge, en s'avançant du côté de la demi-roue dans l'entaille. De cette façon l'inftrument se trouve monté, & en état d'agir, l'extrémité postérieure tenant lieu de manche, quoiqu'on y ait monté une seconde branche, & qu'on y ait pratiqué une seconde demi-roue; & alternativement le Dentiste se servant de l'autre branche, le premier pélican fervira de manche à l'autre.

Le tout ainsi disposé, on peur, à sa volonté, ôter ou remettre toutes sortes de branches à cet instrument, pourvu que d'ailleurs chacune soit garnie d'un petit crochet en ser à cheval; pourvu aussi qu'elles ayent leur anneau proportionné à la grosseur du pivot; que de même la circonférence de l'anneau soit proportionnée à l'étendue de la partie circulaire de l'entaille qui la doit recevoir, sans que la surface supérieure de la branche, excede le niveau de la

furface supérieure du corps du pélican; & que le fer à cheval soit proportionné à la rainure, qui doit le recevoir.

En suivant les circonstances que je viens d'indiquer, on multipliera ces pélicans jusqu'au nombre de quatre, qui se réduiront à deux pélicans doubles; lesquels seront propres & convenables à exécuter tout ce qui se peut pratiquer avec le pélican, bien mieux que ne le feroient ensemble tous ceux que l'on a inventés, rectisés, & mis en usage jusqu'à présent.

Chaque branche du pélican recourbée à crochet, doit être d'un bon acier: ces branches feront polies & unies, fans aucun autre ornement, tous leurs angles mousses, & ceux de leurs recourbures obtus, afin de ne point incommoder les levres ou les joues.

On fait ces branches plus ou moins longues, proportionnant la longueur des recourbures à celle de la tige, ainfi que la grosseur du crochet, qui est plus grande dans les plus grandes branches, & plus petite dans les plus petites. Il faut observer que la tige de chaque branche ait toujours par sa partie postérieure & par sa tige une dimension égale, & qu'on ne doit diminuer

DENTISTE.

leur volume, que vers leur extrémité antérieure.

La premiere de ces circonstances sert à rendre toutes sortes de branches propres à tourner sur le même pivot, & à se placer dans la même entaille. La feconde circonstance fait que diversifiant les proportions antérieures des branches, on en aura par ce moyen, dont le crochet sera proportionné à tirer certaines dents ou racines, & d'autres à tirer des dents & racines d'un différent volume & d'une différente figure : en un mot, pour suppléer à tous les cas que l'on peut rencontrer dans l'extraction des dents, les branches feront plus ou moins longues par leurs recourbures, selon que l'on voudra éloigner plus ou moins de la demi-roue la derniere courbure que forme le crochet.

Quand à la trempe de ces branches, elles doivent être très-modérément trempées, un peu plus vers les dents du crochet, afin qu'elles soient moins casfantes; mais il saut pourtant qu'elles ayent une force suffisante, pour ne pas plier dans l'effort, & afin que les dents du crochet ne s'écrasent pas, & qu'elles ne viennent pas à se fausser.

· Quoique le pélican, dont je viens de

donner la description, ait assez de rapport à ceux dont on se sert ordinairement, il ne laisse pas d'en être dissérent : ce qu'on reconnoîtra en examinant bien sa construction; & encore mieux lorsque l'usage sera voir la disférence avantageuse de ses essets.

Dans celui-ci les entailles affermiffent les branches dans leuraction; avantage qui ne se rencontre pas dans les pélicans, dont on s'est servi jusqu'à présent; parce qu'il faut à ceux-là envelopper la branche de linge, ou d'autre matiere semblable, pour l'affermir avec son corps, & que nonobstant cette précaution, elle est souvent peu serme; ce qui rend par conséquent son action moins sûre.

Les demi-roues se trouvent un peu plus basses que l'extrémité des crochets, asin qu'elles appuyent en partie sur la gencive, & beaucoup moins sur les dents, que ne sont les demi-roues des autres pélicans, ces dernieres étant sujettes à ensoncer, ou à ébranler les dents; parce qu'elles ne portent pas en partie sur la gencive & en partie sur la dent, comme le sont celles que je propose.

La convexité de l'ovale de la demi-

DENTISTE. 1

roue du pélican dont je parle, répond par sa pente à l'extrémité de la face intérieure du crochet; ce qui fait que sa puissance agit mieux. La garniture molette de la convexité empêche que la gencive ne soit froissée ni contusionnée; & lorsque la demi-roue est posée sur la gencive, comme nous l'avons dit, la levre se trouve logée à la partie inférieure de la demi-roue, sur la face opposée aux entailles.

Il y a des pélicans, qui, au lieu de demi-roue convexe, ont une piece ajoutée & mouvante, en forme de demi-croissant, d'environ un pouce de longueur & d'environ deux lignes de largeur : cette piece est concave à sa face antérieure, & lorsqu'elle est montée, sa concavité pose contre plusieurs dents, qui doivent lui servir d'appui, tandis que le pélican agit. Cette piece ajoutée doit être fixe; mais elle ne l'est pas toujours sur le même appui, pendant que le corps de l'instrument sur lequel elle est montée, a la liberté de se mouvoir de droite à gauche, & de gauche à droite, sans que l'extrémité engagée dans la charniere, qui la joint à la demi-rone en croissant, puisse se

transporter d'un lieu à un autre sans déplacer ce croissant ; ce qui produiroit un mauvais effet : l'écartement, que ce mouvement produit, agissant dans l'endroit du pivot, avance ou recule la branche. Pendant qu'il produit cet effet, il arrive fouvent un inconvénient qui en produit un autre, & qui consiste en ce que ce croissant attaché par le moyen de la charniere à l'extrémité antérieure de la tige, se trouve fouvent déplacé, lorsque le corps de cet instrument décrit une ligne oblique, en se portant de gauche à droite, & de droite à gauche : il résulte de-là, que le croissant étant déplacé, il ne se rencontre plus de réfistance, & que par conséquent la puissance ne peut plus agir. D'ailleurs il n'est pas possible de se servir de cet instrument dans plusieurs cas, qui, quoique particuliers, ne laissent pas d'être assez ordinaires ; ce qui fait que cette espece de demi-roue ou de croissant, étant concave par sa face antérieure, si les deux, ou trois dents voifines de celles qu'on veut ôter manquent, l'on ne peut plus appuyer ce croissant sur les dents voisines de la breche, de même que l'on appuie la

DENTISTE.

demi-roue de mon pélican. Lorsqu'il s'agit d'ôter la derniere, ou l'avant derniere des dents, ou quelque autre qui est restée seule, après la perte de plusieurs autres du même côté, la demiroue en croissant, ne pouvant point s'appuyer sur les gencives, il arrive que ces pélicans ordinaires deviennent inutiles dans ces deux derniers cas, comme dans plusieurs autres.

En inclinant & courbant de haut en bas les demi-roues de mon pélican, je l'ai rendu propre à servir en toutes sortes d'occasions, observant les circonstances que j'ai dites. Ce n'est qu'après plusieurs expériences dont le succès a heureusement répondu à mes intentions, que je lui donne la préférence sur tous les autres pélicans. Par les raisons que je viens d'exposer, il est aisé de comprendre les inconvéniens auxquels les pélicans ordinaires sont sujets.

Les courbures des branches du pélican dont je me sers, facilitent beaucoup l'extraction des dents, parce qu'elles les tirent dans un sens horizontal & presque vertical, en même tems & de dedans en dehors, quoique les dents soient éloignées, pourvu que l'on sache d'ailleurs manier cet instru-

Tom. II.

ment; au lieu qu'il n'est pas possible de bien tirer de l'alvéole une dent éloignée, avec les branches droites, sans risquer d'intéresser les dents qui sont à côté, & sans gêner beaucoup les commissures des levres.

La commodité de la premiere courbure fert à loger la commissure des levres sans les satiguer, quoiqu'on éloigne le crochet de la demi-roue. On s'apperçoit par ce seul usage, que les branches droites n'ont point ces avantages; car elles gênent considérablement les commissures lorsqu'on est obligé d'éloigner le crochet de la demi-roue; d'ailleurs elles ébranlent, ou renversent souvent les dents, qu'on veut conferver dans leur place, en portant obliquement sur elles celles que l'on ôte.

Pour profiter des avantages que mon pélican peut produire, il faut en avoir deux femblables, montés chacun de deux branches recourbées, à la différence près que ces branches soient recourbées dans un sens différent, de même que les demi-roues, pour ôter les dents des deux côtés des deux mâchoires: l'un sert pour le côté droit de la mâchoire inférieure, & le côté gauche de la mâchoire supérieure; l'autre

au contraire sert pour le côté gauche de de la mâchoire inférieure, & le côté droit de la mâchoire supérieure : les longues branches fervent aux dents éloignées, & les courtes à celles qui

approchent des incifives.

Il faut remarquer que le pélican qui sert au côté droit de la mâchoire inférieure, ne peut servir au côté gauche de la mâchoire supérieure, qu'en le changeant de main. De même celui qui fert au côté gauche de la mâchoire inférieure, ne peut servir au côté droit de la mâchoire supérieure qu'en le chan-

geant aussi de main.

L'on pourroit encore faire un pélican double (a) qui serviroit à ôter les dents en tous les endroits de l'une & de l'autre mâchoire; pourvu que les branches & les demi-roues fussent tournées & courbées dans un fens opposé, c'est-à-dire, que lorsque la demi-roue & la branche seroient tournées à une extrémité de droite à gauche, la demi-roue & la branche de l'extrémité opposée fussent tournées de gauche à droite, celui-ci me paroît plus commode; mais comme le crochet

[a] Voyez la planche 24 de ce tome, page

d'une de ses branches tourneroit du côté du dedans de la main, tandis que l'on opéreroit avec l'autre, & qu'il pourroit incommoder en opérant, je me suis déterminé à donner la présé-

rence aux autres.

Je conseille d'en avoir deux, chacun monté de deux branches, dont la courbure soit tournée dans l'un, en chaque branche de droite à gauche (a), & dans l'autre de gauche à droite (b), de même que je l'ai dit dans ce chapitre; parce qu'il se peut trouver deux ou trois dents à tirer à la même perfonne, & qu'elles peuvent n'être pas du côté où cet instrument pourroit les tirer seul. Le Dentiste ayant dans ses deux mains les deux pélicans montés de branches convenables par rapport à leur proportion & à celle des dents qu'il doit ôter, il lui est facile de tirer plusieurs dents de suite, sans quitter la bouche du malade; au lieu qu'on ne peut le faire avec ceux dont je viens de parler, lorsque les dents sont placées aux deux côtés de l'une, ou de l'autre mâchoire, à moins que de suspendre l'extraction de la seconde dent, quand

[a] Voyez la planche 25 de ce tom. pag, 208. [b] Voyez la planche 26, idem, pag. 209.

on en a ôté une, afin d'avoir le tems de changer de branche, ce qui est impatientant & incommode, tant pour le Dentiste, que pour ceux qui se trouvent dans la fâcheuse nécessité de soussir ces opérations.

CHAPITRE XII.

Les usages du pélican qui sert à ôter certaines dents, qu'on ne sauroit tirer aussi facilement avec tout autre instrument.

DE tous les instrumens qui servent à ôter les dents, un pélican tel que celui que je décris, me paroît être le plus utile : son esset est plus prompt, plus assuré que celui de tous les autres, quand on le sait bien manier; sans quoi le pélican, quelque parfait qu'il puisse être, est le plus dangereux de tous les instrumens qui servent à ôter les dents; en observant les circonstances requises, nous ôtons par son moyen quantité de dents, & quantité de racines que nous ne pourrions pas ôter, s'il n'avoit pas la persection que je lui ai donnée.

Si l'on se sert du pélican, le malade étant situé d'une façon convenable, on observera avec attention les circonstances suivantes.

Lorsqu'on ouvre la bouche de quelqu'un pour lui ôter une dent, il faut observer de ne pas trop éloigner la mâchoire inférieure de la supérieure; parce que négligeant cette précaution, on s'expose à causer une luxation à cette partie, comme il arriva à Angers à une Religieuse de Sainte-Catherine, suivant le rapport de la Religieuse même & des autres Religieuses du même monastere: le Chirurgien en sut si effrayé, qu'il ne sut comment s'y prendre pour y remédier; ce qui obligea d'avoir recours à un autre Chirurgien plus expérimenté que celui-là.

Les racines & les dents qui tigment beaucoup, & qui ont de la prise du côté de leur surface intérieure, sont tirées avec le pélican. La manœuvre qu'on pratique pour tirer les racines en particulier avec cet instrument, ne differe point de celle qui convient pour ôter les dents entieres. On observe que la position de la demi-roue & du cro-chet ne doit point dissérer en l'un & en l'autre côté des mâchoires, qu'autant

DENTHSTE. 19

qu'il est nécessaire d'éloigner, ou d'approcher la demi-roue du crocher, à proportion que la dent qu'on veut ôter est éloignée des incisives, & celle-ci des molaires.

Pour affermir la branche contre le corps de cet instrument, on éloigne le crochet de la demis roue, & on met entre la branche & la feuillure, ou entaille, un petit morceau de papier roulé p si la branche s'en écartoit, on l'y arrêteroit avec un petit lacet, dont on entoureroit l'instrument.

Les dernieres molaires de la mâchoire inférieure sont quelquesois trèsdissicles à ôter, à cause de seur éloignement, & de l'épaisseur de l'os en cet endroir: il y a même des cas, où il est impossible d'en venir à bout avec le pélican; sur-tout lorsque le nombre de trente-deux dents est complet, à cause du peu de prise que le crochet du pélican trouve quelquesois sur la couronne de ces sortes de dents. Lorsqu'elles percent, souvent il arrive des accidens si sâcheux, qu'on est obligé de les ôter de quelque maniere que ce soit.

Il y a des grosses molaires qui sont encore très-difficiles à tirer, lorsque elles ont plusieurs racines, & qu'elles H 4

font adhérentes, écartées ou barrées. Quand elles font écartées, elles rompent, ou dilatent l'alveole; parce que le colet de la dent est plus menu que le corps, & que leurs racines sont trop écartées les unes des autres par leur extrémité.

Pour remédier à la fracture de l'alvéole, lorsqu'on a tiré une pareille dent, il faut presser les gencives avec le pouce & le doigt indicateur: on rapproche ainsi les parties qui sont divisées ou rompues, lesquelles se rétablissent bientôt d'elles-mêmes, les sibres de cet

os étant peu serrées.

S'il arrive que quelques portions des parois offeux de l'alvéole, soient écartées, ou ayent souffert un déplacement total, on doitabsolument ôter ces portions d'alvéoles, parce qu'elles ne peuvent pas se réunir. En ce cas, il faut les regarder comme un corps étranger & nuisible. Quant aux pieces offeuses, qui sont encore attachées par quelqu'une de leurs parties, il faut les rétablir dans leur lieu naturel avec une sonde, ou avec quelqu'autre instrument convenable qu'on introduit pour cet effet dans l'alvéole. Après avoir rétabli les alvéoles, on comprime les gencives suffisamment pour les rapprocher.

Les dents dont les racines sont barrées, sont plus dangereuses à ôter, que celles qui sont écartées; parce que cette substance spongieuse de laquelle nous avons parlé ailleurs, se trouvant renfermée dans l'espace de leurs racines, il est impossible de les tirer, sans emporter cette portion spongieuse, ou sans rompre les racines de la dent qu'on veut ôter: voilà ce qui a donné occasion à l'erreur du peuple, qui croit que ces sortes de dents ont une barre, qui prend de l'une des racines à l'autre.

Si les dents qui ont leurs racines crochues, emportent ou écartent certaines portions de l'alvéole, cela n'arrive que parce que les dents ont plus de force, que la portion de l'os qui s'oppose à leur fortie: si au contraire les dents sont plus soibles que les alvéoles, elles se cassent, & leurs racines restent dans les cavités de l'alvéole où elles sont

enchassées.

Ce ne sont pas seulement les dents barrées qui sont difficiles à ôter, il y en a de figurées par leur racine, & de recourbées en divers sens, de maniere qu'il n'est pas possible de les ôter, sans s'exposer aux mêmes inconvéniens, quelque parfait que soit l'instrument

H,

dont on se sert, & quelque précaution que prenne le Dentiste le plus adroit.

Il y a des dents adhérentes aux alvéoles, & avec les parois desquels elles se trouvent confondues & intimement unies. Ces dents ne peuvent être ôtées, qu'une portion de l'os maxillaire, & même de la cloison des alvéoles ne les suive, à moins que la dent ne se casse. Ce qu'il y a de plus facheux en cela, c'est qu'avant que d'opérer, on ne peut nullement distinguer cette fâcheuse disposition, & que d'ailleurs quard on la reconnoîtroit, on n'en tireroit aucun autre avantage, que celui de faire un pronostic défavantageux au sujet, & capable de l'intimider. On ne peut dans un cas semblable se mettre à couvert de la violence que l'on a été obligé de faire malgré soi, qu'en faisant connoître à la personne à qui on a tiré de pareilles dents, qu'il n'a pas été possible de les Tui ôter autrement, lui faisant comprendre que ce ne sont que les circonstances fâcheuses qui rendent ces sortes d'opérations laborieuses & sujettes à cet inconvenient. Intog ang Sala I an

Pour ôter avec le pélican, les racines, ou les dents molaires & canines

179

du côté droit de la mâchoire inférieure, on fait affeoir le sujet sur une chaise basse : ensuite le Dentiste se met derriere, & il appuie la tête du sujet contre sa poitrine pour l'affermir : il porte le doigt indicateur de la main gauche sur la surface extérieure des dents de cette mâchoire, le doigt du milieu sur le menton, l'annulaire & & l'auriculaire dessous, entre la symphise & l'angle droit inférieur de la mâchoire inférieure : il tient l'instrument de la main droite : il pose sa demi-roue sur la gencive & les dents les plus proches des racines, ou de la dent qu'il veut ôter. Après cela, il pose le crochet du pélican sur la partie moyenne de la surface intérieure de la dent qu'il doit enlever, ou il le descend plus bas. S'il n'y a point de prife pour affermir ce crochet dans cet endroit, & aider fon action, le Dentifte pose le pouce de la main gauche dessus, & le doigt indicateur à côté, ou bien il fait fervir le doigt indicateur à abaisser la levre, & tirant & élevant le tout un peu de droite à gauche, il fait fortir ainsi les raeines, ou la dent de l'alvéole. Les dents semblables du côté

gauche de cette mâchoire, seront tirées de même, en tenant l'instrument de la main gauche, faisant agir la main droite de la même maniere que l'on a fait agir la gauche de l'autre côté.

Pour ôter les incisives de cette mâchoire, le Dentiste doit être placé devant le sujet, tenant l'instrument de sa main droite, ou de sa main gauche, s'il est nécessaire. Ensuite il pose le crochet & la demi-roue du pélican, comme il vient d'être dit, tenant les dents voisines avec le doigt indicateur & le pouce de la main opposée à celle qui tient l'instrument, pour assujettir la mâchoire dans les mouvemens qu'il faut saire pour ôter la dent.

A l'égard des racines, ou des canines & molaires du côté droit, ou du côté gauche de la mâchoire supérieure, le manuel est le même que pour celles de l'inférieure; parce qu'il faut du côté droit, ou du côté gauche, tenir l'instrument de la main du même côté que se trouve la racine, ou la dent qui doit être ôtée, & porter le pouce de la main opposée à celle qui tient l'instrument, sur la partie inférieure de la surface extérieure du crochet: le doigt indicateur

cines, où les dents molaires & canines

DENTISTE. 182

fe pose également sur la surface extérieure, mais au-dessus du crochet, asin que ces deux doigts conduisent & poussient le crochet dans son action. Lorsque les dents qu'on veut ôter, ne sont pas des plus éloignées, on affermit le menton avec les autres doigts; au lieu que quand elles le sont, on ne peut porter que le pouce, sur la partie inférieure du crochet.

Si l'on veut ôter les incifives de la mâchoire supérieure, le sujet étant affis fur une chaife baffe, le Dentifte est situé derriere lui, & affermit sa tête, comme il a été dit. Pour ôter celles du côté droit, il tient l'instrument de fa main droite, appuyant le pouce & l'indicateur de sa main gauche sur le crochet, pour faciliter la fortie de la dent; le reste des doigts de cette main portant dessus & dessous le menton, pour l'assujettir. Lorsqu'on veut tirer les dents du côté gauche, on observe les mêmes circonstances, changeant seulement les fonctions de l'une & de l'autre main.

S'il arrive qu'une dent se casse sous l'instrument, il faut faire tout son possible pour ôter ce qui en reste. S'il y a

en cela trop de difficulté, il faut différer l'opération, en attendant que la disposition devienne plus favorable, à moins qu'une hémorrhagie produite par l'artere qui se trouve toujours dans le canal de chaque racine d'une dent, ne fournisse trop de sang, & que cette hémorrhagie n'ait pu être arrêtée par les moyens indiqués dans la fuite de ce chapitre, ou à moins que la douleur ne nous y oblige, parce qu'avec le tems ces racines se découvrent de dessous les chairs en se détachant peu-à-peu de l'os de l'alvéole qui les comprime ; ce qui fait qu'elles sont alors plus aisées à ôter, & que le déchirement n'est pas si confidérable appuesa soldinos

S'il y avoit des secrets pour tirer les dents avec autant de facilité, que les Opérateurs des carresours & places publiques, tâchent de le persuader au peuple, je conviens qu'on ne pourroit assez les payer, puisqu'on épargneroit beaucoup de douleur à ceux qui ont le malheurd'être attaqués du mal de dents, & d'en être violemment tourmentés; la connoissance que j'ai des dents & des maladies qui les affligent, m'a toujours sait croire, que ces sortes de

DENTISTE. 183

gens n'avoient qu'une méthode propre à fasciner les yeux du public : la peine que j'ai prise, pour tâcher de découvrir le mystere de ces affronteurs, m'a éclairci & mis entiérement au fait de leur supercherie : toute leur adresse confifte à gagner quelques pauvres malheureux, qui se sourrent parmi la populace attentive au récit des promesses de l'imposteur empyrique : les feints malades à gages, se présentent à divers tems, & le prétendu Opérateur qui tient dans sa main une dent toute prête enveloppée dans une membrane très-fine avec du sang de poulet, ou d'un autre animal, introduit sa main dans la bouche du feint malade, & y laisse la dent qu'il tenoit cachée : après quoi il n'a qu'à toucher, ou faire semblant de toucher la dent avec une poudre, ou une paille, ou avec la pointe de son épée : il n'a même, s'il veut, qu'à sonner une clochette à l'oreille du prétendu patient, quiécrase pendant ce tems-là ce qu'on lui a mis dans la bouche : on le voit auffi-tôt cracher du fang & une dent ensanglantée, qui n'est pourtant que la dent que l'imposteur, ou le supposé malade

avoit introduite dans sa bouche. Si dans la foule quelqu'un trompé par ce stratagême, se présente pour se faire tirer une dent, la poudre, la paille, &c. n'étant plus de mise, l'Opérateur ambulant trouvera bien-vîte une défaite : il ne manquera pas de supposer que la fluxion est trop forte; qu'il faut patienter encore quelques jours, ou bien que cette dent est une dent œillere qu'il ne faut point tirer; parce que ces fortes de dents, &c. font, comme ces empyriques le prétendent, relatives à l'œil, qui seroit, disentils, bientôt perdu, si on les ôtoit. Si ces affronteurs avoient bien appris la partie de la Chirurgie qu'ils aviliffent par une impudente pratique & une ignorance groffiere; s'ils avoient étudié l'anatomie, ils auroient connu que les nerfs qui vont aux canines, fortent de la même source que ceux des autres dents, & que l'œit n'a pas plus de communication avec les dents qu'ils appellent œilleres, qu'avec les autres.

Il y a autant de dents œilleres pour ces prétendus Dentistes, qu'il y a de dents dans la bouche; car pour peu

qu'ils en rencontrent qui leur paroissent difficiles à ôter, ils rengaînent bien-vîte leur épée, avec la pointe de laquelle ils se vantoient de les ôter, & remettent ainsi dans le fourreau tous les coups adroits, dont ils font parade dans les Provinces, & à Paris sur le Pont-neuf, théâtre ordinaire de ces imposteurs, qui ayant alarmé les malades par cette fausse opinion des dents œilleres, les affurent après cela que moyennant une certaine somme, ils ne laisseront pas de les guérir, & qu'ils ont pour leur mal, un remede immanquable, dont ils possedent eux seuls le secret : les malades qui ont la foiblesse de les croire, se trouvent à la fin les dupes de leur pratique téméraire, aussi-bien que de leur mauvaise théorie.

Afin de détromper le vulgaire au sujet des dents œilleres, je me sens obligé d'avertir que j'en ai tiré un grand nombre, sans qu'il soit arrivé aucuns des accidens dont on se laisse ordinairement intimider, même sans m'être apperçu, qu'il arrive plus d'accidens à ces sortes de dents-là, qu'aux autres. Les Praticiens & les Auteurs de bonne soi ont observé la même chose.

Pour éviter la fracture de l'alvéole,

dans le cas où les dents ont leurs racines longues & adhérentes, il faut les ébranler seulement avec le pélican; ce qui se fait comme si l'on vouloit les ôter. Lorsqu'on a ébranlé une dent à la mâchoire supérieure, on acheve, sans sortir de sa place, l'opération avec le davier. Si le davier ne convient pas, on passe devant le sujet, & on a recours aux pincettes droites, pour tirer la dent de haut en bas.

Si l'on a ébranlé quelque dent à la mâchoire inférieure avec le pélican dans le dessein de l'ôter, après l'avoir ébranlée, on l'ôte avec le davier, en la tirant de bas en haut. Si les incisives ne peuvent se tirer avec cet instrument, il faut passer du côté gauche de la personne, & porter le bras droit par deffus sa rête, pour tirer la dent avec les pincettes droites.

On ne doit pas ignorer que les dents, après avoir été ôtées de leurs alvéoles, peuvent reprendre, étant remifes sur le champ dans leur place, quand même elles seroient cariées; pourvu qu'elles le foient légérement, & qu'on ait la précaution, après qu'elles seront de nouveau unies à l'alvéole, d'en ôter toute la carie, & de les plombers elles

DENTISTE. 187

pourroient même, en cas de besoin, être transsérées d'une bouche dans une autre, & y reprendre avec la même sa-cilité que celles qui sont saines. Dans ces sortes de transports de dents, on doit toujours présérer la dent parsaitement saine.

Il ne faut pas que l'on regarde comme une fable le transport d'une dent -avec succès d'une bouche dans une autre, non-feulement parce qu'il y a d'anciens Auteurs qui le proposent, tel qu'Ambroise Paré & plusieurs autres; mais encore parce qu'on voit par des expériences journalieres, que des dents transplantées d'un alvéole dans l'alvéole d'une bouche différente, se sont confervées plusieurs années fermes & folides, sans recevoir aucune altération, & servent à toutes les fonctions auxquelles les dents font propres ; jufques-là qu'il s'en est vu résister à la violence du mercure après la falivation tandis que leurs voilines en étoient ébranlées, quoique naturelles. A plus forte raison, les dents remises dans leurs alvéoles naturels doivent tenir & durer long-tems; à moins que quelque accident ne les attaque, de même qu'il pourroit attaquer les dents les plus

faines, & qui n'ont jamais été déplacées; c'est pourquoi il ne faut point négliger: lorsque la dent n'est point trop gâtée, de la remettre dans son alvéole, lorsqu'on l'a ôtée par méprise, ou que la violence de la douleur nous y a obligé; puisque l'on peut par là guérir le malade, & lui rendre sa dent. Cette opération réussit fort bien aux incissives & aux canines, & bien souvent aux petites molaires, lorsqu'il n'y a pas trop d'écartement.

Elle a réussi tant de sois, que je suis étonné qu'il y ait encore aujourd'hui des Auteurs & des Praticiens qui la prétendent impossible: on peut voir au chapitre 30 du tome premier, quel est le succès que j'ai eu dans de semblables opérations: ce qui se trouve sort opposé au sentiment du célebre M. Dionis. Cet Auteur suit en cela l'opinion de M. Verduc (a), qui tient que de tels saits sont apocriphes, & qu'il n'est pas possible de rassermir dans les alvéoles, les dents remises & transplantées. Je suis d'autant plus surpris que ces deux Auteurs se récrient de la

[a] Il étoit Maître Chirurgien à Paris, célebre Anatomiste, & Auteur de plusieurs sivres de Chirurgie.

189

forte, à l'occasion d'une dent que M. Carmeline (a) avoit ôtée & remise sur le champ avec succès, que ce fait étoit constant, rapporté & vérissé par M. Carmeline. Le cas étant devenu assez commun, j'espere qu'à l'avenir on n'au-

ra pas de peine à le croire.

Les dents qu'on remplace pour l'ordinaire, font les incisives, les canines & les petites molaires; parce que ce sont celles qui servent le plus à la prononciation & à l'ornement de la bouche. Il est important d'observer, pour y bien réussir, que la personne à qui on fait cette opération, soit d'une bonne fanté; que l'alvéole & les gencives dans lesquelles on veut remettre une dent, n'aient point trop souffert de déchirement dans l'extraction de la dent qu'on doit remplacer; que la personne ne soit pas d'un âge trop avancé, & que les gencives & l'alvéole ne foient point trop affaissées.

Outre ces circonstances, il faut encore que la dent étrangere, que l'on veut transplanter d'une bouche dans une autre, soit de la même espece & proportionnée à celle qui est gâtée,

[a] Il étoit Maître Chirurgien à Paris, & célebre Dentiste.

qu'on veut ôter & remplacer. Cette proportion doit être plus exacte entre la racine & l'alvéole qui doit la recevoir, qu'au reste de la dent. En un mot, il faut que les proportions de ces deux parties soient assez justes, pour que les liqueurs & le suc nourricier qui doivent s'y porter, les puissent unir, les fortiser & les rendre aussi solides qu'il arrive ordinairement aux dents que l'on a ôtées & remises sur le champ dans leur même alvéole.

Si l'on veut transplanter une incisive ou une canine d'une bouche dans une autre; il faut que la personne à qui on veut mettre la dent étrangere, ait encore dans sa bouche la dent ou la racine de la dent pareille, non-seulement pour pouvoir considérer la place, mais aussi la groffeur, la longueur, & la figure du corps de la dent qu'on veut substituer; ce qu'on doit observer autant qu'il est possible : en ce cas, on commence par tirer la dent, qui doit remplacer celle dont il s'agit; car, si l'on ôtoit l'autre auparavant, le sang se coaguleroit dans son alvéole; ce qui pourroit par la suite empêcher l'union de la dent qu'on y veut introduire : si pourtant après avoir ôté la dent qui doit être

DENTISTE. 191

remplacée, celle qu'on a tirée la premiere ne se trouvoit pas propre, & qu'il fallût en tirer une autre, il faudroit en ce cas ôter avec une fausse tente ébarbée le fang qui se seroit coagulé dans l'alvéole, où l'on veut replacer la dent. On ôte ces dents avec précaution, crainte de caffer l'une ou l'autre; c'est pourquoi, il ne faut point tirer tout d'un coup celles qu'on doute être adhérentes; mais il faut les tirer peu-à-peu : lorsqu'elles sont suffisamment ébranlées avec le pélican, on acheve de les tirer avec les pincettes droites ou avec le davier. Pour mieux ménager la gencive de la mauvaise dent ou racine que l'on veut ôter & remplacer, il faut auparavant déchauffer la dent ou la racine avec un déchauffoir bien tranchant.

La dent qui doit faire place à celle qu'on a dessein de remettre, ne doit être ôtée que dans l'instant qu'on veut la remplacer. Lorsque la dent, qui a été ôtée la premiere, est mise dans sa place, on l'assujettit aux dents voisines avec le sil pendant douze à quinze jours, & même plus s'il est nécessaire. Avant que de tirer ces sortes de dents, on doit en mesurer & compasser les

parcule

& si la dent que l'on veut remettre, se trouvoit trop large ou trop longue, on peut en diminuer le corps avec la lime, avant que de la tirer & de la remettre.

Il y a une autre maniere de remettre des dents humaines ou naturelles, que je n'ai encore vu pratiquer que par un Dentiste de Province, dont j'ignore le nom. Cette maniere est singuliere, & pourroit bien être bonne, sur-tout quand les personnes sont encore jeunes & d'une parsaite santé, que les alvéoles & les gencives ne sont point trop assaissées, & que la racine de la dent qu'on veut ôter, est assez longue, pour que celle qu'on lui sera succéder se trouve logée & établie de saçon à durer longtems.

Si quelqu'un a une dent incisive ou une canine qui soit cariée jusqu'au point d'être noire, douloureuse, & même rompue, & que l'on veuille s'en désaire, il faut l'ôter avec toutes les précautions nécessaires, pour que la gencive, ni l'alvéole, n'en soient point trop intéresses, c'est-à-dire, qu'il n'y ait point trop de déchirement à ces deux parties. Ensuite on choisira une pareille

DENTISTE. 193

pareille dent humaine : il est indissérent qu'elle foit ou récemment ou depuis long-tems tirée. On l'ajustera de maniere qu'elle soit proportionnée en tous fens, autant qu'il sera possible, à celle qu'on veut remplacer : on y fera des coches ou des petites entailles, d'environ une bonne ligne de largeur, & d'une demi-ligne de profondeur, · fur trois ou quatre endroits de sa racine : cela fait, on introduira cette dent dans l'alvéole où étoit la mauvaife; elle y fera affujettie au moyen d'un fil de foie, dont on fera plusieurs tours circulaires & croisés sur cette dent & fur celles qui lui font voilines, en paffant & repaffant le fil dans leurs intervalles, fans néanmoins que les gencives en foient trop incommodées: après que cette dent aura été ainsi placée, & qu'elle sera restée en cet état pendant vingt-cinq ou trente jours, on ôtera le fil de soie, & elle se trouvera raffermie dans l'alvéole, qui serrant de tous côtés la racine de cette dent, aura pu pousser des accroissemens dans les coches ou entailles qu'on y aura faites. C'est ainsi que cette dent pourra rester incrustée & subsister pendant un tems considérable.

Pour en augmenter la stabilité & la durée, on peut, avant que de la mettre en place, la percer d'une de ses parties latérales à l'autre, en y faisant deux petits trous de chaque côté, trèsprès de la gencive, pour donner passage à un fil d'or d'une grosseur convenable, qu'on introduira dans l'intervale d'une ou de deux dents voisines, où il sera assujetti & arrêté, en le tordant par les deux bouts, qu'on prendra ensemble avec les pincettes à horloger. Ce dernier conseil que je donne me paroît plus sûr que tout le reste, & je suis trèsconvaincu que la dent tiendra beaucoup mieux, par le moyen que je propose.

Après avoir tiré une dent ou une racine, ses vaisseaux sanguins ou ceux de l'alvéole, sournissent quelquesois une hémorrhagie, qui, quoique petite en apparence, ne laisse pas souvent d'être de durée, d'effrayer le malade & les assistans, & d'embarrasser le Dentiste,

s'il ne fait pas y remédier.

Si l'hémorrhagie est produite par la rupture des racines, en voulant ôter la dent, & qu'on soit assuré qu'elle vienne du rameau d'artere, qui portoit auparavant la nourriture à la dent, il faut

pareille

examiner d'où le fang fort, & mettre fur le vaisseau le stiptique ou le cautere actuel : quand on ne voit point l'extrémité du vaisseau, il faut nécessairement ôter les racines de la dent, sans quoi l'hémorrhagie subsisteroit toujours. Les stiptiques qu'on emploie pour l'une & pour l'autre de ces hémorrhagies, sont, ou l'eau alumineuse, l'eau stiptique de Rabel, ou celles dont voici les compositions, & qui ne sont pas moins essicaces.

Prenez du vitriol d'Angleterre, ou de la couperose la plus verte, une livre, & de l'eau-de-vie une pinte: mettez le vitriol dans un grand creuset ou pot de terre, couvert d'un tuileau, ou à son défaut, dans un plat de terre un peu grand & non verni, couvert d'un autre plat de la même grandeur : enfuite mettez le vaisseau dans un seu de roue recouvert de charbon allumé : entretenez le feu pendant cinq à six heures, afin que le vitriol se déflegme, & qu'il devienne rouge comme du fang : après quoi, retirez-le du feu pour le laisser refroidir & le mettre en poudre : cette poudre sera mise dans un grand matras, & par-dessus on versera

l'eau-de-vie, laquelle ne doit aller qu'à la moitié du matras à cause de la fermentation de ces drogues : le matras étant bien bouché, on le met pendant vingt-quatre heures fur les cendres chaudes, qui seront pour cet effet dans un grand plat, que l'on mettra sur un sourneau ou réchaut garni de feu, capable d'entretenir une chaleur douce & tempérée : on aura soin de remuer de tems en tems le matras, & lorsqu'on le retirera, on le laissera reposer, pour verser la liqueur à clair dans des bouteilles, qu'on tiendra bien bouchées. Pour se servir de cette liqueur, on en imbibe plusieurs petits tampons de charpie, qu'on met les uns fur les autres dans la cavité qui fournit le fang, & l'on applique par-dessus un plumaceau imbibé. Si l'alvéole & les gencives ont souffert du déchirement, on affermit le tout pendant un quartd'heure avec le doigt indicateur & avec le pouce, & on presse les deux côtés de la gencive. Lorsque ces parties n'ont point été déchirées, ni écartées, on met sur le plumaceau une ou deux petites compresses, afin que le malade venant à fermer sa bouche, le sout soit comprimé par les dents de la mâchoire opposée ou par la gencive, s'il ne se trouve pas de dents vis-à-vis.

Quand l'hémorrhagie est grande, après avoir imbibé ces bourdonnets de la liqueur, on les roule dans de la poudre d'éponge brûlée, & on les laisse dans la cavité de l'alvéole jusqu'à ce qu'ils tombent d'eux mêmes. Le malade ne doit manger que quelques heures après l'application de ce remede, & il ne doit rien faire qui soit capable de l'émouvoir ou de l'échausser.

J'ai toujours préféré ce stiptique à tout autre, parce qu'il fait ordinairement son esset dans une seule application. On peut cependant se servir avec beaucoup d'utilité de celui que M. Lémery donne dans son Cours de Chymie, page 504, dont voici la composition.

Prenez du colcothar ou vitriol rouge, qui reste dans la cornue après qu'on en a tiré l'esprit & l'huile, cinq dragmes; de l'alun de Rome & du sucre candi, de chacun demi-once; de l'urine d'une jeune personne, & de l'eau de rose, de chacun quatre onces; de l'eau de plantain seize onces. Agitez le tour ensemble long-tems dans un mortier; puis renversez ce mélange dans une bouteille:

il faudra verser par inclination la liqueur, quand on voudra s'en servir.

En certains cas, qui à la vérité ne font pas ordinaires, l'hémorrhagie est occasionnée, ou par l'extraction de quelque dent, dont le volume ou dont l'écartement des racines est fort grand, ou parce que les alvéoles font adhérentes aux racines des dents, à un tel point que la dent & l'alvéole ne font plus qu'un même corps : alors il se fait des éclats ou des déperditions de fubstance, non-seulement de l'alvéole, mais encore de la gencive : ce qui peut occafionner des hémorrhagies presque infurmontables; parce que la distribution des vaisseaux varie souvent dans le corps de l'homme. On en a vu mourir par de semblables accidens; c'est pourquoi il est bon de savoir tous les moyens qui peuvent servir à y remédier, & les causes qui ont rendu quelquefois inutiles les applications des aftringens, des stiptiques, du bouton de vitriol, & même du cautere actuel & potentiel. L'inutilité de tous ces remedes dépend du défaut de compresfion, ou de ce qu'elle n'est pas assez long tems continuée : ces sortes de remedes ne pouvant produire que très-

imparfaitement leur effet, sans le secours de la compression, parce que les impulsions réitérées, qui se produisent continuellement dans les arteres, à l'abord des colonnes de fang actuellement déterminées à s'y porter par chaque contraction, qui se produit dans le cœur & dans l'artere même, chassent & expulsent tout ce qui n'est pas capable de leur réfister. De-là vient le peu d'effet des stiptiques dans certains cas, & la nécessité de la compression dans l'application de tous les remedes qu'on met en usage, pour arrêter les hémorrhagies. C'est pourquoi, on ne sauroit assez recueillir les observations qui ont du rapport au cas dont nous parlons, ni ramasser trop de circonstances, pour les mettre en pratique dans les différentes occasions qui se présentent à l'imprévu.

Il survient quelquesois des sluxions aux gencives & aux joues, après qu'on a ôté une dent; soit que cela vienne d'une disposition qui s'y rencontroit auparavant, soit que l'ébranlement ou l'écartement de l'alvéole, qui est arrivé par la sortie de la dent, l'ait produite. Il saut y remédier en faisant user au malade de rafraîchissemens converables, & en le faisant saigner, si la sluxion est

14

grande. D'ailleurs, on aura recours, s'il est nécessaire, aux topiques déja proposés en semblables occasions.

Si l'on observe réguliérement tous les moyens que j'ai donnés pour la conservation des dents, on évitera souvent d'être réduit à la fâcheuse nécessité de les détruire. Ce n'est qu'avec regret que je me détermine à ôter des dents, non pas par rapport à la violence de l'opération, qui n'est jamais si considérable, que les douleurs qu'elles causent, ni par rapport aux suites fâcheuses qui peuvent en arriver; mais j'héfite, j'élude & je differe à les ôter par le grand cas que j'en fais, & à cause de l'importance de leur usage. Si chacun avoit les mêmes égards, on conserveroit autant de dents, que l'on en détruit mal-à-propos, & on n'auroit pas tant de mépris pour ceux qu'on appelle Arracheurs de dents, dont quelques-uns à la vérité ne méritent qu'un tel titre, tandis que bien d'autres méritent celui de Conservateurs de dents; puisqu'ils les conservent non-seulement autant que les regles de l'art le peuvent permettre, mais encore qu'ils emploient leur génie, en imitant la nature, à réparer les défauts qui restent à une

bouche, lorsque l'ouvrage de cette même nature vient à manquer. On ne fauroit refuser à ces derniers le titre de Chirurgiens Dentistes, puisqu'ils pratiquent exactement dans toute son étendue une partie de la Chirurgie, qui certainement n'est qu'estimable par ellemême, & qui n'a jamais pu devenir méprisable que par l'abus qu'en ont fait certaines gens qui s'en sont emparés, qui l'ont pratiquée sans jamais avoir acquis les connoissances nécessaires & fuffisantes, & qui ont trompé & rebuté le Public. De-là il est arrivé que le vulgaire, qui n'est pas toujours capable de faire une juste estimation du mérite, a confondu l'homme de bonne foi avec le fourbe, l'expérimenté avec l'ignorant; & qu'enfin, on a méprisé le Dentiste & sa profession, qui, sans de tels inconvéniens auroit toujours été considérée autant que plusieurs autres parties de la Chirurgie, qui ne sont ni plus utiles, ni plus importantes à la confervation de l'homme.

ers dent dent cones, vu par la lucia co

It be wint, on a particularity dies ness ergent, & la plus con exe.

I

Explication de la planche XXI, qui contient les figures du levier & du corps du pélican, qui servent à ôter les dents.

LA figure I représente l'instrument nommé levier, vu latéralement dans toute son étendue.

A. La tige.

B. La goutiere située à l'extrémité antérieure de cette même tige.

CC. La vis de cette tige.

D. Son manche.

E. Un écrou roulant sur la vis de cette tige.

F. Sa branche.

G. Son crochet recourbé & muni de deux petites dents formées au moyen d'une goutiere.

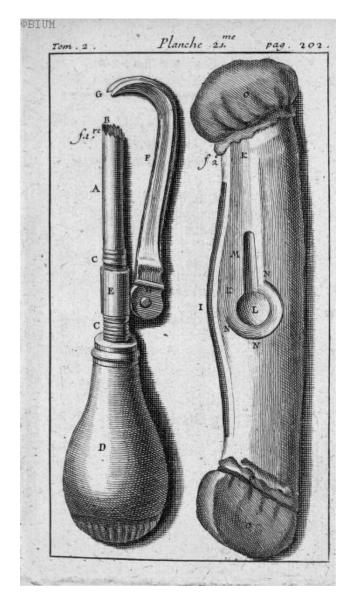
H. La vis sur laquelle est monté le

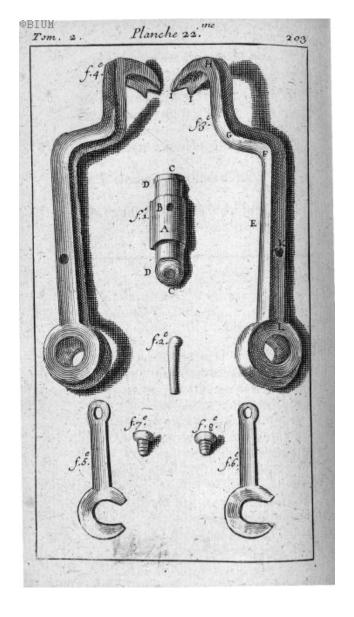
crochet.

La figure 11 représente le corps du pélican, détaché de ses branches & contigu aux deux demi roues, vu par sa surface supérieure dans toute son étendue.

I. Le centre, ou sa partie la plus étendue en largeur, & la plus convexe.

KK. L'entaille.





L. Le trou qui doit recevoir l'essieu. M. L'engrainure pratiquée dans l'entaille qui sert à loger une goupille qui affermit l'effieu.

NNN. La circonférence arrondie de

l'entaille. OO. Chaque demi-roue garnie d'un

PP. Le lien qui affujettit le linge qui

enveloppe chaque demi-roue.

Explication de la planche XXII, qui contient la figure de plusieurs pieces du nouveau pélican, démontées & séparées les unes des autres.

LA figure I représente une piece nommée essieu, laquelle doit être engagée dans le corps du pélican, en maniere d'axe, ses deux extrémités servant de pivot, cette piece vue de façon qu'on apperçoit distinctement son trou, son engrainure & toutes les parties.

A. La partie la plus faillante de cet

effieu.

B. Le petit trou qui reçoit la goupille qui sert à l'affermir.

CC. Les deux extrémités de cet effieu

faisant fonction de pivot.

I 6

DD. La rainure recevant le crochet en fer à cheval, lorsque les branches sont montées.

La figure II représente une goupille qui assujettit l'essieu dans sa situation.

La figure III représente la branche du pélican, recourbée de droite à gauche, vue par sa surface supérieure & par l'une de ses surfaces latérales.

E. La partie droite & la plus étendue

de cette branche.

F. La premiere recourbure.

G. La deuxieme recourbure.

H. La troisieme recourbure.

II. Les dents, la goutiere & les dentelures de la face interne de la recourburé qui forme le crochet.

K. Un petit écrou, situé à la surface

supérieure de la branche.

L. La partie annulaire de la branche qui sert à l'assujettir & à tourner autour

du pivot de l'essieu.

La figure IV représente la branche du pélican, recourbée de gauche à droite, & ne différant de la premiere dans aucune de ses parties, hors qu'elle a ses courbures tournées de gauche à droite, à la différence de la premiere, qui les a tournées de droite à gauche.

Les figures V & VI représentent deux

Explication de la planche XXIII, qui contient la figure d'un pélican simple, composé d'une seule branche retournée de droite à gauche, l'extrémité opposée à la demi-roue qui sert de manche, vu antérieurement dans toute son étendue.

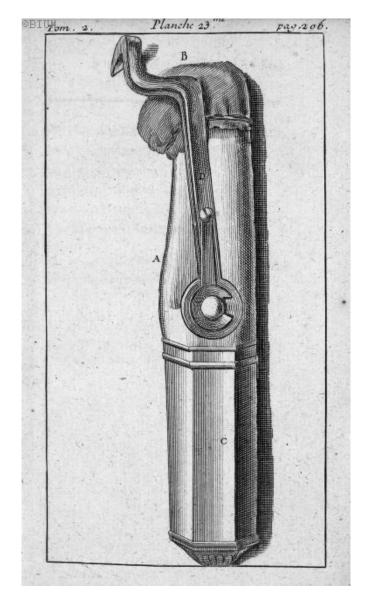
crochetseen for a cheval, femblebles

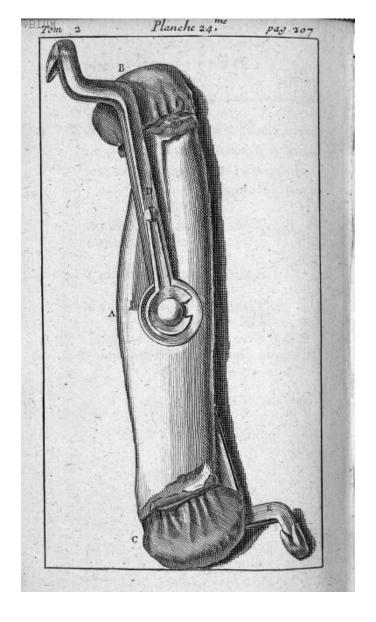
A. Représente la partie moyenne & antérieure du corps du pélican simple.

B. Sa demi roue.

C. Son manche.

D. Sa branche montée & logée dans l'entaille, assujettie par le crochet en fer à cheval, avec le pivot de l'essieu.





Explication de la planche XXIV, qui contient la figure d'un pélican à deux branches tournées en differens sens, vu dans toute son étendue.

A. Représente le corps de ce pélican. B. La demi-roue tournée de droite à

C. La demi-roue tournée de gauche à droite.

D. Sa branche tournée de droite à gauche, qui sert au côté droit.

E. Son autre branche tournée de gauche à droite, qui fert au côté gauche.

BB, Ses deux demi-roues. CC. Ses deux branches recourbées

La signe 11 représente une plaque de lomb propresa contents & a affairent all on cas chemornegie, a l'od-

emane to loug leving me mes trop

un delabrement and alvectes

ion des molaires, par-

de droite a gauche.

Explication de la planche XXV, qui contient la figure d'un pélican double, lequel sert au côté droit de la mâchoire inférieure & au côté gauche de la mâchoire supérieure, composé de deux branches, & une plaque de plomb propre à servir en cas d'hémorrhagie causée par les dents.

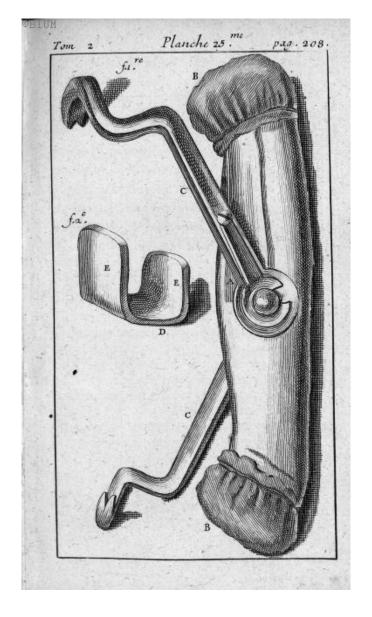
LA figure I représente un pélican monté de deux branches avec deux demi-roues tournées de droite à gauche, vu dans toute son étendue.

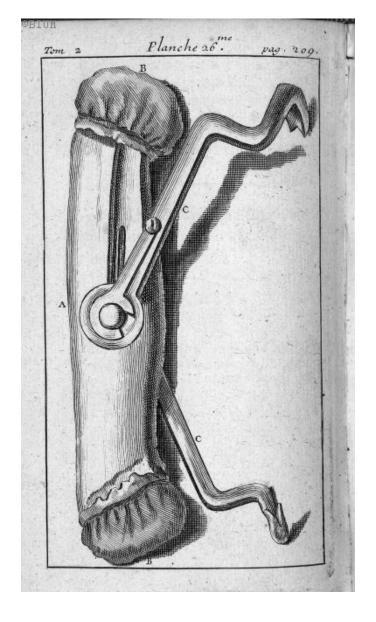
A. Le corps de ce pélican. BB. Ses deux demi-roues.

CC. Ses deux branches recourbées

de droite à gauche.

La figure 11 représente une plaque de plomb propre à contenir & à assujettir l'appareil en cas d'hémorrhagie, à l'occasson de l'extraction des molaires, particuliérement lorsque leurs racines trop écartées ou adhérentes aux alvéoles, causent un délabrement aux alvéoles & aux gencives.





D. La partie de cette plaque qui appuie sur la couronne des dents qui la compriment.

EE. Les joues de cette plaque qui

embrassent l'appareil.

Explication de la planche XXVI, qui contient la figure d'un pélican double, qui sert au côté gauche de la mâchoire inférieure, & au côté droit de la mâchoire supérieure, composé de deux branches, vu d'un seul côté dans toute son étendue.

A. Le corps de ce pélican.

BB. Ses deux demi-roues inclinées de gauche à droite.

CC. Ses deux branches recourbées de gauche à droite.

drame d'un plus grand volume que lo corps : certe di polition ell cause què ces fortes de deductione tread theiles à ocer, lins que l'absole s'éclate. La figure s' receisme une grofie molaire de la machon simble sure, done lles racings le rapprochent en il recourbear biguecop l'unecyers l'autie, &;

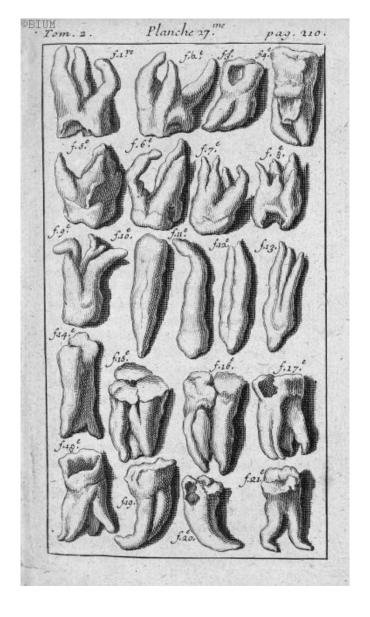
Explication de la planche XXVII, qui contient des figures de dent extraordinaires.

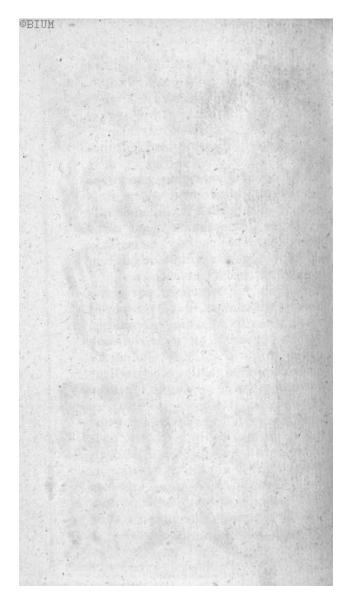
LA figure I représente une grosse molaire supérieure, dont les racines sont au double plus écartées les unes des autres, que le colet n'est large. Une dent ainsi conformée, ne peut être ôtée sans faire éclater l'alvéole.

La figure II représente une autre molaire supérieure, dont les racines sont encore plus écartées les unes des autres respectivement à son colet : une dent semblable ne peut être ôtée que l'alvéole ne se fracture.

La figure III représente une derniere molaire de la mâchoire inférieure, dont les racines sont recourbées l'une sur l'autre, se joignant presque ensemble, étant d'un plus grand volume que le corps: cette disposition est cause que ces sortes de dents sont très-difficiles à ôter, sans que l'alvéole s'éclate.

La figure IV représente une grosse molaire de la mâchoire inférieure, dont les racines se rapprochent en se recourbant beaucoup l'une vers l'autre, &





DENTISTE.

font intimement adhérentes à la cloifon mitoyenne de l'alvéole; de-là vient qu'une dent de cette nature ne peut être ôtée fans que la cloison la suive.

La figure V représente une grosse molaire de la mâchoire supérieure, dont les racines sont non-seulement écartées les unes des autres; mais encore intimement adhérentes à la cloison de l'alvéole, ne faisant qu'un même corps avec elle: on ne peut ôter ces sortes de dents, sans qu'une portion de l'alvéole ne reste attachée à leurs racines.

La figure VI représente une grosse molaire supérieure, avec une racine recourbée en sorme d'arc, se réunissant presque avec les autres racines vers leur extrémité & embrassant les cloisons de l'alvéole: ces sortes de dents fracassent l'alvéole quand on les ôte, ou se cassent elles-mêmes.

La figure VII représente une autre grosse molaire de la mâchoire supérieure à quatre racines: il n'est pas ordinaire que ces dents aient quatre racines.

La figure VIII représente une des dernieres groffes molaires de la mâchoire supérieure à cinq racines : il est extraordinaire de voir des dents à cinq racines.

La fig. 1X représente une petite molaire de la mâchoire supérieure à trois racines recourbées en dehors en forme de crochet & en différens sens: une dent semblable ne peut être ôtée sans faire éclater l'alvéole.

La fig. X représente une dent canine de la mâchoire inférieure, de longueur & de grosseur extraordinaire, ôtée à un

jeune-homme de vingt ans.

La fig. XI représente une autre canine de la mâchoire supérieure, très-longue, par rapport à la longueur ordinaire de ces dents, & dont la racine est recourbée.

La fig. XII représente une canine de la mâchoire supérieure à deux racines : les canines n'en ayant qu'une, il n'est pas commun d'en voir de même.

La fig. XIII représente une canine de la mâchoire supérieure à trois racines;

ce qui est encore plus rare.

La fig. XIV représente une petite molaire de la mâchoire inférieure à trois racines: ce que l'on ne voit que rarement.

La fig. XV représente une grosse molaire à trois couronnes; ce qui est très-

rare & très-remarquable.

La fig. XVI représente une molaire à deux couronnes, ayant une autre dent placée dans la voûte de sa racine; ce

qui est tout-à-fait rare & singulier. La fig. XVII représente une grosse molaire de la mâchoire inférieure à trois groffes racines; ce qui n'est pas commun, les molaires de la mâchoire inférieure n'ayant ordinairement que deux

La figure XVIII représente une autre groffe molaire de la mâchoire inférieure à quatre racines; ce qui ne se rencontre

que rarement.

La fig. XIX représente une des derniere molaires de la mâchoire inférieure, ayant les racines courbes & recoquillées : une dent de cette espece est difficile à ôter.

La fig. XX représente une autre derniere molaire de la mâchoire inférieure, n'ayant qu'une racine très-recourbée.

La fig. XXI représente une des molaires de la mâchoire inférieure à deux racines recourbées en différens sens,

Explication de la planche XXVIII, qui contient la figure de la masse de plomb, du fil d'or , & de deux lames de plomb.

LA figure I représente une masse de plomb pour frapper sur le manche du pouffoir, lorsqu'on ôte certaines dents ou chicots de dehors en dedans.

A. Partie de sa convexité.

B. Sa concavité.

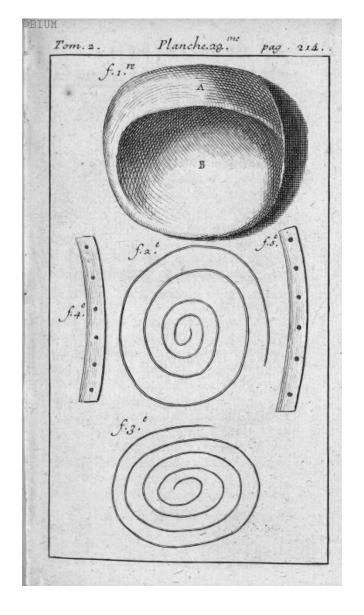
La fig. 11 représente un fil d'or d'une groffeur affez considérable, recourbé en ligne spirale.

La fig. III représente un autre fil d'or

moins gros que le précédent.

La fig. IV représente une lame de plomb, pour assujettir les dents en

La fig. V représente une autre lame de plomb, pour assujettir les dents en dehors.





SIUM

CHAPITRE XIII.

Des dents artistement figurées pour remplacer celles qui manquent.

Lorsqu'on veur mettre une dent (a) artificielle, il faut qu'elle ait à-peu-près la longueur, l'épaisseur & la largeur de la dent naturelle, qui en occupoit la place: il faut aussi que la partie, qui en est comme la racine ou le talon, soit ajustée de manière, qu'elle pose également sur la gencive, qui recouvre l'alvéole.

Pour faire des dents artificielles, on emploie ordinairement des dents humaines, des dents d'hipopotame ou cheval marin, des dents de bœuf, même l'os de ses jambes, les désenses de vache marine, & le cœur de l'yvoire le plus fin & le plus beau.

Les dents humaines & celles de cheval marin sont à présérer à toute autre matiere; parce qu'elles ont leur émail, & qu'elles résistent davantage à l'action des corps qui les touchent, & que par

conféquent elles durent plus long-tems,

(a) Voyez la figure 1 de la planche 34 de ce tome, pag 255.

& confervent une couleur beaucoup plus belle, que toute autre matiere dont on pourroit se servir en pareil cas.

Les dents de bœuf, étant couvertes de leur émail, peuvent aussi être préférées à toute autre matiere, dans le cas où l'on ne peut avoir des dents humaines assez larges & même assez blanches, pour remplir la place d'une autre dent.

Quand on veur mettre une dent humaine à la place d'une autre dent, il faut faire ensorte que le corps de cette dent soit bien proportionné à l'espace dans lequel on le veut mettre, & à la couleur des dents voisines. Cela fait, on lime de sa racine ce qu'elle a de trop, & on remplit de plomb sa cavité

Quand cette dent que l'on veut employer est trop longue, trop large & trop épaisse, on diminue de sa longueur, beaucoup plus par sa racine, que par l'autre extrémité. Pour cet esset, on la scie, on la lime, & on diminue son volume sur un grais, ou sur une pierre à émoudre, pour la réduire à la proportion & à la figure convenable. L'on peut aussi avoir de petites meules

DENTISTE. 217

faires exprès, dont on peut se servir, pour fabriquer très-promptement toutes fortes de dents, ou des dentiers artificiels.

Les dents des animaux qu'on peut fubstituer aux dents naturelles, doivent être de même réduites dans une dimension convenable, si elles sont d'un

volume trop grand.

Lorsque l'intervalle qui doit recevoir la dent postiche, est plus large qu'il ne doit être, en consequence de ce qu'il se trouve réuni aux larges intervalles qui se rencontroient entre la dent perdue & celle qui reste; ou lorfque la carie, en ruinant les parties latérales des dents voifines, aura rendu cet intervalle d'une trop grande étendue, il faut observer que l'assiette, ou le talon de la dent, qui doit être polé sur la gencive, soit de la largeur de l'intervalle, & que le reste diminue, pour la rendre conforme à la dent naturelle, & qu'elle soit en symmétrie avec fa pareille.

Après avoir limé la racine de la dent, & mis du plomb dans la cavité, on fait à la dent possiche un petit trou, qui passe par le milieu de ses parties latérales, en traversant la largeur de la

Tome II.

dent, & qui se conduit à niveau des gencives des dents voisines naturelles : si ce trou ne suffir pas, on en fait deux à côté l'un de l'autre : ces trous servent à donner passage aux deux bouts d'un fil de soie, ou commun, qui y passent séparément, quand il y a deux trous: lorfque le fil a passé; son milieu forme une anse, qui s'engage dans l'intervalle le plus étroit des deux dents solides & voilines : on prend ensuite le bout intérieur de ce fil, & on le passe par-dessus la surface intérieure de la dent naturelle, qui suit l'artificielle, pour le faire entrer dans l'intervalle qu'elle forme avec sa voifine : on noue après cela le bout de ce même fil avec l'autre bout, qui est au-devant, en cas qu'il ne faille pas poursuivre, & attacher une autre dent artificielle avec ce même fil:

Pour attacher les dents postiches, il faut avoir recours au sil de lin retors en trois, & doublé ensuire en deux ou trois, ou à la soie doublée de même. Asin que la gencive ne soir point incommodée ni de l'un ni de l'autre, on les cire à plat sans les retordre de nouveau, & aussi-tôt qu'ils sont usés ou rompus, on en remet d'autres en leur place. On doit s'imaginer qu'il est des

cas où ces fils doivent être employés de même, & d'autres cas où l'on peut les employer tout simples, sans être redoublés: cela dépend de la nécessité plus ou moins grande & de la volonté de ceux qui s'en servent; c'est-à-dire, que lorsqu'il y a plus ou moins de dents de suire à attacher, on doit plus, ou moins multiplier les fils.

Il y a des Dentistes qui conseillent, pour attacher les dents postiches, de le servir de cordonnet de soie écrae; mais comme ce cordonnet est très rude, j'ai observé qu'il faisoit des impressions considérables sur les dents où il étoit appliqué, & que même il les avoit coupées totalement, ou en partie; c'est pourquoi je conseille de ne point s'en lervir, & d'avoir recours au fil de lin, ou à la foie cirée dont je viens de parler. Si néanmoins les gencives & les racines fur lesquelles on yeur mettre des dents naturelles ou artificielles, le trouvoient assez dures ou assez fermes, pour qu'elles ne puissent pas s'affaisser trop par l'appui des dents postiches, le fil d'or fera plus convenable pour les attacher que le fil commun, ou la foie cirée; parce qu'alors, elles restent affermies & slables, sans qu'on soit obligé

de les ôter, & sans que le fil d'or puisse intéresser les gencives, & les autres dents. Le fil d'or trait, dont on se sert pour les dents, doit être fait d'or de Ducat. Celui qui est destiné pour attacher les dents postiches, sera préparé demême que celui dont j'ai parlé ,pour -raffermir les dents chancelantes, au chapitre IX de ce volume. Il n'y a de différence qu'en ce que celui - ci qui doit fervir pour attacher les dents poftiches aux dents naturelles qui restent encore dans la bouche, doit être plus gros : on en emploie de plus ou moins gros, suivant les circonstances qui se rencontrent.

Quoiqu'il y ait un espace à l'une ou à l'autre mâchoire de deux, trois ou quatre dents (a), &c. qui manquent, on peut en remettre d'humaines à la place, pourvu qu'on se serve de dents pareilles à celles qui sont de moins, &c qu'on les ajuste exactement entr'elles & sur la gencive. Alors il n'y a qu'à percer ces dents chacune d'un ou de deux trous un peu larges, l'un au dessus de l'autre, suivant le volume des dents. Ces trous doivent être percés d'une des

(a) Voyez les figures 2 & 3 de la planche 34 de ce tome, pag. 255.

parties latérales à l'autre, de maniere qu'ils se répondent les uns aux autres, & que les dents gardent entre elles le même niveau qu'avoient celles dont elles doivent occuper la place. On passe dans ces trous deux fils d'or ou d'argent (a) d'une médiocre force, qui enfilent de suite toutes ces dents : après les avoir introduits, on les rive par les deux bouts ; puis on finit d'ajuster les racines des dents ainsi assemblées, fi elles en ont besoin, afin qu'elles s'arrangent également sur la gencive.

La piece étant ajustée, si elle n'est que de deux, ou trois dents, &c. on y fait de nouveau un petit trou, qui perce chaque dent d'une partie latérale à l'autre, à fleur des gencives des dents naturelles voifines. Cela étant exécuté, on passe dans ce trou les deux bouts d'un fil commun ou de soie cirée, dont l'anse se passe, & le nœud se fait, comme on l'a déja enseigné dans ce

chapitre, annismud

Les pieces qui sont composées de cinq ou fix dents naturelles (b) déta-

(a) Voyez les figures 5 & 6 de la planche 34 de ce tome, page 255. (6) Voyez la fig. 4 de la planche 34 de ce tome, pag 255. Ig al ab 8 K 3

chées de leurs alvéoles, sont autrement percées que les pieces précédentes ; pour les arrêter sur la gencive, il faut faire deux trous à côte l'un de l'autre à chaque surface latérale de l'assemblage, près de la surface qui doit s'appliquer fur la gencive : ces trous sont perces à jour à la face intérieure de ce même affemblage, à quelque distance l'un de l'autre. Le trou qui s'approche le plus de la surface extérieure, fait un plus long trajet que son voisin; ainsi le trou, dont l'entrée est plus intérieure, sort vers l'intervalle, qui sépare les deux premieres dents de chaque côté de cette piece, tandis que l'autre va jusqu'à celui qui est entre la deuxieme & troisieme dent. On passe par la sortie des trous de chaque extrémité de la piece, les deux bouts d'un fil ciré, qui se nouent de chaque côté entre les dents naturelles & folides les plus voifines. La dejalda capa al no

Lorsque les dents humaines postiches assemblées dans cette piece, surpassent le nombre de celles dont je viens de parler, on doir, outre ce qui a été dir, appliquer sur la face intérieure de cet assemblage (a) une petite lame d'or,

(a) Voyez la fig. 8 de la planche 34 de ce tome,

DENTISTE. 1 223

ou d'argent (a), d'environ une ligne & demie de largeur, & de l'épaisseur d'environ une demi-ligne. Cette lame doit être percée vis-à-vis la base de chaque dent, le plus près de la gencive qu'il est possible. Ces trous donnent passage à des goupilles d'or ou d'argent rivées à rivure perdue d'un côté sur la lame, & de l'autre sur la surface antérieure de chaque dent : ensuite on pose cette piece sur la gencive, & on l'arrête de même que la précédente.

Cet assemblage ainh ajuste se trouve en état de durer un tems plus confidérable que le précédent; mais il coûte beaucoup plus de peine & de dépense : il se peut faire avec la lame seule, sans être obligé de joindre les dents avec le fil d'or ou d'argent, dont nous avons parlé ci-deffus; parce qu'en faifant à la face intérieure de chaque dent une échancrure de la largeur & de l'épaifleur de la lame, il est aise d'alfembler & de joindre le tout ensemble, en logeant la lame dans l'épaisseur de chaque dent, au moyen de cette échancrure pratiquée fur leur furface postérieure, du côté de leur base. On arrête la lame

(a) Voyez la figure 7 de la planche 34 de ce tome, pag. 255.

K 4

à chaque dent le plus prèsqu'il se peut de la gencive, avec deux petites goupilles d'or ou d'argent, l'une au-dessus de l'autre, & rivées'à rivure perdue.

S'il se trouve une racine dans quelque cavité de l'alvéole, & qu'on veuille couvrir cette racine d'une dent artificielle, on lime de cette racine ce qui excede la gencive, & même plus si on le peut : ensuite on ôte tout ce que cette racine a de carié avec les instrumens convenables, & dont j'ai parlé. Cela étant fait, on plombe le canal de cette racine, & on ajuste la base, ou le talon de la dent naturelle ou artificielle qu'on rapporte sur la racine. Il faut auparavant avoir fait à cette dent, un ou deux trous qui servent à passer les bouts d'un fil qu'on attache aux dents naturelles voisines, comme on l'a dit cideffus.

Quand la carie a trop considérablement élargi le canal de cette racine, que ses rebords sont encore sermes & solides, & qu'on a été obligé de la plomber, on fait avec un petit poinçon (a) un trou le plus prosond & le plus droit qu'il est possible au milieu du plomb

(a) Voyez la figure 3 de la planche 33 de ce tome, pag. 243.

175 A 175 A 175

bien affermi, sans néanmoins que ce trou pénetre plus avant que le canal de la racine. On assemble la dent naturelle postiche avec la racine, par le moyen d'un tenon, tel que je vais le décrire.

Lorsque la carie a pénétré jusqu'à la cavité de la racine sur laquelle on veut mettre à tenon (a) une dent naturelle ou artificielle, le canal de cette racine étant encore assez long, tout ce qui se trouve de carié ayant été ôté, on élar-git ce canal avec un équarissoir (b), instrument ainsi appellé par les Horlogers, qui est de figure pyramidale, qui te termine en pointe, & qui forme quatre pans, dont chaque angle est tranchant. Il fert aux ouvriers à augmenter le diametre des trous. L'équarissoir le plus grand des deux que j'ai fait graver, est long d'environ un pouce & demi, compris sa soie: son diametre dans sa partie la plus étendue, est d'environ une ligne. Il va toujours en diminuant vers sa pointe, qui n'a environ qu'une demi-ligne de largeur : c'est-là la di-

tome, page 255.
(b) Voyez les figures 1 & 2 de la planche 33 de ce tome, page 243.

⁽a) Voyez la figure 11 de la planche 34 de ce

mension de chacune de ses faces. Cet équarissoir sert à augmenter le canal des plus grosses racines des dents; & pour les moyennes on se sert du moyen

equarifloir.

Dans l'usage de l'équarissoir, il y a deux circonstances à observer, qui sont de prendre garde qu'il ne pénetre audela du canal, & que cet instrument ne soit trop trempé, de crainte qu'il ne fe casse dans le canal de la racine de la dent, & qui restant engagé, on ne puisse plus le retirer, ni par conséquent placer le tenon. On seroit obligé, dans un tel cas, de mettre en certe place une dent attachée aux voifines, laquelle seroit de moindre usage, & ne feroit pas si commode. Quand cer inconvénient n'arrive pas, on ajuste à la dent, pour la mettre en place, un petit tenon d'or ou d'argent (a) de la longueur & de la racine du canal de la dent humaine qu'on y veut mettre : comme le canal du corps de la dent se trouve toujours trop peu étendu, on doit augmenter celui-ci avec le foret, pour mieux engager le tenon par l'un de ses bouts dans la dent humaine pos-

(a) Voyez la figure 10 de la planche 34 de ce tome, pag. 255.

DENTISTE. L.

tiche. Ce tenon doit être bien ajusté. & un peu dentelé autour ; afin qu'il s'en trouve plus affermi après avoir été introduit & mastiqué. Avant que de mettre ce tenon dans la cavité de la dent, elle doit être remplie de mastic en poudre : enfuite on introduit ce tenon dans cette cavité avec de petites pincettes d'Horloger (a), en chauffant ce même tenon au feu de la bougie par son extrémité opposée. Il faut remarquer que pendant que le Dentiste chauffe ce tenon, il doit tenir la dent avec un linge pour ne pas trop sentir la chaleur. Par ce moyen le mastic se fondra, & facilitera l'entrée au tenon : on peut aussi, & même pour le mieux, percer le trou de la cavité de la dent, jusqu'à sa furface intérieure, & y river le tenon après qu'il a été mastiqué. L'autre extrémité du tenon, qui doit être aussi dentelée, s'introduira dans le canal de la racine. Pour cela le Denriste doit tenir la dent à tenon avec les pincettes droites, & en tournant la dent de droite à gauche, & de gauche à droîte, en la poussant de force, jusqu'à ce que le tenon y soit entiérement introduit, que

(a) Voyez la figure 1 de la planche 17 de ce tome, pag 128.

K 6

228 LE CHIRURGIEN
le talon de la dent porte en plein sur
la racine, & que cette dent soit si bien

la racine, & que cette dent soit si bien affermie, qu'elle ne sasse, pour ainsi dire, qu'un même corps avec la racine.

Si malgré toutes les précautions que l'on aura prises pour faire entrer bien juste la partie du tenon qui doit être placée dans l'ouverture du canal qu'on aura fait à la racine, il arrive que le renon se rencontre trop petit pour y être engagé de force, & pour y être ferme & stable, il faudra en ce cas faire derechef avec un couteau quelques dentelures de plus, à peu près semblables aux dentelures, ou premieres tailles d'une lime. Ces dentelures font une espece de morfil qui grossit ce tenon. Si cela n'est pas suffisant, on entourera avec un peu de chanvre, ou de lin, ou même de fil très-fin l'extrémité de ce tenon, pour l'engager ensuite à force dans le canal de la racine de la dent. Ce tenon fait ici ce qu'une cheville fait à deux planches qu'elle assemble l'une contre l'autre. Si les vaisseaux qui entrent dans le canal de la racine de la dent ne sont pas détruits, si l'on perce au-delà de ce même canal, ou si le tenon étant introduit, excede la longueur du canal qui doit le recevoir, il

ne manque pas d'arriver en cet endroit une douleur qui est quelquefois suivie. de fluxion & d'abscès. Pour lors on est obligé d'ôter la dent à tenon, si la douleur & la fluxion font violentes; afin de laisser les parties en repos, & de faciliter une libre issue aux matieres arrêtées, à moins qu'on ne veuille s'af-fujettir à souffrir la fluxion pendant quelque tems, après quoi il n'y a ordinairement aucun retour de douleur. La dent & le tenon s'ôtent avec des pincertes droites, & se remettent de même. Si l'on vouloit mettre une dent à tenon sur une racine qui fût sensible, que les vaisseaux fussent apparens, ou non, on pourroit, afin de détruire ces vailleaux, appliquer auparavant le cautere actuel dans le canal de la racine, & y introduire pendant quelques jours un petit cotonimbibé d'huile de canelle, ou de girofle.

Le mastic que j'ai proposé, pour arrêter le tenon dans la cavité de la dent, doit être composé de la maniere qui suit.

Prenez de la gomme-laque plate, deux onces; de la térébentine de Venise la plus sine, demi-once; du corail blanc en poudre très-sine, deux onces. Faites sondre la gomme dans un vais-

seau de terre verni sur un seu médiocrement chaud, & lorsque cette gomme sera fondue, joignez-y la térébentine, & y mêlez exactement la poudre de corail: quand ce mélange sera fait, on le mettra en petits bâtons qu'on pulvérisera pour s'en servir au besoin.

Lorfqu'on ne peut en pareille occafion élargir affez profondément le canal des racines des dents, sans s'expofer à en découvrir les parties fenfibles; lorsque ces racines sont trop détruites, ou qu'elles se trouvent naturellement trop courtes, & qu'il n'est pas possible d'y faire entrer un tenon suffisamment long, pour affermir des dents semblables; en ce cas on fait à la dent à tenon deux petits trous, qui percent d'une partie latérale à l'autre, pour se rencontrer à fleur de la gencive après son application; on passe dans ces deux trous les deux bouts d'un fil d'or, dont l'anse se trouve engagée dans l'intervalle de la dent naturelle la plus voifine, de l'espace qu'on veut remplir; on introduit ensuite le tenon de la dent postiche dans le canal de cette racine; enfin on engage les deux bouts du fil dans l'intervalle de l'autre dent voifine, pour y être arrêtés en les retordant, comme

DENTISTE. 1 23

des dents au une avant du une rac sonines sel

Néanmoins si l'espace où l'on veut mettre une dent semblable, se trouve plus large qu'il ne doit être naturel-lement, il ne saut attacher la dent postiche qu'à la dent qui se trouve la plus voisine de la racine; afin de laisser un intervalle entre la dent postiche & la dent, à laquelle cette dent postiche n'est point assujettie : cela se pratique ainsi pour mieux imiter la nature.

Les dents & les pieces artificielles, qui sont attachées avec des tenons & le fil d'or, tiénnent mieux que toutes les autres; elles durent quelquesois quinze à vingt ans, & même davantage, sans se déplacer; au lieu que le fil commun & la soie dont on se sert ordinairement pour attacher toutes sortes de dents, ou pieces artificielles, sont de peu de durée.

Il est à remarquer qu'on ne peut pas placer facilement des dents à tenons, si ce n'est aux incisives & aux canines; parce que les racines ont plusieurs racines, dont les conduits varient si diversement, qu'il n'est pas possible de les percer, sans intéresser les vaisseaux qui les accompagnent, l'alvéole ou la

mâchoire; au lieu que les incifives & les canines n'ayant qu'une racine & une cavité, l'opération en est plus facile. Elle est encore plus aisée à pratiquer aux dents de la mâchoire supérieure, qu'à celle de l'inférieure ; parce que le corps de la racine des dents de la mâchoire supérieure a plus de volume que celui des dents de la mâchoire inférieure : d'ailleurs il est plus ordinaire d'avoir occasion d'en placer à la mâchoire supérieure qu'à la mâchoire inférieure ; parce que la carie détruit plus fréquemment les dents de la mâchoire supérieure que celles de la mâchoire inférieure.

three times to be less to be a long consequent of the continue to be less to be a long consequent of the continue to the control of the less to be control of the less that the control of the control of

CHAPITRE XIV.

Maniere de blanchir les os des jambes de bœuf qui fervent, ainsi préparés, à faire des dents, ou partie de dentiers artificiels.

Aussi-Tôt que cet animal est tué, ou peu de tems après, on décharne les quatre plus gros os des jambes : On les coupe par rouelles dans la partie la plus dure; c'est-à-dire depuis une des apophises jusqu'à l'autre : on ôte ensuite la moëlle de ces os, & on les met sur le feu dans de l'eau de riviere. quand cette eau commence à bouillir, on y jette de la chaux vive, & on en continue l'ébullition pendant un quartd'heure, afin de dégraisser entiérement ces os : on retire le tout pour le laisser refroidir; on ôte les os de cette eau; on les lave dans une autre eau, & on les fait fécher à l'ombre : quand ils sont fecs, on les fait tremper la nuit & sécher le jour; ce que l'on réitere pendant douze ou quinze jours.

Si c'est dans le printems, ou dans l'automne qu'onfait cette préparation,

on met les rouelles de ces os sur une serviette mouillée qu'on pose sur l'herbe pendant la nuit, pour les exposer à la rosée. On peut encore, & même pour le mieux, laisser ces os exposés au so-leil; mais il faut les couvrir d'une autre serviette mouillée, pour empêcher que la trop grande chaleur ne les sende.

On ne se sert de ces os ainsi dégraissés & blanchis, pour faire des dents, ou des pieces artificielles, qu'au défaut de toutes les marieres que j'ai indiquées dans le chapitre précédent. J'ai préséré ces matieres à l'yvoire, parce que l'yvoire jaunit bien plutôt, & conserve moins sa blancheur, que l'os de bœuf, sans en avoir la solidité. Les ouvriers qui en employent beaucoup dans leurs ouvrages, m'ont communiqué la maniere de les blanchir, telle que je la viens de décrire.

Dans le choix de ces morceaux, ou rouelles d'os, il faut préférer les moins poreux. La partie de ces os qui est la plus éloignée de l'apophise, est toujours préférable par sa solidité, mais elle est la moins étendue.

'Si c'est dans le printems, ou dans

dant douze ou duinze jours.

Le chirurgien dentiste ou traité des dents... Tome second - page 282 sur 496

CHAPITRE XV.

Description des instrumens qui servent à fabriquer les dents & les autres pieces artificielles propres à réparer les défauts causés par la perte des dents naturelles.

Es instrumens sont le compas (a), l'étau, la scie (b), la rape, la lime, le gratoir, & le foret avec son archet.

Les limes dont on se sert à cet usage, sont de plusieurs sortes : il y en a de plates; en couteau, à trois quarts (c), en feuille de sauge, de demi-rondes, de rondes droites en queue de rat, & de rondes en queue de rat tournées en forme de cerceau (d).

Nous nous servons de deux sortes de rapes, l'une est plate, & l'autre est demi ronde : la demi-ronde peut néanmoins fervir toute feule. ohe so

- (a) Voyez la figure 3 de la planche 29 de
- ce tome, pag. 240.

 (b) Voyez la planche 31, pag. 242.

 (c) Voyez la figure 4 de la pl. 29, pag. 240.

 (d) Voyez la figure 1 de la planche 29. idem

Le foret dont il s'agit (a), ainsi appellé par les ouvriers, est composé disféremment de ceux dont on se sert pour l'ordinaire à percer les dents, ou les

pieces artificielles.

Ce foret a un chevalet fur lequel est monté un arbre, qui porte ce même foret & son cuivrot en forme de barillet, ou tambour de montre. Ce foret est monté à une des extrémités de l'arbre, & l'autre extrémité de cet arbre roule dans une cavité, qui pour cet effet est creusée dans une espece de tenon de cuivre arrondi : ce tenon est passé dans une espece de poupée qui se trouve à l'extrémité supérieure de l'une des branches du chevalet : sur la face supérieure de cette poupée, il y a une vis, qui tombe sur le tenon de cuivre, dans lequel roule l'extrémité de l'arbre, dont je viens de parler : cette vis arrête & fait qu'on ôte le tenon de cuivre quand on veut, and the snoll seems to

L'autre branche du chevalet a une espece de mâchoire à charniere garnie de cuivre intérieurement : c'est sur ce cuivre que roule la partie de l'arbre, qui se trouve entre le cuivrot & le foret : cette mâchoire à charniere se

(a) Voyez la pl. 30 de ce tome, p. 241.

DENTISTE.

ferme par sa partie opposée à la même charnière, au moyen d'une vis qui s'engage dans la branche du chevaler.

L'extrémité de l'arbre où l'on engage le foret, est divisée en deux pieces ; ces pieces sont de huit à neuf lignes de longueur : l'une de ces pieces est attachée à l'arbre au moyen d'une vis, & par conséquent en peut être ôtée quand on le veut : l'autre est prise dans le corps de l'arbre même, & ainsi n'en peut être séparée : la plus courte de ces deux pieces a un tenon arrondi dans la partie inférieure de sa face intérieure : ce tenon est en maniere de cheville, pour s'engager dans un trou proportionné à sa grosseur, qui est à la partie inférieure de l'entaille de la grande piece : sur cette grande piece est posée la piece qui est la plus courte : ces deux pieces unies ensemble sont percées à jour, à une ligne près de la cheville de la petite piece : ce trou fert à laisser passer une petite vis, qui joint les deux pieces l'une contre l'autre, & qu'on serre autant qu'il est nécessaire ; l'éguille qui doit servir à former le foret, se met entre les deux, & elle s'y loge par une petite rainure qui regne tout le long du milieu de

l'intérieur, depuis le trou jusqu'à l'extrémité.

On se sert pour l'ordinaire d'éguilles à coudre de dissérente grosseur, pour faire le foret; & l'on casse la tête ou le chas de ces éguilles, pour y faire sur une pierre du Levant, ou l'on met un peu d'huile d'olive, une pointe plate & tranchante, très-propre à servir à l'usage auquel on l'a dessinée.

Lorsqu'on veut se servir de ce soret, on engage son chevalet dans un étau : l'archet de cet instrument est fait de baleine, & sa corde est une petite corde

de boyau.110

A l'égard des limes, rapes, compas, étau & scie, il n'est pas nécessaire d'en faire la description; parce que ces instrumens ne different point de ceux dont les ouvriers se servent pour l'ordinaire.

Les gratoirs ou especes de rugines (a) ne sont pas tout-a-fair semblables à ceux des ouvriers, ni aux rugines dont on se sert en Chirurgie: il y a des gratoirs qui sont droits, & d'autres crochus: les uns & ses autres se montent aux extrémités d'un manche d'ébene, ou d'une autre matiere, au moyen d'une soie carrée & massiquée à l'or-

dinaire: leur manche est long d'environ quatre pouces: il est de grotieur à pouvoir remplir suffisamment la main, & de figure de suseau à plusieurs pans: il y a des gratoirs droits, qui raclent des deux côtés dans le même sens, & d'autres qui ne gratent que d'un côté dans le sens opposé.

Le premier gratoir a deux grandes faces plates. Sur la circonférence de la partie latérale droite de l'une, & dans l'épaisseur des deux faces, il y a une troisieme petite sace en forme de bifeau, qui forme un tranchant à la circonférence de l'autre face. Cette grande face opposée a aussi une autre petite face, qui regne tout le long de sa partie latérale gauche : lorsqu'on retourne l'instrument, cette face se trouve à droite; celle-ci & fa pareille vont le réunir au milieu de l'extrémité de l'instrument, en formant une espece d'angle de losange un peu mousse : il faut que l'instrument soit tranchant dans ce lieu-là.

Le second gratoir est ovale, arrondi par son extrémité : il a deux surfaces plates : sur son épaisseur est pratiqué un biseau qui regne dans toute la circonférence, par le moyen duquel la plus grande des deux faces plates devient tranchante, & l'autre mousse. Ces deux gratoirs sont montés sur un même manche à plusieurs pans.

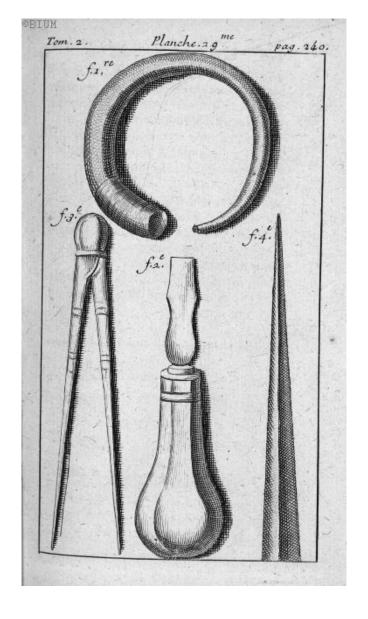
Le troiseme gratoir est crochu: il differe par-là de la seconde espece, & en ce que son extrémité supérieure qui est un quatrieme gratoir, décrit un losange à angle aigu par sa partie la plus avancée. D'ailleurs ses grandes faces sont intérieures, & les deux autres sont extérieures par rapport au manche. Toutes les proportions de ces instrumens sont arbitraires, & dépendent du gout de ceux qui s'en servent.

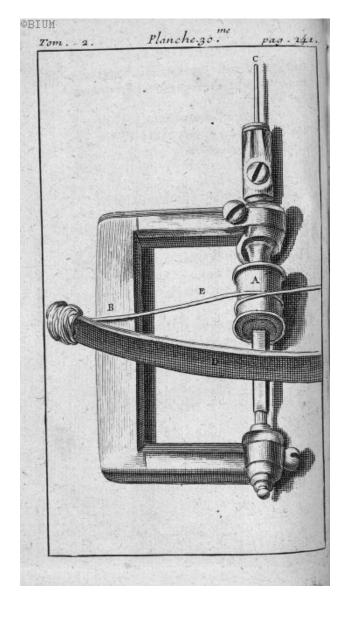
Explication de la planche XXIX, qui contient quatre instrumens qui servent à fabriquer les pieces ou dents artificielles.

L'A figure I représente la lime figurée en queue de rat recourbée en cerceau.

La figure II représente un tournevis.

La figure III représente un compas qui





@BIUM

DENTISTE.

241

pas qui sert à prendre les dimensions requises pour fabriquer les pieces artificielles.

La figure IV représente une lime à trois quarts, qui sert à faire des échancrures aux pieces artificielles, vue tronquée & sans manche. L'on n'a pu la faire voir autrement, l'étendue de la planche ne l'ayant pas permis.

Explication de la planche XXX, qui contient un instrument qui sert à fabriquer les pieces artificielles.

CETTE figure représente le chevalet monté avec son foret, & partie de son archet tronqué, vu d'un seul côté dans toute son étendue.

A. Le cuivrot, ou espece de tambour, qui sert comme de poulie à la corde de l'archet.

B. Le gratos con lollinge. C. Le gratoir en bileau.

B. L'arbre du chevalet.

C. Le foret.

D. L'archet. se inp in sa montho.

E. La corde de l'archet.

Tome II.

L

LE CHIRURGIEN fort a prendre les dimentions

Explication de la planche XXXI, qui contient un instrument propre à fabriquer les pieces artificielles.

CETTE figure représente une scie, qui sert à scier les pieces ou dentiers artificiels.

A. L'arbre de la scie.

B. Sa lame.

C. La vis.

D. L'écrou qui fert à tendre ou à détendre la scie.

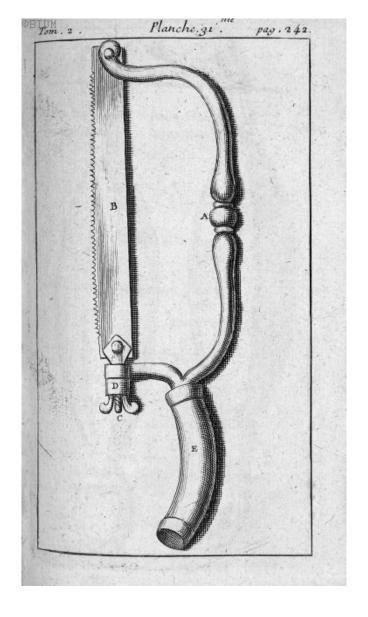
E. Son manche.

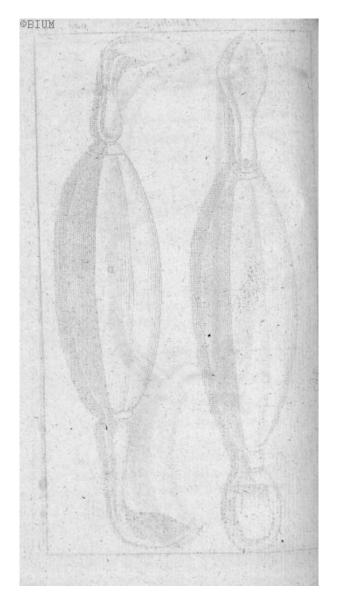
Explication de la planche XXXII, qui contient deux instrumens qui servent à fabriquer les pieces artificielles.

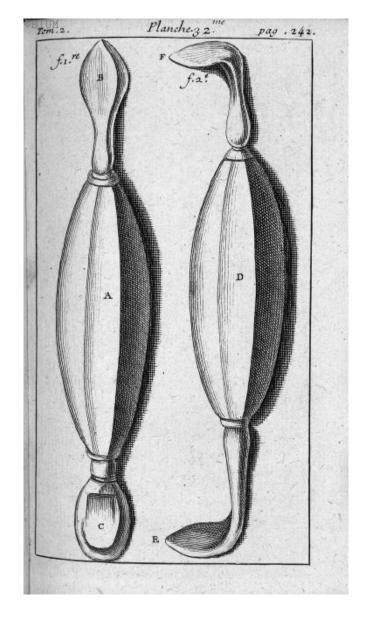
L'A figure 1 représente le gratoir en losange & celui qui est en biseau.

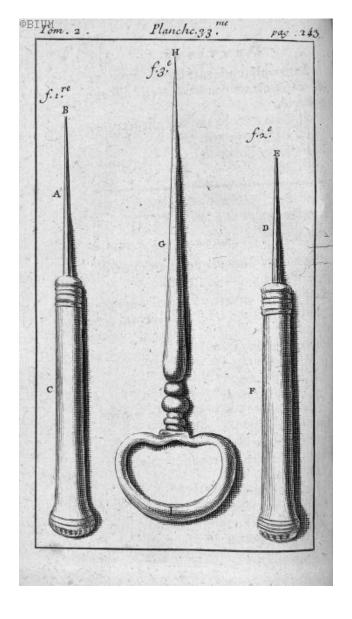
A. Leur manche à plusieurs pans.

B. Le gratoir en losange. C. Le gratoir en biseau.









La figure II représente le gratoir pointu & le gratoir un peu arrondi par fon extrémité.

D. Leur manche aussi à plusieurs pans.

E. Le gratoir arrondi.

F. Le gratoir pointu.

Explication de la planche XXXIII, qui contient trois instrumens qui servent à mettre en place des dents artificielles.

LA figure I représente le grand équarriffoir, qui sert à agrandir les cavités des racines des dents, lorsqu'on y veut introduire des tenons.

A. Sa tige.

B. Sa pointe.

C. Son manche.

La figure II représente le moyen équarrissoir qui sert aussi à agrandir les cavités des racines des dents, lorsqu'on veut introduire des tenons plus petits.

D. Sa tige. E. Sa pointe.

F. Son manche.

La figure III représente un poinçon qui sert à percer le plomb introduit

dans quelque racine de dent, dont le canal est trop délabré pour servir à recevoir un tenon, à moins qu'il ne soit auparavant plombé.

G. Sa tige. H. Sa pointe.

I. Son anneau servant de manche.

CHAPITRE XVI.

Ce qu'il faut observer pour percer, placer & attacher aux dents naturelles, ou à quelqu'une de leurs portions, les pieces artificielles: les dimensions les plus convenables de chaque partie qui sert à l'assemblage de ces mêmes pieces.

Lorsqu'on veut remplir un ou deux espaces qu'occupoient plusieurs dents, on fait autant de pieces artiscielles, qu'il y a d'espaces à remplir. Si ces pieces se sont de dents de cheval marin, ou d'une autre matiere convenable, il faut, comme nous l'avons déja dit dans le treizieme chapitre de ce volume, que ces pieces soient proportionnées en toutes leurs dimensions

à la surface des gencives, & à la longueur, groffeur & figure des dents que l'on veut imiter. Il faut percer chaque piece d'un bout à l'autre, si sa courbure ne s'y oppose point; ensorte que le trou de chaque piece donne passage aux deux bouts d'un fil, qui après avoir fait l'anse, s'engage comme les autres fils dans l'intervalle de deux dents solides : on noue ces fils par un nœud bien ferme, tel que celui du Chirurgien.

Il faut percer d'une autre maniere les pieces qui sont trop courbées (a): on fait pour cela deux trous l'un à côté de l'autre à chaque bout de la piece. Ces trous commencent fur les furfaces latérales de la piece auprès de la furface qui s'applique sur la gencive. Lorsque la piece artificielle n'a que deux ou trois dents, ces trous ne font qu'une ligne de trajet, en sortant vers le milieu de la face intérieure; mais, quand cette piece est composée de quatre ou cinq dents, le trajet des trous est de deux lignes : leur fortie donne entrée aux fils qui attachent la piece, de même qu'il a été dit en parlant des pieces faites de dents humaines.

(a) Voyez la fig. 1 de la planche 35 de ce tome, pag. 257. L 3

Néanmoins, si pour attacher l'une des deux extrémités de cette piece de dents artificielles, nous ne trouvons dans la machoire que les dernieres molaires, cette extrémité doit être percée autrement: au lieu de faire sortir les trous sur la face intérieure, on les fait sortir sur l'extérieure, ou bien on les perce d'un bout à l'autre, s'il ne s'agit que de la moitié, ou environ, d'un dentier artificiel: ces trous donnent passage aux deux bouts d'un fil, & son milieu sait une anse, qu'on engage de même que ces nœuds dans les endroits convenables.

Les pieces (a) qu'on veut placer à l'une ou à l'autre mâchoire, qui n'a de chaque côté qu'une ou deux grosses molaires pour être assujetties, doivent être percées de deux trous à chaque bout : ces trous commencent sur les surfaces latérales de la piece, auprès de la surface qui doit s'appliquer sur la gencive : ils viennent par un trajet oblique de bas en haut, sortir à côté l'un de l'autre entre la deuxieme & la troisieme, ou entre la troisieme & la

(a) Voyez la figure 1 de la planche 35 de ce tome, pag. 257.

forces de dense lumitance, en

quatrieme des dents formées sur cette

On introduit les deux bouts des fils par l'entrée des trous, & le milieu de ces fils fait une anse qu'on engage entre les deux dents naturelles, fi elles sont stables l'une & l'autre; sinon on l'avance jusqu'à la postérieure, si l'antérieure est chancelante. Les deux bouts du fil se nouent de chaque côté entre l'espace des dents artificielles par où ils sont sortis.

Quand il n'y a qu'une petite ou une grosse molaire d'un seul côté de la mâchoire, capable de supporter l'attache de la piece des dents artificielles, il saut la percer de maniere que le point de l'attache la rende serme & stable, comme il vient d'être indiqué.

C'est pourquoi, si la piece des dents artificielles est destinée à servir pour la mâchoire inférieure, on fait deux trous à côté l'un de l'autre, au bout qui doit toucher la dent naturelle. Ces deux trous commencent à une demi-ligne, ou environ, près de la surface qui s'applique sur la gencive: ils sortent à quelque distance l'un de l'autre sur la face intérieure de la piece, à deux ou trois

Le chirurgien dentiste ou traité des dents... Tome second - page 301 sur 496

lignes de leur entrée : les bouts d'un fil entrent par la sortie des trous, & se nouent sur la dent comme les autres.

Une semblable piece de dents artificielles destinée pour la mâchoire supérieure, doit être percée de deux trous
à côté l'un de l'autre. Ils commencent
par la face qui doit poser sur la gencive, à une demi-ligne du bord de
l'extrémité qui touche la dent naturelle, & ils sortent un peu obliquement
sur la face opposée à leur entrée. Le fil
qui sert à assujettir cette piece, se passe
& s'attache de même que celui qui sert
à assujettir la piece dont je viens de
parler.

laire d'un seul côté, à laquelle on puisse attacher cette piece, on sait sortir obliquement les trous de la piece entre le deuxieme ou le troisseme intervalle des dents artisscielles. Le fil entre par les trous situés à l'extrémité de la même piece, & son milieu sait une anse, qui s'engage au-delà de la dent naturelle pour l'embrasser. Ensuite les deux bouts de ce fil, en se joignant ensemble, se nouent dans l'intervalle d'où ils sont sortis.

如 2040年,1882年7月

Lorsque l'une ou l'autre mâchoire n'a au-devant de la bouche, & même à un de ses côtés, qu'une, deux ou trois dents; soit qu'elles soient contigues, ou qu'il [y en ait quelqu'une d'ôtée entr'elles, on y peut néanmoins mettre une piece entiere de dents artificielles, (a) pourvu qu'on fasse vis-à-vis de chaque dent naturelle des entailles pratiquées dans l'épaisseur de la piece sur sa face extérieure, & que l'on forme à côté de ces entailles, des dents qui imitent les dents naturelles dont elles occupent la place.

La piece artificielle étant ajustée, il faut la percer pour l'arrêter sur la gencive, en l'attachant aux dents voifines. Par exemple, s'il n'y a qu'une dent naturelle, ou qu'il y en ait plusieurs de féparées par la chûte de leurs voifines, on fait deux trous à la furface plate de chaque entaille près de ses encognures. Ces trous commencent dans l'entaille à la face extérieure de cette piece le plus près de la gencive qu'il est possible: ces mêmes trous, en s'approchant l'un de l'autre par un trajet oblique, fortent à la face intérieure, & l'on introduit

(a) Voyez la figure 2 de la planche 35 de ce tome, page 257.

LS

par leur fortie les deux bouts d'un fil qui se nouent en devant, comme il va être dit,

Les entailles qui doivent loger les deux dents naturelles contigues, ont trois trous, dont deux font fitués comme le font ceux dont nous venons de parler, le troisieme est situé au milieu; & ces trous vont sortir à la face intérieure de même que les précédens : , lorsqu'il se trouve trois, quatre ou cinq dents naturelles, &c. logées dans une seule entaille, on multiplie les trous de façon que pour trois dents il y aura quatre trous, pour quatre dents cinq trous, &c. L'entrée & la fortie de ces trous doivent toujours être, comme nous l'avons dit, & ces mêmes trous qui recevront des fils, serviront tous à affujettir la piece artificielle.

Il faut passer dans les trois trous autant de fils qu'il y a de dents naturelles placées dans l'entaille. On doit assujettir ce dentier artificiel par le moyen des fils placés dans les trous pratiqués dans

ces pieces artificielles.

Les bouts de chaque fil seront passés de dedans en dehors, de façon que chaque trou du milieu donnera un passage commun au bout du fil voisin: ces fils passés de même embrassent chacun une dent: ils sont serrés & noués sur le corps de la dent, le plus près qu'il est possible de la gencive, entre les intervalles de chaque dent naturelle: on réitere deux sois le nœud du Chirurgien,

Pour mieux affujettir une piece de dents artificielles, semblable à celle dont nous venons de parler, supposé qu'elle · puisse être attachée aux dents incifives de la mâchoire supérieure, il faut que les trous qui doivent donner paffage au fil qui sert de lien pour cette piece, foient percés de telle maniere, qu'ils décrivent une ligne oblique, depuis la furface intérieure de la piece, jusqu'à la surface extérieure de la même piece, dans l'endroit de l'entaille : ces trous, montant de bas en haut, du dedans en dehors, se rencontrent du côté de l'entaille à fleur de la gencive, & du côré postérieur beaucoup plus bas; ce qui fait faire au trajet des fils qui embraffent les dents de la piece, dans l'intervalle d'un trou à l'autre, la fonction de levier : circonstance qui n'est pas indifférente, pour empêcher que les extrémités de la piece ne fassent la bascule, & pour obliger la piece de dents artificielles d'appuyer dans toute l'étendue

de sa surface supérieure, contre la surface inférieure des gencives supérieures.

S'il ne se rencontre dans l'une, ni l'autre mâchoire, aucune dent convenable, pour y attacher une piece composée de plusieurs dents artificielles, & que l'on veuille assujettir une piece plus ou moins étendue, sans l'attacher au corps des dents naturelles, on pratique la méthode suivante.

On dispose les racines des dents, le dentier & les tenons, à-peu-près de même qu'il est enseigné dans le chapitre treizieme de ce volume, & dans ce chapitre-ci. Pour lors on fait des tenons en forme de vis pyramidale (a), avec des têtes, qui ne soient ni trop élevées, ni trop étendues, & qui soient proportionnées à la grosseur du trou.

On perce la piece artificielle (b) à tenon, dans un ou plusieurs endroits, suivant qu'elle est plus ou moins étendue, & qu'il se rencontre des racines propres à recevoir des tenons. Les trous qui percent cette piece sont disposés de telle maniere, qu'ils répondent verticalement à ceux des racines des dents.

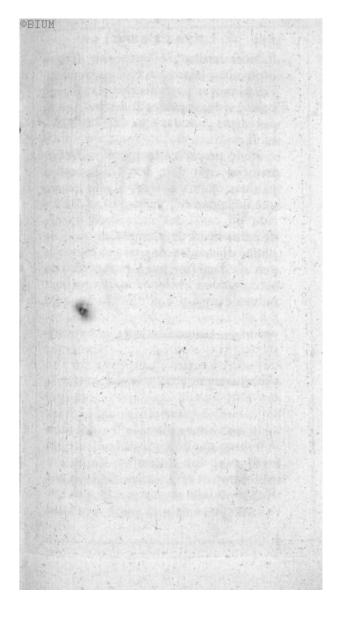
(a) Voyez la figure 3, de la planche 35 de ce tome, page 257.

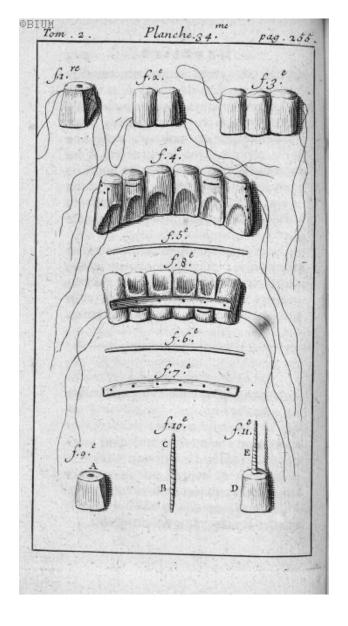
Ces trous font pratiqués dans l'épaifseur de la piece suivant la direction des dents. A chaque trou on fait une échancrure du côté qui doit recevoir la tête du tenon, pour loger cette tête le plus avant & le plus proprement qu'il est possible, afin qu'elle n'excede point la furface de la piece. Le tout ainsi disposé, on introduit chaque tenon dans un des trous du dentier artificiel, de telle maniere que le corps du tenon, après avoir traversé le dentier, sorte par la surface du même dentier qui doit s'appliquer sur la surface de la gencive & de la racine de la dent. Il faut que ce tenon excede, dans le lieu où il fort de ce trou, la furface de ce dentier d'une longueur suffisante, pour pouvoir s'engager autant qu'il le faut dans le canal de la racine qui doit le recevoir.

Si l'on veut, on fendra la tête de ce tenon de même que la tête d'une vis, pour engager ce même tenon, en le tournant de droite à gauche ou de gauche à droite, avec un tourne-vis proportionné; si mieux on n'aime engager ce tenon en le poussant & en le tournant à force avec des pincetes droites, & ensuite couper, avec une lime, l'extré-

mité extérieure, ou partie de la tête du tenon à fleur de la piece artificielle. Par ce moyen, ce dentier est affermi, porte sur les gencives & sur les racines des dents, & dure un tems considérable.

Pour percer cette piece ou dentier artificiel, qui doit être ainsi attachée par des tenons à tête, il faut, avant que de la percer, mettre dans chaque trou ou canal des racines des dents, de petits bouts de plume. Ces bouts de plume doivent excéder le niveau de la gencive d'environ une ligne; afin qu'on ait la facilité de les en mieux retirer : on met autant de bouts de plume, qu'il y a de racines de dents disposées à recevoir des tenons: on mouille suffisamment le bout extérieur des plumes avec de l'encre à écrire : cela étant fait, on présente la piece artificielle dans le même sens qu'elle doit être placée : on appuie cette piece artificielle sur ces bouts de plume; afin qu'elle reçoive en la surface qui doit s'appliquer sur les gencives, une impression de l'encre appliquée sur ces bouts de plumes, qui désigne au juste le lieu où chaque trou doit être percé dans la piece. De cette





DENTISTE.

façon, ces trous répondent directement à l'orifice du canal de la racine de chaque dent: tout ceci est essentiel, pour que la piece se rencontre, étant assemblée par ces tenons, dans une juste position avec les gencives & les racines. On peut, au lieu de bours de plume, se servir d'un peu de coton roulé, qui, étant placé à l'entrée du canal de la racine, produira le même

Tout ce que je viens de dire au sujet d'une ou de plusieurs dents artificielles, ne differe point essentiellement du manuel qu'il y a à pratiquer en pareille occasion, à l'une ou à l'autre mâchoire.

Explication de la planche XXXIV, qui contient plusieurs dents ou pieces artistcielles.

La figure I représente une dent artificielle, enfilée d'un fil voltigeant.

La figure II représente deux dents artificielles, enfilées d'un fil voltigeant.

La fig. III représente trois dents artificielles enfilées d'un fil voltigeant.

s'engage dans le caqui de la ratime.

La fig. IV représente une piece de six dents naturelles postiches, assemblées par des goupilles d'or ou d'argent, enfilées par deux fils voltigeans, laquelle piece sert pour la mâchoire supérieure, vue par sa partie postérieure.

Les figures V & VI représentent des

Les figures V & VI représentent des goupilles ou gros fils d'or ou d'argent, qui fervent à l'assemblage de cette piece.

La fig. VII représente la lame percée de plusieurs petits trous, laquelle sert à l'assemblage des dents naturelles postiches.

La fig. VIII représente un assemblage de six dents naturelles positiches attachées & arrangées par le moyen d'une lame d'or ou d'argent, & ensilées par deux sils voltigeans, pour la mâchoire inférieure, vu par sa partie postérieure.

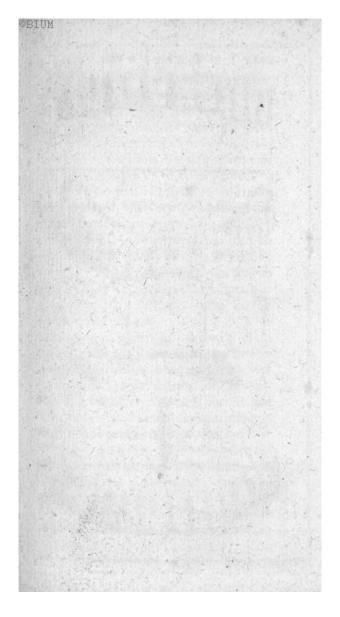
La fig. IX représente une dent à tenon, vue par sa partie antérieure, & séparée de son tenon.

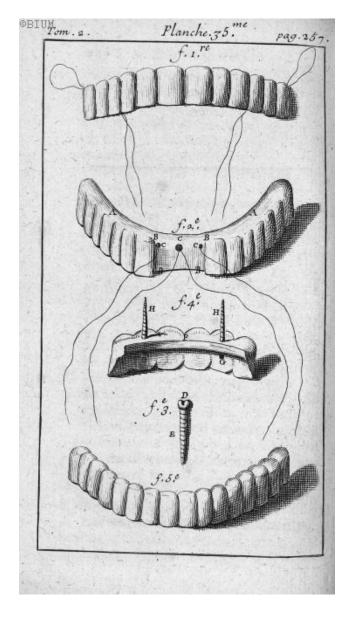
A. Le trou par où cette dent reçoit le tenon.

La fig. X représente un tenon avec ses dentelures, féparé de la dent à tenon.

B. La partie du tenon qui s'engage dans la dent.

C. La partie extérieure du tenon qui s'engage dans le canal de la racine.





DENTISTE.

257

La fig. XI représente une dent à tenon assemblée avec son tenon.

D. La dent à tenon.

E. Le tenon.

Explication de la planche XXXV, qui contient plusieurs pieces ou dentiers artificiels.

LA figure 1 représente un dentier ou piece artificielle de douze dents enfilé par deux fils voltigeans, qui servent à l'attacher aux dernieres dents des deux côtés de la mâchoire supérieure.

La fig. 11 représente un dentier artificiel à entaille, laquelle entaille est enfilée par deux fils, & sert pour loger les deux grandes incisives qui restent seules à la mâchoire supérieure, & auxquelles ce dentier doit être attaché.

AA. Surface supérieure qui doit être placée sur la gencive.

BBBB. L'entaille qui sert à recevoir

les deux grandes incisives qui tiennent encore à la bouche.

CCC. Les trois trous qui servent à recevoir les fils voltigeans pour attacher & assujettir cette piece aux deux dents naturelles.

La figure III représente un tenon à vis & à tête sendue, qui sert à attacher une piece de six dents, lequel est dissérent des tenons qui servent à attacher des dents seules.

D. La tête de ce tenon.

E. Sa tige.

La fig. IV représente une piece ou dentier à tenons, vue par sa partie postérieure, & assemblée avec ses deux tenons.

F. La surface concave du talon qui porte sur les gencives, lequel talon est percé pour engager les tenons.

GG. Les têtes fendues de ces deux

tenons.

HH. Les tiges de ces deux tenons.

La fig. V représente une piece entiere, ou dentier artificiel, qui sert à la mâchoire inférieure, vue par sa partie antérieure. Comme cette piece tient en place d'elle-même, elle ne doit point être percée ni attachée.

CHAPITRE XVII.

La description & l'usage d'une machine, artistement composée d'un dentier supérieur complet, assemblé par des ressorts à une piece, d'or ou d'argent, qui embrasse, par le moyen de deux demi-cercles & de deux anses, les dents de la mâchoire inférieure.

Quoiqu'A l'une & à l'autre mâchoire il n'y ait aucune dent, ni aucune racine, on peut néanmoins y mettre deux pieces entieres de dents artificielles.

Pour réussir à faire ces sortes de pieces, de maniere qu'elles tiennent sur les gencives, lorsqu'elles y sont appliquées, il faut examiner les gencives & leurs variétés, afin de travailler les deux pieces d'une maniere convenable à pouvoir s'y assujettir exactement. On doit encore considérer la figure & la courbure qu'il faut donner à la face

intérieure & à l'extérieure de chaque piece artificielle, pour éviter que la langue, les gencives, & le dedans des joues en soient incommodés.

Si une piece entiere de dents artificielles est de quelque utilité à la mâchoire supérieure, quand elle a perdu toutes fes dents, elle est encore beaucoup plus nécessaire à la mâchoire inférieure, lorsqu'elle est dans un semblable état. Il semble même qu'on ne peut se passer de cette piece que trèsdifficilement; parce que le défaut des dents de cette mâchoire empêche davantage la prononciation, & la mastication parfaite qui devroit, ce semble, n'être point arrêtée, la gencive s'étant endurcie: les joues & les levres font, par le défaut des dents inférieures, comme perdues & enfoncées dans la bouche : il arrive de-là qu'on se contente souvent de réparer les besoins pressans de cette mâchoire, sans avoir égard à ceux qui se rencontrent à la mâchoire supérieure.

Pour garnir seulement la mâchoire inférieure, il faut que la piece de dents artificielles (a) soit bien ajustée; afin

(a) Voyez la figure 5 de la planche 35 de ce tome, page 257.

26 I

que la configuration de cette mâchoire & les inégalités des gencives, sur lesquelles elle prend son affiette, puissent la maintenir dans cet état. Tandis que cette piece de dents artificielles est engagée d'un côté entre la langue, & de l'autre par la levre inférieure & les joues; elle s'y trouve si stable, que fans qu'elle se dérange, la mastication fe fait librement, & ne differe presque en rien de celle des dents naturelles. On jouit de cet avantage, sur-tout quand à la mâchoire supérieure, il y a des dents naturelles à sa rencontre, & que l'on est accoutumé à se servir de cette piece de dents artificielles.

On ne peut ajuster de même à la mâchoire supérieure une piece entiere de dents artificielles seule; car pour faire tenir cette piece, il faut nécessairement, ou en mettre à la mâchoire inférieure une semblable, ou que cette mâchoire inférieure ait en tout, ou en partie, des dents naturelles, qui puissent soutenir & affermir la piece mise à la mâchoire

supérieure.

Ces circonstances m'ont engagé à inventer une machine (a), qui, étant

(a) Voyez la figure 1 de la planche 36 de ce tome, pag. 273.

construite de façon que je l'ai imaginée, & telle que je vais la décrire, s'ajuste à la mâchoire supérieure, de maniere qu'elle peut servir aux mêmes usages auxquelles servent les dents naturelles.

Pour parvenir à la construction de cette piece, ou dentier artificiel à reffort, il faut examiner la quantité de
dents qui restent à la mâchoire insérieure, leur volume, leur situation,
& les dimensions des gencives, tant
en dehors qu'en dedans; afin qu'ayant
bien pris les mesures requises, l'on
puisse faire avec justesse la piece qui
doit embrasser les gencives, tant antérieurement, que postérieurement, &
qui doit passer par - dessus les dents,
en se joignant aux extrémités de l'un
& de l'autre demi-cercle.

Ensuite on fait fabriquer deux lames d'or ou d'argent, larges d'environ une ligne & demie, & épaisses d'environ un quart de ligne : ces deux lames ainsi fabriquées se recourbent sur leur face la plus large pour en faire deux especes de demi-cercles qu'on ajuste, l'un à la face intérieure, & l'autre à la face extérieure des gencives de la mâchoire inférieure. La lame qui forme le demi-cercle extérieur, doit

être plus longue & coudée à ses deux extrémités, selon la hauteur & l'épaisfeur des dents & des gencives qu'elle doit embraffer. Cette lame s'avance pour monter par-dessus les dents, & elle se recourbe dans l'endroit où sa courbure doit former un coude : lorfque cette lame a dans sa continuation passé par-dessus la couronne des dents, on les fait descendre toutes deux jusqu'à la gencive; & cela pour essayer fi elles sont conformes à la convexité & à la concavité que forme la mâchoire dans toute l'étendue où elles doivent s'appliquer. On attache enfuite les deux extrémités du demicercle intérieur avec les deux extrémités de la continuation du demicercle extérieur ; on les unit ensemble en les foudant, ou en les attachant par des petits clous rivés à rivure perdue : pour lors ces deux pieces forment dans ce lieu-là, de chaque côté de la mâchoire, une anse carrée; cette anse embrasse une des grosses dents molaires par ses parties latérales & supérieures, & elle porte sur elle de chaque côté de la mâchoire inférieure; ces pieces étant foudées font plus commodes & plus durables que celles qui font attachées avec des clous rivés.

Cette piece ainsi disposée sert de point d'appui à la piece supérieure, comme il va être expliqué.

On ajoutera entre le coude & la courbure de l'anse, une avance de chaque côté, & chacune de ces avances sera unie à chaque extrémité du cercle extérieur, en les soudant, ou en les attachant dans le même endroit avec des clous rivés à rivure perdue.

Cette avance est à-peu-près ronde depuis son attache jusqu'à son extrémité: elle est plus ou moins longue, suivant la distance qui se rencontre depuis l'extrémité du demi-cercle extérieur, jusqu'à la partie inférieure de l'apophise coronoïde, & le corps des muscles fermeurs des mâchoires. Il faut avoir égard à l'espace que le ressort doit occuper dans ce lieu-là; ce ressort devant s'étendre bien plus loin que l'avance.

A l'extrémité de cette avance, on doit pratiquer un rebord, qui excede la grosseur de l'avance d'environ un quart de ligne. Cette avance doit avoir une entaille ou sente dans le milieu de son épaisseur, d'environ une demiligne de largeur, qui la divise en deux parties égales. Il y a un trou qui dans l'endroit

DENTISTE.

l'endroit où cette fente se termine, perce cette avance d'outre en outre.

Sur cette piece ainsi construite, ont monte par des ressorts celle qui doit représenter les dents artificielles de la mâchoire supérieure : il faut percer la piece avant que de la monter.

Quand ou a proportionné la piece de dents artificielles à la gencive de la mâchoire supérieure contre laquelle elle doit poser, il faut laisser à chaque extrémité de cette piece du côté de sa face extérieure une éminence aplatie, de trois ou quarre lignes de longueur, & de deux d'épaisseur. Cette éminence doit être de la largeur de la piece.

Presqu'au milieu de cette éminence, est une entaille du diametre de celles qu'on a faites aux avances de la piece inférieure.

Cette entaille ne doit être prosonde que de l'épaisseur de l'éminence : elle doit commencer par un trajet un peu oblique de bas en haut, & suivre la direction de sa face extérieure.

Cette même entaille est croisée par une feconde entaille plus large & plus verticale; à l'extrémité de cette deuxieme est un trou, qui commence à la face supérieure qu'on doit appliquer sur la

gencive, & qui sort par la face inférieure de la piece : ensuite on forme sur cette même piece les dents artiscielles, dans l'ordre où elles doivent être naturellement : cela sini, on assemble cette piece avec celle qui s'applique à la mâchoire inférieure, par le moyen de deux ressorts d'acier (a), de l'épaisseur d'un quart de ligne, larges d'une ligne & demie, & longs d'environ treize à quatorze lignes.

Ces ressorts s'engagent d'un côté par une de leurs extrémités dans l'entaille des avances de la piece inférieure, & par l'autre dans les entailles obliques

de l'éminence supérieure.

tome, page 273.

L'extrémiré de chaque ressort, qui doit entrer dans l'entaille de chaque avance de la piece insérieure, doit déborder du côté de se parties latérales, dans l'endroit de l'entaille qui doit le recevoir. Après que cette extrémité a été introduite, elle y est attachée avec un fil qu'on passe dans le trou qui est au-dessous de l'entaille : on conduit ensuite ce fil plusieurs sois autour de l'avance, pour embrasser une des extrémités de chaque ressort qui y est engagée : ensuite on repasse le même fil par

le même trou auquel il a été déja engagé, & derechef on fair faire à ce fil plufieurs contours qui embrassent l'avance & l'extrémité du ressort que l'avance contient. On arrête les deux bouts de ce fil par plusieurs nœuds : après quoi on prarique la même manœuvre à l'avance opposée de cette piece, pour y engager l'extrémité de l'autre ressort : ces ressorts engagés de même par les bouts inférieurs, sont affujettis dans l'entaille oblique de l'éminence de la piece supérieure, & arrêtés par le moyen d'un fil qui passe au travers du trou qui est pratiqué à l'angle de cette piece, & dans l'entaille verticale; afin qu'il embrasse & assujettisse l'extrémité du ressort, au moyen de plusieurs contours de fil réitérés, & arrêtés par des nœuds : on en fait autant pour engager l'autre extrémité du côté opposé; & pour éviter que les ressorts ne se déplacent, on sera une coche au ressort dans l'endroit ou le fil

Ces deux pieces ainsi assemblées s'écartent assez l'une de l'autre par le moyen de l'élassicité des ressorts, pour pouvoir, étantainsi disposées, suivre les mouvemens de la mâchoire inférieure,

lorsqu'elle s'abaisse, & que par conséquent la bouche s'ouvre : la flexibilité de ces mêmes ressorts permet à la mâchoire de rapprocher, sans faire aucun essort, ces deux pieces l'une de l'autre, lorsque la bouche se reserme : cette machine est par conséquent propre à l'exécution de la massication, à l'ornement de la bouche, & à l'articulation de la parole.

Avant que d'introduire cette machine dans la bouche, & de la mettre en place, il y a une circonstance à obferver, c'est qu'il faut évuider avec une lime demi-ronde le demi-cercle antérieur de cette machine; de telle manière que ce demi-cercle soit dans son milieu un peu plus échancré par sa partie inférieure, que dans ses parties latérales : cela doit être ainsi pratiqué, afin que ce demi-cercle s'accommode mieux à la disposition qui se trouve entre la levre inférieure & les gencives qui forment une élévation, & même une espece de filet en cet endroit.

Pour introduire cette machine toute montée, & la mettre en place, on approche la piece supérieure de l'insérieure: ensuite on fait entrer dans la bouche l'un des deux bouts, ou angles de la machine par l'endroit de la commissure des levres : on y introduit de même l'autre bout par le côté opposé.

Lorsque la machine a passé les levres, on la pouce doucement avec les doigts, pour la placer du côté supérieur sur les gencives supérieures, & du côté inférieur sur les gencives inférieures: on loge son demi-cercle extérieure sur la face extérieure des gencives, ou un peu au-dessus du colet des dents, & entre la levre inférieure & les joues: son demi-cercle intérieure loge sur la surface intérieure des gencives, ou au-dessus du colet de ces mêmes dents: les deux anses qui unissent les premieres grosses dents molaires, & portent sur elles.

L'avance de la piece inférieure, & les contours que forment les ressorts d'une piece à l'autre, se logent dans l'intervalle qui se trouve aux parties latérales & presque postérieures de la bouche, près & à côté des dernieres dents de la mâchoire inférieure. On peut ôter cette piece de dents artiscielles, & toute la machine ensemble aussi facilement qu'elle se met; ce qu'on peut faire soi-même. Il n'y a point de nécessité absolue de la déplacer, si ce

n'est dans le cas où les ressorts sont usés, pour y en remettre d'autres; ce que chacun peut exécuter aisément: on ne se trouve pas souvent dans ce cas, surtout lorsque les ressorts sont d'une bonne trempe & bien construits.

Les Méchaniciens & les Denristes n'avoient pu trouver jusqu'à présent une machine qui fût d'un usage si nécessaire, & en même-tems si commode. Cette machine contient non-seulement les qualités de celles qui l'ont précédée sans en avoir les incommodités, mais elle a plusieurs autres avantages qui la distinguent, & la rendent cent sois plus convenable. Je laisse à en ingat à ceux qui se trouveront dans le cas de s'en servir, & à tous ceux qui s'appliquent à pratiquer la partie de la Chirurgie dont il s'agit.

Les experts en cet Art, dans les épreuves qu'ils ont ci-devant faites d'un ratelier supérieur de dents artificielles, n'avoient pratiqué jusqu'à présent que des ressorts de baleine, qu'on attachoit avec du fil aux dents naturelles de la mâchoire inférieure : cela étoit d'un grand embarras & de très peu d'utilité; au lieu que ma machine construite & appliquée avec toutes les circonstances

DENTISTE. 2

que je viens de détailler, supplée presque à toutes les sonctions qui s'exécutoient auparavant par les dents naturelles: de plus cette piece de dents artificielles substituée à la place des dents naturelles, peut non-seulement tromper les yeux par son aspect, mais même les personnes qui s'en serviront, oublieront la perte de leurs dents naturelles, lorsqu'elles seront accoutumées à s'en servir.

Pour conserver plus long-tems l'élasticité des ressorts que j'ai indiqués, & les rendre plus durables, l'on peut ajouter à chaque côté de chaque ressort, une petite lame sort mince saite de baleine; cette lame ne doit pas être plus longue que chaque ressort, & ne doit guere

être plus large.

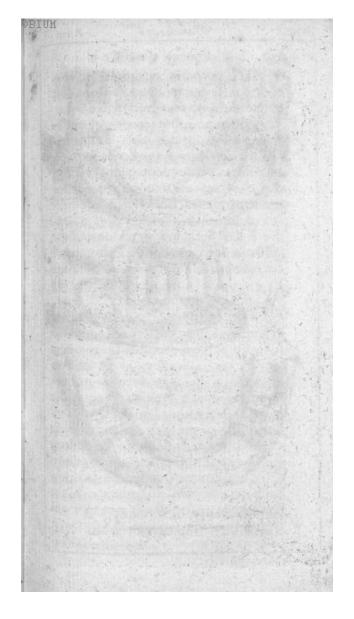
S'il ne restoit à la mâchoire inférieure, que cinq ou six dents, les demi-cercles de cette machine, auroient non-seulement la même étendue de ces dents, mais encore ces demi-cercles s'étendroient de chaque côté un peu au-delà des dernieres petites lames, qui serviroient à les attacher ensemble, de même que l'anse sert à attacher ceux de la machine précédente; mais au lieu que les anses sont élévées & recourbées dans M 4

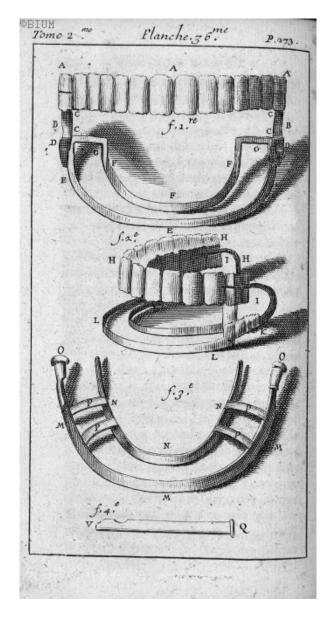
celle-là, au contraire dans celle-ci ces perites lames ne sont point recourbées, & portent à plat sur les gencives.

S'il se rencontroit encore quelques dents isolées sur les côtés de la mâchoire inférieure, ces dents feroient embraffées par les deux demi-cercles, & par les perites lames qui assemblent ces demi-cercles. Les avances attachées aux demi-cercles commencent à l'endroit des dernieres dents de chaque côté que les demi-cercles embrassent : ces memes avances sont continuées jusqu'à la même distance ou l'on vient de marquer qu'elles devoient s'étendre, c'est-à dire, jusqu'à pouvoir par le moyen des ressorts se joindre à la piece supérieure, & répondre à sa longueur. Le tout ainsi assemblé, compose une machine (a) qui peut servir dans certains cas, où la précédente ne serviroit point. non agois

Lorsque la mâchoire supérieure se trouve dépourvue de toutes ses dents, on est obligé d'avoir recours à lusage de l'une, ou de l'autre des deux machines que je viens de décrire, & que je substitue par plusieurs moriss à des

(a) Voyez la figure 3 de la planche 36 de ce tome, pag 273.





pieces qui étoient plus embarrassantes, & même inutiles. Dans un pareil cas on peut faire encore un usage, même plus avantageux, des deux machines nouvelles, qui sont représentées aux planches 41 & 42 de ce volume, pages

342 & 348. 1 300 mel xuob

Explication de la planche XXXVI, qui contient plusieurs dentiers ou pieces artificielles.

LA figure I représente une piece, ou machine pour la mâchoire supérieure, dont le ratelier est joint à deux demicercles par deux ressorts, vue antérieurement.

A. A. A. Le ratelier.

B. B. De Les deux ressorts qui

assemblent cette piece.

C. C. C. L'affemblage de ces ressorts avec la piece supérieure & inférieure.

D. D. Deux petites avances qui reçoivent ces ressorts par l'une de leurs extrémités.

E. E. E. Le demi-cercle antérieur qui sert à embrasser les dents extérieurement.

ricuted Mette piece.

F. F. F. Le demi-cercle poftérieur qui sert à embrasser les dents intérieurement.

G. G. Les anses qui appuyent fur les dents molaires, & qui fervent à assembler par chacun de leurs bouts les deux demi-cercles ensemble.

La figure 11 représente la même ma-

chine, vue de côté. H. H. H. Le ratelier.

I.I. Les courbures du resfort.

L'avance attachée au demi-cercle qui reçoit l'extrémité du

L. L. Les deux demi-cer-

cles vus latéralement.

La figure III représente une piece à deux demi-cercles, faite de plusieurs lames, dont les avances sont beaucoup plus étendues que celles des pieces précédentes, parce que cette piece ne doit être soutenue que de cinq ou six dents confécutives, & de deux séparées : on fait voir cette piece, sans ressort & sans être jointe à aucun ratelier, pour ne pas répéter l'affemblage des deux figures précédentes, l'assemblage de celleci étant le même.

M. M. M. Le demi-cercle antérieur de cette piece.

BIUM

N. N. N. Le demi-cercle poftérieur de cette piece.

O. O. Les avances du demicercle antérieur qui servent à recevoir les ressorts.

P. P. P. P. Quatre petites lames qui embrassent les dents & appuyent sur les gencives, lorsque la piece est en place, & qui servent à assembler le demi-cercle externe avec l'interne.

La figure IV représente un des refforts qui sert à l'assemblage de ces pieces, c'est-à-dire du ratelier artificiel, vu à plat & détaché.

Q. L'extrémité de ce même ressort qui est reçue dans l'avance de la piece en demi-cercle, & engagée avec un fil autour de cette ayance.

V. L'autre extrémité de ce même ressort, engagée dans l'éminence carrée du dentier, assujettie par des fils, & arêtée par le moyen de deux petites avances qui excedent le niveau de la largeur des ressorts.

edimentions, agni-leatement desidades dimentos, mais antose soller dimentos, con electronidades dimentos de la contraction de la contracti

CHAPITRE XVIII.

Description d'un double dentier, dont la piece supérieure s'assemble avec l'inférieure, par des ressorts.

Lors qu'il arrive que les deux mâchoires se trouvent dégarnies de toutes leurs dents, on est dans la nécessité de recourir à l'usage d'un double dentier, composé de deux pieces principales : l'une est supérieure, & l'autre inférieure. Ces pieces sont munies de dents artissicielles artissement figurées, & elles imitent le plus exactement qu'il est possible l'ordre des dents naturelles.

Ces deux pieces perfectionnées à ce point, doivent être assemblées par l'extrémité de leurs angles avec des ressorts: il faut auparavant avoir pris au juste les dimensions, non-seulement des deux mâchoires, mais encore celles des gencives: il faut aussi avoir observé surtout les inégalités qu'elles peuvent former en dissérens endroits; asin de tirer avantage de ces mêmes inégalités, &

DENTISTE. 27

de conformer la surface des dentiers quidoivent s'appliquer sur les gencives, à la variation des éminences & des enfoncemens de ces mêmes gencives : ainsi lorsqu'il se rencontre à la gencive quelque ensoncement, il saut pratiquer à la surface, dont il est question, une élévation proportionnée & propre à se loger dans cet ensoncement; & qu'il y ait réciproquement un ensoncement dans la surface des dentiers, pour y placer l'élévation de la gencive. Cela ne contribuera pas peu à rendre les pieces plus sermes & plus stables dans leur assiette.

Avant que de placer les ressorts, il faut pratiquer avec une scie (a) à chaque extrémité des dentiers, une entaille d'environ quatre lignes de longueur : il faut que cette entaille soit proportionnée à l'extrémité du ressort qu'elle doit recevoir : on a soin de poser la scie sur la face de l'extrémité des angles des dentiers à une ligne de distance de la surface qui doit s'appliquer sur les gencives : de cette saçon cette entaille sorme une ligne un peu oblique, en se terminant, & en remontant de bas en haut : tout cela se pratique, asin que le (a) Voyez la planche 31 de ce tome, p. 242.

ressort une sois engagé dans l'entaille, ait plus de sorce pour s'étendre, & pour suivre le mouvement de la mâchoire insérieure.

On pratique à l'extrémité de chaque entaille, un trou qui perce la piece d'outre en outre horisontalement : ce trou sert à passer & repasser plusieurs fois une éguille enfilée d'un fil; on introduit l'extrémité de chaque ressort dans chaque entaille : avant que d'afsujettir ces ressorts, on essaye la piece, en observant si elle produit son effet, si la courbure des ressorts est trop, ou trop peu étendue, s'ils ont la flexibilité & l'élasticité requises, s'ils n'incommodent pas par leurs courbures l'endroit de la bouche où ils se logent, s'ils frottent, ou appuyent trop contre la furface de la partie de la bouche qui couvre l'apophise coronoïde & le corps des muscles fermeurs des mâchoires, ou enfin si ces ressorts frottent trop la langue, &c.

Ces circonstances étant observées, ces deux pieces sont assemblées par le moyen de deux ressorts d'acier, ou seulement de la meilleure baleine, longs d'environ un pouce & demi, y compris ce qui s'engage dans les entailles : ces resforts sont larges de deux lignes, & épais d'environ un quart de ligne : suivant que les pieces seront plus ou moins grandes, on réglera l'épaisseur de ces resforts qui ne disserent de ceux de la piece précédente, qu'en ce qu'ils ne débordent point par leur extrémité. & qu'ils n'ont point de coches : ces resforts ainsi conditionnés, sont attachés & assujettis de la maniere qui suir.

On prend une éguille enfilée d'une foie cirée, ou d'un gros fil retors : on le passe par un des trous dont il a été parlé, & on commence indifféremment

par celui que l'on veut.

On applique le premier jet du fil fur l'entaille, pour de-là embrasser le resfort par deux contours de fil bien serrés : ensuite on revient au trou du côté opposé, par un trajet de fil; & on repasse plusieurs fois l'éguille dans le même trou : on pratique plusieurs jets de fil, qui couvrent l'entaille des deux côtés; & ce fil fait plusieurs contours, qui affujertissent ainsi l'extrémité du ome de celui d

Lorsque le ressort paroît assez affermi, on couvre par plufieurs contours de fil toute son étendue, jusqu'à l'endroit qui doit être engagé dans l'en-

taille opposée. On passe ainsi d'une extrémité à l'autre, pour engager de même ce ressort dans l'entaille opposée diamétralement : on l'assujettit de même, en passant & repassant l'éguille dans ce trou par plusieurs jets & contours de sil réitérés.

Pour mieux assujettir ces jets & ces contours de sil, on passe le sil sur l'éguille, ainsi que les Tailleurs le passent, lorsqu'ils sont des boutonnières : on continue de le passer de même sur les jets de sil qui couvrent les entailles; on sorme par ce moyen une espece de ganse, qui resserre & affermit davantage les contours : un des ressorts se trouve engagé par ses deux bouts, & on engage de même celui qui lui est opposé.

La maniere d'introduire dans la bouche cette double piece (a) ainsi assemblée, ne dissere de la maniere dont on introduit la précédente, qu'en ce que elle est encore plus aisée.

Il en est de l'usage de toutes ces pieces, comme de celui de tous les membres artificiels, que la Chirurgie nous fournit, par la partie que nous

(a) Voyez la figure 1 de la planche 37 de ce tome, page 291

281

nommons prothese: on a quelque peine à s'accoutumer les premiers jours à l'usage d'un bras, d'une jambe & d'un œil
artificiel; mais insensiblement on s'y
habitue, & même en peu de tems. La
nécessité de réparer ce qui nous manque, ou par un accident, ou par un
désaut de nature, nous met bientôt dans
cette habitude, qui agit si fortement
en nous, que ces pieces artificielles
nous paroissent dans la suite comme naturelles.

Que les choses dont l'usage ne nous est pas samilier, & qui nous paroissent d'abord étrangeres, ne nous rebutent donc point : l'incommodité qu'on en peut ressentir pendant les premiers jours, n'est que passagere, & qu'une circonstance nécessairement annexée au désaut de l'usage; à moins que cette incommodité ne provint de l'incapacité & du désaut de l'artisse, qui auroit mal sabriqué les pieces dont il s'agit, n'ayant pas bien observé toutes les circonstances que j'ai exactement rapportées.

Avant que j'eusse réduit en pratique les idées que je viens de communiquer, on s'étoit non-seulement servi de res-

sorts de baleine pour le ratelier supérieur, attachés d'un bout à cette piece, & de l'autre aux dents naturelles de la mâthoire inférieure, ce qui étoit trèsdifficile à placer, & ébranloit beauconp ces mêmes dents; mais on se servoit encore, pour joindre ensemble le ratelier supérieur avec l'inférieur, de charnieres & de ressorts à boudin, en façon de tirebourre, ou simplement con bés en ligne spirale : l'entortillement ou la circonvolution spirale occupoit beaucoup d'espace, & causoit par conséquent de l'embarras dans la bouche : cet entortillement s'opposoit même à la mastication, & donnoit lieu d'ailleurs aux alimens de s'engager dans le contours de ces ressorts, d'y séjourner, & d'y causer de la mauvaise odeur.

Le même inconvénient arrivoit à ces charnieres par rapport à leurs engagemens réciproques. Il n'en est pas de même des ressorts dont je me sers pour unir les pieces ensemble : ces ressorts n'ont point tant de contours : la maniere dont j'assemble ces pieces, les rend capables d'agir librement, & de suivre tous les mouvemens de la mâchoire insérieure. Cet assemblage est d'au-

DENTISTE.

282

tant plus préférable, qu'il est plus simple, plus commode, & plus du-rable.

CHAPITRE XIX.

Maniere d'émailler les dents ou les dentiers artificiels, afin de rendre leur décoration plus réguliere & plus agréable.

IL est presque impossible, du moins il est très-dissicle de rencontrer aucune des matieres que j'ai indiquées pour construire des dentiers artissicles, qui soit capable de sournir des pieces entieres naturellement émaillées dans toute leur étendue, & dont la couleur se trouve consorme aux dents naturelles de ceux auxquels on est obligé d'en substituer à la place de celles qui leur manquent.

C'est cet inconvénient qui m'a donné lieu de chercher les moyens de rendre uniformes ces pieces, autant qu'il feroit possible, en conformant leur blancheur à celle des dents, lorsqu'il en reste encore dans la bouche. J'ai tâché d'imiter la nature, & même de

284 LE CHIRURGIEN
l'enrichir par ces dentiers artificiels;
dans les circonstances qui concernent
l'ornement de la bouche.

J'ai pensé que je trouverois ce secours dans le seul usage de l'émail artificiellement composé : j'ai cru aussi que je parviendrois par-là, non-seulement à imiter le plus parfait émail des dents, mais même la couleur naturelle des gencives, dans les cas où il s'agit de les remplacer artistement, en tout ou

en partie.

Pour y réuffir, j'ai consulté les Emailleurs les plus habiles, & par les conférences que j'ai eues avec eux, j'ai rendu praticable ce que je crois que d'autres n'ont point mis en usage jusqu'à présent. On a imité les yeux naturels par des yeux composés d'émail; mais on a négligé la même application de l'émail à l'égard des pieces de dents artificielles, qu'on substitue aux dents naturelles; cependant, outre tous les avantages que les dentiers artificiels ont au-dessus des yeux d'émail, ils servent comme eux à l'ornement, & reparent de même les défauts des parties dont les difformités choquent au premier aspect. La piece que l'on doit construire &

Mone d'imiter la nature, de même de

DENTISTE. 285

garnir de dents émaillées, doit être auparavant ajustée à l'endroit de la mâ-, choire qu'elle doit occuper, suivant toutes les dimensions requises : il faut néanmoins n'y avoir encore formé aucune dent. On appliquera fur la face extérieure de cette piece une lame d'or ou d'argent, épaisse d'environ une demi-ligne : cette lame occupera toute l'étendue de la face extérieure, si le ratelier doit être complet : si ce ratelier doit recevoir dans de certains intervalles quelques dents naturelles, & dans d'autres servir à former quelques dents émaillées, on pratiquera des entailles vis-à-vis les dents naturelles, pour les y loger; & dans l'intervalle de l'une à l'autre dent, on garnira la furface extérieure de la piece artificielle de petites lames aussi d'or ou d'argent. On tracera ensuite avec une lime la figure des dents sur cette lame, pour marquer l'intervalle des dents qu'on doit former ; tout étant ainsi disposé, on remettra cette piece à l'Emailleur pour qu'il couvre cette lame d'émail; on formera chaque dent émaillée de l'étendue requise, & de couleur sembiable à celle de l'émail des dents na-

turelles de la personne à laquelle il s'agira d'ajuster la piece émaillée. (a) Pour que l'Emailleur soit mieux instruit de cette nuance, on lui sera voir quelque dent pareille en couleur à celles qu'il doit émailler, ou bien on lui montrera celles qui tiennent encore à la bouche.

Si c'est des dents humaines sur lesquelles l'Emailleur doit se régler, soit que ces dents aient été prises dans la bouche du même sujet, soit qu'elles aient été tirées de la bouche d'un autre, il saut que ces dents aient trempé dans l'eau commune au moins vingt-quatre heures pour pouvoir leur donner à-peu-près la même couleur des dents qui restent en place. Ensuite l'Emailleur continuera de les tenir dans l'eau, asin de mieux attraper leur degré de blancheur; car, lorsqu'elles sont seches, elles ne sont jamais bien conformes en couleur aux naturelles.

Lorsque les gencives sont consumées totalement ou en partie, la lame d'or ou d'argent doir être plus ou moins large, suivant la déperdition de subs-

(b) Voyez la figure 3 de la planche 37 dece tome, page 191.

tance de la gencive. On figure les petites éminences que les gencives forment dans l'intervalle de chaque dent. & les demi - contours qu'elles forment aussi de l'une à l'autre dent; & on supplée au défaut des gencives, par d'au-tres si bien imitées en émail, qu'elles ont la véritable couleur des naturelles.

La lame dont je parle, ne peut être émaillée sans la porter au feu, & par conséquent sans être séparée de la piece dos fur laquelle on doir l'appliquer, après qu'elle est émailléé. Enfuire on doit l'assujettir par ses extrémités, au moyen d'une ou de plusieurs vis, suivant fon étendue, ou au moyen de goupilles rivées à rivure perdue, qui perceront la piece émaillée & la piece d'os d'outre en outre.

Si l'on veut que cette lame émaillée ne couvre point toute la longueur de la face extérieure de la piece, on fait une entaille à cette même piece, pour loge? la lame dans la profondeur de l'entaille, & à niveau de la surface de la piece.

Il faut encore remarquer, que l'extérieur de chaque dent émaillée doit Paroître un peu convexe, & que l'émail nedoit pas être beaucoup apparent dans le fond de chaque intervalle, ann que

les dents artistement émaillées en pa-

roissent plus naturelles.

Ces pieces émaillées s'appliquent sur les gencives, & y sont affujetties de même que les précédentes, soit par des attaches de fil, par des tenons, soit par des resforts.

Si l'on veut ne réparer qu'un ou plufieurs défauts du dentier artificiel dé. pourvu dans quelque endroit de fon email naturel, on rapporte dans cet endroit une petite lame d'or ou d'argent, d'une étendue suffisante pour cacher tous les défauts de la piece: on donne ensuite cette piece à l'Emailleur, pour y mettre un émail conforme au reste de l'émail de cette même piece, que l'Emailleur fait tremper dans l'eau, pour la raison que nous venons d'alléguer. On joint cette piece avec la lame le plus artistement qu'il est possible; voil à le seul moyen de réparer un tel défaut.

Les avantages de l'émail, employé aux dents artificielles, ne se bornent pas seulement à l'ornement qu'il procure; mais, il en résulte encore que les dents, ou les dentiers émaillés de même, peuvent durer un tems très-considérable; puisque l'émail est un corps très-peu susceptible de changement & Après

Après avoir communiqué au public tant de moyens propres à substituer des dents artificielles, en la place des naturelles; après avoir donné des méthodes circonstanciées, sondées sur ma propre expérience, & suffisantes pour suppléer à toutes sortes de désauts, j'ai lieu d'espérer qu'on se corrigera de plusieurs abus qu'on pratique journellement, & qu'on ne s'avisera plus de percer les gencives d'outre en outre, d'y passer des pointes, & d'y suspendre une piece osseus de la mâchoire supérieure.

Les pointes qui attachoient, cette piece ofseuse étoient recourbées quasse en crochet, perçoient la base des deux dents du milieu de la piece artificielle: & s'enfilant dans les gencives, suspendoient ainsi cette piece en maniere de pendans d'orcilles; de sorte que c'étoient, pour ainsi dire, des dents flotantes, qui obéissoient non seulement aux impulsions de la langue, mais encore à celle de l'air qui entre dans la bouche & qui en sort. Cette piece tirailloit & tourmentoit extrêmement la gencive.

J'ai appris qu'une Dame, qui servit

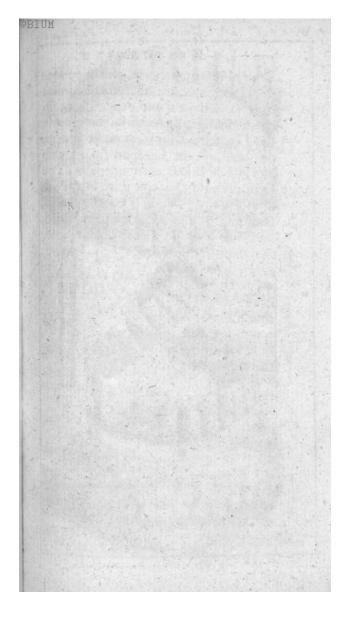
à cette belle expérience, n'en reçut que de l'incommodité; mais une heureuse toux la délivra d'une partie de ce fâcheux dentier, en le lui faifant cracher dans le feu, d'où il fut retiré à demi consumé. Je ne sais si on a depuis remédié à ce vuide, ni comment on l'a pu faire; mais il falloit que cette Dame eut une forte envie d'avoir la bouche garnie, pour fouffrir une opération si cruelle, & en même-tems si ridicule, sans parler des dangereuses suites qu'elle pouvoit avoir. Je ne saurois même comprendre qu'un Dentiste, tant soit peu jaloux de fa réputation, l'ait ainfi exposée, surtout à Paris, où tant d'habiles gens de toutes sortes de profession se trouvent, & concourent par leur travail à l'ornement de cette grande Ville.

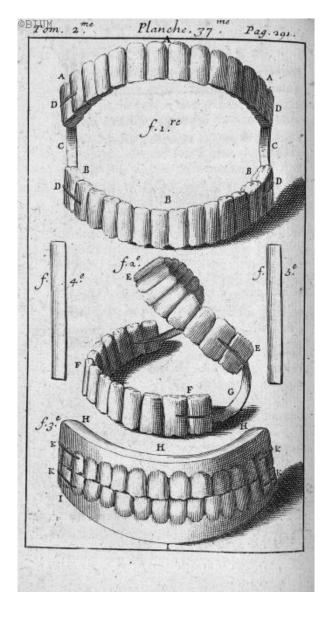
els victionment inches et morbis et le

ent of the control of the desirable.

of Manual Cases

All ome H.





Explication de la planche XXXVII, qui contient plusieurs dentiers ou pieces artificielles.

L'A figure I représente un double dentier monté par deux ressorts, vu entr'ouvert par sa partie antérieure.

AAA. Dentier supérieur. BBB. Dentier inférieur.

CC. Les resforts.

DDDD. Quatre entailles ou engrainures, recouvertes de fil, qui arrêtent les ressorts.

La fig. II représente le même double dentier, vu par une de ses parties latérales, pour mieux faire observer la courbure des ressorts.

EE. La partie latérale gauche du

dentier supérieur.

FF. La partie latérale gauche du dentier inférieur.

G. La courbure du ressort.

La figure III représente un dentier émaillé, vu par sa partie antérieure, tout sermé, avec les dents couvertes des gencives.

HHH. Dentier supérieur.

N 2

III. Dentier inférieur.

KKKK. Les fils qui servent à affujettir les ressorts, & qui couvrent l'entaille.

Les figures IV & V représentent séparément deux ressorts, semblables à ceux dont on se sert pour monter tous ces rateliers.

CHAPITRE XX.

La description & l'usage d'un obturateur du palais à deux ailes paralleles à charniere, assujetties par un écrou, &c. lorsque cet obturateur est en place.

PREMIER OBTURATEUR.

L'OBTURATEUR auquel on a jusqu'ici donné la préférence, est un instrument composé d'une plaque & d'une simple tige terminée par une vis, sur laquelle on monte un petit écrou, après avoir fait passer la tige au travers d'une éponge, qui couvre la surface convexe de la plaque. Cette éponge doit avoir d'ailleurs un volume suffisant pour remplir tout le vuide de la brêche. Le tout

ainsi disposé, ne manquoit pas de produire son effer dans l'instant. La seule éponge auroit fait la même opération; mais comme ce bouchon affujetti dans l'espace qu'il occupoit, n'étoit retenu que par la fimple compression des parois de la furface de la brêche contre celle de l'éponge, cette compression n'étoit pas suffisante; d'autant plus que ce trou se trouvant souvent plus évasé en bas qu'en haut, il en arrivoit que cet obturateur, par son poids & par sa pente, bien loin de rester en place, se précipitoit & se déplaçoit si aisément, qu'il devenoit inutile, embarrassant & incommode. Il arrivoir à peu-près le même inconvénient dans l'application de tous les autres obturateurs que l'on avoit jusqu'à présent imaginés : ils fortoient de l'espace qu'ils devoient exactement occuper, faute d'un point d'appur fuffisant pour les tenir assujettis.

Ceux que je propose aujourd'hui, remplissent parsaitement, par leur mécanique, les intentions que l'on peut

avoir en pareil cas.

L'obturateur que je décris le premier est composé d'une plaque, d'une tige, de deux ailes, de deux goupilles, d'une vis, d'un écrou & d'une clef. La

plaque est quasi de figure ovale, formant, par l'un de ses bouts, une espece d'angle mousse. Cette plaque est longue de quinze à seize lignes, large de neuf à dix, concave du côté de la bouche, convexe par sa partie opposée, pour mieux s'ajuster à la voûte du palais. Cette même plaque est percée dans son centre, d'un trou de quatre lignes de diametre.

Latige de cet obturateur est à canon, ronde & épaisse d'environ cinq à six lignes, à-peu-près de la même longueur, fans y comprendre ses quatre branches tronquées, situées sur le haut de cette tige: ces branches servent à former deux charnières diamétralement oppofées: il y a entre ces branches une entaille cruciale, pour loger partie d'une vis, & partie de l'écrou qui l'assujettit, &c. Dans le milieu de cette tige, il y a encore un trou rond, d'une ligne & demie de diametre, qui, perçant à jour la tige par son centre & suivant sa longueur, se trouve répondre juste au milieu de l'espace du grand trou de la plaque.

Il est à remarquer que ces quatre branches sont formées ou divisées par une entaille cruciale pratiquée à la lime qui laisse entre les branches deux intervalles, d'une différente étendue en largeur & en prosondeur : la plus grande entaille a environ deux lignes de largeur, & deux de prosondeur; elle sert à recevoir les avances inférieures de l'écrou. La plus petite entaille a environ une ligne & demie de largeur, & autant de prosondeur; elle sert à loger les charnons contigus aux ailes.

Chaque aile est quasi de figure ovale, un peu moins arrondie du côté d'en bas: l'étendue de chaque aile est d'environ huit lignes en longueur, & d'environ six lignes en largeur, & d'un quare de ligne en épaisseur. Chaque aile est convexe par la face qui doit s'appuyer sur la partie, & concave par la surface opposée.

Chacune de ces ailes est fenêtrée par une ouverture carrée, large d'environ deux lignes & demie, longue de trois & demie: ces ouvertures sont situées à une demi-ligne de distance de la partie inférieure des ailes voisines des char-

nieres.

Ces ailes font encore percées à jour par plusieurs petits trous, disposés deux à deux près de leur circonférence, &

N 4

destinés à donner passage à des points de sil, qui servent à assujettir une enveloppe d'éponge fine, qui sert à couvrir la surface convexe de ces ailes, afin qu'elles appuyent plus mollement sur la partie qu'elles doivent comprimer.

Vis-à-vis le milieu de la fenêtre, & fur le bord inférieur des ailes, il y a une avance ou charnon contigu, percé à jour horifontalement par un petit trou.

Les goupilles sont de petits morceaux de fil d'argent, proportionnés en longueur & grosseur aux trous des charnières qu'ils doivent assembler.

La rige & le corps de la vis, sont ensemble de la longueur d'environ huit lignes: la tête de la vis a deux surfaces plates: sa circonférence parfaitement arrondie, est divisée en deux parties à peu-près égales par deux échancrures carrées & paralleles: l'épaisseur de cette tête est d'environ une ligne.

L'écrou décrit quasi la figure d'un marteau: il est long de quatre lignes par sa parrie la plus étendue, large de trois, & convexe par sa surface supérieure: la surface inférieure est en partie plane.

Cet écrou est percé à jour dans son milieu pour recevoir la vis : considéré par sa partie insérieure, il présente quatre avances: les deux plus grandes font fituées horisontalement, & ont environ deux lignes d'étendue en longueur, autant en largeur, & demi-ligne d'épaisseur.

Les deux plus petites sont situées perpendiculairement: leur longueur est d'environ deux lignes, leur épaisseur de deux tiers de ligne, & leur largeur d'une ligne & demie. Ces proportions sont importantes par rapport aux sonctions de cet écrou.

La clef qui sert à monter & à démonter cette machine, est plate, longue d'environ quinze lignes, large d'environ cinq, & épaisse d'une ligne: elle se rétrécit du côté de l'extrémité, où elle a deux dents carrées: ces dents sont proportionnées aux échancrures de la vis.

Toutes ces pieces doivent être d'or ou d'argent. Voici comme elles seront affemblées.

Il faut souder la partie inférieure de la tige à canon sur le centre de la convexité de la plaque. Ces deux pieces étant unies ensemble, il faut diviser l'extrémité de la tige en quatre parties, au moyen d'une entaille cruciale de la

longueur, largeur & profondeur qu'il a été dit en parlant des quatre branches tronquées. Il faut observer que l'une de ces entailles soit plus prosonde que l'autre.

Dans l'entaille la plus profonde, on perce la tige dans son centre & suivant sa longueur, jusqu'au milieu de la surface concave de la plaque. Pour lors, on agrandit ce trou du côté de la plaque, jusqu'à ce qu'il soit suffisant pour loger la tête de la vis. Cela fait, on perce les quatre branches qui doivent servir de charnons. On perce de même l'avance de chaque aile qui doit aussi servir de charnon, & on les monte par le moyen des goupilles avec les branches de la tige à canon.

Lorsque les deux pieces, à qui nous avons donné le nom d'ailes, sont affemblées par le moyen des goupilles aux branches tronquées, il s'agit de placer l'écrou de maniere que ses avances perpendiculaires se logent dans l'intervalle pratiqué entre les deux charnières, où ces avances sont reçues comme un tenon dans une mortaise. Ces avances ne doivent pas y être sorcées; afin qu'elles puissent s'engager & se dé-

Committee Committee

gager plus ou moins dans cet intervalle qui les reçoit, suivant les mouvemens

que la vis fait faire à l'écrou.

L'usage de cet engagement, est d'assujettir l'écrou en plusieurs sens, le laisfant pourtant en liberté, jusqu'au point qu'il puisse suffisamment agir , conjointement avec la vis.

Les deux avances horifontales couvrent le milieu des charnieres : leurs extrémités se placent aux fenêtres des ailes, lorsqu'elles sont levées. Cet écrou étant ainsi placé, on engage la vis dans l'écrou, & la clef dans les échancrures de la tête de la vis : la clef fait tourner la vis, qui en s'engageant dans l'écrou, le fait descendre, & tandis qu'il descend, ces avances horisontales suivent le bord inférieur de la fenêtre, le compriment, & affujettissent les ailes, qui étant abatues, s'appliquent par leur surface convexe sur les parties du trou du palais, dans lequel elles sont engagées : elles doivent le comprimer pour suspendre & assujettir toute la machine, qui de cette façon bouche exactement le trou du palais dont il s'agit, & même sans éponge, quoiqu'il foit plus à propos d'en mettre plus ou 300 LE CHIRURGIEN moins autour de ailes, faivant l'oc-currence.

Quoique l'on ait ici spécifié les dimensions de chaque piece de cet inftrument, il ne faut pas s'alfujettir à les observer toujours de même. Elles sont arbitraires suivant les différens cas, parce que la carie des os du palais & des maxillaires supérieurs, &c. laisse des déperditions de substance, plus ou moins étendues, & dont le trou qui s'en forme, est tantôt d'une figure, & tantôt d'une autre ; ainsi , pour bien boucher ce trou, on est obligé de proportionner l'instrument appellé obturateur, à la régularité ou à l'irrégularité de l'espace où l'on doit appliquer cette machine.

Avant que de mettre en place cet obturateur, (a) il faut relever suffisamment les ailes, pour qu'elles s'approchent l'une de l'autre à la distance de deux à trois lignes, & qu'elles occupent ainsi moins de volume; ce qui sacilitera leur introduction dans le trou, ou dans la brêche du palais.

Dans cette situation, cet obturateur

(a) Voyez la figure 12 de la planche 38 de ce tome, page 305.

fera introduit dans la bouche : il fera foutenu par le pouce & l'indicateur de la main gauche : le pouce appuyera fur la face concave de la plaque, & l'indicateur fur la face convexe de la même plaque : on s'aidera, si l'on veut, de la main droite; c'est ainsi que l'on introduit dans le trou du palais les ailes & la tige, jusqu'à la surface convexe de la plaque. Pour lors, il ne s'agit plus que de l'affujettir par le moyen de la clef, que l'on tiendra entre le pouce, l'index & le doigt du milieu de la main droite : on foutiendra en même-tems la plaque avec le pouce de l'autre main, & on tournera la clef de droite à gauche, jusqu'à ce que cet instrument soit fuffisamment affujetti. On s'appercevra qu'il est affujetti par la stabilité de la

Pour déplacer cet obturateur, on tournera la clef dans le sens opposé. Ceux qui s'en serviront, pourront euxmêmes, en observant ces seules circonstances, le mettre & l'ôter, lorsqu'ils voudront le changer ou le laver.

plaque, & encore mieux par son usage.

Les avantages que l'on retirera de cet instrument, vérisseront les utilités que je lui attribue avec justice.

CHAPITRE XXI.

La description & l'usage d'un obturateur moins composé, dont les ailes sont assujetties différemment de celles des autres obturateurs, & sans charniere.

II. OBTURATEUR.

LE deuxieme obturateur ne differe en rien du précédent par la plaque; elle est convexe d'un côté, concave de l'autre, & percée de même : elle est foudée avec une tige à canon, par le centre de sa partie convexe : cette tige a environ quatre ou cinq lignes de longueur, & environ fix lignes d'épaifseur : elle est percée d'une extrémité à l'autre, par un trou rond d'environ une ligne de diametre : ce trou sert à donner passage à la tige d'une vis : sa partie supérieure est plate : la vis qui la traverse, est d'environ huit lignes de longueur, & d'une ligne de diametre en épaisseur : sa tête est semblable à celle de la vis du précédent obturateur.

Cet obturateur est encore composé de deux ailes, dont la figure ressemble assez à un demi ovale, dont les angles DENTISTE:

seroient mousses. La longueur de chaque aile est d'environ huit lignes, la largeur de quatre, & l'épaisseur d'un quart de ligne : leur surface supérieure est un peu concave, & leur surface inférieure convexe : ces ailes sont percées près de leur circonférence de plusieurs petits trous, qui servent à y attacher des éponges pour l'usage déja indiqué.

L'une de ces ailes est soudée ou rivée fur la surface plate & supérieure de la tige : elle couvre toute cette surface, & elle y reste fixe & immobile : elle est percée par un trou, qui répond précisé-

ment à celui de la tige.

L'autre aile est percée d'un trou carré proportionné à la carrure qui se trouve à la vis, entre ses filets & sa tige arrondie, à laquelle elle est engagée de sorce, & arrêtée par le moyen d'un petit écrou. Cette aile doit suivre tout le mouvement de la vis; ensorte que lorsqu'on tournera la vis de droite à gauche, ou de gauche à droite, l'aile suivra toujours le sens de la vis : ces deux ailes se surmontent par l'un de leurs bouts.

Cet obturateur, quoique composé d'une mécanique bien plus simple que

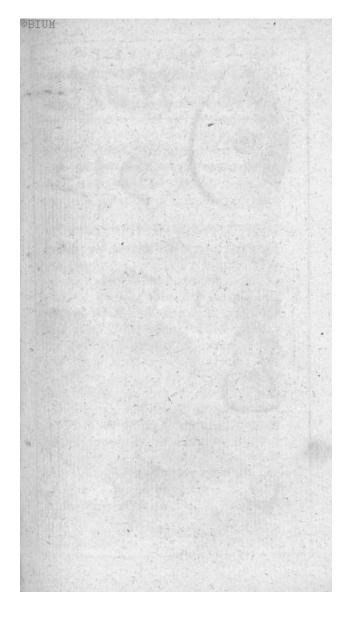
le précédent, peut néanmoins en certaines occasions être mis en pratique, à son exclusion: par exemple, dans le cas où les trous de l'os se trouveroient plus longs que larges, & plus prosonds dans le sens horisontal, de saçon qu'on ne pourroit pas y loger les ailes du précédent obturateur: en ce cas, les ailes de celui-ci, se trouvant capables de tourner dans un sens différent, mieux que celles de l'autre, elles se logeront avec facilité: ce qui suffira pour remplir routes les intentions qu'on pourroit avoir en pareille occasion.

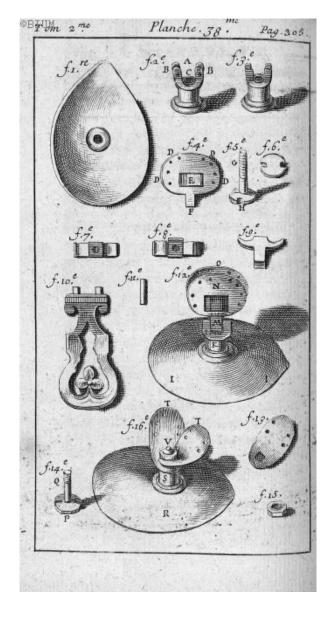
La manière d'introduire cet obturateur (a), est semblable à celle du précédent; à la différence près, qu'au lieu qu'on releve les ailes de l'autre, on range celles de celui-ci l'une sur l'autre; & que lorsqu'il est appliqué, on transporte avec un tour de cles l'aile supérieure du côté où l'on veut, ce qui suffit pour l'assujettir; & si l'on le juge à propos, on garnit ces ailes avec de l'é-

ponge.

Pour mettre en place cet obturateur, ou pour l'ôter, on se sert d'une cles semblable à celle du précédent, & on

(a) Voyez la figure 16 de la planche 38 de ce some, pag. 305.





GBIUM

y procede de la même maniere qu'il a été indiqué.

Explication de la planche XXXVIII, qui contient la figure du premier & du deuxieme obturateur, lesquels servent à boucher les trous du palais, démontés de toutes leurs pieces, & ensuite montés.

LA fig. I représente la plaque vue par sa partie convexe, avec son trou dans son centre & celui de la rige qui reçoit la vis.

La fig. II représente la tige de l'obturateur.

A. Grande entaille de cette tige.

BB. Les trous de ses branches qui reçoivent une goupille, laquelle sert à attacher les ailes.

C. Le trou de la tige.

Lafig. III représente la même tige

vue du côté de la petite entaille.

La fig. IV représente une des deux ailes de l'obturateur, vue par sa partie convexe.

DDDD. Les petits trous de cette aile.

E. Sa fenêtre.

F. Son avance ou charnon.

La fig. V représente une vis à tête échancrée ou fendue.

G. La vis.

H. La tête.

La fig. VI représente la tête de cette même vis, vue à plat.

La fig. VII représente la partie supé-

rieure & convexe de l'écrou.

La fig. VIII représente la partie inférieure & concave de ce même écrou, ses quatre avances & son trou qui sert d'écrou.

La fig. IX représente l'écrou en entier, vu latéralement.

La fig. X représente la clef, vue à plat, ayant deux especes de dents à son extrémité antérieure. Elle sert à monter & démonter cet obturateur, à le mettre en place, ou l'en ôter.

La fig. XI représente une des goupilles, qui servent à assembler les ailes

avec la branche & la tige.

La fig. XII représente le premier obturateur tout monté, composé de l'assemblage de toutes les pieces.

II. La plaque montée avec la tige

vue par sa partie convexe. K. La tige.

L. Les branches de la tige.

M. La charniere.

BIUM

M. L'aile qui se trouve à la gauche lorsque la piece est en place, vue par fa convexité.

O. L'aile droite vue en partie par sa concavité.

Deuxieme obturateur.

La fig. XIII représente une des ailes séparées, vue par sa convexité, avec ses trous & sa circonférence demi-ovale.

La fig. XIV représente la vis de ce deuxieme obturateur.

P. La tête de la vis.

Q. Partie de la tige tournée en vis. La fig. XV représente l'écreu carré

de cet obturateur, avec son trou en écrou. La fig. XVI représente le deuxieme obturateur tout monté, de façon que l'on voit la convexité de ses ailes entr'ouvertes & un peu croisées, l'extrémité supérieure de la vis, l'écrou, la

tige de l'obturateur, & partie de la furface convexe de la plaque.

R. Sa plaque vue par sa partie convexe.

S. Sa tige.

TT. Ses deux ailes.

V. L'écrou & l'extrémité de la vis-

CHAPITRE XXII.

La description & l'usage d'un troisieme obturateur sans tige, en partie dentier, dont les ailes sont différentes en sigure de celles des précédens, écartées l'une de l'autre, & assujetties par une vis d'une structure particuliere. Et la description d'un quatrieme petit obturateur.

III. OBTURATEUR.

LE troisieme obturateur, est celui qui m'a donné occasion d'inventer les autres. C'est une piece qui differe d'eux en toute sa mécanique, qui est trèsparticuliere: il est composé en partie d'une matiere ossense, & en partie d'une matiere métallique. La piece ossense dans celui-ci est une plaque, dont la circonférence est presque de sigure conique du côté opposé aux dents supérieures, & sa circonférence du côté de ces mêmes dents, représente les os maxillaires supérieurs dans leur jonction: cette plaque sait la sonction de

ces mêmes os, & à leur défaut, on la leur substitue dans le cas où leur substance se trouve détruite dans ce lieulà : A cette derniere circonférence, est contigu un dentier artificiel, repréfentant les dents naturelles : la surface supérieure de cette plaque, est concave & voûtée de même que la voûte du palais; dans cet endroit, la surface supérieure est convexe, pour mieux s'accommoder à l'espace du vuide qu'elle doit occuper. L'on sent déja que cette plaque ainfi munie de dents artificielles fatisfait à une double intention. 1°. Qu'elle remplace en même-tems les dents naturelles & les portions des os maxillaires exfoliés à l'occasion de quelque carie confidérable. 2°. Qu'elle sert en même-tems d'obturateur pour boucher les trous ou brêches en question.

Cette plaque osseuse est de plus percée par un trou carré d'outre en outre : ce trou est arrondi seulement du côté de la surface concave, pour recevoir un écrou, dont la tête est arrondie du côté de cette même surface, & carrée du côté de sa surface convexe.

Cet écrou doit être de l'épaisseur de cette plaque, sans excéder ni l'une, ni l'autre surface: il doit être assujetti

311

dans le trou carré de la plaque, de telle façon qu'il y soit affermi, comme s'il ne faisoit qu'un même corps avec elle: dans cet écrou s'engage une vis introduite du côté de la surface supérieure. Ce même écrou engage auparavant une piece recourbée en maniere de manivelle, & une autre piece qui porte sur sa surface plate. Cette derniere piece n'est qu'une petite lame en sorme de queue; de figure de seuille de myrthe, d'environ un pouce de longueur, de trois lignes d'étendue dans sa partie la plus large & d'une demiligne d'épaisseur.

Cette piece partant de la tige de la vis, porte & s'appuie par fa surface inférieure sur la surface convexe la plus supérieure de la plaque osseuse, dans l'étendue de quatre ou cinq lignes, tandis qu'elle est assujettie par la tête de la vis par son bout percé, & que sa surface supérieure & convexe, s'appuie dans le reste de son étendue, contre la voûte du palais, & se porte du côté de la luette, sans pourtant s'en approcher d'assez près pour l'incommoder.

Cette espece de feuille de myrthe, a un usage qui n'est point indifférent;

elle sert lorsque la machine est montée & appliquée dans son lieu, à empêcher que la piece ne fasse la bascule sur le devant.

La piece en manivelle, que j'ai die être la premiere à donner passage à la tige de la vis, par un trou pratiqué à l'extrémité inférieure de sa branche inférieure, est longue d'environ fix lignes, large du côté de la vis d'environ trois lignes, & de deux du côté où elle se termine, formant un coude avec la branche supérieure & verticale. Les parties supérieure & inférieure de cette piece font arrondies, & vont en diminuant vers son milieu. Elle est épaisse d'environ une demi - ligne par l'extrémité la plus large, & d'environ une ligne par son extrêmité la plus étroite. Elle a deux surfaces plates : sa posttion est de suivre la direction de la queue en feuille de myrthe : son autre branche s'éleve verticalement en haut: sa circonférence décrit à-peu-près la figure d'un huit de chiffre : elle a deux surfaces plates, & elle est à-peu-près en tous sens de la même grandeur que la précédente. Elle est percée par ses deux extrémités : par l'inférieure elle reçoit l'extrémité l'extrémité inférieure de la lame arrêtée à la vis inférieure par un tenon arrondi & rivé: elle roule fur ce tenon tantôt à droite, tantôt à gauche. Son trou supérieur est destiné à recevoir les pas d'une vis, qui demande une description particuliere.

Cette vis est longue en tout, de treize à quatorze lignes, y compris son bouton & son carré. La vis proprement prise, est de la longueur d'environ huit lignes, son bouton en forme de poire, est de quatre lignes, & le carré qui est à la tête de la poire d'environ deux lignes; ce carré s'engage dans une cles de montre; ce qui fait qu'en la tournant, la vis s'engage plus ou moins dans le trou supérieur de la branche supérieure qui la reçoit en forme d'écrou, pour exécuter l'esset qui sera rapporté ci après.

Revenons auparavant à la tête de la vis inférieure, pour en expliquer la structure & la fonction.

Cette tête est haute d'environ trois lignes; elle est de la grosseur d'un moyen pois, y compris l'espace qui contient une entaille, qui la divise en deux parties égales: cette entaille est prosonde d'environ deux lignes, & son Tom. II.

milieu est un peu plus approfondi. Les deux parties de la tête de cette vis sont divisées par cette entaille, comme nous l'avons dit, & percées dans leurs parties moyennes, chacune par un trou: ces trous se répondent l'un à l'autre pour recevoir une goupille : cette goupille enfilant ces deux trous, enfile aussi ·les trous des deux charnons arrondis qui se logent dans la même entaille, qui est uniquement destinée à les recevoir; & c'est pour s'accommoder à leur rondeur, qu'elle est plus cave dans fon milieu; ces charnons appartiennent à des especes d'ailes recoquillées & figurées à-peu-près comme une demifeuille de tulippe : leur étendue en longueur est d'environ huit lignes, & dans leur partie la plus large d'environ cinq lignes : leur surface la plus étendue et convexe du côté d'en haut, & concave du côté d'en bas : ces ailes sont d'ailleurs polies & unies : leur circonférence du côté qui se porte en devant, depuis l'angle supérieur jusqu'à l'inférieur antérieur, est renvertée par la partie posté rieure. Cette circonférence est concave depuis l'angle supérieur jusqu'à l'angle inférieur & postérieur : de l'un à l'autre de ces deux angles, elle décrit une

ligne directe : l'épaisseur de ces ailes est inégale : depuis la partie inférieure jusqu'à leur extrémité opposée, elles vont toujours en diminuant d'épaisseur.

Dans leurs parties inférieures, elles ont chacune une demi-goutiere, pratiquée dans leur épaisseur, & prise sur la furface supérieure : cette demi-goutiere s'enfonce jusqu'au niveau de l'attache du charnon, & est un peu plus ample & plus évalée par l'extrémité antérieure qui reçoit la poire, qu'elle ne l'est ailleurs. Lorsque ces deux pieces s'approchent ensemble, elles forment une espece de conduit destiné à donner passage à la vis supérieure, à laquelle je reviens, pour expliquer les effets qu'elle produit. Je fais observer auparavant, que ces ailes sont percées de plusieurs petits trous, & qu'elles doivent être garnies d'éponge de même qu'au précédent obturateur.

Lorsqu'on veut mettre cet obturateur (a) en place, on approche les deux ailes l'une de l'autre: on a soin auparavant que la vis soit engagée dans l'écrou que nous avons nommé supérieur, que son carré soit aussi engagé

(a) Voyez la figure 14 de la planche 39 de ce tome, page, 320.

dans une échancrure qui sera pratiquée à la surface supérieure de la plaque of seuse & des dents artificielles du milieu du dentier : cette échancrure servira à l'introduction de la cles. Cela étant ainsi disposé, on introduit les ailes dans le trou de la voûte du palais, sormé en conséquence de la déperdition de substance que nous avons établie. On doit pour lors observer les mêmes circonstances que nous avons indiquées dans l'application du premier obturateur.

Les deux ailes de cette machine étant placées dans le trou du palais, on met la clef au carré de la vis, on la tourne de droite à gauche; & pour lors les pas de la vis s'engageant davantage dans l'écrou, la poire s'introduit insensiblement entre les deux ailes: en faisant dans cette occasion la fonction de coin, elle les oblige à s'écarter l'une de l'autre; ce qui fait qu'elles s'appuyent contre la surface des parois du trou du palais dans lequel elles se trouvent logées, & tiennent de cette façon la machine assujettie dans le lieu convenable.

Ce ne sont pas seulement de simples idées que je propose ici; elles ont été déja réduites en pratique, & elles ont produit tout le succès que j'en avois attendu, & que j'en fais espérer. Une personne de province & de considération, qu'il ne m'est pas permis de nommer, vint il y a environ vingt-cinq ans me consulter : le scorbut ayant ravagé fon palais, y avoit fait un trou, qui avoit occasionné non-seulement la perte de presque toutes les dents de la mâchoire supérieure, mais même d'une partie confidérable de l'un & de l'autre maxillaire supérieur, dans l'endroit où ils se réunissent ensemble, & où ils forment la partie antérieure de la voûte palatine. Le mal en étoit venu au point, que partie de la racine de la cloison du nez étoit pour ainfi dire désossée, & que l'air & les alimens passoient par ce trou de la bouche dans le nez, & du nez dans la bouche.

Après avoir examiné certe situation, & voyant que les obturateurs, dont cette personne se servoit, étoient non-seulement inutiles, mais encore préjudiciables au reste de ses dents, je m'appliquai à rechercher les moyens convenables pour remédier, le plus qu'il me seroit possible, à des inconvéniens si fâcheux. Ayant long-tems médité pour construire un autre obturateur, je trou-

vai heureusement des ouvriers assez intelligens & affez adroits pour exécuter le plan que j'avois formé, & pour mettre en œuvre celui que je viens de décrire. Cet obturateur fatisfit à toutes les vues que j'avois, de maniere que le défaut des parties dont j'ai parlé, causé par les funestes effets du scorbut, fut si bien réparé, que le malade en sut également furpris & fatisfait.

Mais comme cet obturateur ne fusht pas feul dans tous les cas où il y a déperdition de substance osseuse à la voûte du palais, je fis un examen plus étendu de toutes les circonstances qui accompagnent ces déperditions de substance : portant mes idées plus loin, je parvins à inventer tous les obturateurs que je communique aujourd'hui

fans aucune réserve.

Quatrieme Obturateur.

Quelques années auparavant, je fus mandé par une dame de province, laquelle avoit perdu les quatre dents incifives de la mâchoire supérieure, par une carie négligée, dont les suites avoient aussi détruit une partie des os maxillaires supérieurs. Il en résultoit

un trou qui partant de la voûte du palais, s'étendoit depuis le voifinage des alvéoles, jusques dans le nez. Ce sut en cette occasion que je conçus les premieres idées de construire une piece qui fût en même tems dentier artificiel & en même tems obturateur. Je composai cet obturateur (a) d'une plaque d'yvoire. La dent de cheval marin, si l'on en pouvoit trouver de convenable, feroit cependant à préférer à l'yvoire; mais la scissure ou fente qui divise en deux lames cette dent dans toute falongueur, fait que son épaisseur n'est pas ordinairement suffisante pour faire une plaque d'un seul morceau, & composée de plusieurs dents artificielles.

A cette plaque que j'accommodai à la figure du palais, je laissai en sa partie convexe une petite éminence percée à son extrémité, pour y attacher une éponge; j'y pratiquai quatre dents artificielles, que j'attachai si bien aux dents canines, que la plaque se trouva par ce moyen parsaitement bien assurjettie, & en état de boucher exactement le trou du palais, tandis que les dents artificielles qui lui étoient contigues

(b) Voyez la fig. 18 de la planche 40 de ce tome, pag 335.

Le chirurgien dentiste ou traité des dents... Tome second - page 383 sur 496

répareroient si bien la brêche des dents naturelles, qu'elles les imitoient parfaitement, & suppléoient à leurs sonctions. Par-là je sis avec une seule piece, ce qui m'auroit été plus difficile à exécuter avec un dentier artissiel, & une plaque séparée.

Ce petit avantage m'encouragea à poursuivre mes recherches, jusqu'au point d'être parvenu à l'exécution de tous les obturateurs dont je viens de parler, & dont j'ai expliqué en détail

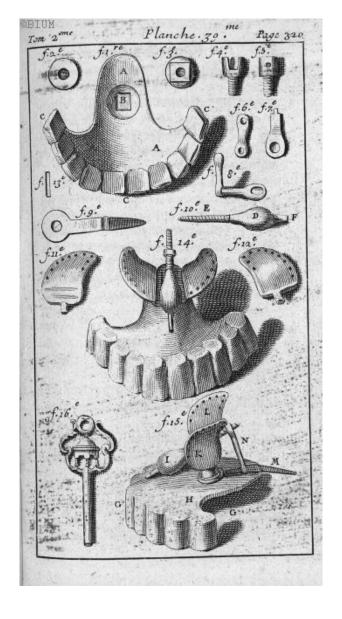
la mécanique.

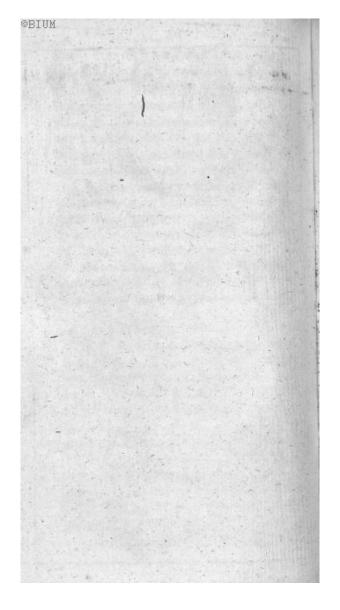
Explication de la planche XXXIX qui contient le troisseme obturateur, démonté piece par piece, & ensuite monté, lequel sert à boucher le trou du palais & la brêche du dentier.

LA figure I représente le dentier qui fert de plaque au troisieme obturateur : cette plaque est vue par sa partie concave.

AAA. La surface concave de la plaque.

B. Le trou qui reçoit l'écrou.





CCC. Le dentier contigu à cette

La figure II représente l'écrou qui doit s'enchasser dans l'épaisseur de la plaque, vu par le côté qui décrit une circonférence ronde.

La figure III représente le même écrou vu du côté opposé, faisant voir fa carrure.

La figure IV représente la vis inférieure de cet obturateur, vue dans sa longueur du côté de l'entaille de sa tête.

La figure V représente la même vis fuivant sa longueur, vue latéralement, pour faire observer le trou de ses deux branches.

La figure VI représente la piece supérieure de la piece en manivelle féparée de l'inférieure, & vue de façon que l'on voit ses deux trous, dont le supérieur sert d'écrou, & l'inférieur sert à recevoir un tenon faisant la fonction de pivot.

La figure VII représente la piece in-

férieure de la piece en manivelle.

La figure VIII représente la piece en manivelle formée de la jonction des deux précédentes pieces.

La figure IX représente une petite lame en forme de feuille de myrthe,

05

vue par sa surface convexe, avec son trou & sa courbure.

La figure X représente la vis supérieure à tête arrondie en sorme de poire.

D. Sa partie arrondie.

E. Sa partie tournée en vis.

F. Son avance carrée qui fert à recevoir la clef pour monter & démonter cet obturateur, le mettre en place ou l'en ôter.

La figure XI représente une des deux ailes de cet obturateur vue par sa partie convexe avec tous ses contours, sa goutiere & son charnon.

La figure XII représente la même aile, vue dans toute son étendue par sa partie

concave.

La figure XIII représente une petite goupille qui sert à assembler les deux ailes sur la tête de la vis inférieure.

La figure XIV représente le troisieme obturateur les ailes ouvertes, composé de l'assemblage de toutes ces pieces, & tout monté, vu par sa partie antérieure, en laquelle on apperçoit le dessus de sa plaque, la vis supérieure de toutes ses parties & la convexité des deux ailes.

La figure XV représente le même obturateur vu latéralement, pour faire

BIUM

DENTISTE. 323

paroître plus distinctement toutes les parties qui en composent l'assemblage.

GG. Le dentier.

H. La plaque.

I. La partie ronde de la vis supérieure.

K. L'aile qui se trouve à la gauche, quand elle est en place.

L. L'aile droite.

M. La lame, ou feuille de myrthe en fituation.

N. La piece en manivelle.

La figure XVI représente la clef qui fert à monter & démonter le troisieme & le cinquieme obturateur, & à les mettre en place.

laconidar oblights al matter place.

rasagrafangtist, ednativering by de al. Hallosing brown though allos existing to gallose as resident best de communication.

and and delin stress as Figure 17 all

化的原理的 电相相控制的 电影 医阴道肠炎 will be well the strength of the salt the mint boy a market to the state of

O o meneus deveens stranto-

CHAPITRE XXIII.

La description & l'usage d'un cinquieme obturateur à plaque osseuse de même que les précédens, en partie dentier, construit de plusieurs pieces, sans tige, ayant deux ailes assujetties de façon qu'elles tournent l'une à droite, & l'autre à gauche, &c.

V. OBTURATEUR.

L E cinquieme obturateur est composé en partie d'une plaque osseuse, semblable en tout à celle du troisieme: d'un écrou, d'une vis insérieure, d'une autre vis supérieure, de deux ailes, de deux petites lames, d'une espece de sourchette à écrou, & d'une cles de montre.

La vis inférieure est la principale piece de l'assemblage de cette machine. Cette vis a dissérentes parties diversement configurées qui servent à dissérens usages: son étendue depuis son extrémité supérieure jusqu'à son extrémité inférieure, est d'environ sept à huit lignes: la longueur de cette vis proDENTISTE.

325

prement prise dans la seule étendue de ses pas est d'environ deux lignes, sa grosseur d'environ une & demie.

Le corps, ou le milieu de cette vis, est figuré en forme de tête de clou arrondie; il a environ quatre à cinq lignes de diametre; son épaisseur est d'environ une ligne & demie; sa cir. conférence est arrondie; sa partie inférieure, qui excede l'écrou, est une furface plate, dans laquelle font pratiquées deux entailles paralleles, chacune en ligne directe d'environ une ligne de profondeur & autant de largeur. Ces deux entailles sont situées l'une à droite, & l'autre à gauche de la vis, & destinées à donner passage aux deux branches de la fourchette qui fera ci-après décrite. La surface supérieure un peu convexe, contient dans son milieu une espece de tronc carré qui fait la partie supérieure de cette vis, quasi de la figure de certaines enclumes dont les Orfevres se servent quelquefois, & qu'ils appellent tas. Ce tronc ou enclume, est élevé audessus de la partie qui lui sert d'appui, d'environ deux à trois lignes, large de quatre, & épais de deux. Cette espece d'enclume a dans sa

partie moyenne la plus large, un trou qui va d'outre en outre; fon diametre en épaisseur est d'environ une ligne; c'est dans ce trou que tourne la partie de la grande vis supérieure. A cette même enclume sont encore attachées les deux ailes par deux très-petites vis, qui sont introduites à chaque extrémité de sa surface supérieure, à l'endroit où sont pratiqués deux écrous, pour loger ces deux petites vis.

Les ailes de cet obturateur ressemblent assez à celles de certains papillons; leur étendue en longueur est d'environ six à sept lignes. Ces ailes sont larges à l'endroit le plus étendu, d'environ cinq lignes; elles sont épaisses d'une demi-ligne. Ces ailes ont d'ailleurs deux grandes surfaces, l'une convexe du côté d'en bas, l'autre concave du côté d'en haut, percées de plusieurs petits trous pour servir à l'usage déja indiqué.

Sous ces ailes sont logées deux petites lames, longues chaeune d'environ cinq lignes, larges de deux, & épaisses d'environ un quart de ligne près de leur exrrémiré qui est arrondi. Ces ailes ont à chaque bout un trou rond, de deux tiers de lignes de diamettre.

La fourchette a deux branches carrées, longues d'environ cinq lignes, épaisses d'environ une demi ligne, larges d'une ligne, distantes l'une de l'autre d'environ quatre lignes. Ces branches sont attachées à une espece d'écrou, qui se repliant du côté d'en haut, forme premiérement un coude de chaque côté, & ensuite une espece d'avance destinée à deux usages différens : la hauteur de cette avance est d'environ quatre lignes, & son épaisfeur d'une bonne ligne. Cette avance est percée à jour, par sa surface la plus étendue d'un trou d'environ une ligne & demie de diametre : ce trou est un écrou contigu aux branches de la fourchette ; il est destiné à recevoir la vis supérieure. Sur la petite surface plate qui est à la partie la plus éminente de cet écrou, est pratiqué encore un autre écrou, dans lequel doit s'engager une petite vis qui sera très-délicatement & très-artistement travaillée : cette petite vis est destinée à passer dans deux trous que nous avons dit être pratiqués à un des bouts des petites lames, tandis que l'autre bout aussi percé s'engage ailleurs.

Cette perite vis doit avoir trois qua-

lités différentes.

Dans son bout insérieur, ses pas ou filets sont très-minces & très-déliés, capables de bien prendre dans l'écrou qui doit les recevoir, & qui ne doit avoir qu'une ligne, ou environ de profondeur. La petite tige de cette vis doit être ronde, afin que les petites lames puissent rouler commodément autour d'elle. Sa tête doit être un peu relevée & plate, pour ne pas s'opposer au mouvement des ailes qui la couvrent.

La grande vis supérieure est longue d'environ dix lignes, y compris son carré, ses pas & son rond uni. On peut y ajouter une tête ronde, si l'on veut arrêter cette vis sans rivure, comme il sera expliqué: le diametre de cette vis, est d'environ cinq quarts de lignes, l'étendue de ses pas est d'environ cinq lignes, son extrémité carrée est de quatre lignes, sa partie arrondie de deux, & sa tête, si l'on y en ajoute une, sera d'environ une demi-ligne d'épaisseur.

Cette vis est engagée par ses pas ou filets, dans l'écrou pratiqué dans la fourchette qu'elle fair avancer, ou reculer suivant qu'elle tourne, comme nous allons l'expliquer, en assemblant les parties de cette machine. Cette vis

DENTISTE.

par sa partie ronde & unie, est assujettie & engagée au trou pratiqué dans la petite enclume : là elle doit rouler aisément, sa tête étant rivée à rivure perdue, ou arrêtée par une très-petite clavette.

Pour assembler les petites pieces de cette machine, on joindra le bout d'une des lames, sur la surface convexe d'une des ailes, à deux lignes de son angle le plus aigu ou extrémité inférieure, & au centre de la largeur de l'aile. Dans cet endroit on assujettira ensemble l'aile & la petite lame avec une petite goupille ou vis de telle saçon que le mouvement de l'aile & de la lame reste libre, & qu'elles puissent tourner facilement : après quoi on assemblera de même l'autre petite lame avec l'autre aile.

Cet assemblage étant fait, on attachera les deux ailes par leur extrémité la plus rétrécie, sur la surface supérieure de l'enclume. L'une de ces ailes sera attachée à droite, & l'autre à gauche; ce qui sera fait au moyen de deux goupilles, ou de deux petites vis: si l'on se sert de goupilles, elles seront contigues à l'enclume, & prises sur sont épaisseur, de façon qu'il ne s'agisse

que de les river.

Si au contraire on se sert de petites vis, il faudra percer la face plate & supérieure de l'enclume, pour y faire des écrous capables de recevoir les pas des petites vis en question: ensuite on engagera les deux autres bouts des lames déja engagés par leurs bouts opposés. Ces lames se surmonteront l'une & l'autre, & se croiseront un peu en sorme de sautoir dans l'intervalle des deux ailes, & seront ensilées par une goupille, ou petite vis par le trou dont nous avons parlé, qui est à l'éminence située au dessus de l'écrou de la sourchette.

La longue vis sera introduite dans l'écrou, ayant auparavant engagé l'extrémité de la fourchette dans les entailles de la face inférieure du corps de la vis inférieure. De-là on engagera la partie ronde de cette' vis dans le grand trou de l'enclume, où cette vis sera rivée à rivure perdue; comme il a eté dit; finon au moyen d'une perite clavette à queue d'aronde, engagée dans une entaille pratiquée à la grande face postérieure de l'enclume, située transversalement, anticipant en partie sur le trou de l'enclume qui reçoit l'extrémité ronde de la grande vis supérieure : cette clavette est introduite dans cette entaille lorsque la tête de la vis apassé: de cette façon la clavette empêche cette tête de repasser par ce trou, & ainsi elle arrête l'extrémité de cette vis, pour y produire l'effet que nous rapporterons, après avoir assemblé la vis inférieure avec la plaque, de la maniere qui suit.

Pour mettre cette machine en état d'être appliquée & d'agir, il faut affujettir la vis inférieure avec la plaque offeuse par le moyen de l'écrou inférieur, qui doit être figuré & situé comme nous l'avons dit en décrivant les autres obturateurs. La machine se trouvera pour lors entiérement affemblée, & quand on voudra écarter les ailes l'une de l'autre, on n'aura qu'à ajuster une clefsemblable à celle d'une montre, avec la partie carrée de la grande vis supérieure, & située en axe: en tournant la clef de droite à gauche, les ailes étant fermées, elles s'écarteront l'une de l'autre, & leur plus grande extrémité décrira pour lors un demicercle, tandis que les branches de la fourchette s'engageront davantage dans les entailles qui les reçoivent, & que son écrou s'approchera de l'enclume.

Au contraire, lorsqu'on tournera la clef de gauche à droite, les ailes s'ap-

procheront l'une de l'autre, & l'écrou fupérieur s'écartera de l'enclume : c'est dans cette fituation que les ailes de cet obturateur (a) sferont introduites dans le trou qu'il doit boucher : on observera à - peu - près les mêmes circonstances qu'on a indiquées, à l'occasion de l'application des obturateurs précédens; on se souviendra sur-tout qu'il y a ces circonstances à observer, entre celui-ci & les autres. 1°. Qu'il faut tourner la clef d'une maniere toute différente, ainsi que je viens de le faire remarquer. 2°. Qu'on pratiquera aussi une entaille à la partie supérieure du dentier artificiel pour y loger la clef.

Il n'est pas absolument nécessaire de s'assujettir, pour l'assemblage de ces pieces qui doivent être aussi d'or ou d'argent, à toutes les circonstances que nous venons de rapporter. Quoiqu'elles soient les plus assurées & les plus aisées pour éviter la confusion, on peut cependant laisser à l'ouvrier qu'on employera, la liberté de suivre son idée, en ce qui concerne la maniere de les assembler. Il faut néanmoins l'avoir informé auparavant de tout ce qui vient d'être rapporté.

(a) Voyez la figure 16 de la planche 40 de ce tome, pag. 335.

DENTISTE. I 333

Quoique j'aie réglé & déterminé les dimensions & les proportions de toutes les parties qui composent tous les obturateurs, ces dimensions ne laissent pas d'être arbitraires & indéterminées, tant par rapport aux diverses conformations qui se rencontrent dans les différens sujets dans l'une & l'autre mâchoire, que par rapport aux gencives à la voûte du palais, à la situation & à la profondeur, largeur & étendue en tous sens des différens trous qu'il s'agit de boucher. Ces circonstances pouvant varier de plusieurs façons, elles exigent par conséquent que l'on varie de même suivant l'exigence des cas où l'on se trouve, en ce qui concerne la construction de tous ces instrumens ou machines. C'est à ceux qui voudront les mettre en usage, d'observer trèsréguliérement tout ce qu'il y a de particulier dans les cas où ils veulent se servir de ces obturateurs.

Au reste, je suis entiérement perfuadé, que lorsqu'ils se serviront à propos de celui qui conviendra le mieux en chaque occasion, & qu'ils observeront les circonstances que je leur indique, & celles qui leur sont indiquées par les maladies mêmes, ils parvien-

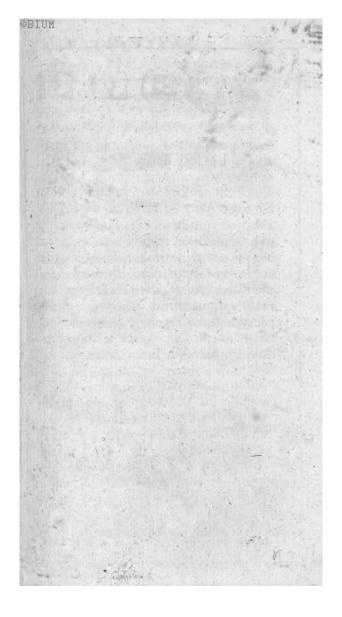
dront certainement à la fin de leur desfein, à l'avantage du malade, à leur honneur, & à celui de la profession.

J'oserois avancer la même chose à l'égard de toutes les méthodes que je communique au public, & à l'égard des instrumens & machines que j'ai d'ailleurs inventés ou réformés. Comme ·les personnes judicieuses & déja versées dans cet Art, ne manqueront pas de s'appercevoir de tous ces avantages, & que l'émulation portera ceux qui n'en ont pas une connoissance parfaite, à se convaincre de l'utilité de toutes les méthodes que je donne dans cet ouvrage, il me paroît qu'il seroit inutile de les encourager par des promesses, tandis que je leur donne des faits certains & fondés sur l'expérience.

the first work of the constant and the constant of the constan

en cesque vos como és qu'ils of fiverent fratricer lixtness que la lest indique, et celebrates françaes artiquers par les maladies angases, de parviru-

1991, 2011 (000, 0)





clavette en auerte

BIUM

Explication de la planche XL qui contient le quatrieme & cinquieme obturateur, dont le cinquieme est démonté piece par piece & remonté, vu en différens sens, lequel sert à boucher les trous du palais & les brêches des dentiers.

LA figure I représente la vis inférieure du cinquieme obturateur, vue dans sa longueur par sa face antérieure, avec sa tête, son enclume, les échancrures qui sont place aux deux ailes, son trou en écrou & les engrainures qui reçoivent la fourchette.

A. La partie tournée en vis.

B. La tête de la vis où paroissent les entrées des engrainures qui reçoivent la fourchette.

C. L'enclume percée d'un trou qui fert à loger l'extrémité de la grande vis supérieure, & les échanceures qui

font place aux ailes.

La figure II représente la même vis dans sa longueur avec toutes ses parties, vue par sa partie postérieure, en laquelle on observe de plus l'engrai-

nure qui reçoit la clavette en queue d'aronde.

D. L'engrainure qui reçoit la queue d'aronde.

La figure III représente la tête de la même vis, vue du côté de la surface qui reçoit les branches de la fourchette.

EE. Les engrainures qui reçoivent

les branches de la fourchette.

La figure IV représente l'écrou de la plaque par sa surface unie, avec son trou en écrou.

La figure V représente le même écrou vu par sa surface opposée à ses biseaux.

La figure VI représente la lame en feuille de myrthe à plat, vue dans la longueur, avec fon trou.

La figure VII représente l'aile droite de cer obturateur, vue par sa partie concave avec ses deux trous à vis, & tous les petits trous qui servent à attacher l'éponge.

La figure VIII représente la même aile, vue par sa partie convexe, en laquelle on observe aussi ses dissérens

La figure IX représente la fourchette du côté qu'elle se recourbe en dedans. en Entre le ou oble:

La fig. X représente la même fourchette vue de côté, pour mieux faire paroître sa courbure.

La fig. XI représente encore cette fourchette vue du côté de la convexité de sa courbure.

La fig. XII représente une des deux petites lames qui servent à attacher les ailes, vue à plat avec ses deux trous. L'une & l'autre étant semblables, on n'en a fait graver qu'une.

La fig. XIII représente la vis supé-

rieure, vue dans sa longueur.

La fig. XIV représente la clavette en queue d'aronde, vue à plat dans toute fa longueur.

La fig. XV représente les cinq petites vis, vues séparément dans toute leur

étendue.

Tome II.

La fig. XVI représente le quatrieme obturateur composé de l'assemblage de toutes ses pieces & tout monté, vu par sa partie antérieure. On y peut observer le dentier, partie de la plaque, partie de la vis supérieure, une portion de la sourchette dans l'endroit de son écrou, les deux lames attachées aux ailes qui servent alternativement à les ouvrir ou à les sermer, les ailes ouvertes, & la feuille de myrthe qui sert de

queue pour empêcher que cet instrument ne fasse la bascule lorsqu'il est en

place.

La fig. XVII représente le même obturateur vu de côté, ou latéralement. L'on peut remarquer par ce point de vue partie du dentier, partie de la plaque, partie de la vis supérieure, partie de la fourchette, la tête de la vis inférieure, l'enclume située sur cette tête, la feuille de myrthe, & les deux ailes jointes ensemble & fermées.

Lafig. XVIII représente le quatrieme obturateur, composé de quatre dents contigues à une plaque ofseuse & saisant partie de cette plaque, une petite éminence en forme de tige, sur laquelle est attachée une petite éponge, par le moyen d'un fil, laquelle éponge sert à boucher plus exactement le trou du palais. Cet obturateur s'assujettit par le moyen d'un fil qui l'attache aux deux deuts canines.

ban bene dans l'endroit de l'on deroa . les door larnes arrachées non ailés cui

davoir alternatificment à les coverres.

Al 8 le férmer, les lailes davoires.

Galla feallle de navalle sui fair les

CHAPITRE XXIV.

Description de toutes les pieces qui composent une machine nouvellement inventée, propre à embrasser les dents de la mâchoire inférieure, pour soutenir & maintenir à la supérieure un dentier artissiel; & la description de ce dentier.

EN 1737, une Dame de la premiere condition, âgée d'environ soixante ans, qui n'avoit perdu aucune des dents de la mâchoire inférieure, mais qui se trouvoit privée de toutes celles de la supérieure, s'adressa à M. Caperon, Dentiste du Roi, & très-habile, dans l'espérance qu'il pourroit garnir sa bouche d'un dentier supérieur. Il lui dit, ainsi que me l'a rapporté cette Dame, que comme elle n'avoit aucunes dents à cette mâchoire, pour l'attacher, il n'étoir pas plus aisé de le faire que de bâtir en l'air; qu'il lui conseilloit cependant de me venir voir, & que si je n'exécutois pas ce qu'elle defiroit, elle ne trouveroit point ailleurs de secours.

Cette Dame suivit son avis; & quand j'eus examiné sa bouche, je la priai de me donner quelques jours pour que je pusse résléchir sur les moyens de la satisfaire. Après avoir bien médité, j'imaginai qu'une machine, telle qu'elle est représentée à la planche 41, étant jointe aux dents de la mâchoire inférieure, seroit capable d'assujettir & de maintenir à la mâchoire supérieure un rang de dents presque entier. Cette Dame ne voulant qu'avoir le devant de la bouche orné, & une prononciation plus parfaite, je donnai moins d'étendue à cedentier, avec lequel elle mange aisément, & dont elle ne pourroit gueres se passer. Pour plus de propreté, elle en a deux semblables, dont elle se fert alternativement.

Je dirai volontiers de quelle maniere je suis venu à bout de cette machine. Ayant pris toutes les dimensions requises, je choisis de sort bon or pour toutes les pieces dont elle devoit être composée, & je le sis préparer & forger par un Orsevre. Je sis moi même deux especes d'anses, ou plaques recourbées, deux demi cercles, quatre perits porteressorts & huit petits clous à tête. A ces plaques recourbées, je sis souder par un

Metteur-en-œuvre les deux extrémités du demi-cercle extérieur, qui a le plus de contour, & le demi-cercle intérieur qui est le moins étendu, & à chaque furface latérale extérieure des plaques recourbées, je fis encore fouder un petit porte-ressort, après y avoir fait les petites ouvertures à jour, ou especes de mortoifes qui doivent recevoir l'extrémité de chaque ressort. Cette machine se trouvant construite de maniere à pouvoir embrasser les dents de la mâchoire inférieure, je fabriquai le dentier pour la supérieure, & aux deux extrémités de ses surfaces latérales extérieures, je fis deux échancrures, où j'arrachai avec de petits clous rivés deux autres petits porte-ressorts, semblables à ceux que j'ai dit avoir placés aux plaques recourbées. Pour affembler ce dentier avec la machine inférieure, je mis de chaque côté un resfort de baleine, j'introduisis une de ses extrémités dans les deux petites ouvertures à jour d'un des porte-ressorts de cette machine, où je l'arrêtai par plusieurs contours d'un sil passé dans le chas d'une éguille à coudre. J'infinuai l'autre extrémité de ce ressort dans les deux petites ouvertures du P 3 .000

porte-ressort supérieur opposé, où je l'arrêtai de même par plusieurs contours & jets de sil dont je couvris le même ressort, asin de le fortisser. L'autre ressort sur placé d'une pareille saçon; & c'est ainsi que le dentier supérieur se trouva joint à la mâchoire inférieure.

Explication de la planche XLI, qui représente le dentier supérieur artificiel, monté sur une machine d'or nouvellement inventée, laquelle embrasse les dents naturelles de la mâchoire inférieure, & sert à le soutenir.

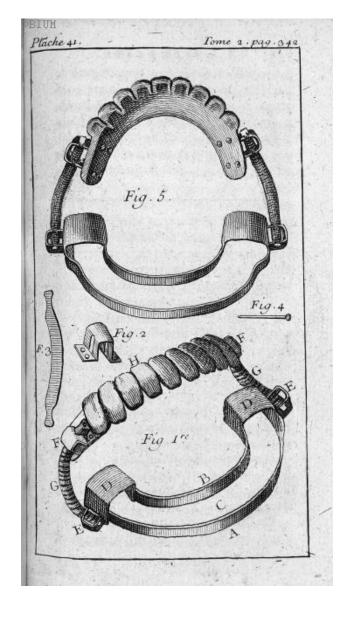
FIGURE PREMIERE.

A. Le demi-cercle extérieur qui doit être posé par sa partie concave sur la surface extérieure des dents incissives, canines & petites molaires, & qui doit les embrasser extérieurement près des gencives.

B. Le demi-cercle intérieur qui doit être appliqué par sa partie convexe sur la surface intérieure de ces mêmes dents,

& tout contre les gencives.

C. L'intervalle que ces dents occupent, lorsque cette machine est mise en place.





DD. Les anses, ou plaques recourbées, qui portent sur l'extrémité de la couronne des deux premieres grosses molaires, & qui les embrassent par leurs parties latérales extérieures & intérieures du côté droit & du côté gauche de la mâchoire inférieure.

EE. Deux petits porte-ressorts, soudés sur les surfaces latérales extérieures

de ces plaques recourbées.

FF. Deux autres porte-ressorts semblables attachés par des clous rivés sur les deux échancrures pratiquées aux deux faces extérieures des deux extrémités de ce dentier.

GG. Les deux ressorts, dont les extrémités antérieures sont engagées dans les deux petites ouvertures des porte-ressorts, & arrêtées par des contours & jets de sil qui couvrent tous ces ressorts.

H. Dentier supérieur.

La figure 11 représente un des porteressorts, auquel on voit de petits trous pour y passer des clous qui l'attachent au dentier supérieur, & de petites ouvertures ou mortoises, pour l'introduction d'une des extrémités d'un ressort.

La figure III fait voir un des ressorts de baleine, un peu convexe à sa partie

P 4

extérieure, concave à sa partie intérieure, & ayant une coche ou échancrure à ses deux extrémités, asin de le mieux sixer dans les petites ouvertures du porte-ressort.

La figure IV montre un clou à tête propre à attacher les porte-ressorts au

dentier supérieur.

4.9

La figure V représente encore la même machine pour la mâchoire inférieure, laquelle est assemblée avec un dentier supérieur par deux ressorts, & entiérement dépliée, ou ouverte & renversée, pour qu'on voie plus aisément sa face intérieure & toutes les parties dont elle est composée.

tretairés antérieures font engagées dans les deux pérites ouvertares des parter elle par les controls de jets els bi-qui couvernances controls de jets els bi-qui couvernances en controls de la control de la contr

if Dentiar inchient.

nella nimte II represente un des porest
refferes, sinquel on voir de perite mous
pour y pader des clous qu'il arrachent
an denvier impérieur. Se de correct dus
verteres ou mortaines, pour l'intraduation d'une des extrémités s'ainvrieurs
de fores 1M fair voir un despectores
se éasteines, un pou convexe à le partie

CHAPITRE XXV.

Description d'un dentier supérieur entiérement artificiel, assemblé avec un dentier inférieur, artificiel en partie, lequel s'ajuste avec les dents naturelles qui restent encore à la bouche.

EN 1739, une Dame âgée d'environ trente-huit ans, vint chez moi : elle avoit perdu toutes les dents de la mâchoire supérieure, & de chaque côté de l'inférieure la derniere petite dent molaire, & les trois grosses qui la sui-vent, de façon qu'il n'y restoit plus que les quatre incifives, les quatre canines & les deux premieres petites molaires. Cette Dame convint avec moi que je lui construirois une piece qui fût en partie d'argent & en partie offeuse. Je me servis alors d'un argent assez fin, & au titre qui est nécessaire pour que les pieces soient affez flexibles pour obéir un peu, & être moins sujettes à se casser; ce qu'on doit bien observer dans un pareil ouvrage. P 5

Comme j'avois déja imaginé la précédente machine, il ne me fut pas difficile de travailler à celle-ci, qui y a quelque rapport. Je pris les dimensions nécessaires, je fis d'abord la piece pour la mâchoire inférieure, & je la compofai de deux demi-cercles & de trois dents molaires artificielles de l'un & l'autre côté, affujetties entre les extrémités de ces deux demi-cercles par quatre petits clous rivés : à la surface postérieure de chaque derniere dent molaire artificielle, & vis-à-vis le fond de la bouche, je pratiquai un trou fait en mortoise, de deux lignes de longueur & de profondeur, & d'une ligne de largeur: je fabriquai deux porte-refforts plus étendus que ceux dont j'ai parlé cidevant : je plaçai deux de ces dernieres dents artificielles de chaque côté entre les deux lames, ou extrémité de ces porte-resforts, & je les y affermis au moyen de quatre petits clous rivés: au milieu de chaque porte-ressort & entre ses deux courbures, je sis encore une espece de mortoise percée à jour, qui répondoit à celle que j'ai dit être placée à la furface postérieure des dernieres dents artificielles, laquelle regarde le fond de la bouche, & celapour introduire & y arrêter une des extrémités des ressorts: je sis ensuite la piece supérieure qui devoit orner le devant de la bouche, & j'y formai dix dents qui étoient opposées aux dents naturelles qui restoient encore sur le devant de la mâchoire insérieure.

A chaque bout de ce dentier, je pratiquai une fente, ou entaille avec une scie, afin d'y engager & fixer une des extrémités d'un reffort; & pour l'y arrêter je fis avec un foret un trou à jour vers l'endroit où se terminoit chaque entaille, pour y passer & repasser du fil qui pût affujettir l'autre extrémité des ressorts. Pour joindre la piece supérieure à l'inférieure, je me servis de deux ressorts de baleine dissérens de ceux dont nous avons parlé précédemment: j'infinuai une des extrémités de chaque resfort dans l'ouverture ou espece de mortoise à jour de chaque porceressort & de chaque derniere dent artificielle de la piece inférieure : je l'arretai suffisamment par les contours d'un fil passé dans une éguille : j'introduisis pareillement l'autre extrémité de ces mêmes resforts dans l'entaille faite à chaque extrémité du dentier supérieur, où je l'arrêtai aussi par des

contours & jets de fil passé & repassé sur ces ressorts & dans chaque trou que j'ai dit être près de l'endroit où se terminent ces entailles. Ayant exécuté tout cela, je plaçai cette machine dans la bouche de la Dame, où elle se trouva en état de faire toutes les sonctions qu'on en avoit espéré.

Explication de la planche XLII qui représente toutes les pieces qui composent un dentier supérieur & une partie d'un dentier inférieur, le tout artificiel. On donne ici ces pieces séparées & ensuite rassemblées.

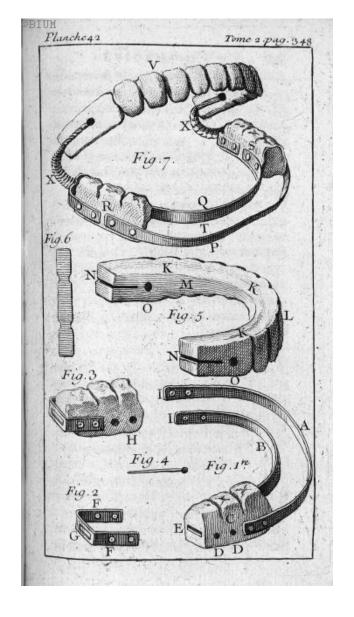
LA figure I représente deux demicercles, qui embrassent par leurs extrémités & à droite & à gaucheune partie de trois dents molaires artificielles, qui y sont arrêtées par deux clous rivés.

A. Le demi-cercle extérieur.

B. Le demi-cercle intérieur.

C. Les trois dents molaires artifi-

DD. Deux trous qui les traversent, afin d'y attacher avec deux clous rivés un porte-ressort, dont les deux lames,





DENTISTE: 349

ou extrémités embrasseront ces dents molaires.

E. Petite ouverture ou espece de mortoise, pour recevoir l'extrémité d'un ressort.

La figure II représente un porteresfort différent des précédens.

FF. Les deux lames, ou extrémités du porte-ressort, percées chacune de deux trous, pour être attachées avec deux clous rivés aux dents molaires artificielles que ces lames doivent em-

G. Petite ouverture, ou espece de mortoise à jour, afin d'y introduire l'extrémité d'un ressort dans l'autre petite mortoise pratiquée à la face postérieure de la derniere dent molaire, où l'extrémité de ce ressort doit être arrêtée par le moyen du porte-ressort & des contours de filenza salti creasi a san

La figure III représente trois autres dents molaires artificielles garnies d'un porte-ressort, qui les embrasse par leurs parties latérales extérieures & intérieures, & qui y est attaché par deux clous rivés qui les traversent.

H. La partie antérieure de ces dents molaires, qui est percée de deux trous qui la traversent entiérement par les

parties latérales qui doivent être engagées entre les deux autres extrémités des demi-cercles, qui font aussi percées chacune de deux trous, pour y assujettir ces dents par deux clous rivés.

- II. Les deux autres extrémités des demi-cercles.

La figure IV représente un des clous à tête, auxquels on doit donner une longueur telle qu'ils puissent attacher ces pieces en les rivant.

La figure V fait voir le dentier supérieur tourné de côté, ainsi que les

pieces précédentes.

KKK. Surface supérieure qui doit être placée sur les gencives de la mâchoire supérieure.

L. Surface extérieure.

M. Surface intérieure.

NN. Les fentes ou entailles, destinées à recevoir les extrémités des refforts.

OO. Les trous percés d'outre en outre pour y passer & repasser avec une aiguille, du fil qui puisse arrêter dans les entailles les extrémités des ressorts, & couvrir ces ressorts par plusieurs contours.

La figure VI représente un des refforts de baleine servant à assembler le

351

dentier supérieur avec les dents, ou la machine inférieure.

La figure VII est celle du dentier supérieur assemblé avec une partie du dentier inférieur & les deux demicercles vus un peu de côté & ouverts.

P. Demi-cercle extérieur.

Q. Demi-cercle intérieur.

R. Les trois dents molaires qui doivent être appliquées & porter sur les gencives du côté droit de la mâchoire inférieure, lorsque la piece est placée dans la bouche.

S. Les trois dents molaires qui porteront sur les gencives du côté gauche de la même mâchoire, lorsque la piece

fera en place.

T. L'intervalle où passent les dents naturelles, qui restent au-devant de la bouche, & qui sont embrassées par les demi-cercles intérieurement & extérieurement près des gencives inférieures.

V. Dentier supérieur. de de de de de

XX. Les deux ressorts introduits par leurs extrémités antérieures dans les petites mortoises des porte-ressorts & dans celles des dernieres dents molaires, & par les deux autres extrémités dans les deux sentes, ou entailles du

3(2 LE CHIRURGIEN

dentier supérieur; lesquelles extrémités sont arrêtées par les contours & jets de fil dont ces ressorts sont couverts.

Si j'ai fait des fentes, ou entailles & des trous au dentier supérieur, pour y assujettir les ressorts; & si pour le même esset j'ai placé des porte-ressorts aux dents de la piece inférieure, ce n'a été que dans l'intention de faire voir qu'on peut attacher des ressorts en deux disférentes manieres: en esset on peut placer des porte-ressorts au dentier supérieur, ainsi qu'à l'inférieur; même cette méthode est préférable à l'autre.

On peut faire & placer à la mâchoire supérieure tout un dentier, qui soit beaucoup plus simple, & qui puisse y tenir par le seul appui des joues & des dents inférieures. Il faut qu'il soit léger, & il ne sert guere que pour l'ornement & la prononciation : cependant quand on y est accoutumé, on peut manger dessus, ainsi que je l'ai vu. Il doit être bien ajusté sur les gencives, & affez écarté par ses extrémités, pour qu'il soit assez comprimé par les joues, & qu'il en soit soutenu à l'aide des dents inférieures, qui le repoussent quelquefois dans fa place, fans qu'aucune autre personne que celle qui le

BIUM

porte puisse s'en appercevoir. Depuis peu j'en ai renouvellé un que j'avois fait il y a plus de vingt-quatre ans', dont on en a fait un très-utile usage. J'en ai fait dans la fuite deux autres pour deux personnes qui s'en servent aussi avantageusement. Il est vrai qu'il y a peu de bouches qui soient disposées à recevoir ces sortes de dentiers, & je n'ai jamais fait que les trois dont je viens de parler. Il faut que le Dentiste qui entreprend cette derniere sorte de dentiers, ait du génie & de l'habilité, s'il veut réussir. Au reste, ce sont ceux qui coûtent le moins, & ils conviennent aux gens qui ne sont pas en état de faire une certaine dépense.

quelles ie dusci decessole processe un

out terrere in pure. Cerre gille carion re is places plus naturelle reat dus Is Traire de Chirugia du a) pre blac

teun harvimé en agaps, sont a devalue. Mais, a nam america i qua i dévalue

early control qui liont and the self-per-

nierligee. 15 2 Parlie Alegar and

CHAPITRE XXVI.

Remarques sur un Chapitre d'un nouveau Traité de Chirurgie.

J'érois prêten 1723, à faire imprimer mon livre; mais les occupations continuelles que me donne ma profession, m'empêcherent jusqu'en 1728 de le mettre au jour. Il parut en ce même tems un Traitéde Chirurgie: je lus ce livre, & je m'arrêtai sur le chap. 2 du tome 2, où l'Auteur traite des dents. Ce chapitre est divisé en huit articles, & occupe 68 pages d'impression, dans lesquelles je fus furpris de trouver un Traité des dissérentes maladies des dents, des instrumens & des remedes qui leur conviennent. Cette dissertation eût été placée plus naturellement dans le Traité de Chirurgie du même Auteur imprimé en 1720.

Mais je ne m'arrêterai pas à développer les raisons qui l'ont engagé à ne traiter cette matiere que dans son der-

nier livre.

Le Public, à l'utilité de qui nous

devons confacrer nos talens & nos connoissances, lui doit être obligé de son travail, sans s'embarrasser ni du motif, ni de l'arrangement qu'il y a emplosé; mais s'il s'y est glissé des erreurs préjudiciables, je dois les combattre, & en montrer les conséquences vicieuses. L'expérience de plusieurs années & l'application particuliere que j'ai donnée à la partie de la Chirurgie à laquelle je me suis destiné, m'y autorisent, & mesont entreprendre de le suivre pas à pas dans cette portion de son livre.

La comparaison que l'Auteur fait du tartre ou tuf qui s'attache aux dents avec la rouille qui s'attache au fer n'a rien de juste; & l'Auteur se contredit dans l'explication qu'il en donne. Voici ses termes, (pag. 18 & 19, tome 2.) Quand ce tuf n'est pas considérable & qu'il ne fait que s'attacher un peu aux dents, c'est ce qu'on appelle du tartre, qui comme la rouille au fer, déchausse les dents & les fait branler. Si quelques dents se trouvent couvertes de tuf, il faut l'ôter , & pour en venir à bout , on le fend avec un ciseau, puis on le sépare, & l'on voit dans son milieu une belle dent & bien blanche. Ce tuf n'a point de peine à Sortir lorsqu'il est une fois fendu; car il fe

Sépare & quitte la dent, comme la pêche

quitte le noyau.

La rouille est une sorte d'ordure & de crasse nuisible & adhérente, qui s'engendre sur le ser & l'acier, lorsqu'ils sont mouillés & qu'on ne s'en sert pas, & qui à la fin ronge ces métaux. Elle ne se sépare du ser qu'en causant une déperdition de substance à la masse métallique rouillée, dont la surface reste raboteuse & inégale.

Il n'en est pas de même du tartre ni de la dent. Le tartre ne pénetre point la surface émaillée de la dent, qui est un corps lisse, serré & extrêmement dur. Il se sépare presque toujours de sa surface émaillée sans l'intéresser en aucune maniere, & sans la rendre par conséquent raboteuse & inégale : de plus, cette séparation ne se fait pas avec la facilité que l'Auteur le prétend. Le tartre ne quitte pas la dent comme la pêche quitte le noyau; au contraire le tartre est le plus souvent si adhérent à la surface du corps de la dent, qu'on ne peut l'en détacher qu'avec beaucoup de peine, & même par parcelles. L'examen analytique & physique de la rouille du fer, de la dent & des corps tartareux qui s'y attachent, détruit

cette comparaison, & fait sentir ce qu'il y a de contrariété. Les dissérentes rugines, ou gratoirs & autres instrumens au nombre de six, que cet Auteur propose (pag. 20, 21, 22 & 23) pour détacher le tartre des dents, ne sont ni convenables, ni suffisans.

Il est impossible, par exemple, d'introduire aucun de ces instrumens dans les intervalles des dents, m'entre les geneives & les dents pour en détacher le tartre, sans offenser les gencives & faire beaucoup fouffrir le fujet. D'ailleurs il n'est pas possible, comme cet Auteur le veut, de pouvoir parfaitement nétoyer une dent avec un seul instrument, quelque parfait qu'il puisse être; & le ciseau dont il parle, y est moins convenable que tout autre inftrument. On conviendra aisément de ce que j'avance en comparant la méthode de l'Auteur, avec celle que je propose dans le chapitre 3, de ce second Volume.

Il est bon d'avertir, dit l'Auteur, (pages 25 & 26,)les jeunes Chirurgiens, qui voudront pratiquer ces sortes d'opérations, de ne pas faire comme la plupare des Arracheurs de dents, qui pour parvenir à les mettre bien blanches, ne ménagent

point l'émail, & en enlevent une grande partie; c'est une faute très-considérable, & dont les personnes qui se mettent entre leurs mains sont bientôt la vistime, puisque peu de tems après leurs dents se gâtent & leur font des douleurs insupportables.

Depuis le tems que je m'applique uniquement à la connoissance des maladies des dents & à leur guérison, je n'ai jamais remarqué que les Dentistes, que l'Auteur nomme Arracheurs de dents, ayent enlevé l'émail des dents avec les instrumens qui servent à les nettoyer, puisqu'il n'y a point de tranchant qui ne cede & qui ne s'émousse contre la réfistance que lui fait l'émail par sa solidité, qui égale presque celle du diamant. De tous les instrumens je ne connois que la lime qui puisse enlever l'émail des dents, & encore est ce avec bien de la peine, puisque cette même lime est bientôt émoussée & même usée, pour peu qu'on la faile fervir à cet usage.

Ce n'est donc pas l'esser des instrumens qui servent à nettoyer les dents qu'il faut craindre, mais bien plutôt l'esser des remedes contraires & principalement de ceux que l'Auteur enseigne

dans son Livre (pag. 27,) comme la porcelaine en poudre & la pierre de ponce, lesquels usent l'émail des dents par leurs qualités mordicantes & rongeantes. Les autres ingrédiens qu'il mêle avec la porcelaine & la pierre de ponce, n'étant point capables d'en empêcher les mauvais effets.

Il ajoute page 30. Les Chirurgiens qui veulent avoir des limes, ne doivent point les commander aux Couteliers: celles qu'ils font à l'extrémité de certains instrumens de l'étui ne valent rien, & ne mordent point, & comme il en faut au moins une douzaine, ils en trouveront de par-

faites chez les Clinquaillers.

Je ne sais si les Chirurgiens, surtout les Dentistes, & les Couteliers, conviendront de ce sait avec lui. Ce que je sais avec certitude, c'est que celles que l'on trouve chez les Clinquaillers, ne sont pas conditionnées comme il saut pour limer les dents. Elles ne sont destinées pour l'ordinaire qu'à limer les métaux, ou d'autres corps moins solides que l'émail de la dent. Elles sont incomparablement meilleures sortant de la main d'un habile tailleur de limes, sur-tout lorsqu'on lui a donné les dimensions convenables, & qu'on lui a

360 LE CHIRURGIEN

recommandé de les faire d'un bonacier, de les bien dresser à la lime, de ne les point tailler ni trop rudes, ni trop douces, & de les bien tremper, ce que j'ai déja dit au chapitre 4 de ce second Volume.

Quand on a fait un peu de voie (continue le même Auteur pag. 32), on prend une lime plate, & à mesure qu'on avance,

on change de lime.

Au contraire il faut continuer cette féparation jusqu'à ce qu'elle soit faite avec la même lime On ne change de lime que lorsqu'on veut faire la séparation plus grande dans toute son étendue, ou en certaine partie de l'étendue de la même séparation, ou lorsque l'on veut faire quelque échancrure dans ce même intervalle.

Je n'ai point reconnu que l'usage de la lime fût aussi pernicieux que l'Auteur veut le persuader. On ne peut, dit-il, limer les dents, que tout l'effort de la lime ne porte sur la dent qu'on lime, & ne l'ébranle considérablement: or toute dent ébranlée par plusieurs secousses réitérées, ne tient point avec la même fermeté dans son alvéole, & tombe dans la suite.

Si les dents n'avoient point d'autres accidens

DENTISTE. . 36r

accidens à craindre que celui que l'effet de la lime peut lui causer par l'ébranlement, elles dureroient pendant tout le cours de la vie. Les légeres fecousses que les dents en ressentent, ne peuvent les empêcher de reprendre leur premiere fermeté; parce que l'action du ressort des alvéoles & des gencives dans leur état naturel, est de tendre toujours au raffermissement des dents; c'est ce que l'expérience nous montre tous les jours après l'opération de la lime, & ce qui nous est encore confirmé par la fermeté que reprennent des dents ôtées & remises, & même les: dents transmises d'une bouche en une autre avec fuccès. The 71100 2921811

J'ai vu, (dit-il dans un autre endroit; page 34,) plusieurs dames auxquelles on avoit ainsi égalifé les dents, qui auroient voulu trois ou quatre ans après, qu'on n'y eût jamais touché, puisqu'elles s'étoient cariées à leur partie supérieure & à l'endroit où la gencive s'attache.

Je crois que l'Auteur auroit de la peine à expliquer la cause d'un tel événement. Comment peut-il concevoir qu'une dent puisse se carier à l'endroit où s'attache la gencive pour avoir été limée à son extrémité? Je conviens que

Tome II.

362 LE CHIRURGIEN

l'opération indiscrete de la lime peut causer des accidens de la nature de ceux qu'il craint si fort. Par exemple, si on les limoit susqu'à en découvrir la cavité qui contient les parties nerveuses; mais cela ne peut arriver qu'à des ignorans en cet Art, comme je l'ai fait voir par deux exemples que j'ai cités dans ce Traité, chapitre 23 du tome premier.

Je conviens avec l'Auteur, (pag. 35.) que quoiqu'un instrument soit dangereux, quand il est manié par une personne entendue, elle s'en sert, sans qu'il s'en ensuive des inconvéniens, & de plus j'ajoute que la lime est un instrument des plus nécessaires pour servir à conserver les dents; parce qu'en les séparant & en les racourcissant, on les sortisse, & que bien souvent en les limant, au lieu de donner occasion à la carie, on en arrête le progrès.

Les limes (dit cet Auteur, page 38,) usant tout-à-fait l'émail, ou l'éminçant beaucoup, découvrent l'os spongieux qui est l'intérieur de la dent. L'os spongieux, qu'il dit être l'intérieur de la dent, est une partie qui n'a point encore été découverte par aucun de ceux qui ont sait l'analisé des dents.

DENTISTE. 363

Il ne faut pas croire indistinctement tout ce que dit l'Auteur aux pages 39 , & 40, sur les dangers de la carie & fur fon accroiffement fubit. On vois tous les jours des dents cariées nonseulement depuis trois mois, mais depuis plusieurs années, sans que la carie ait fait aucun progrès, sans qu'elle ait pénétré jusqu'à l'intérieur de la dent, fans qu'elle ait fait fentir la moindre douleur, & fans que cette carie ait causé d'autre accident que celui d'avoir rongé en partie l'émail de la dent ; quoiqu'on air négligé tout-à-fair ces fortes de caries, qui sont même trèscommunes.

On doit cependant faire attention à ces caries, qui peuvent quelquesois avoir des suites dangereuses. Au reste ce n'est pas avec la langue de serpent qu'il faut ôter la carie, comme le dit l'Auteur; cet instrument n'étant point convenable à cet usage, ni figuré d'une saçon propre à dilater les trous de la carie. Selon moi, le foret à ébizeler, la rugine en alene, ou la rugine en bec de perroquet conviennent mieux que la langue de serpent & que tout autre instrument.

La maniere de plombler les dents,

364 LE CHIRURGIEN

telle que l'Auteur l'enseigne, pag. 42, 45, & 46, est fort aisée à pratiquer; mais ce n'est pas celle qu'il faut mettre en usage pour bien réussir: On s'en appercevra aisément si on se donne la peine de lire & de pratiquer ce que j'en ai écrit dans le chap. 6, de ce second Tome.

L'Auteur dans la pag. 47, préfere l'huile d'étaim & l'esprit de nitre à l'huile de girosle & de canelle.

L'huile d'étaim & l'esprit de nitre sont deux corrolifs violens : la pénétration de ces remedes sur des parties nerveuses & aussi sensibles que le sont les nerfs qui se distribuent aux dents, cause des douleurs insupportables, accompagnées quelquefois de convultions & de délire : d'ailleurs ces corrofifs étant liquides, quelques précautions qu'on puisse prendre, ils s'étendent toujours plus ou moins fur les gencives , les irritent , les gonflent & les ulcerent. Ils pénetrent aussi quelquesois jusqu'au périoste & jusqu'à la substance des alvéoles, & les carient en les rongeant.

On n'a point à craindre les mêmes ravages de l'application des huiles de girofle & de canelle, par conséquent elles doivent être préférées contre l'o-

pinion de l'Auteur.

Je ne suis pas encore de son avis touchant l'usage & la construction du déchaussoir, comme on le peut voir par la lecture du Chapitre 10 du présent tome.

Je m'arrêterai peu à ce que dit l'Auteur sur le pélican: je dirai seulement que je ne sais pas une grande dissérence entre le pélican qu'il resette & celui qu'il adopte. Ils ont tous deux des avantages & des inconvéniens dissérens qui m'ont sourni des idées pour en inventer un nouveau, avec lequel on peut opérer avec plus de sûreté & de facilité, qu'avec ceux dont on s'est servi jusqu'à présent. On en trouvera la description aux Chapitres 11 & 12 de ce volume.

L'Auteur remarque pages 76 & 77, que le davier a un ressort qui écarte ses branches l'une de l'autre, & il assure que cet esset rend cet instrument plus commode.

J'ai démontré vers la fin du dixieme Chapitre de ce tome, que ce ressort doit être rejeté comme inutile, incommode & préjudiciable.

L'Auteur enseigne, pag. 83, de por-

366 LE CHIRURGIEN

ter le plus bas qu'il est possible les deux dents du repoussoir sur le chicot, qu'on veut ôter.

Il faut éviter de suivre cette méthode, pour ne pas faire éclater l'alvéole, & déchirer les gencives, à moins que le chicot ne sût si ensoncé, qu'on ne pût faire autrement; mais lorsque le chicot a de la prise, il faut éloigner le poussoir le plus que l'on peut du rebord de l'alvéole & de la gencive, & tâcher de l'appuyer sur un endroit qui ait de la résistance.

L'Auteur en finissant ce Chapitre, pag. 83 & 84, méprise le poussoir auquel il donne le nom de repoussoir, & donne la présérence au pélican en toutes sortes de cas, lorsqu'il s'agit d'ôter des racines ou des chicots.

Cette préférence ne doit pas être si générale: par exemple, lorsqu'il y a de la prise en dehors, & qu'il n'y en a point en dedans, le poussoir est préférable au pélican, & même à tout autre instrument. Il y a encore d'autre cas, où le poussoir est absolument plus nécessaire que le pélican.

Les dents & les autres parties de la bouche étant sujettes, comme on l'a vu dans le cours de cet ouvrage, à tant DENTISTE. 367

de maladies considérables, qui exigent le secours des plus habiles Dentistes. il est étonnant que les princes souverains des Pays étrangers, les Chefs des républiques, & même ceux de nos provinces, ne fassent pas la dépense d'envoyer à Paris, de jeunes Chirurgiens capables d'être instruits dans une partie de la Chirurgie aussi essentielle que celle-ci, & qui cependant est fort ignorée & très-négligée partout ailleurs que dans cette grande Ville, où elle a atteint sa plus grande persection, soit pour l'embellissement de la bouche & la réparation de ses défauts, soit pour remédier à des maux souvent très-funestes. Ces éleves en formeroient de nouveaux dans la suite, & rendroient de très-grands services à leur nation & à leurs concitoyens.

Je ne puis finir ces dissertations, fans répéter ce que j'ai déja dit dans la Préface, qui est que le seul zele que j'ai pour l'avantage du Public, m'a contraint de relever des choses sur lesquelles j'aurois gardé le filence, fi elles n'eussent pas pu lui être préjudiciables.

Je me tiendrai fort heureux, si l'on veut bien reconnoître que c'est ce même zele qui m'a animé dans tout le cours

de cet ouvrage, & m'a foutenu dans un travail très-long, & d'autant plus pénible & fastidieux, que je n'ai eu à traiter que des marieres séches & arides, & qui bien qu'elles concourent à donner de la fanté & des agrémens, ne sont point agréables par elles-mêmes. Je n'aurai cependant pas lieu de me plaindre de leur sécheresse & de leur stérilité, si tandis que je n'ose demander que de l'indulgence au Public, elles me produisent l'honneur de sa bienveillance.

Fin du Tome second.

nelles: Ces éléves en lorinespiens do nonveaux clans la l'uite , Ex rendmissend

the Belli flecture der larbouche de



stein and restriction and a choles of a felice of alless of alless of alless of a felice o

APPROBATION.

e Monsieur Winslow, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, Prosesseur en Anatomie & en Chirurgie au Jardin Royal, &c.

J'a 1 examiné par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Livre intitulé: Le Chirurgien Dentiste, ou Traité des Dents , par M. Fauchard , avec des Additions considérables. J'ai trouvé dans ces Additions plusieurs remarques trèsinstructives, & de nouvelles inventions très-avantageuses. Ainsi je réitere pour le tout ensemble le jugement donné pour l'édition de 1727, en ces termes : "Ayant, il y a déja plusieurs années, » remarqué dans son Auteur un grand » fonds de connoissances, d'habileté & "d'observations, par rapport à cette » partie de la Chirurgie, je l'ai moi-» même encouragé à en faire part au » Public. C'est ce qu'il a fait dans cet » Ouvrage que je trouve excellent, & » ne rien contenir qui en doive empêa remarque dens fond dreit un grand a fonds de conneillances, a sibilete de se dobiervations, par rappore a cette a partie de la Chirergie , le l'ai moimmême encourage à en faire part au même encourage à en faire part au public. C'elt ce qu'il a fair dans cet a Ouvrage que je trouve esceident, ce a se rien contenir qui en doivé empé-

APPROBATION.

De Monsieur Hecquet , Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de Paris, & ancien Doyen de ladite Faculté.

CE Livre n'est point un ouvrage d'imagination, ni un ramas de moyens, d'opérations, ou de remedes à affayer pour la guérison des maladies des dents : c'est une méthode tirée de l'érude, & sortie de l'expérience de Monfieur Fauchard, communiquée d'ailleurs au Public avec tant de candeur, tant de bon sens, & tant de sages précautions, qu'il ne lui manque rien pour mériter l'estime & la confiance qui sont dues à l'Ouvrage & à son Auteur. nont in int donne in natural

A Paris, ce 17 Juillet 1725.

qu'il a réformé, inventé même avec fuccès un très-grand nombre d'instrumens, également propres & pour opé-

rer avec sureré fur les dents , & pour

APPROBATION.

De M. Finot, Docteur-Régent en la Faculté de Medecine de Paris, & Médecin de leurs Altesses Sérénissimes Monseigneur le Prince de Conti & Mesdames les Princesses de Conti.

J'A I lu avec beaucoup de plaisir le Livre de M. Fauchard, duquel le Public ne peut tirer que de très-solides avantages. Il contient en effet beaucoup de faits exactement détaillés, des Réflexions judicieuses sur les maladies des dents & fur les moyens de les guérir. Ces Réflexions fondées fur un travail assidu & tirées d'une expérience confirmée, à laquelle on ne peut rien ajouter, lui ont donné une connoissance parfaite de ces maladies différentes, à laquelle aucun Dentiste n'étoit encore parvenu jusqu'à présent. C'est par cette connoissance exacte qu'il a réformé, inventé même avec fuccès un très-grand nombre d'instrumens, également propres & pour opérer avec sûreté sur les dents, & pour @BIUM (373) les conserver en beaucoup d'occasions douteuses. On ne peut donc que le louer d'un travail qui lui a coûté tant de peine ; aussi est-ce avec beaucoup de précision & de netteté qu'il a développé une matiere obscure par ellemême, & qui n'a été traitée jusqu'ici que très-superficiellement. A Paris, ce 15 Janvier 1726. Signé, FINOT. It's to avec plaint un minuteste cital's te councillo Durille, son Ir des Dentes y des Alsentes & de Genand, you shoulder Fauchard. II m's part qu'il, n'y avoicepoint encore et de trace for certe mattere, ou t on fur enere dans un cequi auto exact : or le penferque l'Impression de ce Livre doit erre d'autont plus prile na l'ablic , qua course les Oblewations & se fair faire portés font fondés fur l'expérience fongue of heucenfalde l'Auseur. M la le Fuir de Paris come duiller 1725.

APPROBATION.

De Monsseur Helvetius, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, Médecin ordinaire du Roi, & premier Médecin de la Reine, & de l'Académie Royale des Sciences.

J'A I lu avec plaisir un manuscrit intitulé: Le Chirurgien Dentiste, ou Traité des Dents, des Alvéoles & des Gencives, par Monsieur Fauchard. Il m'a paru qu'il n'y avoit point encore eu de traité sur cette matiere, où l'on sût entré dans un détail aussi exact; & je pense que l'impression de ce Livre doit être d'autant plus utile au Public, que toutes les Observations & les faits rapportés sont sondés sur l'expérience longue & heureuse de l'Auteur.

Fait à Paris ce 19 Juillet 1725.

Signé, J. HELVETIUS.

APPROBATION

De Monsieur Silva, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine dans l'Université de Paris, Médecin de S. A. S. Monseigneur le Duc, & Médesin-Consultant du Roi.

LE Livre de M. Fauchard est fondé sur un grand nombre de saits bien observés, dont il a tiré des conséquences très-justes & très-utiles. On doit louer cet Auteur des soins qu'il a pris de saire un Ouvrage plus exact que tous ceux qui ont paru jusqu'à présent; & le Public doit le remercier de ce présent : il ne pouvoit lui être fait par un homme qui ait plus médité sur cette matiere, & qui ait tiré plus de parti de ce qu'il a vu.

A Paris, ce 24 Juillet 1725.

differences écoberrements dis Phil

très-claire & crès-juile ; les remedes

Signé, SILVA.

APPROBATION

De Monsieur de Jussieu, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de Paris, Professeur en Botanique au Jardin du Roi, de l'Académie Royale des Sciences, des Sociétés Royales de Londres & de Berlin.

LE succès de quelques opérations citées dans le Traité de M. Fauchard, Chirurgien - Dentiste, desquelles j'ai été témoin, est pour moi un préjugé si favorable pour toutes les autres Obfervations qu'il a rapportées, que je ne puis lui refuser le témoignage d'asfurer le Public, que personne n'a travaillé si utilement, & n'a été encore si loin sur cette matiere que l'Auteur.

A Paris, ce 16 Juillet 1725.

Signé , DE Jussieu , Med. Parisien.

BIUM

APPROBATION

De Messieurs les Chirurgiens - Jurés de Paris.

Nous, Lieutenant du premier Chirurgien du Roi, Prévôts & Gardes & Receveur en charge, après avoir lu & examiné le Livre intitulé : Le Chirurgien Dentiste, que Monsieur Fauchard met au jour, avons reconnu que cet Ouvrage étoit très-essentiel à la Chirurgie, & que cet Auteur à écrit avec beaucoup d'intelligence fur une matiere qui étoit restée jusqu'à présent dans l'obscurité. Nous regardons ce Livre comme la production d'un homme habile, qui donne généreusement au Public tout ce qu'une longue pratique & un grand discernement lui ont fait recueillir de connoissances sur cette partie de notre Art. L'anatomie de la bouche y est expliquée d'une maniere très-claire & très - juste ; les remedes qui y sont proposés, les opérations qui y sont enseignées, les nouveaux instrumens & obturateurs du palais qui (378)

y sont décrits, nous paroissent trèsdignes de notre approbation. Nous croyons que nos suffrages sont dus aux peines & aux veilles que ce Traité a coûtées à l'Auteur, & qu'on ne peut trop le louer de l'honneur qu'il fait à sa prosession.

A Paris , ce 7 Juin 1728.

Signés Bourgeois, Mouton; Chauvet, Routhonnet, Mothereau, Bertrand.

Application of quantory partition of the control of

un y four proposes, les opérations qui y font enfeignées, les nouveaux l'élèremens & obscinéeurs du palais qui (379)

APPROBATION

De Monssieur Verdier, Chirurgien Juré de Paris, & Démonstrateur Royal en Anatomie, & de Monssieur Morand, Associé de l'Académie Royale des Sciences, Chirurgien Juré de Paris & Démonstrateur Royal des opérations.

CEUX qui connoissent l'utilité des Traités particuliers seront sans doute contens de celui que M. Fauchard donne au Public sur les dents & seurs maladies. Nous nous joignons d'autant plus volontiers au grand nombre de ses Approbateurs, qu'il nous a paru contenir d'excellentes choses; mais nous ne prétendons connoître ni juger de la pratique qui s'y trouve.

Fait à Paris, ce 11 Juin 1728.

Eos antiens la bruncos pour les reparte plus commodes & plus refrictorssiple l'invention e des philippes santes mès-

Signés, VERDIER, MORAND.

APPROBATION

De Monsieur de Vaux, Chirurgien-Juré à Paris, & ancien Prévôt de sa Compagnie.

PAR la lecture que j'ai faite d'un manuscrit qui contient un ample Traité de la structure des dents, des maladies qui leur arrivent & des moyens de les guérir, composé par M. Fauchard, Chirurgien Dentiste ; j'ai trouvé ce Traité écrit avec beaucoup d'ordre, d'intelligence & de netteté; & il m'a paru très-instructif pour ceux qui se proposent de faire leur capital de cette Chirurgie parriculière. Les observations qu'il y a jointes de plusieurs cas difficiles, curieux & finguliers, qui se sont présentés dans sa pratique, la description exacte de tous les instrumens qui conviennent pour opérer dans la bouche en toute occasion, les additions & changemens apportés aux anciens instrumens pour les rendre plus commodes & plus efficaces, & l'invention de plusieurs autres trèsingénieusement fabriqués, mettent cet Ouvrage au-dessus de tout ce qu'on a écrit sur cette matiere, qui n'a été jusqu'à présent traitée que superficiellement dans les cours entiers d'Anatomie, ou de Chirurgie, ou dans quelques opuscules très-abrégés. Enfin un nombre de figures gravées avec foin qui seront inférées aux endroits nécessaires, serviront encore à donner des notions plus touchantes du manuel, & faciliteront son exécution. Aussi je suis persuadé que ce traité sera trèsutile, non feulement aux Chirurgiens de toute espece ; mais encore à tous les malades, qui auront besoin du fecours de cette Chirurgie : en un mot, j'estime qu'on a lieu de féliciter notre fiécle de ce qu'outre les excellens cours de Chirurgie & d'Anatomie dont le Public a été gratifié par des Chirurgiens célebres, il se trouve encore des particuliers qui, s'étant dévoués à une seule partie de la Chirurgie, veulent bien publier sans réserve le progrès qu'elle a fait entre leurs mains ; puisque c'est le moyen de porter un Art si utile à sa plus haute perfection.

A Paris ce 29 Mars 1724. Signé, DE VAUX.

APPROBATION

De Monsieur Tartanson, Chirurgien-Juré de Paris, & ancien Prévôt de sa Compagnie.

IL manquoit à la Chirurgie une partie qui cependant ne lui étoit pas moins nécessaire que toutes les autres, qui ont été persectionnées avec tant de soin. M. Fauchard vient de la donner cette partie, en mettant au jour son Traité sur les dents, que j'ai trouvé contenir les explications les plus claires, les opérations les plus sûres, les remedes les meilleurs & les réslexions les plus judicieus. Par cet excellent Ouyrage cet Auteur rend notre Art complet; & pour lui en marquer ma reconnoissance, je lui donne ce témoignage.

A Paris ce 21 Mai 1728.

Signe, DR VAUX.

plus commodes & photoslasquand Pinyentina rescribilieur estarma las-

auda at a column mar A pour jetrog ab

(383)

APPROBATION

De Monsieur Duplessis, Chirurgien Juré à Paris.

Les maladies des dents, quoique fréquentes & en si grand nombre, faisoient attendre depuis long-tems que quelqu'un par ses propres Observations pût donner des préceptes & des régles pour remédier à ces maladies. C'est ce que M. Fauchard faie excellemment dans le Livre qu'il a composé, intitulé : le Chirurgion Dentifte, où les Réflexions sont si judicieuses, les conséquences si bien tirées, & les remédes si sûrs, qu'il y auroit de l'injustice à ne pas applaudir à un Ouvrage aussi utile, aussi nécessaire, & qui manquoit à la Chirurgie. C'est le témoignage que je ne puis me difpenser de rendre au Publc.

A Paris le 26 Mai 1728.

Signé Duplessis.

APPOBATION

De Messieurs Sauré & de Gramond, Chirurgiens-Jurés à Paris.

LE Livre que M. Fauchard a composé touchant la structure des dents, le moyen de les conserver, la méthode d'opérer & de remédier à leurs maladies, est l'ouvrage le plus complet qui ait paru sur cette matiere. On y trouve une exacte théorie & une pratique confirmée par un grand nombre de cures & d'observations, qui sont les fruits d'une longue expérience accompagnée d'heureux succès, dont nous avons été les témoins oculaires en plufieurs occasions. C'est la justice qui est due à l'Auteur, & le jugement que nous portons de son Traité, que nous avons lu avec beaucoup d'attention.

A Paris ce premier Juin 1728.

Signé Durressis.

Signé, SAURÉ. DE GRAMOND.

APPROBATION

De Monsieur Laudumiey, Chirurgien Dentiste de Sa Majesté Catholique Philippe V. Roi d'Espagne.

JE m'intéresse trop à ce qui peut être avantageux au Public, pour ne pas lui témoigner par la présente Approbation que je n'ai rien vu de plus parfait sur tout ce qui peut concerner les dents, que le Livre que M. Fauchard a composé. J'y trouve beaucoup de réflexions & de découvertes sur notre Art, qui sont auffi sensées & aussi utiles que nouvelles. Le titre de Chirurgien Dentiste qui est à la tête de cet Ouvrage, est foutenu par tout ce qu'un génie heureux, une grande attention & un travail assidu pouvoient rassembler de connoissances. L'expérience que j'ai dans la profession de l'Auteur, fait que je rends justice avec un extrême plaisir à l'excellence du Traité qu'il a produit, & qu'il donne avec un défintéressement très-louable & très-rare.

A Paris ce 9 Juin 1728.

Signé, LAUDUMIEY.

Tome 11.

T.

TABLE

DES MATIERES, contenues dans le premier & second Volumes.

A

A BSCES qui arrivent aux vaisseaux ou à la cavité des dents. Sentiment d'Hémard sur ce sujet, & remarques de l'Auteur, tome I, pag. 174 & suivantes.

Agacement des dents. D'où il provient, ses dissérences, sa guérison, tome I, pages 129 &

138 jusqu'a 142.

Alimens. Quels font ceux qui font préjudiciables aux dents, pag. 65. Qu'il n'en faut point mâcher, casser ou couper de trop durs avec les dents, &c. pag. 67. Alimens trop chauds ou trop froids nuisibles aux dents. Quelle en est la cause, tome I, pag. 69. 70.

Alvéoles. Leur construction, leur figure & leur usage, pag. 4. Leur division en autant de loges que les dents ont de racines, pag. 11. Leur ressort & trois choses qui en proviennent, pag. 16. Leur formation dans le fœtus, tome

I, page 26.

Alan. L'esprit en est dangereux pour les dents, s'il est employé seul & sans précaution, tome I, pag. 72.

Arteres des dents, leur origine, route & décharge, tome 1, pages 22 & 13.

largerie sais de plus de reviene e fece bies. BATLLON en coulisse & en forme de coin-Sa figure, son usage & la maniere de s'en

fervir, tome I, pages 213 & suivantes.

Baume de seu M. Helvetius, propre à mondisser, déterger & guérir les ulceres scorbutiques, & arrêter l'hémotrhagie des gencives,

tome I, pages 272. 273.

Bec-d'ane. Sa description, pag, 6. 7. Maniere de s'en servir pour ôter le tartre, tome II, pages 17 & suivantes.

Bec-de-perroquet. Sa description, à quoi il

est propre, page 7. 8. Comment on s'en sert pour ôter le tartre, tome II, pag. 19. 20.

Brosses dangereuses pour les dents, tome I,

pages 73 . 74 .

Burin à trois faces. Sa description, à quoi it est propre, pag. 8. 9. Maniere de s'en servir, tome II, pag. 20. 23.

ANIF à tranchant convexe. Sa description, pag. 9 & 10. Maniere de s'en servir, tome

II; pages 20. 24.
Canines. Leur situation, leur nombre, leur figure & leur usage, pag. 6. Leur racine, pag. 9 & 10. Quand les premieres paroissent, pag. 31. 32. Quand elles tombent, p. 33. Avec quels instrumens elles se tirent, tome 1, pag. 204. Carie des dents. Premiere maladie qui travaille

à les détruire, pag. 118. Qu'il y en a de plu-fieurs especes. Leur énumération & leurs dif-férens caracteres, pag. 118 jusqu'à 121. Qu'elle

produit divers effets suivant les parties des dents qu'elle attaque, pag. 121. Age auquel la carie fait le plus de ravage, pag. 122. Ce qui produit cette maladie, ses causes exterieures & intérieures, p. 142 jus. 145. Maux de tête, fievre, &c. qui l'accompagnent, & son progrès, p. 145. Carie seche, ce que c'est, page que les autres os. Pourquoi, p. 147. Qu'elles se conservent long-tems, quand elles ont été limées, ruginées & plombées, p. 147 & 148, Objection sur ce sujet, & réponse, pag. 148. Quelles dents sont plus snjettes à se carier, page 149. Pourquoi une dent étant attaquée de la carie, sa pareille se carie aussi de l'autre côté, p. 149. Définition de la carie, ses diverses causes & essets, &c. p. 142 jusqu'à 150. Qu'il faut faire diverses opérations, &c. quand la carie a découvert la cavité d'une dent, p. 154 & 155. Que dans cette maladie les remedes de Charlatans ne réuflissent jamais par eux-mêmes; que leur succès apparent vient d'ailleurs. Diverses façons dont les empyriques prétendent guérir, p. 155 & fuivantes. Valfava cité à ce sujet, 157. 158. Pratique d'un Turc, dont les suites étoient peu heureuses , p. 158. Citation de Brantôme sur le même sujet, p. 158. 159. Sentiment d'Hémard sur les prétendues guérifons extraordinaires, & remarques de l'Auteur, p. 159, 160. Moyens de guérir la carie. Erreur de M. Dionis à cet égard, 161 jusqu'à 164. La douleur que cause la carie. Ce qu'il y faut faire, p. 200 & suiv. La carie des dents cause des tumeurs & époulis. Façon d'y remédier , p. 249 & 250. Prudence qu'on doit avoir à l'égard de la carie des mâchoires. Remedes, & ce qu'il y faut pratiquer , p. 253 &

DES MATIERES. 189

fuivantes Les caries des dents & les fluxions causent souvent des abscès qui s'étendent jusques aux parties voisines, & sont de cruels ravages. Machines que l'Auteur a inventées pour remédier à ces ravages, & dont il donnera l'explication dans la suite, tome I, p. 282 & suivantes.

Carie des dents. Ce qu'il faut faire lorsque les trous cariés sont trop petits pour en ôter la carie & les plomber. Différentes situations où doit être le Dentiste pour enlever la carie, & ce qu'il faut qu'il fasse quand les caries sont trop larges & trop superficielles pour y mettre du coton ou du plomb, tome II, p. 56, jusqu'à

Cautériser les dents. Combien de fois on doit appliquer le cautere actuel, suivant la largeur & la profondeur des caries, & instrumens dont on se sert, p. 80. 81. Maniere de se servir de ce cautere pour les caries des dents incifives, canines & petites molaires de la mâchoire inférieure, p. 81. 82. Pour l'extrémité des couronnes des grosses molaires du côté droit & du côté gauche de la mâchoire inférieure, ou leur surface extérieure, p. 82. Douleur des dents incisives & canines, facile à calmer par le cau-tere actuel, p. 83. Maniere de cautériser l'ex-trémité des dents incisives & canines, des petites & groffes molaires du côté droit & du côté gauche de la mâchoire supérieure, p. 83 84. Comment on cautérise les surfaces intérieures de ces dents, les surfaces extérieures des molaires du côté droit, la surface extérienre des incisives & des canines, & les surfaces extérieures des molaires du côté gauche, P. 83.84. Usage d'une plaque, quand on cautérise les dents, fort recommandé, sa forme R 3

& la matiere dont elle doit être, p. 82 & fuiv. Ce qu'il faut faire, quand la carie des dents ne se guérit pas par le cautere actuel, tome II, p. 85.

Chairs de pourceau, autres viandes & poisfons salés, nuisibles aux dents, tom. I, p. 65. Citron, l'esset de son jus sur les dents, tome

I, p. 72.
Conformation vicieuse des dents, ses suites fâcheuses à cause de l'opération, tom. I, p. 130.
Confervation des dents. Elle dépend en partie du soin de les faire visiter, p. 3. 4. Combien elles sont précieuses. Le regret qu'on doit avoir de les ôter. Louanges que méritent ceux qui savent les conserver & les réparer, tome II, pages 200. 201.

Couleur des dents. Ses divers changemens. Comment il faut la rétablir. Précautions qu'il y faut prendre, tome I, p. 127 & 128.

Couronne. Nom donné au corps de chaque dent. Il convient proprement à celui des mo-

laires. Pourquoi, tom. 1, p. 7.

Crochet en Z. Sa description, pages 10 & fuivantes. Maniere de s'en servir pour enlever le tartre, tom. II, p. 21 & 24.

Curedents de métaux, les épingles, la pointe d'un couteau préjudiciables aux dents. Pourquoi. Quels sont les meilleurs, tome I, p. 67.

D

Dichaussoir, fon ulage & fa defcription, tome II, p. 130 & fuiv.

Dents. Leur structure. Citations de plusieurs Auteurs sur ce sujet, p. 2 Leur situation, leur nombre quelquesois différent, leur diversité, leurs sigures, leurs parties, leur arrangement, DES MATIERES.

leurs fonctions , leur naiffance, p. 3 juf. 9. Dent surnuméraire, p. 3. Dents composées de deux ou trois germes , p. 13 & fuiv. Dent née entre les racines de deux autres, p. 14. Dent molaire composée de deux autres unies par leurs racines, p. 14. 15. Enchassement des dents, p. 16. Pourquoi la machoire inférieure qui est très-épaisse au-dessus de sa base à 30 & 40 ans, devient fort étroite dans la vieillesse en ce même en-droit, p. 16. 17. Pourquoi une dent remise dans son alvéole, s'y raffermit, ibid. Pourquoi les dents qui n'en ont point d'opposées, semblent plus longues que les autres, p. 16. 18. Dents comparées aux leviers. Pour quelles rai-fons, p. 19. Cette conformité les rend plus fermes & plus difficiles à tirer, p. 19 & 20. Inégalités au colet des dents. Leur utilité, p. 20. D'où lesdents reçoivent leurs nerfs, leurs arteres, leurs veines. Routes de ces nerfs, arteres & veines, leurs divers paffages & divisions. Décharge de ces dernieres, p. 21 & suiv. Les dents sont composées de deux substances. Quelles elles sont, leur nature & leur description, p. 23 & suiv. Dents. La matiere dont elles sont formées, membrane qui les renferme , vaisseaux dont cette membrane est parsemée, suc que donne cette matiere ou germe , lequel fuc s'oflifie, & s'appliquant intérieurement couche sur couche, prouve que l'émail de la dent étant la partie la plus extérieure, il est le premier forme, p. 27 & fuiv. Sentiment de plusieurs Anatomistes, contraire à celui ci-dessus. Observations des deux savans qui résutent ce dernier, p. 29. Accroissement de la deux, circonstances à cet égard. Trois dispositions requises pour la for-tie des dents. Que les dents de rikais sont long-tems sans pouvoir sortir. Pourquoi, p. 30.

31. Ages différens où elles percent les unes après les autres. Tems différens de la chûte des premieres pour faire place aux secondes, p. 31 & suiv. Dents de lait ont des racines bien formées quand elles ne sont pas prêtes à tomber. Sentiment opposé. Que l'on ne sair point comment ces racines se détruisent, page 33. Qu'il le faudroit savoir pour rendre raison de la chûte des dents de lait, p. 34. Sentiment d'un nouvel Auteur sur ce sujet. Résutation, p. 34 & fuiv. Impression qui se voit à la racine de la dent de lait. Ce qu'on en doit penser, p. 35. 36. Etat des dents à leur chûte & à leur renouvellement, p. 37. Sentimens d'Hémard sur leur formation , p. 37 & fuiv. Cas fingulier qui arrive lorsqu'une pre-miere dent resiste à la pression de la seconde, p. 40. Dents de lait qui ne se renouvellent jamais, &c. p. 40 & 41. Maladies que les dents de lait causent à leur sortie, page 45 jusqu'à 49. Pronostic d'Hippocrate sur les dents de lait à leur fortie, p. 50 & 51. Dent ceil-lere Fausse opinion sur son extraction, pag. 59 & 60. Dents. Leur utilité & avis, sur ce sujet & sur la nécessité de les conserver, pag. 60 jusqu'à 63. Régime pour leur conservation, page 64 jusqu'à 70. Opiats, poudres, liqueurs, &c. pour nétoyer & blanchir les dents, & pour raffermir les gencives. Quels font ceux qui nuisent & ceux qui sont convenables, p. 71 jusqu'à 99. Causes générales des maladies des dents, des alvéoles & des gencives, soit que ces causes soient intérieures, Soit qu'elles soient extérieures, p. 99 juqu'à 105. Situations différentes des dents. Description de leurs parties. Noms qu'on doit leur donner, p. 185 jusqu'à 188. Dent qui s'oppose

DES MATIERES. 397

à la sortie d'une autre, qui est difforme, nuifible ou cariée, doit être ôtée, p. 194. Qu'il ne faut point ôter les dents de lait, à moins qu'elles ne soient disposées à tomber, ou qu'il ne se rencontre quelque cas indispensable. Pour-quoi, p. 194. 195. Erreur de ceux qui de deux dents mal arrangées dans la bouche d'un enfant, dont l'une est tortue & l'autre droite, choisissent la tortue pour l'ôter, p. 196. Dent de lait prête à tomber, dont la couronne fut tirée par un Coutelier, qui ayant cru devoir encore tirer sa racine, emporta la dent qui devoit succéder à la premiere; & remarques sur le malheur de ceux qui tombent entre les mains des mauvais Opérateurs , p. 196 & Suiv. Regle pour ne pas se méprendre en tirant des dents de lait pour d'autres, p. 198. 199. Pour quel fujet on doit ôter une dent mal arrangée, & quatre raisons pour ôter une dent qui est cariée, de façon que l'on ne peut y remédier, tome I, p. 199. 200.

Dents. Les moyennes ou les petites ornent davantage, sont plus de durée & plus fermes que

les longues, &c. tome 11, p. 25. 26,

Dents artificielles. Matiere dont elles doivent être faites, p. 215. 216. Ce qu'il faut faire quand on veut mettre une dent humaine à la place d'une autre, p. 216. 217. Qu'on en doit faire autant pour les dents d'animal qu'on veut fubstituer, p. 217. Ce qu'on doit observer quand l'intervalle qui doit recevoir la dent postiche, est plus large qu'il ne doit être, p. 217. Ce que l'on fait avant que d'attacher & pour attacher une dent postiche, p. 217. 218. De quel fil on doit se servir pour l'attacher; que le cordonnet de soie écrue produit de mauvais esses, & que lorsque les gencives & les racines sur

95 TABLE

lesquelles on veut mettre des dents naturelles; font assez fermes pour ne pas s'affaisser sous leurs poids, le fil d'or est plus convenable. Quel doit être ce fil d'or, p. 218 & suiv. Comment on applique & ajuste une piece composée de deux, trois, quatre dents humaines. Comment on ajuste une piece de cinq ou six dents naturelles. Qu'on doit employer une petite lame d'or ou d'argent pour les soutenir, quand elles passent le nombre ci-dessus. Comment on emploie cette lame, p. 220 jusqu'à 224. Maniere d'ajuster une dent artificielle sur une racine, p. 224 Qu'on doit l'arrêter avec un tenon, quand la carie a trop élargi le canal de cette racine, & que ses rebords sont encore solides, p. 224. 225. Ce qu'il faut faire quand la carie a pénétré jusqu'à la cavité de la racine sur laquelle on veut mettre une dent à tenon , page 225 jufqu'à 229. Quand on ne peut affez élargir le canal des racines des dents, sans déconvrir leurs parries sensibles, p. 230.231. Quand l'espace où l'on veut mettre une dent est plus large qu'il ne doit l'être, p. 231. Dents attachées avec des tenons & le fil d'or, tiennent mieux que les autres, p. 231. Incisives & ca-nines plus faciles à attacher avec des tenous que les molaires. Pourquoi, p. 231. 232. Plus aisées à attacher à la mâchoire supérieure qu'à l'inférieure. Pourquoi , p. 232. Ce qu'on doit faire, lorsqu'on veut remplir un ou deux espaces qu'occupoient les dents , p. 244. 245. Comment il faut percer les pieces trop courbées, p. 245. 246. Maniere d'attacher les dents artificielles, Iorsqu'il n'y a dans la bouche que les dernieres molaires, p. 246. Comment doivent être percées les pieces qu'on veut placer à l'une ou à l'autre machoire qui n'a de chaque côté qu'une

DES MATIERES. 39

ou deux grosses molaires, 246 247. Ce qu'on fait, quand il n'y a qu'une petite ou grosse molaire d'un seul côté de la mâchoire capable de soutenir les dents artificielles destinées ou pour la mâchoire insérieure ou pour la supérieure, p. 247. É 248. Quand il n'y a que la dernière grosse molaire d'un seul côté à laquelle on puisse les attacher, p. 248. Maniere d'attacher une pièce entière de dents artificielles, lorsque l'une ou l'autre mâchoire n'a qu'une, deux ou trois dents, p. 249 jusqu'à 252. Quand on peut l'attacher aux dents incisives de la mâchoire supérieure, p. 251. 252. Quand il ne se trouve aucune dent convenable pour l'y attacher, p. 252. jusqu'à 255. Mauvais essets produits par l'abus de percer les gencives pour y suspendre une piece osseuse, p. 289. Exemple à ce sujet, tome 11, p. 290.

Dents tortues, mal arrangées & luxées, Les dents de lait peuvent causer ces accidens, aussincisives & les canines plus sujettes à cette difformité que les molaires, p. 87. 88. Ce qu'il faut faire en ces cas, p. 92. 93. Ces dents percent souvent les levres & les joues, & y produisent der ulceres, p. 93. Ce qu'il faut faire avant que de redresser les joues, & y produisent der ulceres, p. 93. Ce qu'il faut faire avant que de redresser les dents, p. 93. 94. Dents des jeunes gens, plus aisées à redresser que celles des adultes. Pourquoi, page 94. 95. Moyens de redresser les dents avec du fil ou de la soie, quand elles sont penchées en dehors ou en dedans, p. 95. 96. Avec une lame d'or ou d'argent, le fil n'y suffisant pas, p. 96 jus. 99. Avec le fil seul quand elles sont penchées de coté, & un peu croisses sur les autres, p. 99. 100. Les dents penchées de côté, sans perdre le niveau des deux surfaces des dents

TABLE

droites voifines , p. 100. 101. Une dent inclinée en dehors, ou en dedans, qui se trouve à côté d'une ou de plusieurs dents penchées seulement de côté, p. 101. 102. Les deux inci-fives du milieu, lorsqu'elles sont penchées l'une d'un côté, l'autre de l'autre, ou que quelquesunes de leurs voifines sont aussi penchées, p. 101. Ce qu'il faut faire lorsqu'il se trouve de grands intervalles entre les incifives & les canines. Différentes causes de ces intervalles, p. 103: Quand il se trouve des dents penchées qui ne peuvent être remises en place, faute d'espace p. 103. Difficulté de redresser avec la lame & le fil, les dents des personnes avancées en âge. Moyen de le faire, p. 104. Usage du pélican & de la maniere de s'en servir à redresser les dents, tant du côté droit que du côté gauche, p. 104 & fuivantes. Difficulté de redresser les grosses molaires quand elles sont penchées naturellement, p. 106. 107. Elles se redressent comme les autres, quand elles sont penchées par une chûte, ou par quelque coup violent, p. 107. Maniere de redresser avec le pélican les petites molaires, soit à droite, soit à gauche, . 107 & 108. Les dents de la mâchoire inférieure penchées en dedans & sur le côté, se portant sur la face intérieure des dents droites voisines. Situation où doivent être le sujet & le Dentiste, p. 108 & 109. Méthode qui doit être suivie en quelqu'endroit de la mâchoire que soit située une dent de cette espece qu'on veut redresser, & circonstances à observer, p. 109 & 110. Ce qu'il faut faire pour remettre dans leur ordre naturel, les dents dont les parties latérales sont tournées d'un côté en dehors & de l'autre en dedans, soit qu'elles soient droites, soit qu'elles soient penchées. Situa-

tion du sujet & du Dentiste, p. 110 & suiv. Précautions qu'il faut garder dans toutes ces opérations, & imprudence à cet égard d'un Dentiste alors garçon de l'Auteur, p. 112 & 113. Défaut des pincettes garnies de buis, dont se servent les Dentistes pour redresser les dents, p. 113. 114. Ce qu'il faut faire après avoir redresse les dents, & qu'elles seront soutenues par des fils. Lotion pour les tassemir, p, 114. Ce qu'il est à propos de faire, quand par quelque coup violent, ou un grand essort, les dents sont penchées, ou sorties de leurs alvéoles, & si l'alvéole & la gencive ont été déchirés, tom II, p. 114 & suiv.

Dentier supérieur complet. Qu'on peut mettre une piece entiere de dents artificielles à l'une & à l'autre mâchoire, quoiqu'il n'y ait ni dent ni racine. Ce qu'il faut faire pour y réussir, p. 259. 260. Une piece de dents artificielles est plus nécessaire à la mâchoire inférieure qu'à la supérieure. Pourquoi. Comment on doit l'ajuster , p. 260 & 261. Elle tient bien à la mâchoire inférieure, & ne peut tenir à la supérieure, à moins qu'il n'y en ait une semblable à l'inférieure, ou du moins quelques dents naturelles, p. 261. Machine qui s'ajuste à la mâchoire supérieure, & sert comme les dents naturelles. Ce qu'il faut observer pour la faire, p. 261. 262. Lames d'or ou d'argent qui s'ajusteur à la mâchoire institute. qui s'ajustent à la mâchoire inférieure, pour soutenir la piece supérieure, p. 262. 263. Avances qui doivent être jointes à chaque extrémité du cercle extérieur. Leur figure & leurs proportions, r. 264. 265. Description de la piece de dents artificielles qui doit être à la mâchoire supérieure, p. 265. 266. Maniere d'assembler la piece supérieure & l'inférieure, p. 266. 267. Ce qu'il faut faire avant que de l'introduire dans la bouche, de l'y placer & de l'en ôter, p. 268 & fuiv. Avantage qu'a le dentier inventé par l'Auteur sur les ressorts de baleine dont on se servoit, p. 270 & 271. Maniere de conserver l'élasticité des ressorts de ce dentier, p. 271. Comment doivent être fes demi - cercles & fes lames, quand il ne reste que cinq ou six dents à la mâchoire inférieure, p. 271 & 272. Maniere de l'attacher quand il se rencontre quelques dents isolées sur les côtés de la mâchoire inférieure, tome II, p. 272.

Digestif & autres remedes propies à panser

une plaie, tome I, p. 478 & 479.

Double dentier. Nécessité de s'en servit quand les deux mâchoires sont dégarnies de dents, p. 276. Comment les deux pieces qui le composent, s'assemblent, p. 276 & Suiv. Comment doivent être les ressorts. Maniere de les attacher, p. 278 & fuiv. Comment on introduit cette double piece dans la bouche, tome II, p. 280.

Douleur des dents, quoiqu'elles ne soient point cariées, d'où elles proviennent. Ce qu'il y faut faire , p. 130. 131. Divers sentimens fur leur sensibilité ou insensibilité. Quel est le plus plausible, p. 135. 136. Douleurs des dents de plusieurs sortes, p. 136 & suiv. Plusieurs remedes qui les appaisent, p. 165 jusqu'à 169. Douleur qui accompagne la sortie des dents, est une maladie des gencives , tome I , p. 220.

Drap dangereux pour les dents, tome I, pages 73. 74.

extincted their control of the family and the first of th

E

A U desticative, aftringente & rafraschissante de l'Auteur , laquelle raffermit les gencives , calme les inflammations qui y sont causées par des affections scorbutiques, & fortifie les dents. Son usage, p. 91 92. Eau spiritueuse, dessicative, balsamique & anti scorbutique de l'Auteur contre une grande partie des maladies de la bouche, ses qualités & son usage, p. 92 jusqu'à 99. Eau tiede bonne pour nétoyer les dents. Qu'on fera bien d'y mêler une quatrieme partie d'eau de-vie , tome I , p. 74.

Efforts faits avec les dents, leur sont très-

nuifibles , tome I , p. 67.

Elévatoire ou levier : sa description , p. 145

& fuiv. Ses défauts, tome 11, p. 148. 149. Email des dents. Son épaisseur, sa dureté & sa blancheur, le tems de sa formation & de sa décadence. Remarques de M. de la Hire, sur les filets dont il est composé. Autres remarques. Quoique l'émail soit usé, la dent ne périt pas pour cela. Ses fibres usées ne se réparent point: accidens qui en surviennenr, p. 23 jusqu'à 26. L'émail des dents est le premier formé, tome I, p. 28.

Email des dents , taches des couleurs différentes qui s'y rencontrent. En quel cas on ne doit pas s'opiniatrer à les détruire, page 33. Comment quelques Dentistes font éclater l'émail en voulant retrancher de la longueur d'une dent avec des pincettes incifives. Précaution nécessaire pour éviter un pareil accident, tome 11, pages

Emailler les dents. Difficulté de trouver des matieres émaillées dans toute leur étendue, pour faire des dentiers, p. 283. Email artificiel. Il peut imiter celui des dents & la couleur des gencives, p. 284. Ce qu'il faut faire pour émailler une piece de dents artificielles, p. 284. 285. Ce que l'émail leur doit pratiquer pour imiter des dents humaines, p. 286. Comment on répare avec l'émail les gencives consumées ou affaissées, p. 286. 287. Ce qu'il faut obferver pour émailler la lame qui fert au dentier artificiel, & pour l'assujettir, p. 287. Ce qu'on doit faire quand on veut que la lame émaillée ne couvre pas toute la longueur de la face extérieure de la piece, p. 287. Forme que les denrs émaillées doivent avoir, p. 287. Maniere d'appliquer sur les gencives & d'y afsujettir les pieces émaillées, p. 288. Comment on répare les désauts du dentier artificiel, dépourvu de son émail naturel, p. 288. Avantages de l'émail employé aux dents artificielles, tome H, p. 288.

Embarras des ressorts de baleine, des charnieres & des ressorts à boudin, qu'on employoit avant les machines trouvées par l'Auteur, tome

II, p. 281. 282.

Emplatre pour les maux de dents, tome I.

p. 165.

Enfans. Quand on leur coupe des excroiffances de gencives, l'évacuation du fang les guérit, p. 24. 25. Quand ils ont des dents trop grandes, il faut fouvent les leur limer, tome 11, p. 27.

Eponge fine , propre aux dents , some 1 ,

page 74.

Epoulis, ou excroissance charnue qui survient aux gencives, ses deux especes, leurs causes, leur attache & leur figure, p. 227 jusqu'd 230. Comment les emporter, p. 230 & suiv.

Cure de cette maladie après l'opération, tome

1, p. 232 jusqu'à 236.

Equarrissoir, sa description, son usage. Observations à faire sur cet instrument, tome II,
p. 225. 226.

Erosion des dents, tant de lait que des secondes. Sentiment d'un nouvel Auteur sur cette maladie; celui de M. Petit bien plus judicieux, p. 58. 59. Erosion de la partie émaillée des dents. Ce que c'est. Comment il fauty remédier, tome I, p. 127.

Excroissances des gencives. Leurs différentes especes, leurs causes, comment il faut y remédier & y opérer, tome I, p. 220 jus. 227.

F

F E M M E S groffes. Qu'on peut opérer sur leur bouche sans risque, p. 60. Elles sont sujettes aux douleurs des dents. Pourquoi, p. 101. 102. Précautions qu'il faut prendre pour leur ôter des dents cariées, tome I, pages 202 & suiv. Fistules qui arrivent aux geneives. D'où vient leur nom, p. 260. Leurs causes, leur définition, p. 261. Ce qu'il faut faite pour leur guérison, tome I, p. 261 jus. 264.

Fluxion sur les dents. Quelle en est la cause, p. 137 & 138. Avis sur ce mat, & ce qu'on doit y faire, tome I, p. 200 & suiv.

Fluxions qui surviennent aux gencives & aux joues; après qu'on a ôté une dent. Comment il faut y remédier, tome II, p. 199 & 200.

Fomentation pour arrêter le gonflement des gencives & les fortifier, tome I, p. 225.

Foret à ébiseler, ses proportions, page 54-55. Maniere de s'en servir austi-bien que des rugines recourbées, ou des petites alenes, tome II, p. 56 jusqu'à 60.

Foret pour fabriquer des dents artificielles, Sa description, tome 11, p. 236 & suiv.

Fouloirs introducteurs, au nombre de deux, & le fouloir en équerre. Leur usage, tome 11, p. 66. & fuiv.

Fractures des dents. En combien de sens elles se fracturent, & à quelle occasion, pages 122. 123. Que leurs parties fracturées ne se réunissent jamais. Pour quelle raison, p. 123. Opérations qu'on peut néanmoins y faire, tome I, p. 124.

Froid & chaud consécutifs, nuisibles aux dents. Pour quelles raisons, tome 1, p. 69,

70 & 103.

G

GARGARISME de feu M. Helvetius pour les mans de bouche dans le scorbut, tome I,

P. 273. 274.

Gencives. Ce qui les compose & leur usage;
p. 4. Leur ressort & celui des alvéoles produisent trois dissérens essers. Quels ils sont,
p. 16. Leur état dans le sœtus & dans la suite,
p. 26. 27. Les maladies des gencives, & remedes, p. 133 & p. 220 jus. 285. Leur substance, leur situation, leurs adhérences; qu'elles sont unies entr'elles dans les enfans; leur usage,
& quel ornement elles procurent; tome I, p.
216 & suiv.

Gencives. Ce qu'il faut faire, lorsque le tattre en a détaché une partie, & les a rendues gonsées & molles, tome II, p. 24 & 25.

Germes des dents. Observations à ce sujet,

p. 88 & 89. Exemples singuliers, p. 13 & fuiv. Nature du germe, & la maniere dont il produit la dent. Sentimens opposés à cet égard, tome I, p. 27 & suiv.

Gratoirs, ou especes de tugines, pour fabriquer des dents artificielles. De combien de sortes, & leur description, tome II, p. 238 & suivantes.

of saliens H son some record

HÉMORRHAGIE. Opérations & remedes pour l'atrêter, p. 305 & fuiv. p. 315 & fuiv. p. 322. & fuiv. Imprudence d'un Garçon qu'avoit l'Auteur, laquelle causa une grande & longue hémorrhagie, p. 325, 326. Remedes qu'on lui auroit enseigné, s'il avoit pris conseil, p. 326. 327. Autre hémorrhagie, & opération, tome

1, p. 447.

Hémorrhagie qui peut survenir en ôtant une dent ou une racine. Maniere de l'arrêter, p. 194.
195. Eau styptique. Maniere de s'en servir, p. 195 & f. Autre eau styptique de M. Lémery, p. 197. 198. Hémorrhagie causée par l'extraction d'une dent dont le volume étoit énorme, ou dont l'écartement des racines étoit fort grand, &c. presque insurmontable & mortelle. Pourquoi, Ce qu'il faut faire dans un tel cas, tome II, p. 158 & 199.

Huiles de girosse ou de canelle, ce qu'en pense l'Auteur, tome I, p. 175 & 176.

I

JAUNISSB très-contraire aux dents, some?

Incisives. Leur nombre, leur description à leur usage, p. 5 & 6. Leur racine, p. 9 & 10. Quand les premieres paroissent, p. 31. 31. Quand ces premieres tombent, p. 33. Elles percent plutôt que les canines. Pourquoi, p. 50. Avec quels instrumens elles se tirent, tome I, p. 204.

Injection spiritueuse, dessicative & vulnéraire pour bassiner une plaie, tome I, p. 447.

Injures du tems causent des rhumes & des catarres qui offensent les dents, les alvéoles,

les gencives, &c. tome 1, p. 103.

Infrumens de fer ou d'acier. Démonstration de l'erreur de ceux qui les croient préjudiciables aux dents, p. 1. 2 & 3. Le nombre & le nom de ceux qui sont nécessaires pour nettoyet les dents, p. 5 & 6. Comment ils doivent être faits. Nécessité d'en avoir plusieurs de la même espece, soin de les bien laver & affilet, p. 12 & suiv. Instrumens qui servent à ôtet les matieres des dents cariées. De combien d'especes. Leur description, p. 54 & suiv. Instrumens qui servent à plomber les dents. De combien d'especes. Leur description, p. 66 & suiv. Instrumens pour cautériser les dents. De combien de sortes. Leur description, p. 80. 81. Instrumens pour redresser les dents, p. 93. Instrumens pour ôter les dents. De combien d'especes, & maniere de s'en servir, p. 130 jus. 149. Instrumens qui servent à fabriquer les dents aitissicielles. Leurs noms &

DES MATIERES. 405, leur description, tome II, pages 235 jus-

Libration street street

Légumes, tels que les choux, les poreaux, les ciboules, les navets, les pois verds, préjudiciables aux dents, tome I, p. 65.

Lime. Son usge est quelques dangereux,

tome I, p. 132.

Lime recourbée, propre à séparer les dents du fond de la bouche. Sa description & conditions qu'elle doit avoir, tome II. p. 21

ditions qu'elle doit avoir, tome II, p. 31.

Limes pour limer les dents. Leurs différentes especes, & la description de huit sortes delimes, p. 38 & suiv. Ce qu'il faut faire pour qu'elles ne soient pas trop froides contre les dents, & en détacher la limaille, p. 41. Maniere de s'en servir en divers cas, tome II,

P. 4t jus. 48,

Limes pour fabriquer des dents artificielles.

De combien de fortes tome II n. 226.

De combien de sortes, tome II, p. 235.

Limer les dents. Pour quelle cause cette opération se doit faire, p. 26. Elle est dangeteuse sur seuse personnes, moins périlleuse sur les personnes avancées en âge. Quelles précautions elle demande, p. 26 & suiv. & p. 94. Qu'il est très nécessaire de limer les dents qui se carient par leurs parties latérales, p. 29. Qu'il faut être très réservé à séparer les dents incisives inférieures. Pour quelle raison, p. 29. Erreur des Dentistes qui, en séparant les dents, ne croient pas pouvoir ôter la carie 2 autrement qu'avec la lime, & qui l'emploient

406

en toute occasion , p. 30. Autre erreur de ceux qui pour ménager les dents, n'y font qu'une pet te separation , y laissant la plus grande partie de la carie, p. 30. Comment on évite ces deux extrémités, p. 30. 31. Quand on fépare des dents à cause d'une carie, il ne faut se servir que d'une lime taillée d'un seul côté, quand on n'a pas la main sûre, p. 31. Ce qu'il faut faire quand les dents sont sujettes à se rapprocher après avoir été séparées, &c. p. 31. 32. Lorsque les dents molaires sont gâtées jusqu'auprès de leur cavité, p. 32. Et à l'égard des canines & des incisives, page 32. Qu'il faut se servir de la lime quand les dents sont tournées de côté, couchées, croisées, hérissées, fillonnées, trouées & tachées, p. 32. 33. Quelles dents peuvent être diminuées avec la lime. Comment on doit s'y prendre, p. 34 jus. 37. Sentiment de M. Dionis sur l'inutilité de diminuer les dents trop longues, auquel il ne faut pas s'attacher, p. 36. Ulceres que peu-vent causer les dents qui blessent la langue, les levres ou les joues, quand elles ne sont pas limées. Exemple à ce sujet, p. 37. & 38. Nécessité de diminuer les dents chancelantes & plus longues que les autres , p. 46. Maniere d'en vaincre la difficulté, p. 46 & 47. Mauvaise façon de limer les dents que quelques uns pratiquent, & la figure qu'on doit leur donner, r. 47 & 48. Qu'on peut racourcir les dents avec les pincettes incifives ou tranchantes, quand il est difficile de les limer, tome II, P. 48. 42.

Lymphe viciée. Elle cause des maladies aux

dents, tome I, p. 99. 100.

Linge. Il est pernicieux pour les dents, &

détruit les gencives, tome I, pages 73. 74.

Liqueur pour nettoyer & blanchir les dents.

Maniere de s'en servir. Précaution à cet égard,
p. 80. 81. Autre liqueur pour le même usage,
tome I, p. 81.

Lotion très - convenable pour raffermir les gencives & corriger la mauvaise haleine ou puanteur de la bouche. Son usage & précautions nécessaires avant que de s'en servir, p. 88 & fuiv. Autre lotion pour le même sujet, p. 90. 91. Lotion bonne pour les érosions & les ulceres des gencives, quand ils ne font pas suivis de fâcheux symptômes, p. 258. 259. Lotions pour bassiner les gencives gonflées & scorbutiques, & remedes dont on doit se servir ensuite, p. 270. 271. Lotions pour nettoyer la bouche quand il s'y est formé quelques ulceres ou abscès, p. 425. Quand il y est survenu des ulcérations & des excroissances calleuses, p. 463. Lotions & cataplasmes pour faire percer un abscès, & calmer une inflammation , p. 427. 428. p. 453. p. 456. 457. Lotion propre à être seringuée dans une plaie, p. 435. Autre pour baffiner une fistule, tome I,

P. 458.
Lotion pour raffermir les dents après qu'elles

ont été redressées, tome II, p. 114.

Luxations, ou déplacemens des dents, leurs

différences, p. 124 & fuiv. Moyens d'y remédier, some I, p. 126. 127.

M

MACHINE nouvellement inventée, qui embrasse les dents de la mâchoire inférieure, & soutient un dentier artificiel à la supérieure,

p. 339. Maniere d'y réussir, sa description & la façon de l'arrêter, p. 340 & suiv. Autre machine qui contient un dentier supérieur entiérement artificiel assemblé avec un dentier artificiel en partie, p. 345. Sa description, & comment on doit l'arrêter, p. 346 & suivantes. Qu'on peut faire & placer à la mâchoire supérieure tout un dentier, qui soit beaucoup plus simple que les précédens, & qui puisse y tenir par le seul appui des joues & des dents insérieures. Quelles sont les conditions qu'il demande, tome II, p. 352. 353.

Machoire. Pourquoi l'insérieure fort épaisse

Machoire. Pourquoi l'inférieure fort épaisse au dessus de sa base à 30 & 40 ans, s'étrécit en cet endroit aux vieillards, tome 1, pages

Maladie des enfans à la fortie des dents de lait. Prurit ou démangeaison des gencives suivi d'un ptialisme. La cause, p. 45. 46. Gonslement de la gencive, aphtes ou petits ulceres au dedans, ou autour de la bouche, gonslement des amigdales & des parotides, p. 46. Forte douleur à la division de la gencive, accompagnée de fluxions, de toux, de catarres, de sievre, de diarrée, de nausée, d'infomnie, de convulsions, de frayeur. Cause de la plupart de ces maux, pages 46 jus. 49. Remedes pour ces maladies, p. 51 jus. 55. Opinion d'un nouvel Auteur sur la maniere de prévenir ces maux, p. 55. Résutation; tome 1, pages 56. 57.

Maladies des dents. Qu'on peut les réduire à trois classes, p. 105. Premiere classe qui renferme les maladies des dents produites par des causes extérieures; dans laquelle classe on a rangé les fractures, les déboctemens, les luxa-

tions des dents, &c. p. 106. just 112. Seconde classe qui contient les maladies des dents qui furviennent à leurs parties contenues dans leurs alvéoles, ou entourées des gencives, lesquelles maladies ne sont connues que par ceux qui ont beaucoup d'expérience, p. 112 & suiv. Troisieme classe où l'on a mis les maladies occasionnées par les dents, & que l'on peut nommer accidentelles ou symptomatiques, p. 114 jus. 117. Les premieres maladies des dents se manifestent avant que les dents paroissent, p. 118. Différentes especes de caries , tome

I, p. 118 jus. 121.

Maladies des gencives. Remedes & maniere d'opérer, tome I, p. 220 jus. 278.

Mastic pour arrêter un tenon dans la cavité d'une dent. Sa composition, tome II, p. 229,

Maslication imparfaite cause des désordres

dans la santé, tome I, p. 64 & 65.

Mercure ou argent vis. Le plus grand ennemi des dents. Pourquoi, & ses effets à cet

égard, tome I, p. 104 & 105.

Molaires. Leur fituation, leur nombre, leur division en petites & grosses, leurs dissé-rences, leur usage, p. 6 & 7. Que les grosses peuvent se renouveller quelquesois, page 9. Nombre & figures des racines des petites & des grosses, p. 10 & 11. Les grosses molaires résistent facilement aux compressions. Pourquoi, p. 18. D'où vient qu'elles sont plus disticles à être expussées de seur alvéole, quand elles n'ont point de dents à leur rencontre, p. 18. A quel âge les petites & grosses molaires se font voir, p. 32. Les quatre grosses molaires nommées dents de sagesse, ne viennent quelquefois qu'à un âge très avancé. Accidens qui en arrivent, p. 33. Quand les premieres petites molaires viennent à tomber, p. 33. Les molaires plus tardives que les autres dents, p 50. Plus sujettes à être cariées, p. 149. Avec quels instrumens elles se tirent, tome 1, p. 204.

ornsundes parales of is a gree for gene

NÉGLIGENCE de faire nettoyer ses dents leur est pernicieuse, & cause le tartre & la puanteur de la bouche, tome I, p. 104. & p. 180. 181.

Nerfs de dents. Leur origine , leur route ,

&c. tom. I , p. 21 & fuiv.

Nourrices. Qu'on ne risque rien à opérer sur leurs dents, p. 60. Leur lait d'une grande importance pour la sortie des dents, p. 100. 101. Mesures qu'il faut prendre, quand elles ont des dents cariées qu'il faut leur ôter, tome I, p. 202 & suiv.

or Our and I mound

OBTURATEURS. Description & désauts de l'obturateur auquel on a donné jusqu'à présent la présérenze. Désauts des autres à peu-près semblables, p. 292 & 293. Description du premier obturateur inventé par l'Auteur, p. 293 jus. 300. Ce qu'il saut saire pour le placer & le déplacer, p. 300 & suiv. Description du deuxieme, moins composé que le précédent, p. 302 & suiv. En quel cas on peut s'en servir à l'exclusion du premier, p. 304. Maniere de l'introduire, de le placer & de le déplacer, p. 304 & 305. Description du troisseme ob-

turateur sans tige, en partie osseux, en partie métallique, p. 309 j f. 3 5. Maniere de le mettre en place, p. 315 & 316. Exemple d'une personne, dont le palais avoit été rongé par le scorbut, aux mauvais essets duquel le troisseme obturateur a remédié, p. 317 & 318. Quatrieme obturateur plus simple, & qui a donné lieu à inventer les autres, p. 318 & suiv. Description du cinquieme obturateur, p. 324 jus. 329. Maniere d'en assembler les pieces & de l'en introduire, some 11, p. 322 jus. 333.

Opérations sur les dents. Leur énumération. Quelle adresse, prudence & science elles exigent, p. 183 & 184. Obstacles des joues, de la langue & des levres qu'il saut prévenir. Maniere dont il faut que le Dentisse & le malade soient situés, tome I, p. 188 jus. 193. Qu'on ne doit point trop ouvrir la bouche ou éloigner la mâchoire insérieure de la supérieure à la personne dont on veut tirer quel-

que dent, tome II. p. 174.

Opiats. Quels font ceux qui nuisent aux dents, p. 71. 72. Opiat pour les dents. Ses excellentes qualités & son usage, p. 75. 76. Deux autres opiats fort bons, some L, page

Os de bœuf. Leur préparation pour les dents artificielles, tome II, p. 233 & 234.

Oscille. Que fon suc ne doit pas être employé seul sur les dents, tome I, p. 72.

Oter les dents. Observations sur ce sujet, lesquelles sont d'ailleurs répandues en différens articles de cette table, tome 1, p. 194 jus.

es der pélicans, p. 151 juli

Oter les dents. Maniere d'ôter avec le pouffoir

les racines des dents molaires des deux côtés de la mâchoire inférieure, p. 136 & 137. Les dents incifives & canines, p. 137 138. Maniere d'ôter avec le crochet recourbe les racines qui ne tiennent pas beaucoup & ont de la prise du côté de la langue, p. 138. Comment on ôte les racines ou chicots des dents, p. 138. 139. Maniere d'ôter les racines des dents, ou les dents au moyen d'une masse de plomb, quand on ne le peut avec le seul poussoir, p. 139. 140. Ce qu'il faut faire pour ôter les dents qui sont sur la surface intérieure ou extérieure des autres dents, p. 140 & suiv. Accident qui peut arriver en éloignant trop la mâchoire inférieure de la supérieure, Exemple, p. 174. Racines & dents qui tiennent beaucoup, & ont de la prise du côté de leur surface intérieure, sont tirées avec le pélican. Maniere de le faire, p. 174 & 175. Dernieres molaires de la maéhoire inférieure, & celles qui ont plusieurs racines disficiles à ôter, p. 175 & 176. Ce qu'il faut faire pour remédier à la fracture de l'alvéole, quand ses parois offeux font écartés ou déplacés , p. 176. 177. Remarques sur les dents, dont les racines sont barrées, sur celles dont les racines sont crochues, & sur celles qui sont adhérentes aux alvéoles , p. 177 & fuiv. Maniere d'ôter avec le pélican les dents molaires & canines, ou leurs racines du côté droit de la mâchoire inférieure, les incisives de la même mâchoire, les canines, ou les molaires & leurs racines du côté droit ou gauche de la mâcheire supérieure, & les incifives de la même mâchoire, p. 179 & suiv. Ce qu'il faut faire, lorsqu'une dent le casse sous l'instrument, p. 182 Impol-

tures des Opérateurs des carrefours sur la facilité de tirer les dents, & sur les dents œilleres, mises à découvert, p. 182 & suiv. Ce qu'il faut faire pour éviter la fracture de l'alvéole, quand les dents ont leurs racines longues & adhérentes. Quand on a ébranlé quelque dent à la mâchoire inférieure avec le pélican, tome 11, p. 185 & 186.

oli an po il gioristanti pienelitri cerbit, e etimolich orefuelle Poc delpeccia, estium

PAR OULIS, ou abscès qui se forme aux gencives, comment il commence à paroître. Ses causes, p. 238 jus. 240. Précautions pour y remédier, opération, p. 240 jus. 246. Carie des dents, cause ordinaire & très-fâcheuse de ces sottes d'abscès, p. 247. Comment on les prévient, p. 247. Deux exemples sur ce sujet, p. 248 & 249. Autres exemples, p. 252 & 253. Iocisions & dilatations qu'il faut faire, &c. p. 249 & suiv. Remedes, tome I, p. 253 & suiv.

Passions violentes capables d'altérer la digestion, &c. sont des causes intérieures qui produisent les maladies des dents, tome I,

page 101.

Pâte pour dissiper les fluxions & appaiser les douleurs de dents, tome I, pages 165 &

Pélicans. Deux sortes de pélicans, simple & double. Leurs usages, p. 152 & suiv. Description d'un nouveau pélican simple, p. 155 jus. 161. Ce qu'il faut observer lorsqu'on monte une seconde branche à crochet sur le corps de ce pélican, p. 161 jus. 164. Conditions requises aux branches des pélicans, p. 163 jus. 166. Dissée

rences entre ce nouveau pélican & les ordinaires. Avantages qui en résultent, p. 166 jus. 170. Il faut en avoir deux semblables. Comment doivent être tournées leurs branches, p. 170. 171. Comment on peut faire un pélican double. Son usage, p. 171. 172. Présérence donnée aux deux pélicans séparés. Pourquoi, p. 172 & 173. Le pélican très propre à ôter les dents. Dangereux si on ne le sait manier, p. 173 & 174. Maniere d'affermir sa branche contre son corps, tome II, p. 175. Perte des dents. Ses désavantages, tome I, p. 133 & 134.

Pieces artificielles. La nécessité de réparer ce qui nous manque, rend l'usage de ces pieces facile, p. 280 & 281. Mauvais essets des ressous de baleine, des charnières, des ressous à boudin, en façon de tirebourre, ou en ligne aspirale, p. 281 & 282. Avantages des tessors inventés par l'Auteur même, tome II, page 282. Pierre infernale. Manière de s'en servit pour la guérison de l'époulis, p. 232 & 233. Ce qu'il faudroit saire, si par malheur un malade l'avoit avalée dans le tems de l'opération. Remedes convenables en ce cas, tome I, p. 233

Princettes incisives de deux especes. Que quelques Dentisses s'en servent pour racourcir les dents. Quel danger il y a. Ce qu'ils doivent saire, p. 33 & 34. Leurs dissérens usages, p. 48 & 49. Autre espece de pincettes incisives en sorme de davier. Leur usage, p. 49. Qu'un Dentiste de Paris s'en sert sort mal, p. 49 & 50. Pincettes & daviers. Leurs dissérences, leur description & seur usage, tome 11, p.

TALIJUT 1450 Egt to sonother chulish

Plomber les dents. Qu'il faut plomber les cavités les plus cariées comme celles qui le sont le moins. Pourquoi, p. 66. Quels instrumens & quelles matieres on emploie pour cela, p. 66 jus. 69. Tromperie de quelques gens qui disent y employer de l'or, p. 69 & 70. Maniere de préparer l'étaim ou le plomb pour les dents. De quelle épaisseur on doit l'employer , p. 70. L'étaim fin préférable au plomb. Maniere de l'in. troduire, p. 70 & 71. Quel plomb il faut employer suivant les disférentes circonstances , p. 71. SituationduDentifte, & la façon de plomber l'extrémité & les parties extérieures & intérieures des canines & des incisives de la mâchoire inférieure, p. 71 & fuiv. Les extrémités des couronnes des molaires de l'un & l'autre côté de la mâchoire inférieure & les parties extérieures du côté droit de cette même mâchoire, p. 73. Les parties extérieures du côté gauche de cette même mâchoire, p. 73. L'extrémi.é inférieure des dents incifives & canines de la mâchoire supérieure, p. 748 75. Les surfaces ou les extrémités des couronnes des molaires de cette même mâchoire, p. 75. Les dents du côté droit de cette mâchoire, p. 75 & 76. Les extrémités des couronnes des dents, leurs surfaces intérieures & extérieures du côté gauche de la mâchoire supérieure, p. 76. Quand on doit ôter le plomb, & maniere de l'ôter, p. la carie d'une dent , afin de la plomber , fi elle est creuse, on a découvert le nerf, tome Il, p.78.

Poudre pour nettoyer & blanchir les dents. Son usage & maniete de la réduire en opiat, p. 78 & 79. Autre poudre, tome I, p. 79.

Poussoir, son usage, sa description, la maniere de s'en servir, p. 132 & suiv. Crochet

S 4

416

TABLESSO

simple ressemblant au poussoir. Sa description; son usage, tome 2, p. 134 & 135.

Puanteur de la bouche, ses diverses causes,

zome I, p. 133 & 134.

RACINES des dents. Remarques fur celles des dents de lait, p. 8 & 33 just. 37 & p. 57 & 58., on l'on réfute un nouvel Auteur. Remarques sur la grosseur, le nombre & la figure des racines des dents incifives, canines, petites & grosses molaires, p. 9 jus. 15. Racines des incifives, canines & petites molaires applaties par leurs côtés , ce qui les fortifie dans leurs alvéoles, p. 15 & 16. Périoste qui recouvre les racines des dents. Qu'elles ont chacune une cavité, & diverses circonstances sur ce sujet, tome I, pages 20 € 21.

Racines d'altæa, ou guimauve pour nettoyet les dents, Différentes manieres imparfaites dont quelques-uns les préparent. La meilleure préparation qu'on ait inventée , p. 81 jus. 84. Racines de mauve & de luzerne. Leur préparation, tome

I, p. 84 jus. 88.
Raffermir les dents. Causes qui les rendent chancelantes, p. 118. Maniere de les raffermir avec le fil d'or. Quelle groffeur doit avoir ce fil fuivant les cas. Comment on peut le tendre très-souple. Quelle qualité doit avoir cet or , P. .118 & 119. Situation du fujet & du Dentifte , P 119 jus. 122. Maniere de raffermir celles qui sont chancelantes jusqu'au point de tomber d'ellesmêmes, ou d'être ôtées aisément, quand leuts alvéoles n'ont point perdu de leur profondeur, p. 122 & Suiv. Quand elles en ont perdu , p. 124

6 125. Ce qu'il faut faire, lorsque les intervalles des dents chancelantes sont plus larges qu'ils ne doivent l'être naturellement, p. 125 & surv. Que l'affermissement des dents de la mâchoire supérieure se fait comme on vient de l'enseigner pour celles de la mâchoire inférieure, p. 127. Sentiment de M. Dionis sur l'impossibilité de raffermir les dents, auquel on ne doit point adhérer tome II, p. 127 & 128.

Rapes pour fabriquer des dents artificielles : elles sont de deux sortes, tome II, p. 235.

Régime de vivre pour la conservation des dents, p. 64 jus. 70. Le régime de vivre que l'on observe, le trop dormir, le trop veiller, la vie trop sédentaire ou trop turbulente, contribuent au bon ou mauvais état des dents, rome I, page 100.

Remarques sur un petit livre nouveau de l'Auteur duquel il est parlé dans le premier & le second Chapitre du premier Tome. On y sait voir qu'il s'est trompé dans les observations qu'il s'ait sur les dents qui viennent hors de rang, ou qui se contournent par l'opposition des dents de lait, &c. p. 88 & suiv. Dans ce qu'il dit que l'on doit saire, quand on remarque que les mâchoires d'un ensant n'ont pas assez d'étendue, p. 90 & 91. Et dans ce qu'il avance qu'en ôtant les dents de lait, il n'y a aucun inconvénient à craindre pour celles qui doivent leur succéder, tome II, p. 91. 92.

Autres remarques sur quelques erreurs trouvées dans un livre de Chirurgie, & raisons qu'on a eues de les relever, p. 354 & 355. Fausse comparaison qu'on y fait du tartte avec la rouille, p. 355 & 356. Différences qui sont entre ces deux choses, p. 356 & 357. Mauvais instrumens S 5

qu'on y propose pour détacher le tartre. Pour quelles raisons ils n'y sont pas propres, p. 357. Erreur de dire qu'en nettoyant les dents, les Dentiftes en enlevent l'émail , p. 357 & 358. Qu'il est plutôt enlevé par les pernicieux remedes qu'indique l'Auteur pour nettoyer les dents, p. 358 & 359. Mauvaises limes qu'il te-commande. Quelles sont les meilleurs, p. 359 & 360. Erreur fur la maniere de limer les dents & fur l'usage de la lime. Désavantages de cet instrument, quand il est manié par un ignorant, &les avantages qu'on en tire , lorsqu'il est employépar un habile homme, p. 360 & fuiv. Opinion hasardée sur l'os spongieux que cet Auteur dit être aux dents, p. 362. Qu'il ne faut pas croire tout ce qu'il dit sur l'accroifsement subit de la carie, & qu'il propose mal-à-propos la langue de serpent pour l'ôter, p. 363. Qu'il n'enseigne pas la bonne maniere de plomber les dents, p 363. 364. Ses erreurs sur la présérence qu'il donne à l'huile d'étaim & à l'esprit de nitte sur l'huile de girofle & de canelle, fur le déchauffoit, fur le pélican, fur le davier, & fur la maniere de se servir du poussoir, tome II, p 364 & suiv.

Remede pour fortifier les gencives. Autre remede pour les petits chancres des gencives, & pour les plaies qui réfultent de quelque opération, ou d'une déperdirion de substance causée par la gaugrenne, & précaution qu'il faut prendre. Autre remede propre à bassiner les parties des gencives gangrennées par le scorbut, chancreuses, ou ulcérées par la même cause, &c. tome 1, p. 270 & 271.

Remettre les dents dans leurs alvéoles. Elles peuvent reprendre. Ce qu'il faut faire alots, p. 187. 188. Sentimens de MM. Dionis & Verduc contre la possibilité de ce fait, combattus, tome 11, p. 188 & 189.

Remontrances que l'Auteur prend la liberté de faire aux Puissances des pays-étrangers, & aux Chefs de nos provinces sur la nécessité d'envoyer à Paris de jeunes gens, pour être instruits dans l'art des Dentistes, tome 11, p. 366 & 367.

Rugines recourbées. Leur description, p. 55.

Leur usage, tome II, p. 60.
Rugine en alêne. Comment on la fait. Sa description & sa proportion, p. 55 & 56. Son

ulage, tome II, p. 60.
Ruginer les dents. Situation du sujet & du Dentifte, quand on veut opérer avec le foret à ébiseler, ou les autres instrumens sur les surfaces ou extrémités supérieures & sur les surfaces latérales des dents de la mâchoire inférieure, p 56 & faiv. Sur les surfaces extérieures des dents du côté droit de la même mâchoire, p. 58. Sur les mêmes surfaces extérieures du côté gauche, p. 58 & 59. Sur les sursaces intérieures des dents du côté droit de la même mâchoire, page 59. Sur les surfaces ou extrémités des dents de la mâchoire supérieure, page 59. Sur les surfaces extérieures des dents du côté droit, p. 59. Sur les furfaces extérieures des dents du côté gauche, p. 60. Quand on veut opérer avec les rugines en alêne, ou en bec de perroquet, pointues ou mousses, situation du Dentiste, pour ôter la carie de l'extrémité & des parties latérales des molaires du côté droit de la mâchoire inférieure, p. 60 & 61. Des surfaces extérieures des mêmes molaires du côté droit, p. 61 & 62. Des extrémités des couronnes, des parties latérales & des surfaces extérieures des dents canines & des incisives, p. 62. Des surfaces extérieures des des fundaments de la fundament de la fundam faces supérieures, des parties latérales & des surfaces intérieures des molaires du côté gauche,

TABLE

p. 62. De la surface extérieure des dents molaires de ce même côté, p. 62 & 63. De la surface
intérieure des dents du côté dtoit de la même
machoire, p. 63. Des surfaces, ou des extrémités
de toutes les dents de la mâchoire supérieure &
des parties latérales des grosses molaires de la
même mâchoire, p. 63. Des surfaces extérieures
de toutes les dents de cette même mâchoire, des
surfaces latérales des petites molaires, & des surfaces latérales des canines & des incisives du côté
droit, p. 63 & 64. On pent, sans sortir de la
même situation, continuer d'opérer au côté
gauche, s'il en est besoin, & à la surface intérieure des dents du côté droit de la même mâchoire, p. 64. Ce qu'il faut faire, lorsqu'ayant
nettoyé la cavité d'une dent cariée, on veut la
plomber, p. 64. Qu'on doit la ruginer ou la
limer, ou la cautérier, quand la carie est trop
superficielle & le trou trop large pour qu'elle
retienne le coton ou le plomb, t. II, p. 64 & 65.

S

Scorbut d'une espece particuliere & dont aucun Auteur n'a point encore parlé. Sa caus es effets. Que cette derniere maladie avoit été souvent guérie par la perte des dents, p. 275 & sur open d'une espece particuliere & dont aucun Auteur n'a point encore parlé. Sa cause & ses essers. Que cette derniere maladie avoit été souvent guérie par la perte des dents, p. 275 & suiv. Qu'on peut éloigner cette perte. Moyens d'y réussir, rome I, p. 277 & 278.

Sel. Que son esprit est dangerenx pour les

dents, si on l'emploie seul, tome I, p. 72.

Sel d'albâtre, sa composition. Qu'il fait plus de mal que de bien, tome I, p. 72.

ce sujet. Deux especes de sensibilité, tome I,

p. 135 & 136. Séparer les dents. Il est dangereux de séparer les dents incisives inférieures. Pourquoi, p. 29. Deux différentes erreurs de la plupart des Dentiftes, dont les uns croient que l'on ne peut ôter la carie qu'avec la lime , & alterent ainsi le tissu de la dent, & les autres ne séparent pas affez les dents, & y laissent une partie de la carie, p. 30.

Comment il faut éviter ces deux extrémités, p. 30 & 31. Précautions & attentions nécessaires

pout séparer les dents, tome II, p. 31 & 42. Serrement des dents, ou contraction des mâchoires. Ses diverses causes, p. 206 & 207, Comment il faut agir pour ouvrir alors la bouche, avec quels instrumens, & avec quelles précautions, tome 1, p. 207 juf. 215.

Sobriété nécessaire pour la conservation des

dents , tome 1 , p. 66 & 67.

Sonde, pour connoître fi les dents sont ca-

rices, sa deteription, tome II, p. 13 & 14.

Speculum oris, construit à vis, & le speculum oris à simple jonction. Leur usage. Description du dernier , tome I , F. 208 & 209.

Suc nourricier trop abondant ou vicié. Il produit des effets dangereux pour les dents, auflibien que le fang dans une disposition inflammatoire, tome I, p. 100.

Sucreries contraires aux dents. Pourquoi. Qu'il faut en regler l'usage, tome I, p. 65 & 66.

ABAC en fumée préjudiciable aux dents Son utilité pour les dents , tome 1 , p. 68 & 69. Tabac en poudre. Il n'est nuisible que par l'excès L'avantage qu'on en peut tirer, tome I,

Tartre, ou tuf des dents. Ses causes, p. 128.
L'Auteur les juge être au nombre de trois. Explication de ces causes. Ses dangereux effets dont on donne quelques exemples, p. 132 & p. 177 & suiv. Moyens de remédier à ce mal, p. 181. Figure d'un corps pierreux cause par le tartre, tome I, p. 181 & 182.

Tartre des dents. Ce qu'il faut observer avant que de l'enlever, p. 16. Situation du sujet, p. 16 & 17. Artitudes du Dentisse pour nettoyer le côté gauche & le côté droit de la surface extérieure des dents de la mâchoire insérieure, & par où il doit commencer l'opération, p. 17 & 18. Pour nettoyer la surface intérieure des dents de cette mâchoire, p. 18 & suiv. La surface extérieure des dents de la mâchoire supérieure, p. 21 & 22. Leur surface intérieure, p. 22 & s. Outre les attitudes du Dentisse, les instrumens dont il doit se servir à chaque opération, sont marqués dans tous les articles annoncés cidessus, tome II.

· Tempéramens pituiteux sujets au mal de dents,

tome 1 , p. 101.

Tentes, précaution qu'il faut avoir lorsqu'on s'en sert. Leur usage tiès dangereux, quand il est trop long-tems continué, p. 250. Sentiment de M. Belloste, de Magathus & d'Ambroise Paré sur ce sujet, tome 1, p. 251 & 252.

Transparence des dents, tome I, p. 129 &

130.

Transplanter une dent. Ce qu'il faut faire pour mettre une dent dans une alvéole, tome II, p. 216 & suiv.

Transporter une dent d'une bouche dans une

autre. Possibilité de ce fait, prouvée par des autorités & des expériences, p. 186 & fuiv. Ce font ordinairement les incilives, les canines & les petites molaires qu'on transporte ainsi, p. 189. Maniere d'y réussir, tome II, p. 189 jus. 194.

Trepan des dents usées ou cariées , & qui causent de la douleur. Précautions qu'il faut y prendre, & avis fur cette opération, p. 169 jus. 175. Exemples de dents trépanées avec suc-

ces, tome I, p. 471 & fuiv.

Fumeurs aux gencives. Comment on doit y faire des incisions, & les entretenir ouvertes, p. 249 & 250. Ce qu'il faut faire quand elles font considérables, ou si elles ne sont que mé-diocres, p. 252. Exemples, tome I, p 252 & 253.

VAPEURS de l'estomac & du poulmon; nuifibles aux dents, tome I, p. 102.

Veines des dents. Leur origine & leur dé-

charge, tome 1, p. 22.

Vers trouvés dans les caries des dents. Réflexions sur ces insectes, p. 131 & 132. Opi-nions de divers Auteurs, observations à ce sujet, & raisons qui démontrent que la carie des dents s'engendrent sans ces vers, tome I, p. 150 jus.

Viriol. Son esprit ne doit pas être appliqué

tout pur fur les dents, tome I, p. 72.

Ulceres des gencives. Leur origine , p. 255 & fuiv. Qu'il' y en a de peu de conséquence & de très dangereux, p. 257 & 258. Lotion pour les guérir, son usage, p 258 & 259. Ce qu'il faut faire quand l'ulcere n'est que léger, tome I,